

LETTRES ÉCRITES

DE

Camargue

LETTRES FRANÇAISES

ÉCRITES

de Camargue

PAR

ULYSSE DONZEL

(de Portarnaud)

Le Crime des honnêtes Gens,
C'est la couardise

ARLES
Typographie veuve CERF, place du Sauvage. 7
1873


LIBRARY
JAN 1973
UNIVERSITY OF TORONTO

PRÉFACE

Quand on croit avoir une pensée utile au Pays, il faut la manifester et la vulgariser autant que possible.

Tous n'ont pas à leur volonté les mêmes moyens de manifestation.

La parole et la presse, la tribune et les journaux sont les plus riches sources de publicité.

Mais la tribune n'est qu'aux élus, et les journaux sont respectivement entr'eux dans des situations bien différentes, en province surtout.

C'est pourtant de ce qu'on a qu'il faut faire usage ; la valeur des écrits est soumise, comme tant de choses humaines à des chances d'appréciation souvent fort incertaines, c'est une loi commune ; les résultats de nos travaux sont livrés aux éventualités multiples du présent et de l'avenir, surtout pour des improvisations permanentes.

Après avoir pendant une année pleine d'obscurités, de sollicitudes et d'angoisses politiques, suivi attentivement les mouvements divers de l'Assemblée nationale, et les actes d'un gouvernement dont le chef très-influent avait si malheureusement dissimulé ses idées réelles en opposition absolue avec celles qu'on lui avait supposées quand il manœuvrait pour obtenir des conservateurs, 28 élections à l'Assemblée nationale, j'ai successivement exposé dans mes *Lettres de Camargue* les argumentations franches de ma raison et de ma conscience.

Ces lettres ont été publiées par la *Gazette des Bouches-du-Rhône*, journal imprimé au sein de cette ville antique d'Arles qui a joué un rôle important dans l'Histoire, mais aujourd'hui éloignée de toute influence directe sur les destinées de notre France et n'ayant que des agitations trop faussées par un triste reflet de nos révolutions lamentables.

Mes *Lettres de Camargue* écrites jour à jour, inspirées par pièces et morceaux en conséquence des discussions successives de l'année, allant aux quatre coins des affaires publiques selon que le vent politique soufflait, peuvent avoir une figure à part ; venues de Paris, elles n'auraient peut-être pas traîné mauvais souliers et porté chapeau râpé ; ici je le crains, elles n'auront que l'air d'un pauvre diable sortant de nos verdoyants et libres marécages.

Pourtant, j'ai senti souvent bouillonner mon sang, mais il s'est rafraichi dans les eaux de la tolérance et je me suis gardé contre pensée trop absolue qui aurait pu estropier ma raison disgracieusement ; j'ai toujours été de bonne foi.

C'est une originalité précieuse ; il ne faut pas tout briser follement dans la maison commune de la Patrie et la transformer en taverne d'insensés et ivres-morts ; est-ce à désespérer qu'à travers ces sombres et sinistres équipées la France apprenne un jour à vivre ? Non, prenons courage.

Autour de nous j'ai vu s'étendre les erreurs populaires, les égarements infinis sur ce qui constitue la chose publique de la nation ; résolument je me suis levé pour combattre.

L'ordre moral atteint, l'idée religieuse incomprise, odieusement présentée, le système politique bouleversé, dénaturé, la fraternité humaine et chrétienne foulée aux pieds, la liberté violée, l'égalité confondue avec l'anéantissement de tout droit, m'ont souvent offert le plus sombre et le plus désespérant tableau.

Ainsi je me suis de plus en plus passionné pour la vérité, la raison, la justice, et le salut de notre malheureux Pays ; sur mon âme, j'ai cru devoir m'envelopper de méditation, de loyauté, de hardiesse et parler à tous avec le plus grand abandon et une entière confiance.

Des échos de la voix publique m'ont dit et redit que je faisais bien ; on m'a écouté, et plus d'un m'a rendu justice.

Des souvenirs du temps passé me sont venus ; je me suis rappelé 1848, et la salle du *Jeu de Paume* d'Arles ; ces choses d'autrefois ont relevé ma pensée.

Mon indépendance vraie et ma sympathie pour le droit de tous et les libertés légitimes sont connues ; il en est de nombreux témoins.

Sous l'Empire, Aix a pu entendre mes paroles ardentes et fières alors plus qu'en aucun autre lieu de France ; le soleil de Mirabeau semblait échauffer les expressions de mon âme et la liberté inspiratrice poussait en poupe le navire du Paysan du Rhône ; ainsi j'affirmais le retour certain de la liberté, la ruine prochaine du despotisme impérial sans croire cependant à la dégradation si actuelle de notre Patrie ; j'invoquais la mémoire de nos Pères, leur honneur, leur gloire, leurs traditions ; mon enthousiaste Prosopopée ouvrait leurs tombeaux et y trouvait des graines de la renaissance du Pays.

Mes paroles roulaient impétueuses comme une avalanche tombée soudainement des hautes montagnes. Ainsi mon verbe semblait emporté par un mouvement prophétique vers un avenir qui déjà tremblait dans les fatales étreintes impériales.

De tout cela quelques récits vinrent à Arles.

Alors l'amour de la liberté n'était point une impertinente caricature illuminée par les flammes du pétrole.

Mais pourtant aujourd'hui tout serait-il perdu ? Alsace et Lorraine, spectres lugubres, encore ensanglantés, issus des funestes entrailles de l'Empire, ne ressusciterez-vous pas avec votre beauté première, pour vous précipiter bientôt sur le sein de votre mère qui ne veut être consolée tant qu'elle n'aura pas ses deux filles les plus aimées.

Or, comment retrouver ce trésor perdu si nous restons dans nos dissensions, dans nos guerres civiles, si l'union nationale ne revit pas, si chacun de nous ne fait point des efforts infinis pour ramasser ou plutôt les éléments du salut public.

L'Assemblée nationale touche à ses vacances, la loi nouvelle donne pouvoir à la Commission de permanence d'autoriser les poursuites à l'égard de toute attaque contre les droits souverains de l'Assemblée ; cette loi a été votée à une forte majorité, sa légitimité est démontrée ; notre tranquillité actuelle indique la bonne route ; mais gardons-nous qu'il n'y ait là qu'un simulacre d'ordre public ; veillons.

Soutenons le Message que le chef du Gouvernement vient d'adresser à l'Assemblée ; ordre public, autorité légitime, union, dignité, c'est ce qu'il faut. Reprenons les traditions nationales, étudions notre histoire, comprenons notre caractère instinctif et nos mœurs, faisons l'alliance du passé, et du présent, relevons le Trône glorieux de nos Rois, acclamons leur seul et véritable héritier ; si dans notre République *consultative* l'opinion peut accueillir cette volonté de la France, croyez à la nationale intelligence, à la bonne foi, à l'honnêteté de celui qui mieux que tout autre pourra rendre, consolider, assurer les garanties certaines de notre liberté et de notre honneur.

En écrivant mes *Lettres de Camargue*, j'ai d'ailleurs toujours eu l'espoir qu'elles laisseront après moi des témoignages irrécusables de mon invincible attachement à l'intérêt public ; ainsi je ne crains pas de recueillir ces lettres pour mes amis, et en les lisant plus d'un pourra dire qu'elles sont l'œuvre d'une raison et d'une âme patriotiques.

U. D.

Mas Donzel, près Garons — 1er Août 1873.

AUX AMIS DE LA FRANCE

volontiers je dédie
mes LETTRES ÉCRITES DE CAMARGUE.

Ces lettres contiennent
l'expression libre, consciencieuse et nationale
de mes opinions politiques.

Je crois que ces opinions seules
renferment le germe du Salut de la Patrie
humiliée, amoindrie par nos malheurs,
mais pouvant avoir dans un prochain avenir
les ailes puissantes et rapides
sur lesquelles avec confiance elle retrouvera
son honneur, sa gloire et son intégralité

U. DONZEL.

Un Souvenir

Un de mes excellents amis, M. Roustan, alors Inspecteur général de l'Université, m'écrivait de Vendôme en 1861, et laissant aller son cœur et sa plume poétique il me disait, apres bien d'autres choses : « On se plaint en ce moment de la sécheresse et pour peu qu'elle continue, la récolte risque d'être compromise. Puisses-tu n'avoir rien de pareil à craindre, mon cher Propriétaire, et cultiver avec le même succès tes terres et tes études chéries comme tu l'as déjà fait plus d'une fois. »

C'est une destinée au monde peu commune
De s'enrichir ainsi dans ces doubles vallons,
D'y pouvoir rencontrer une égale fortune
En tentant d'aligner ses vers et ses sillons.
Mais si le meilleur cœur, la plus honnête vie
Ne peuvent désarmer la critique et l'envie,
Toujours du moins ces dons rares et précieux
Attendrissent la Muse et fléchissent les Dieux ;
Toujours il sort du fond d'une âme généreuse
Quelque flamme soudaine, ardente, radieuse,
Pure comme le jour, douce comme le miel
Et que l'on reconnait pour un présent du Ciel.
Chasse donc tout souci de ton âme attristée
Cher et vieux condisciple et conserve ta foi
Au double culte aimé du chantre d'Aristée ;
Sème, chante, recueille et de plus aime *moi*.

Ton vieux et dévoué Camarade et Ami,

ROUSTAN.

Hélas ! aujourd'hui mes études chéries sont consacrées à notre malheureux Pays !

A Monsieur

de Coudal de la Goudalie,

Directeur-Gérant de la GAZETTE *des Bouches-du-Rhône*

à Arles.

I

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez fait l'honneur de me proposer d'écrire dans votre journal quelques-unes de mes observations politiques, j'accepte et vous en remercie.

La situation actuelle de la France réclame le concours actif, libre et décidé de tous les hommes de cœur et d'intelligence ; c'est surtout par la parole ou par la presse qu'il faut combattre loyalement et ardemment des principes qui menacent le salut de la société, et tendraient à détruire toutes les espérances de l'avenir.

Avant tout, c'est un point essentiel, jetons un regard sur l'assemblée nationale et sur la conduite de M. Thiers, voyons si son langage est aujourd'hui ce qu'il était à Bordeaux ; cet examen est nécessaire pour savoir où nous étions, où nous sommes, où nous allons. L'intérêt public nous impose l'obligation de connaître la ligne qu'il faut suivre, peut-être sous peine d'un prochain mais inutile regret.

Est-ce la négligence, l'incurie, l'inintelligence politique, la défaillance du caractère, la couardise qui nous ont conduits successivement dans tous ces revirements qui semblent attacher tant de mécompte, de retours inattendus et d'éléments dangereux de désordre aux flancs de notre gouvernement provisoire ?

Qu'est devenu le pacte de Bordeaux ? Qui l'a rompu ? Nos souvenirs ne sont point vieux.

Dans la séance du 10 mars 1871, que disait M Thiers au sein de l'Assemblée nationale quand il parlait pour aller à Versailles ? Sa parole proclamait des principes explicites et précis pour la situation de la France ; c'était *l'Assemblée nationale qui conservait toute l'étendue de la souveraineté. — On ajournait la question constitutionnelle.*

Quel est mon devoir à moi, repétait l'ancien chef du pouvoir exécutif, *c'est de garder la loyauté entre les partis, c'est de n'en tromper aucun, c'est de ne pas nous conduire de manière à préparer à votre insu une solution exclusive qui désolerait les autres partis.*

Devant le pays et l'histoire M. Thiers prêtait le serment de laisser entière la question constitutionnelle.

Et maintenant après avoir obtenu le nouveau titre si brigué de Président de la République qui lui a été donné sous les réserves les plus nettes et les plus positives de la question constitutionnelle, l'orateur des jours premiers garde-t-il cette impartialité jurée, sacrée, imposée par une volonté non douteuse, authentique et si profondément imprimée dans le sceau des délibérations de l'Assemblée nationale ?

Pouvait-on présager des résultats pareils à ceux qu'on a vu naître depuis ? Voit-on briller ici les rayons de la bonne foi ? Qui oserait l'affirmer ? Quelque fois il est des circonstances où les appréciations politiques peuvent présenter quelque chose de flottant, les jugements des gouvernants et des gouvernés peuvent amener des mouvements ondoyants et divers. Mais en vérité pour tous, l'unité de la

pensée, l'intérêt commun, la solennité du moment donnaient au contrat formé une fixité irrévocable. Un homme sérieux ne saurait penser autrement

Au milieu de nos tempêtes inouïes, c'était l'ancre qui attachait le navire, et ne lui laissait que la flottaison nécessaire dans un espace limité ; ah, si ton ancre se brise, pauvre vaisseau de la France, de tous côtés sont les récifs destructeurs, et les vents furieux soufflent de toutes parts !

La manifestation amplement et lumineusement expliquée de la volonté de l'Assemblée nationale a été l'origine du pouvoir de M. Thiers, La théorie certaine qui en est la conséquence c'est qu'il doit y avoir des garanties pour le maintien de l'harmonie entre le pouvoir créateur et le pouvoir créé ; l'un et l'autre doivent marcher ensemble dans leur nature respective.

La principale des garanties doit être dans la conscience nationale ; c'est donc nous tous qui sommes les garants vrais de notre salut.

Or, nous n'avons point vu le pouvoir présidentiel ne couver sous ses ailes que les idées propres et évidentes de l'Assemblée nationale ; c'eut été pourtant

là que se trouvait l'accomplissement de la mission loyalement comprise qui avait été donnée par l'Assemblée à son mandataire intérimaire ; nul n'avait transmis à celui-ci une puissance arbitraire pour choisir une forme de gouvernement autre qu'une forme provisoire ; le mandataire devait tenir impartialement la balance entre les opinions diverses du pays ; la volonté nationale était complètement réservée au profit de la représentation souveraine devant laquelle devait toujours s'incliner fidèlement et consciencieusement l'action du pouvoir exécutif.

Voilà ce qui était écrit en lettres nettes, éclatantes et claires sur le drapeau de l'honnêteté que veut toujours porter l'Assemblée nationale.

Ainsi doivent être compris l'intérêt, le droit et le devoir de tous. Hors de l'intégrité politique il n'y aurait plus qu'une crainte à avoir, celle de mettre en lambeaux les garanties essentielles qui nous restent après les catastrophes épouvantables dont a été frappée notre malheureuse patrie.

Méfions-nous des hardiesses avantureuses qui ouvrent des abimes insondables.

Le sombre esprit de la Commune de Paris doit-il encore nous replonger dans une infernale ivresse, et

ne nous réveiller qu'ensanglantés et mourants sous les ruines et dans les cendres de la France? M. Thiers a pourtant vu un redoutable présage dans son hôtel démoli.

Des études sérieuses sur la situation des affaires du pays doivent amener cette vieille formule que l'ambition a perdu et perdra toujours les hommes en les aveuglant, et que la supériorité d'esprit est une insuffisante garantie pour les nations contre les faiblesses des caractères de ceux que les vents inconstants et capricieux de la fortune ont portés sur les hauteurs du pouvoir.

Veuillez agréer, etc.

U. D.

Camargue, 27 juillet 1872.

II

Mon cher Directeur,

Quelques paroles échangées entre nous, m'ont fait comprendre votre dévouement au pays; vous êtes un des vrais amis de la chose publique; vous avez accueilli ma première lettre, vous me demandez de suivre notre correspondance, puissé-je être toujours bien inspiré!

Pour cette correspondance vous m'engagez à prendre un titre ; soit, inscrivez en tête : *Lettres Françaises écrites de Camargue* ; cela répond à France et Provence, deux noms aimés !

Les hommes de Provence ont souvent réagi puissamment sur la société française. La politique moderne a retenti du nom de Mirabeau, l'orateur formidable qui, s'il eut vécu, aurait peut-être empêché d'élever l'échafaud où monta Louis XVI. Mirabeau fut un Protée qui au moment où la mort s'avançait vers lui, tendait à changer sa politique en bien, M. Thiers, provençal comme Mirabeau, tendrait à faire l'inverse, Protée ne craignant pas de changer aussi, mais comment ? Quand sa dernière heure semble fatalement prête à sonner.

Mirabeau pour quelque temps suspendit la voix de la Convention, mais on dirait que M. Thiers veut préparer le triomphe de Gambetta ; de Gambetta que les discussions sur les marchés du gouvernement du 4 septembre nous présentent aujourd'hui comme l'homme le plus léger, et par conséquent comme l'homme le plus dangereux pour les temps troublés où nous sommes.

Avons-nous perdu les souvenirs des Révolutions de 89 à 93, du 9 thermidor, du directoire, du consulat et de l'Empire? M. Thiers n'a pu certainement oublier les terribles leçons données par ses écrits si pleins d'enseignements effrayants, et qui ont suivi les traces sanglantes de nos divisions intérieures et de nos guerres étrangères.

N'est-il pas certain que la révolution dévore ses enfants? voudrait-il être obligé, dans sa vieillesse, *de reprendre la plume rapide et haletante du journaliste et suivre à bride abattue le torrent révolutionnaire*? comme le disait ce Camille Desmoulin que M. Thiers appelle l'un des plus naïfs et des plus spirituels écrivains de notre langue.

A la fleur de ses ans Camille montait sur la Guillotine, écumant de rage, ses habits en lambeaux, presque nu, avec Danton, Heraut-Séchelles, Lacroix, Philippeau, Fabre d'Eglantine, Chabot, Bazire, Delaunay, Junius et Emmanuel Frey, et Westermann, ceux dont les têtes, faute de permission du bourreau, ne pouvaient s'embrasser qu'au fond du même panier. Mais ils allaient bientôt être suivis par leurs juges, leurs accusateurs, leurs collègues, tous leurs meurtriers, par les Hermann, les Fouquier-Tinville, et

enfin Robespierre lui-même; sous cette République le sang courait après le sang, les assassins s'assassinaient entre eux; ils n'étaient plus des hommes, leur nature était changée.

Mais ce Camille Desmoulins que cependant Robespierre voulait traiter comme un enfant étourdi qui touche des armes dangereuses, n'est-il pas de la famille de Thiers? ce jeune et infatigable vieillard certainement n'est point naïf, mais blasé et comme dominé par les phénomènes bizarres et singuliers des narcotiques énivrants du pouvoir, il veut encore être facticement réchauffé par les illusions redoutables qui l'entourent, occupé à retenir sur sa tête la couronne présidentielle à fleurons incertains et découpés par une République sans nom.

A cette République sans nom, j'en ai donné un, il y a déjà quelque temps, mon cher directeur, ce nom est celui de *République consultative*.

Oui, voilà le vrai nom qui appartienne à l'état actuel des choses. Nous sommes ou devons être tous en consultation pour décider sur la question contitutionnelle du pays. C'est le droit et le devoir de tous qui a été mis en réserve, et qu'il nous faut garder

quand les hommes du 4 septembre voudraient les anéantir en nous montrant comme caution de la supériorité de leur droit le fantôme ténébreux qui dans ce jour s'empara violemment du pouvoir en dehors de toute expression libre de la volonté nationale. Il ne peut ignorer la vérité de cette situation M. Thiers, lui qui le 4 septembre proposa à la chambre, sans être écouté, de nommer une commission de gouvernement national pour convoquer ensuite une constituante.

La délibération ne fut alors que violence pour la proclamation de la République, mais à la chambre même il ne fut rien fait au milieu des cris confus : à l'hôtel-de-ville ! à bas l'Empire ! vive la République ! vive la France ! vive la garde nationale ! vive la ligne !

La multitude et quelques députés de la gauche vont à l'hôtel-de-ville, et là, en commune parisienne, on bacla le sort de tout le pays.

Après aussi, voyez l'abattement de la raison publique, la détresse générale, tous les sentiments éperdus qui oppressent nos âmes, la honte, la misère, l'abaissement et la barbarie qui réduit en poudre les lauriers amassés par les siècles sur le front jadis si glorieux de notre France.

Et vous, M. Thiers, vous l'orateur porté sur le pavois de l'élection conservatrice, sachant ce qui s'est passé, vous qui disiez autrefois qu'il n'y avait plus de fautes à commettre, vous faites alliance aujourd'hui avec ces hommes de l'hôtel-de-ville, faute immense qui peut tout perdre et aventureusément vous jetez le défi de votre rappel à l'ordre, à la tête de ceux qui ont eu la patience patriotique de ne point relever votre défi, parceque l'emprunt des milliards prussiens était là, et qu'il ne fallait point encore augmenter la prime dont cet emprunt était accompagné, cette prime qui surcharge notre dette prussienne, mais qui a fait courir le monde. Qui pourrait envier la présidence de M. Thiers! oui, dans sa prison, Danton avait raison de dire, *il vaudrait mieux être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes.* — M. Thiers a trop d'esprit pour ne pas le comprendre, il reviendra, c'est sûr.

Quelle différence de rôle si le chef du pouvoir exécutif de Bordeaux, suivant les règles de justice et de conscience, reconnaissant nos droits et devoirs respectifs, appliquant loyalement les principes éternels de toute société humainement et divinement organisée, avait maintenu et respecté les idées connues de l'Assemblée nationale ?

La *République consultative* se dégageant peu à peu des violences arbitraires de l'Empire, des compressions et des horreurs de la Commune de Paris, des tyrannies soldatesques de l'invasion prussienne nous aurait ramenés aux doctrines naturelles et légitimes d'une société où la liberté et la raison doivent garantir l'exercice de la volonté nationale.

Alors nous n'aurions pas oublié la tombe des aïeux, nous aurions tenu compte du passé de la France, en calculant ses mœurs, ses habitudes, ses traditionnelles sympathies, son besoin impérieux de faire renaître ses rapports diplomatiques avec les divers peuples du monde et de placer notre politique nationale dans des combinaisons favorables aux nécessités de notre avenir qui a ses meilleures garanties dans notre passé.

Vous le voyez, mon cher Directeur, avec la liberté et le laisser aller d'une correspondance, mon esprit n'est point assujetti à l'ordre rigoureux d'un dogmatisme politique; ma pensée trouve des matériaux nombreux qui peuvent servir à établir des réflexions utiles et pratiques.

Lorsque notre pays est en butte à la tourmente révolutionnaire, il faut des garanties contre l'ambition et l'audace, voyez si quand le soleil darde ses rayons sur nos places, vous pourriez être mis à l'abri par ces arbres fictifs de liberté qu'un moment d'effervescence populaire a plantés? Ne vaut-il pas mieux être à l'ombre d'un chêne, ou d'un vieux et verdoyant ormeau dont les racines s'étendent au loin, nourries et fortifiées par les siècles? — L'arbre véritable est l'arbre enraciné.

N'est-ce pas l'image de la Royauté passée, ou de la République provisoire.

Ah, mon cher Directeur, aimons notre France, son bonheur doit être le seul but de nos efforts et de nos espérances.

Veuillez agréer, etc.

U. D.

Camargue, 3 août 1872

III

Mon cher Directeur,

Voici une nouvelle lettre de votre publiscite de Camargue; en se promenant sur les bords de notre magnifique Rhône, à travers les saules, les aubes, les peupliers et les ormeaux, foulant à ses pieds les trèfles sauvages et les herbes naturelles à nos alluvions, votre correspondant se rappelle qu'il vous a promis la communication de ses réflexions sur les affaires du pays.

Aujourd'hui tout honnête homme se doit en entier à la chose publique; la franchise du langage est nécessaire pour nous garantir des entraînements auxquels peuvent nous livrer des illusions si facilement acceptées par notre légèreté nationale.

On ne se rend pas compte exact de ce qui se passe sous nos yeux, ainsi bien des gens trouveront qu'il faut être fier d'une réussite excessive résultant du placement des rentes d'emprunt pour payer les trois milliards solde de notre si lamentable rançon sous les feux des canons Prussiens.

Notre fierté devrait prendre le caractère de la modestie, mais il vaut mieux en se résignant réduire le tout aux proportions du calcul, c'est conforme aux mœurs de l'époque et à la raison.

Et bien, dans les calculs qui ont été faits, le gouvernement s'est trompé, il a été surpris, stupéfié par les résultats obtenus en dehors de ses prévisions, il y a eu fausse appréciation de notre situation, et de la situation générale, une connaissance exacte aurait dû nous épargner bien des millions. (1)

N'y a-t-il ici que le triomphe du Hasard ? Non, ce n'est pas le Hasard seul qui gouverne les affaires. Notre Assemblée nationale renferme une cause certaine de vitalité du crédit français, cette cause est connue, elle réside dans les idées honnêtes et conservatrices de notre assemblée. Cette assemblée seulement manque d'homme à génie supérieur. Elle vit

---

(1) On a pu lire dans le *Journal des débâts* du 20 juillet les lignes qui suivent :

« Comprend-t-on qu'on aille parler de recevoir des titres, au lieu d'argent et de billets de banque, comme versement de garantie ! Ce serait développer l'agiotage, sur une échelle inconnue.

« Ajoutons que ce serait une injustice et un privilége. Tous les souscripteurs sincères se sont mis en demeure depuis longtemps.

« Si l'on acceptait des titres comme versement de garantie il pourrait se faire que notre emprunt fut dix, vingt et même cinquante fois souscrit »

par un mouvement de va et vient perpétuel qu'entretiennent les oscillations politiques de gens qui ont un même but en personnes différentes.

Mais le but d'un principe ne peut être atteint sûrement que par l'application intégrale de ce principe, si non les tâtonnements remplacent la fixité par l'incertitude

M. Thiers, aurait bien fait de consulter dans ses oscillations calculées mais inexactes la vue droite et pratique de M. Pouyer-Quertier ; il me semble que cet ancien ministre des finances aurait tiré meilleur parti de notre situation ; il aurait jugé mieux l'étendue actuelle du crédit français ; les peuples reprennent confiance en nous par l'estime vraie de notre caractère et de nos ressources, si les conditions d'ordre renaissent ; n'avons-nous pas l'amour et l'intelligence du travail national combinés avec l'esprit industrieux de notre commerce ? Là existe une source intarissable de fortune publique.

Cette vérité résulte d'un coup d'œil rétrospectif sur des temps pas encore très-loin de nous.

Dans les derniers jours du premier Empire le commerce de la France avait été réduit à une situation déplorable : l'industrie était frappée d'atonie ; les

affaires de crédit et de banque étaient presque nulles ; la politique impériale n'avait rien compris aux conditions essentielles à l'organisation des rapports modernes de nation à nation ; la France était un vaste camp de l'esprit de conquête continentale ; notre marine à l'extérieur était à néant ; Marseille, Bordeaux, le Havre étaient ruinés.

Malgré les charges des deux premières invasions, le travail agrandi, le commerce libre, l'industrie développée, les ports ouverts, Londres, Hambourg Amsterdam, le monde entier des affaires affranchi font pencher bientôt la balance du côté de la fortune de la France. Paris trouve une splendeur inouïe, et la prospérité de notre nation semblait avoir pris un caractère presque féerique lorsqu'après l'Espagne secourue, la Grèce rendue à son antique indépendance sous l'étendard de la croix relevée, et de la royale liberté, on vit notre flotte aborder les rives africaines, et nos soldats victorieux planter le drapeau de la France sur les murs barbaresques des Pyrates algériens.

Avec la gloire nous avions repris la réputation de l'antique Gaule, alors que la richesse gauloise était passée en proverbe : c'était *le Pérou* de l'ancien monde

Ce tableau n'est point ici présenté pour en faire l'objet d'une vaine déclamation ; parlons le simple langage des affaires.

La politique de la Restauration a fait de la France et de Paris le centre du monde ; notre esprit civilisateur et sympathique s'est étendu sur l'univers en conquérant intellectuel ; mais à côté du bien s'est rouvé le mal.

Nos révolutions successives, 1830, 1848, le 2 décembre surtout ont répandu les germes de désorganisation sociale, et quand est venu le jour lugubre du 4 septembre, quand la Prusse contre toute règle du droit des nations a continué la guerre que la vraie France n'avait pas voulu et dont l'auteur par sa folle et criminelle étourderie était devenu le prisonnier dégradé de Guillaume, quand ce roi, héritier des Vandales nous a dit, la bourse ou la vie, sur un champ de bataille où nous avions été conduits et livrés désarmés, que pouvions nous faire ?

Mais prenez y garde, malgré tous nos désastres, la prépondérance française n'a pas perdu toute sa merveilleuse influence ; nous pouvons revenir à notre ancien point ; seulement réfléchissons tous et agissons en âme et conscience.

Jugeons notre situation sans les tristes préventions qui tuent notre pays : tenons compte loyal des droits de chacun ; pesons leur valeur ; tendons aux améliorations sociales ; conservons les idées de justice, d'honneur, de conscience et de Dieu, qui tiennent à l'essence de la nature humaine et sont les garanties de l'indépendance et de la liberté de tous.

C'est avec ces considérations sérieuses et puissantes qu'il ne fallait pas offrir à la spéculation une prime aussi forte que celle qui a été donnée ; le taux d'émission de nos rentes eut dû être plus relevé, l'amour-propre et l'intérêt du trésor en faisaient l'obligation quand déjà les bons esprits avaient prévu le résultat probable.

Enfin le mirage financier a été produit, nous payerons par surcroit les millions de prime; tout va bien, le citoyen président sera fier de sa gymnastique, M. de Bismark approuvera, le roi Guillaume encaissera, mais les ombres s'étendront de plus en plus sur cette République provisoire mue par tant de ficelles qui vont aboutir au trésor, aux charges publiques, à la misère, au désordre, au sang et au pétrole, ou bien au rétablissement des conditions de prospérité nationale.

Nous savons ce que nous étions, nous voyons ce que nous sommes, apprenons à aller où nous serons ce que nous devons être dans l'intérêt commun.

L'avenir est à tous, mais non aux automates. Raison, courage et dévouement à la France, n'est-ce pas, mon cher directeur, ce que vous conseillez à chacun d'avoir pour l'acquit de notre conscience envers nous-même, envers les hommes, envers Dieu ?

Veuillez agréer, etc.

U. D.

Camargue, 9 août 1872.

IV

Mon cher Directeur,

La promesse que je vous ai faite d'écrire pour les lecteurs de votre journal ce que je pensais sur plusieurs points de notre situation politique m'a obligé à porter une attention sérieuse sur notre histoire, car c'est l'histoire qui est la véritable maîtresse de la bonne politique des nations.

Aussi ai je été amené, quand il a été question de notre emprunt prussien des trois milliards, à jeter un coup-d'œil sur les temps de la restauration.

En effet, c'est la restauration qui a fondé le crédit français d'une manière admirable et solide, en partant d'un état presque sans espoir quand l'Empire fut écrasé par ses fautes et la coalition des puissances Européennes.

Après la seconde invasion en 1815, où était notre pauvre France ? Que n'était-elle pas devenue successivement jusques en 1830 ? Notre fierté nationale avait déjà trouvé une suffisante preuve des fortes et vaillantes inspirations du gouvernement français.

La bataille de Navarin avait fait entendre au monde entier l'écho du canon de notre brave marine, et quand après avoir travaillé avec son ministre, Charles X eut approuvé l'avis de celui-ci de ne point tenir compte du mauvais vouloir de l'Angleterre contre l'expédition préparée pour la Grèce, quelles paroles prononça-t-il ? Elles ont été conservées, les voici : *Vous avez raison, la France quand il s'agit d'un noble dessein, d'un grand service à rendre à un peuple lâchement, cruellement opprimé, ne prend conseil que d'elle-même. Ainsi que l'Angleterre veuille ou ne veuille pas,*

nous délivrerons la Grèce. Allez, continuez avec la même activité les armements : je ne m'arrêterai pas dans une voie d'humanité et d'honneur ; oui, je délivrerai la Grèce.

Paroles à écrire en lettres d'or !

Pour l'établissement du crédit des nations, l'opinion que l'on a de leur gloire et de leur moralité n'est pas indifférente ; il s'en faut de beaucoup, et surtout à cette époque on crut que la France était brave et consciencieuse.

Mais à côté de cette opinion, il faut encore des preuves positives d'ordre et de ressources réelles, la France démontra clairement cette vérité, et cependant les invasions de 1814 et 1815 l'avaient mise dans un vertigineux abime.

En janvier 1816, notre bilan présentait un passif de 750 millions de contributions de guerre ; frais d'occupation de cent cinquante mille hommes pendant 5 ans ; des réclamations de diverses puissances pour un milliard six cents millions ; un arriéré jusques en 1809 s'élevant à cinquante millions ; la suite de l'arriéré jusqu'en 1816 portée à trois cent cinquante millions ; des comptes divers non réglés mon-

tant à deux cents millions. De plus la disette de cette année

De cet abîme pourtant la restauration prit charge de nous sortir, et elle fit honneur à son entreprise ; son moyen fut simple ; la révolution s'était jetée dans les banqueroutes, l'Empire avait imposé des tributs par la conquête, la Restauration organisa la perception régulière des impôts, et prit pour système : *Fidélité aux engagements.*

Le droit et la loyauté ; l'hérédité et l'ordre ; la paix et la sécurité générale allaient tous de compagnie : le gouffre se combla successivement par le soulèvement continu de son fonds qui amena enfin à la surface de la France, la gloire, l'honneur, la fortune et la liberté du pays.

De plus un acte de réparation souverainement moral et politique vint offrir pour placer sur l'autel de la justice éternelle, un milliard d'indemnité aux émigrés, trophée prodigieux pour l'union nationale.

Ainsi, grandissait, grandissait toujours le crédit de la France ; nos budgets allaient toujours en diminuant ; les contribuables étaient déchargés ; l'amortissement de la dette publique progressait à tel point

que l'on marchait à l'extinction prochaine de toute dette ; quarante millions de rente avaient été acquis par la caisse d'amortissement réorganisée et auxquels s'ajoutaient quarante millions pris annuellement sur un budget perpétuellement diminué, le trésor était sur un piédestal magique où il trouvait un éclat inconnu de tous les siècles. Mais voyez l'aveuglement des préventions politiques ; une sorte de voile de malédiction a été jeté sur l'intelligence, et la simplification de nos jugements a disparu devant une étrange et mesquine parodie de patriotisme incompréhensible.

Aujourd'hui encore, il ne faut pas s'y tromper, nous profitons des avantages attachés à notre réputation première faite par la restauration, et c'est à mon avis, un indice providentiel qui nous reste pour établir la chose publique de France.

Oui, la chose publique de France, voilà ce que nous ne devons pas perdre de vue un seul moment ; c'est la chose publique de France qu'il faut sauver, qu'il faut faire grandir, qu'il faut préserver, si ce n'est pour nous, au moins pour nos enfants.

Comprenons le véritable sens des mots que nous employons dans notre langage ; on ne peut croire,

Mon cher Directeur, combien est précieuse l'intelligence vraie des mots. C'est par là que nous pouvons arriver à la connaissance des choses morales et matérielles ; car la parole est ce qui distingue l'homme de la bête ; le sens exact des mots est donc une connaissance indispensable pour l'application de tous les principes sociaux.

La Tour de Babel est l'antique symbole de cette doctrine ; quand les hommes ne se comprennent pas, il faut qu'ils se séparent ou s'entretuent ; la dispersion vaut mieux encore que la tuerie. Mais surtout ce qui vaudrait mieux, ce serait d'étudier loyalement les moyens pratiques d'être utile au pays, et pour cela il n'y en a pas de meilleur que de demander à tous de porter une attention sérieuse, recueillie, bienveillante et vraiment humaine sur l'examen des principes constitutifs de la société.

La raison, la justice, le dévouement, l'esprit de concession réciproque, et surtout le désir absolu d'être plus préoccupé des autres que de soi-même, voilà ce qui est indispensable.

Il ne faut pas quand on a eu tort, vouloir maintenir ce tort par des torts nouveaux ; ainsi dans ce moment, quel démon pousse le gouvernement à faire

des poursuites contre les mobilisés réfractaires ? Est-ce une satisfaction que M. Thiers veut donner à Gambetta ? Mais ne voit on pas que quand celui-ci n'est pas poursuivi comme un vrai réfractaire aux lois de son pays malgré lesquelles il avait pris une dictature fatale dont l'oppression nous a coûté si cher, les mobilisés décrétés, sus-décrétés, encore décrétés par ce dictateur trop enflé de son ballon, ne doivent point maintenant être déférés devant des conseils de guerre qui loyalemnt sans doute, mais déraisonnablement les condamneraient.

Il y a là une œuvre gouvernementale hors de tout propos ; car notre lâcheté a été universelle.

Allons aux sources de la modération ; la véritable place forte de la chose publique est la conscience, mais la conscience qui a le courage de son opinion.

Après tout le plus heureux de nos rêves est celui de nous rendre utiles — et c'est le mien, donc excusez-moi et agréez etc.

U. D.

Camargue, le 16 août 1872.

V

Mon cher Directeur,

Quand on a vieilli dans le monde, dans les affaires et dans l'étude, il est assez naturel d'avoir l'idée d'écrire les réflexions que nous a données l'expérience; mais en sachant que ces réflexions seront livrées au public, on a besoin d'apporter une attention sérieuse à ce que l'on écrit, et cependant les nécessités d'un journal qui, attend pour être notre organe de publicité causent de la gène dans les soins qu'il faudrait avoir en usant de la presse.

Vous-même, Mon cher Directeur, payez ce tribut à la rapidité du travail que vous surveillez, prenez garde aux lecteurs et au vieux proverbe : la critique est aisée...

Mais reprenons nos causeries sur la chose publique de la France, elle par qui et pour qui nous devons tous vivre.

Les changements arrivés dans l'état social de tous les peuples de l'Europe doivent servir de règle à une politique intelligente, et ce ne sont point seulement les esprits élevés et hors ligne qui doivent le comprendre, il faudrait aujourd'hui que de bas en haut chaque français fut imprégné de cette vérité

Mais comment arriver à ce résultat, lorsque de tous côtés les plus tristes passions et l'ignorance des conditions essentielles à l'organisation sociale sont les maîtresses évidentes et empoisonneuses des hommes même placés dans les classes putativement éclairées?

Vanité, jalousie, cupidité, égoïsme, voilà l'exhibition vraie que peut faire notre démoralisation universelle, quand il faudrait tont transformer en abnégation, bienveillance, désintéressement et dévouement!

L'aplatissement de l'esprit public est arrivé presque à sa dernière limite, et ne présente plus qu'une surface si malheureusement unie que sur elle roulent et se mêlent sans obstacle toutes les idées d'anarchie et de désordre que rien n'arrête.

Les plus simples conditions de l'ordre constitutionnel sont foulées aux pieds par de prétendus représentants des intérêts du peuple. Que voulez-vous? C'est du plus haut placé que l'exemple descend. Le garde-champêtre peut prendre modèle snr le Président de la République; pauvre République!

Que fait M. Thiers à Trouville en faisant savoir à l'univers qu'il essaye un canon d'acier lançant des

boulets sur les flots de l'océan pour atteindre unè sorte de Guimbarde marine, et qu'il se nomme un aide de camp ?

N'est-ce pas tomber dans une forme ridicule ? N'es-ce pas choquer les idées communes que l'on a d'un président à habit bourgeois ? Que M. Thiers y aille droit et prenne les dorures, les épaulettes et le baton du Maréchal de France ! il y a trois ou quatre ans que je n'ai vu M. Thiers ; depuis lors ce qui aurait paru n'être qu'un affublement fantaisiste, serait-il métamorphosé aujourd'hui en un costume décent et solemnel ?

On dit que M. Thiers met les mains derrière le dos en se promenant à l'image de Napoléon Ier. Nous voyons qu'il fait des études sur l'artillerie comme Napoléon III ; il a aussi, je l'ai vu, la redingote grise. Ah, pensons, nous autres, pensons à ne pas avoir une quatrième invasion, et pour cela lisons aux annales françaises.

Pensons à éviter le despotisme, et pour cela lisons aux annales françaises !

Pensons à remettre notre nation au rang d'où on veut la chasser, mais pour cela lisons aux annnales françaises !

Quand les Prussiens fortifient Belfort ne nous hâtons pas de leur payer les trois milliards de rançon militaire.

C'est vrai, M. Thiers doit connaître M. de Bismarck, mais s'il ne peut espérer de lui un réglement adouci et plus loyal de la rançon, s'il peut au contraire craindre de nouveaux déboires, ce n'est pas le canon d'acier de Trouville, ni la nomination d'un aide de camp qui nous tireront d'affaire.

Le roi Guillaume n'a pas les sentiments de générosité instinctive qu'avait l'Empereur Alexandre de Russie pour la France.

Lorsque en 1817, avant l'expiration des cinq années que devait durer l'occupation militaire de la France, M. de Richelieu et M. Mounier effrayés des réclamations toujours agrandies des créances pour les sujets des puissances alliées, se furent adressés à l'Empereur Alexandre, celui-ci écrivit une lettre au Duc de Wellington, il est bon de la lire et de la méditer, la voici : « Placé comme vous l'êtes, M. le Maréchal, à la tête des forces militaires de l'alliance Européenne, vous avez contribué plus d'une fois, par la sagesse et la modération qui vous distinguent, à concilier les plus graves intérêts ; je me suis

constamment adressé à vous dans toutes les circonstances qui pouvaient particulièrement influer sur l'affermissement de l'état de choses rétabli en France par vos glorieux exploits ; maintenant que la question de créance particulière à la charge de la France prend un caractère critique et décisif, à raison des difficultés que présente l'exécution littérale du traité du 8 — 20 novembre 1815, je n'ai pas cru devoir laisser ignorer mon opinion aux monarques mes alliés sur le mode d'envisager cet engagement onéreux, de manière à en prévenir l'infraction et à le rendre exécutable. Les assertions du gouvernement français vous sont connues, M. le Maréchal ; mon ministre à Paris reçoit l'ordre de vous communiquer le mémoire qui a été tracé sous mes yeux, relativement à cette question importante. Je vous invite à porter toute votre attention *sur l'enchaînement des motifs de droit et de convenances politiques* qui se trouvent consignés dans ce travail, à l'appui du principe d'accomodement présent ,pour résoudre les complications inhérentes à l'acquittement des créances particulières qui furent imposées à la France, *alors qu'il n'était pas facile de prévoir leur énorme développement*. Vous apprécierez, M. le Maréchal, *l'ensemble des considérations majeures qui plaident à l'appui d'un système de conciliation*

équitable. Vous répandrez toute la lumière d'un *esprit juste*, toute la chaleur d'une âme élevée à la hauteur des circonstances, sur une question de laquelle dépendent peut-être le *repos* de la France et l'inviolabilité des engagements les plus sacrés. Recevez, M. le Maréchal, les témoignages réitérés de toute mon estime. — Alexandre.

C'est là vraiment une lettre humaine qui préparait l'évacuation du territoire français par les alliés, avant le temps fixé, et qui fut bientôt acceptée dans le congrès d'Aix-la-Chapelle. C'est en étudiant, en pratiquant ces nobles pensées que Guillaume justifierait sa promotion au titre d'Empereur d'Allemagne. Ce n'est pas seulement à lui qu'il devrait cela, Guillaume, c'est encore aux hommes, à Dieu, et à l'avenir qui dans ses mains porte les flammes dévorantes de l'expiation.

Le crime se fait le vassal du crime ; les corruptions s'engendrent l'une l'autre ; la mémoire des nations est longue, si longue qu'elles en perdent quelquefois la rectitude du jugement, et l'instinct sacré de la conscience.

La maison de Brandebourg se souvient encore sans doute du Prince Guillaume, frère du Roi de

Prusse, offrant la soumission la plus absolue dans ses propositions à Napoléon Ier qui les rejetait toujours dédaigneusement à Paris, et ne prêtait enfin l'oreille aux sollicitations du Prince, en 1808 que pour plaire à l'Empereur de Russie, n'accordant d'ailleurs l'évacuation de la Prusse que sous réserve de garder les places fortes de Glogau, Stettin et Custrin jusqu'à l'acquittement des contributions stipulées

Cette concession, Napoléon la faisait, car à Erfurt il fallait penser aux conséquences de la défaite de Baylen et à l'invasion d'Espagne, mais dans ses humiliations la Prusse songeait à sa revanche.

Sinistre revanche après plus d'un demi siècle écoulé, sans doute pour satisfaire aux manes de Blucher qui mécontent de la capitulation de Paris, en 1814, prétendait alors qu'il fallait entrer de vive force dans cette capitale, afin d'y dicter des lois ; il fallait brûler cette Sodome, cette Babylone.

Hélas, nous l'avons vu brûler cette Sodome, cette Babylone, en présence des Prussiens, et c'étaient des mains !... Non, non, elles n'étaient pas Françaises ! ah, mieux aurait valu brûler par Bismarck que par la Commune !

Ce nom arrête ma plume, Mon cher Directeur... mes idées se troublent.... mes yeux versent des larmes sur notre infortunée patrie. . un mouvement involontaire me pousse.... ah, je m'agenouillerais.. et dans mes cris désesperés s'exhalerait ma prière... mon Dieu, mon Dieu, veille sur mon pays !

Ah, Mon cher Directeur, priez comme moi que le ciel nous écoute !... mais relevons notre âme, embrassons le droit et l'honneur de la France ! Espoir et confiance ! — Dieu le veut ! Vieux cri national, gardons-le.

Le but de ma lettre si incomplète aujourd'hui, je le reprendrai, mais agréez, etc.

U. D.

Camargue, 22 août 1872.

VI

Mon cher Directeur,

Plus on pense à la situation du Gouvernement provisoire qui, dans ce moment régit nos affaires publiques, plus on doit être convaincu qu'il y a lieu d'étudier attentivement les moyens d'amener une solution à ce régime intérimaire.

Mais ce n'est pas en restant spectateur inerte et indécis que l'on peut se débarrasser des sombres appréhensions produites par la présence de ce nouveau genre de République inconstituée et qui semble répandre une frayeur secrète. N'avons-nous pas vu cette forme introduite d'abord par la violence aux heures des désastres nationaux, n'être maintenue que par l'hésitation de ceux qui avaient reçu pouvoir légitime, mais ont eu peur de prendre une résolution ?

Aux autres, que reste-t-il ? c'est d'aller droit devant soi, en cherchant de dégager sa responsabilité, et de remplir ainsi son devoir ; à chacun sa charge !

Dans nos tempêtes politiques, que l'on soit sur le vaisseau-amiral, sur la frégate ou sur la chaloupe, recevons le vent dans nos voiles, en les resserrant, et voguons à la garde de Dieu.

C'est ce qu'un de ces soirs, aux moments où le soleil couchant dorait de ses feux l'horizon enflammé, faisant de notre fleuve comme un immense diamant mobile, je me disais en marchant solitairement rêveur sur la chaussée du Rhône.

Un berger passa près de moi ; je lui demande d'où il vient — du mas d'Antonelle, répond-il simplement,

et il ne se doute pas du mouvement qu'il a porté dans mon esprit par ce simple mot d'*Antonelle.*

Après nous être donné un adieu selon la coutume de campagne ; le berger continue sa route. et moi je retombe au fond des plus tristes réflexions.

Dans nos pays, aux premières époques de la révolution, le nom du marquis d Antonelle n'a été que trop populaire; officier de l'ancien régime, noble, écrivain philosophe, maire d'Arles en 1790, idole des démocrates exagérés, élu à l'Assemblée législative, quelques jours après son départ les journaux annonçaient que la population avait traîné son mannequin dans les rues, la corde au cou et l'avait mis en cendres.

Sorti de l'Assemblée législative, non élu à la convention, il fut juré au Tribunal révolutionnaire et directeur du jury dans l'affaire des Girondins, il vota leur condamnation.

Les Girondins, vous savez leur histoire ; voulant la monarchie constitutionnelle, ils furent amenés contre leur gré, à voter la mort de Louis XVI et la République, eux que Danton avait appelés *les hommes d'Etat.*

La loi d'expiation leur apporta bientôt la captivité et l'échaufaud ; c'était leur chef Vergniaux, qui avai

comparé la Révolution à *Saturne dévorant successivement tous ses enfants*.

Mais alors d'Antonelle voulut demander un peu plus de liberté pour les jurés ; liberté, liberté, ton nom offusquait la République. Le Comité du salut public fit arrêter et emprisonner d'Antonelle qui ne sortit qu'au 9 thermidor.

La loi d'expiation avait aussi marqué d'Antonelle; revenu aux démagogues, il combat pour la convention sous les ordres de Buonaparte, au 13 vendemiaire an IV, mais bientôt compromis dans la conspiration de Babeuf, il échappe avec peine à sa condamnation par la haute cour de Vendôme, pour être ensuite exilé par le Directoire.

Enfin après le 18 brumaire sur le point d'être déporté, d'Antonelle reste à Paris, mais après la machine infernale du 3 nivose, on le relégua à 40 lieues de la capitale, et bientôt on l'obligea d'aller en Italie.

Mais exemple singulier pour les amis de la République démocratique, que devient enfin ce marquis montagnard, ce directeur du jury près le Tribunal

révolutionnaire, cet auxiliaire juré de Fouquier-Tinville et d'Herman, lorsque vivant encore en 1814, il s'empresse de célébrer le retour de Louis XVIII, et dans une brochure que j'ai lue attentivement, elle est très-curieuse, il ne forme que festons et guirlandes pour les souverains alliés qu'il encense de toute sa voix?

Elle est donc encore là cette loi d'expiation, cette loi providentielle venue du ciel sur les hommes pour leur donner des éclairs capables de faire disparaître toute cécité; d'Antonelle arrivait au repentir.

En effet, après toutes ces horribles tragédies, ces violations de tous les principes sacrés et profanes, ces anarchies, ces crimes, ces despotismes, ces abaissements, ces misères, ces défaites épouvantables, qu'y avait-il? Mais voici qu'apparait comme un fantôme, un vieux démocrate qui prend sa plume, il écrit en titre : *Réveil d'un vieillard,* en 1814, et moi, après notre longue dégradation impériale, sous notre gouvernement provisoire actuel, j'ai copié, Mon cher Directeur, pour vous le transmettre aujourd'hui un Passage de ce *Réveil d'un vieillard* : afin qu'il prenne place dans votre journal pour l'enseignement de tous.

Lisez donc ces lignes du vieux démagogue : « En ce jour (le 18 brumaire), si honteusement fameux, (Bonaparte) se disant autorisé par l'interprétation dérisoire d'un article constitutionnel très-sagement exprimé et conçu, dangereux en lui-même et plus dangereux par la tentation et la facilité de le mal appliquer, on le vit préparer..... l'horrible attentat du lendemain ; et à ce lendemain même, 19 Brumaire, dans le coupe-gorge de Saint-Cloud où le Corps législatif avait eu la faiblesse de se laisser transporter, faire disparaître par voie militaire et sous la puissance des bayonnettes, tout le grand établissement public d'une nation dont cet insolent factieux n'était que le soldat infidèle.

« Je n'ai pas le courage de retracer ici ce que des récits avérés m'apprirent alors sur les détails de cette infâme *Polissonnerie*..... qu'on me pardonne l'expression, elle n'est sans doute ni délicate, ni noble, elle n'en est que plus convenable, et je la crois juste.»

Oh, s'il ne fallait pardonner au marquis d'Antonelle que cette expression, le pardon lui serait vite accordé, et sa mémoire ne risquerait pas d'être maudite ; mais sa vie entière est un sanglant fardeau, la raison est confondue aux souvenirs d'une telle existence, et

l'échafaudage entier du monde moral semble crouler dans des abîmes sans fond d'où sort cependant comme pour nous avertir et nous sauver, la voix funèbre de ce vieillard qui s'écrie encore, « non, la République n'est plus possible en France. » Saurons-nous profiter des avis donnés par une si rude et si lamentable expérience? Il y a dans les temps passés de grandes vicissitudes historiques qu'il est bon de remettre devant nos yeux, et c'est pour cela que je n'ai point craint d'insister sur ces diverses péripéties de M. d'Antonelle; les exemples généraux se prennent dans les exemples particuliers; et quand les croque-morts ont mis en terre ces hommes qui ont été, pendant leur vie, une preuve manifeste de l'excès de maux où nous ont menés leurs criminelles folies, il faut savoir ouvrir leurs tombeaux, et faire parler leurs cadavres. L'histoire a droit de continuer l'instruction commencée, et de prononcer son arrêt utile à la société.

Ainsi, Mon cher Directeur, je n'ai pa craint des marcher rapidement à travers tous ces funestes souvenirs; voyez ces flamboyantes lumières qui lugubrement étincellent autour de l'échafaud où tombent ces Girondins qui par leurs illusions, leurs erreurs et leurs exaltations patriotiques noient dans leur sang les droits, la liberté et l'honneur du pays.

48 et 52 sont-ils des chiffres plus heureux que 93 ? En conscience les hommes de sens et d'ordre n doivent-ils pas se tourner d'un autre coté ?

Les antiques traditions de la France, nos rapports avec les autres nations, les principes du droit humain n'existent-ils qu'en rêve ? L'idée d'un Dieu juste et rénumérateur pour tous n'est-elle qu'une ombre vaine ?

Ce n'est pas ce que je pense. Au revoir donc, Mon cher Directeur, aujourd'hui les morts ont parlé dans ma lettre ; mais les vivants que font-ils, que veulent-ils, où vont-ils ? Voilà la question, autour de laquelle doivent se serrer tous les cœurs.

Que l'Assemblée Nationale veille, ses membres forment le consulat français ; *caveant consules*, consuls, garde à vous ! ne vous bornez pas à vous plaindre, à nous avertir ; les rôles seraient intervertis.

La vérité, c'est qu'il ne faut pas rester empêtrés dans un gouvernement provisoire, la France veut le bon ordre et son droit, c'est justice !

Agréez, etc. U. D.

Camargue, 31 août 1872.

VII.

Mon cher Directeur,

Il faut convenir que les hommes sont bien fous, et que la plus part du temps, ils font juste le contraire de ce qu'ils devraient faire. Pour tout esprit qui pense un peu sérieusement, elle n'est que de plus en plus vraie cette maxime éternelle : L'homme s'agite et Dieu le mène.

Au train que les choses ont pris parmi-nous, vous semble-t-il pas, aux quatre coins de la France, voir quatre diables montrant leur face hideuse et grimaçante qui d'un rire infernal se moquent de notre fanatisme anti-politique et anti-religieux ? Pour eux quel carnaval de joie ? D'un signe ils font mouvoir tous les ressorts du monde. Ils ont changé la Prusse en maîtresse de l'Europe ; ils se sont si longtemps amusé dans Paris qu'ils ont satanisé ; maintenant à Berlin !

C'est là que doivent aujourd'hui être réunis les trois Empereurs du Nord, ayant à leur tête le nouvel Empereur d'Allemagne, l'ex-Roi vainqueur de l'ex-futur conquérant de l'univers, celui qui de Sédan a été transporté en Prusse.

La poussière que nos tempêtes avaient élevée jusques aux cieux est retombée sur la terre, un vent humide et brûlant venu des Vandales l'a réduite en boue.

Détournons la vue, regardons vers le passé et puis espérons pour l'avenir, cela dépend de nous.

Depuis que l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, eut obtenu son titre royal, prétention que l'on avait traitée de chimérique ; une complication de circonstances extraordinaires lui a fait tout réussir, c'est ce que dit Frédéric II dans ses *mémoires pour l'histoire de la maison de Brandebourg*. Le Grand Frédéric n'avait pas connu les sollicitations et les abaissements d'Erfurt.

L'historien royal ajoute qu'après le traité négocié avec l'Empereur, le couronnement se fit l'année suivante, (18 janvier 1701). Le Roi appelé désormais Frédéric I, se rendit en Prusse ; et dans la cérémonie du sacre, on observa qu'il se mit lui-même la couronne sur la tête ; il créa en mémoire de cet évènement l'ordre des chevaliers de l'aigle noir.

Le Prince Eugène avait prévu les conséquences d'un titre trop facilement accordé, car en l'apprenant

il avait dit que « l'Empereur devrait faire pendre les ministres qui lui avaient donné un conseil aussi perfide. »

Il y a des gens qui voient juste, et se gardent contre les *mots*. Certes si le Prince Eugène revenait sur terre, il trouverait ses prévisions réalisées outre mesure, en voyant l'Empereur d'Allemagne à Berlin prendre le pas sur l'Empereur d'Autriche.

Donc il est des hommes vraiment politiques, mais ces hommes ne sont pas nombreux; et pour le malheur de la société, la portée de leurs appréciations est loin d'être comprise aux moments opportuns.

L'ignorance qui pousse les passions humaines, dédaigne de réfléchir, et se complait dans sa morgue aveugle.

Pourtant faut-il bien regarder autour de soi, et dans nos malheurs publics considérer ce que réclame de tous l'avenir de la France et peut être du monde.

Les Empereurs d'Allemagne, de Russie et d'Autriche ne sont que trois hommes, il est vrai, mais sur ces trois hommes repose une responsabilité presque sans limites.

Quel peut être leur but ? Y a-t-il accord dans leurs idées, dans leurs consciences ?

Le congrès impérial n'aurait-il été formé que pour les représentations, les revues, les parades militaires, les fêtes les concerts, les théâtres, les bals, les illuminations et tous les enfantillages populaires ? Mais ce congrès tient sous ses mains les destins du monde, et loin de ce congrès la France assise encore sur les ruines et sur les cendres est obligée de mettre un masque sur sa pensée, et semble pour ainsi dire hébétée dans ses profondes douleurs, à tel point que l'on a presque entendu des voix discordantes cherchant des accents pour célébrer les mortelles convulsions du 4 septembre.

Pour nous il n'est donc plus ni raison, ni sens moral, ni conscience ! où sont nos gages du retour de nos droits et de notre honneur ? Quand reprendrons-nous notre place ?

Dans leurs étreintes politiques les trois maîtres des peuples pourront bien impunément signer à Berlin des pactes où seront des moyens renaissants de nous tondre tous comme des moutons, et pour solde final des comptes de nous conduire à l'abattoir, si le diable les inspire.

En vérité ils ont la force pour eux et leur méfiance contre nous maintiendra leur éloignement de la France, et leur hostilité antipathique à son égard.

Tandis que nous pourrions par notre accord, par le sens commun, par l'expérience de tous les temps, nous remettre à la tête des nations en poussant le cri si aimé de nos Pères !

N'avons-nous pas été suffisamment avertis par tous les événements auxquels nous avons assisté, et dont nous sommes les si déplorables victimes ? En France nous disons être les amis de la liberté, et au moindre mouvement de nos révolutions, nous plaçons le poignard et la menace sur le cœur de chacun de nos voisins respectifs. Ceci a l'air d'une mauvaise plaisanterie, et c'est une cruelle vérité. Notre raison ne frémit pas en voyant la fureur de ceux qui à tout prix veulent imposer aux autres leurs opinions aventurées et dépourvues de toute méthode logique, coiffés d'un vieux bonnet et garnis d'un couteau sanglant pour étouffer fatalement les germes les plus sincères et les plus instinctifs d'un patriotisme dévoué.

Où trouver, Mon cher Directeur, des expressions qui puissent présenter le tableau exact et fidèle de

mes pensées ? Ah, si nous voulons aspirer à redevenir ce que nous étions, étudions sérieusement mais ne mutilons pas notre histoire.

Voyons les faits accomplis parmi les nations, et ne restons pas dans une sécurité insensée qui empêcherait notre jugement de pénétrer les conditions auxquelles est attachée la destinée de notre pays.

En effet, nos seules divisions et nos guerres intestines ont déjà, en 1852, fait arriver au pouvoir despotique le second Bonaparte dont la détestable politique a préparé successivement le triomphe actuel du nouvel Empereur d'Allemagne.

Par cette politique nous avons vu les sacrifices sanglants et financiers de Sébastopol devenir nuisibles à la France, l'unification néfaste de l'Italie affaiblir l'Empire autrichien mis en position inégale avec la Prusse lors de la spoliation inique du Dannemark, que nous avons laissé accomplir.

La convention du 10 avril 1864 fait accepter à Miramar par l'Archiduc Maximilien le titre d'Empereur du Mexique, et du sang de nos soldats, et de notre argent nous payons notre retraite couronnée par la mort de ce Prince abandonné aux balles de

Juarez, le frère survivant peut-il en avoir bon souvenir !

Nous avons encore prêté la main à la maison de Brandebourg dans toutes les affaires du zollveren; ainsi nos actes étaient les avant-coureurs certains de la débacle de Sadowa.

Ce n'était pas après Sadowa, c'était avant, qu'il fallait accourir en Allemagne joindre nos armes auxiliaires aux armes de l'Autriche, et empêcher la Prusse de rompre l'équilibre politique de l'Europe ; on n'aurait pas été obligé à l'occasion des affaires d'Espagne, de s'abattre comme un étourneau diplomatique dans l'ivresse de son vol aux frontières d'Allemagne pour laisser ouvertes sans défense calculée les plaines de la Champagne, donner abord jusques aux fortifications de Paris au milieu desquelles s'élevait déjà la commune où grouillaient les présages de nos désastres.

De tout ce système les résultats certains étaient notre anéantissement national et le comble des humiliations humaines.

Nos armées françaises passaient sous les fourches caudines des armées prussiennes ; Bonaparte sortant de Sédan avec le sans-gêne d'un cavalier du Jockei-

club, monté sur un bel arabe noir et blanc (pourtant tristes couleurs de deuil) était salué par des soldats ignorants de leur sort qui criaient vive l'Empereur pour celui qui se rendait en livrant et Sédan et l'armée, préparant la chûte de Metz et l'arrachement odieux de l'Alsace et de la Lorraine.

Par cette politique était tombé le royaume de Naples contre toutes promesses faites, et la suprême garantie des libertés traditionnelles et nécessaires du chistianisme s'éffondrait aussi en mettant la thiare du Pape arbitrairement captive entre les mains de Victor-Emmanuel. Ainsi l'Europe a été bouleversée.

Mais pourtant voici dans le monde diplomatique une lueur favorable ; le mécompte se révèle pour la Bavière, le Roi Louis II ne veut pas être le simple vassal de l'Empereur hautain qu'il a intronisé ; comme le Roi de Bavière, les Rois de Saxe et de Wurtemberg n'iront pas à Berlin.

Mon cher Directeur, le proverbe est vrai, l'homme propose et Dieu dispose. J'avais eu l'intention de poser la question politique du moment, d'en etudier et scruter les conséqnences dans les œuvres probables et rationnelles de la triple coalition impériale.

Mais de toutes parts ont débordé d'autres sentiments et pour aujourd'hui il faut bien arrêter ma plume, en vous priant d'agréer, etc.

U. D.

Camargue, 6 septembre 1872.

VIII.

Mon cher Directeur,

Croyez-vous qu'en politique il soit toujours bien facile de raisonner juste? Il y a une multitude de motifs pour ne pas le croire. Les passions et l'ignorance sont des sources effrayantes d'où jaillissent les plus singulières et les plus populaires erreurs.

Nos idées à cet égard tourbillonnent dans nos esprits comme des feuilles légères, elles ne savent où elles vont, et si nous n'avons recours à l'étude approfondie et à la réflexion, comment connaître la vérité base essentielle de nos jugements.

Avec des principes solides de morale religieuse et politique on peut tirer des conséquences légitimes de ce qui se passe devant nous parcequ'il y a des points de départ qui servent de garde-fous et retiennent ainsi dans la bonne voie.

Mais quand ces principes font défaut, et que la liberté d'examen seule, ou l'instinct des passions sont là pour créer nos points d'appui, combien d'hommes peuvent-ils arriver à ce qui est conforme à la raison et à l'utilité publique ?

Il en est très peu évidemment, et dès-lors quand la loi du gouvernement populaire concède à tous le droit d'avoir et de suivre les opinions qui leur conviennent où le plus grand nombre peut-il être amené?

Dans quel cahos ne tombe-t-on pas ? L'abîme est sous nos pas, il nous engloutit ; le salut était à côté nous l'avons rejeté parce que nous n'avons pas voulu reconnaître le caractère évident de notre insuffisance d'appréciation.

Ce résultat est surtout inévitable quand il s'agit de juger les conséquences des rapports diplomatiques des nations entr'elles quand elles ont une forme de gouvernement si différente de la nôtre.

Dans ma solitude, en vous écrivant, ce que je cherche pour l'exposition de mes idées, Mon cher Directeur, est une grande clarté afin d'arriver à mon but qui est la connaissance de la vérité, et le jugement exact de ce que demande l'intérêt public; l'obscurité n'est que trop la mère de l'erreur.

En ce moment de quoi s'agit-il, pour ainsi dire exclusivement? Quel est l'objet de toutes les préoccupations? N'est-ce pas la réunion des trois Empereurs à Berlin?

Ce sont les Prussiens encore qui veulent nous séparer du monde politique, formant le siége de notre influence diplomatique, et nous repoussant dans les murs de Paris où ils nous retiennent comme dans des oubliettes hermétiquement fermées avec des guichets dont ils sont les maîtres.

Nous voilà donc au ban des souverains du nord, obligés d'attendre leurs décisions, mais ces décisions même que nous attendons, croyez-le, on ne nous les fera point connaître, car elles ne seront certainement pas conformes à ce que poursuit l'ambition de la Prusse.

Les révolutions diverses et surtout celles produites par la malheureuse politique de l'empereur de Sédan ont changé la face de l'Europe.

Les traités de Vienne et de la sainte alliance de 1814 et 1815 qui avaient remplacé pour l'Europe les anciens traités de Westphalie signés le 24 octobre 1648 à Munster, et à Osnabrüc ont été fatalement brisés par différentes atteintes depuis leur naissance.

Ces traités de 1814 et 1815 ont été bien mal appréciés et jugés par les passions politiques, mais la France dans les malheurs de cette époque trouva providentiellement par le retour des Bourbons des moyens de salut que nous aurions plus que probablement retrouvés encore aujourd'hui si le principe monarchique eut été rétabli chez nous par la libre expression de la volonté nationale.

Ce qui nous perd c'est l'aveuglement et l'infatuation folle des partis par lesquels sont détruits tous germes de vie sociale.

Quant à ce que je dis des traités de 1814 et 1815, il n'est peut-être pas inutile à cause de ce déplorable esprit des partis de vous faire observer que j'approuve ce qu'en a écrit Proudhon dans sa brochure : *si les traités de* 1815 *ont cessé d'exister*, publiée en 1863.

De cette brochure sont les lignes suivantes : « Il s'agit pour comprendre ces traités dont tant de gens parlent, voire même écrivent, sans en connaître le

premier mot, de nous convaincre d'une chose : c'est qu'il y a solidarité entre le principe international et le principe des constitutions, et que les faits accomplis depuis 50 ans en vertu de cette solidarité sont tels aujourd'hui qu'on ne saurait y toucher sans faire rétrograder la société au-delà du traité de Westphalie, à ce terrible droit de la force dont la guerre de 30 ans fut une des plus effroyables applications. »

Oui, les traités de Westphalie qui ont été remplacés par les traités de 1814 et 1815 pour l'exclusion morale et vraiment chrétienne du *terrible droit de la Force* doivent être chers à la France ; ils furent l'accomplissement des vœux d'Henri IV, l'œuvre politique de Richelieu et de Mazarin, et le couronnement des premières victoires de Condé et de Turenne, ils nous donnèrent 1° la souveraineté de l'Empire sur les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun ; 2° la même souveraineté sur la ville de Pignerol ; 3° la possession du vieux Brisach avec son ban et son territoire ; 4° le droit de garnison dans Philipsbourg ; 5° le Landgraviat de la haute et de la basse Alsace avec le Sundgau, et la préfecture des dix villes impériales Haguenau, Colmar, Schelestat, Wissembourg, Landau, Oberchueim, Rosheim, Munster au val de Saint-Grégoire, Naiserberg et Turingheim.

C'est en souvenir et par respect du traité de Westphalie, c'est en remettant en application le principe de l'exclusion *du Terrible droit de la Force* que les traités de 1814 conservèrent au Royaume de France l'intégrité de ses limites telles qu'elles existaient à l'époque du 1er janvier 1792 avec une augmentation de territoire dans la démarcation fixée par l'art. 3 du traité de paix du 30 mai 1814.

Malheureusement l'arrivée funeste de Napoléon à Paris pendant les cent jours aboutit bientôt aux traité et conventions du 20 novembre 1815 et les frontières furent réduites à ce qu'elles étaient en 1790. Quelle fut la douleur du duc de Richelieu en signant ce traité ! Quel était le désespoir d'un cœur royal ! laissez-moi, Mon cher Directeur, vous le faire comprendre par la lettre du duc de Richelieu.

J'aime à reproduire les vrais monuments historiques, lisez donc cette lettre, en voici le texte :

Ce 21 novembre.

Tout est consommé ; j'ai apposé hier, plus mort que vif, mon nom à ce fatal traité. J'avais juré de ne pas le faire, et je l'avais dit au Roi ; ce malheureux

prince m'a conjuré, en fondant en larmes, de ne pas l'abandonner, et dès ce moment je n'ai plus hésité. J'ai la confiance de croire que sur ce point personne n'aurait mieux fait que moi et la France expirante sous le poids qui l'accable réclamait impérieusement une prompte délivrance. Elle commencera dès demain, au moins à ce qu'on m'assure, et s'opérera successivement et promptement. — Richelieu.

Lettre admirable ! voyez fondre en larmes ce vieux chef royal de la maison des Bourbons ! oh, qu'il est bien Français ! dites-moi si vous ne sentez pas que ces larmes sortent réellement du cœur de la France ! dites-moi si l'héritier de ce vieux Bourbon n'est pas celui que la France devrait rappeler de tous ses votes ! dites-moi ce que M. Thiers, l'élève de M. Taleyrand, devrait être à côté de ce fils des Bourbons qui ont de si nobles larmes pour leur patrie ! dites-moi si Henri V ne serait pas la meilleure des Républiques ! dites-moi si avec cette République plus qu'avec toute autre ne reviendraient pas l'Alsace et la Lorraine.

En ce moment à Berlin, voilà l'opinion qui était sympathique à l'Autriche et à la Russie malgré les alignements des régiments prussiens.

Vienne et Saint-Pétersbourg ont regretté à Berlin les traités de 1814 et 1815; à ces époques les alliés ne vinrent pas pour les Bourbons ; mais les Bourbons assuraient la paix du monde, et voilà pourquoi on les prit, ils étaient le symbole du droit et de la justice, ils le sont encore.

Voilà les sentiments des Empereurs de Russie et d'Autriche en quittant Berlin, tels ils sont arrivés, tels ils sont partis.

L'Autriche ne peut avoir une autre politique car elle redoute la Prusse qui ne veut qu'annexer l'Allemagne du sud à l'Allemagne du nord dont elle est maîtresse, et je l'affirme.

L'ancienne suprématie de la Russie semble être amoindrie aujourd'hui, et le czar dans son recueil le ment doit craindre ce Guillaume le nouvel Empereur qui tient sans doute encore aux méthodes de la Schlague.

La Prusse peut regarder la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg dont les Rois n'étaient point à Berlin; Guillaume peut réfléchir de nouveau je l'affirme.

Ne craignons donc rien de la réunion impériale, mais craignons tout de nous-mêmes, nous sommes nos

plus cruels ennemis en ne prenant pas au plus tôt la meilleure des républiques.

Agréez, etc. U. D.

Camargue, 14 septembre 1872.

IX.

Mon cher Directeur,

Un propriétaire accepte facilement ce vieux proverbe qui dit : Et revenons à nos moutons ; car c'est bien vrai, il ne faut pas craindre de retoucher aux mêmes idées, de redire les mêmes choses, de respirer à l'aise dans des réflexions connues, régularisées et approuvées par la raison.

Se bien entendre sur le vrai sens des mots est surtout dans les questions politiques un point essentiel ; si à cet égard on laisse des doutes, on arrive tout de suite à la confusion, la discussion est impossible, l'obscurité survient, la nuit se fait ?

Or. où y a-t-il un mot qui soit plus vague, plus indécis que celui de *République ?* Ce mot fait naître immédiatement l'anarchie dans les appréciations de tous les esprits, parce qne ce mot n'a point un sens précis et déterminé. Prenez pour exemple, ce qui se passe en ce moment, et vous comprendrez combien, à parler franchement, la clarté doit manquer aux discussions politiques, quand on emploie purement et simplement cette expression de *République*.

En effet, l'ordre est donné au nom du chef de notre gouvernement provisoire, c'est la *République conservatrice de M. Thiers* qu'il faut aujourd'hui proclamer. Gardez-vous de vous y tromper, ce n'est plus la *République du 4 septembre*, ce n'est plus la *République* Betta, ce n'est plus la *République consultative*, comme je l'ai appelée moi-même, et à propos je crois, par suite du Pacte de Bordeaux, ce n'est plus la *République royale* que nous avons eue sous la Restauration et après 1830 ; souvenez-vous du mot de Lafayette.

Et à présent permettez-moi de prendre un peu haleine si vous voulez que je vous nomme tous les autres genres de *République*. Nous avons la *République* démocratique, aristocratique, oligarchique, sociale, internationale, (personne n'a encore dit nationale)

communiste, rouge énfin de toutes les couleurs et de toutes les nuances divisées à l'infini. Comment, au nom du ciel et du bon sens, est-il possible d'y entendre quelque chose !

Ajoutez ceci, pour bien saisir combien peu est probable la netteté des idées, qu'il faut discuter sur ce mot au milieu de toutes les passions surexcitées, et à travers les plus fausses notions historiques, ou avec des gens dont l'ignorance en toutes matières politiques morales, philosophiques ou religieuses est incontestable.

De là tirez-vous si vous pouvez ! hélas, nous n'avons à faire qu'un appel au bon sens public, à la raison, aux inspirations de la conscience instinctive et naturelle, au retour des hommes vers les sentiments moraux et religieux ; mais cet appel il faut toujours le faire.

Chez tous les gens de cœur et d'intelligence nos assertions à cet égard sont hors de doute ; il faut tomber dans la catégorie nouvelle des fous-furieux pour ne pas reconnaître cette vérité.

Le mot de République peut donc aller à tous les partis, il ne signifie que la chose publique qui existe,

a existé et existera avec tout gouvernement; c'est l'adjectif mis au mot République qui caractérise la forme du gouvernement, mais il faut un adjectif caractéristique.

Or, l'adjectif de *conservatrice* n'est en aucune façon caractéristique; tous les gouvernements doivent être conservateurs. Ce n'est rien dire de la forme d'un gouvernement que de dire qu'il est bon gouvernement. De même ce n'est rien dire de la République si l'on dit quelle est conservatrice.

On comprendra ce que c'est qu'une République dictatoriale, consulaire etc, c'est-à-dire on le comprendra avec le vague et l'incertitude attachés à la forme constitutionnellement écrite et fixée; mais enfin il y aura un jalon intellectuel pour guider la raison; quant à la République conservatrice, existera-t-elle, et sa formule sera-t-elle suffisamment régularisée en appelant son président *Monsieur* Thiers ou *sire* Thiers ?

Quant à moi, cela serait fort égal, et je suis prêt à appeler *sire* Monsieur Thiers, s'il est pour le pays un bon sire; s'il pouvait faire le bonheur de la France; mais je crois plus tôt à sa nature essentielle de bouleverseur et de boute-en-train des orages et tempêtes

politiques auxquels il a presque toujours porté son invariable concours comme par une influence secrète, mystérieuse et peut-être inconnue de lui-même, lui qui disait si à propos au second Bonaparte qu'il n'y avait plus de fautes à commettre, à l'esprit ingénieusement disposé pour trouver des fautes nouvelles après celles qu'il avait commises.

Monsieur Thiers, monsieur Thiers, vous auriez pu rendre au pays de bien autres services.

Quant aux vrais amis de la France, ils lui doivent toujours leur concours actif et dévoué quelque soient les inconvénients ou les périls qui nous menacent ; pour elle gardons la Foi et l'Espérance.

Aussi aujourd'hui, Mon cher Directeur, vous le voyez, nous avons bien pris la forme du moment ; les lettres sont en faveur, de tous côtés on parle de lettres, M. Casimir Périer, a ses lettres, M. Gambetta a eu ses lettres, M. Saint-Hilaire écrit des lettres, M. de Dampierre a publié une magnifique lettre, Loyson a aussi sa lettre, et M. de La Rochette a dans les journaux une excellente lettre, mais la conclusion m'en paraît être un peu trop sombre, et sa royale fidélité trop soumise dans nos luttes à la volonté de Dieu, car Dieu nous a dit : Aide-toi et je t'aiderai.

Donc, si j'avais l'honneur d'être député, j'espérerais en Dieu, mais aussi en nos efforts constants, je me servirais de la République consultative pour déclarer hautement que je suis partisan de la République royale ; voilà mon adjectif qui renferme aussi le sens de République conservatrice.

C'est une ridicule calomnie qui présente les Royaux comme regrettant les lois féodales, seigneuriales et autres qui avaient leurs raisons d'être jadis ; aujourd'hui les Royaux veulent le droit et la liberté pour tous, la justice pour tous, la sécurité de tous, les garanties de tous, l'intérêt de tous. Leur chef naturel et légitime est Henry V, issu de la plus glorieuse maison de France, symbole et gage des grandeurs de la nation.

Quoique non député, à votre demande j'ai publié mes lettres, mais du pauvre Hermite de Camargue, hélas, que viendra-t-il ?

Agréez, etc. U. D.

Camargue, 21 septembre 1872.

P. S. — Je viens de lire la lettre de M. Carayon-Latour à M. Thiers, il y a d'utiles et sincères pensées, c'est un homme de cœur qui parle ; mais peut-être a-t-il trop de disposition à s'incliner devant les mérites de M. Thiers ; c'est celui qu'il faut surtout révéler en entier, non par hostilité personnelle, mais dans l'intérêt politique de la France. M. Thiers est trop homme d'esprit pour ne pas comprendre qu'il peut se tromper, et il s'est trompé ; qu'on le fasse revenir; pour cela l'Assemblée nationale n'a qu'à tonifier et sa parole et son action. Malgré le Pacte de Bordeaux M. Thiers a parlé et agi pour la République qu'il appelle actuellement conservatrice. S'il dit : VIVE LA RÉPUBLIQUE, l'écho de l'Assemblée doit répondre VIVE LE ROI.

Liberté complète, c'est le rôle des Français, en ce moment ils sont tous Rois et non sous-lieutenants, en rappelant les expressions de Camille Desmoulins dans sa lanterne ; il faut parler même sans mettre les GAM quand il s'agit de République, cette pauvre République qui appartient à tous et n'est à personne.

U. D.

X.

Mon cher Directeur,

Parlons à cœur ouvert, c'est ce qu'il faut faire pour aller à la vérité ; plus et mieux que tous les prétendus démocrates j'aime la liberté et l'ordre, car sans ordre point de liberté.

Mais l'ordre repose sur le respect des droits de nos semblables, et ces droits sont le maintien des conditions essentielles à la société qui réclame impérieusement les garanties nécessaires pour notre corps, notre esprit, notre cœur et notre âme.

Vous le voyez, mon cher Directeur, je ne crains pas de remonter à la source même des principes sur lesquels est fondée la société des hommes, de ces principes qu'il faut toujours défendre par la raison mais avec une complète bonne foi.

Quand il nous faudrait étudier, connaître, accepter et suivre les lois, quand le vrai noyau du salut de la France est dans l'examen et la reprise de ses traditions, de ses mœurs, de ses habitudes, de ses besoins

naturels, nous vivons comme si nous assistions à une comédie dont nous sommes tour à tour les acteurs ou spectateurs, et nous nous jetons au courant sans penser à sonder les flots que nous voulons passer au gué.

Depuis la première révolution nous avons été en violant toutes les lois fondamentales de la société humaine, mais en ébranlant ainsi les fondements du monde nous nous sommes précipités vers notre chute.

A présent faut-il ne pas nous arrêter au bord de l'abîme? Ce crépuscule noir qui s'assombrit de plus en plus ne nous dit-il pas d'allumer le Phare Sauveur? Serons-nous enlacés pour toujours dans les nœuds inextricables des préjugés futiles et de l'irréflexion? Tenons-nous à ne garder sans cesse que des cerveaux fêlés de plus en plus par les progrès de notre rhume révolutionnaire? Dieu nous en préserve, et comme je crois qu'un bon citoyen se doit tout à l'amour de sa patrie, et pour elle doit tout faire, je ne veux pas rester indifférent à nos périls, je ne veux pas faillir à l'obligation que m'impose ma conscience et sans hésiter je continuerai à écrire pour servir le public car ainsi je servirai chacun de mes compatriotes.

C'est à vous du reste, Mon cher Directeur, à voir et juger si je suis dans le vrai en suivant ma correspondance. Mais pour arriver à l'application de ces idées un peu trop générales que je viens de vous exposer, rattachons-nous à l'examen des faits actuels de notre politique.

Nos députés ont cru devoir se donner des vacances pour tous en même temps, c'est presque affaire des écoliers ; à mon sens, on a eu tort ; la situation du pays est tellement grave qu'il ne devrait point y avoir des vacations ; l'Assemblée nationale doit être toujours en permanence, elle est souveraine, pour elle point d'interrègne, point de repos, point de sommeil ; écoutez la respiration de la France, ses poumons affaiblis, battant à peine, veulent le renouvellement continuel de l'air donné sans cesse par ceux qui la gardent malade.

C'est la vérité de notre situation à tel point que la plupart de nos députés n'ont pu méconnaître qu'il y avait pour eux obligation de veiller encore, et par les lettres nombreuses jetées dans le public ont témoigné qu'autant qu'il leur était permis de le faire, ils remplissaient cette obligation.

Mais parmi ces lettres il en est une qui plus que toute autre a appelé l'attention du public, c'est la lettre de M. Carayon-Latour, sérieusement, solidement, largement et nationalement écrite.

On est resté trop longtemps engourdi dans les piètres ménagements pour cette question essentielle de fusion entre Henri V et les d'Orléans. Pourtant c'est là qu'est la solution radicale de nos embarras politiques.

M. de Carayon-Latour dans sa lettre à M. Thiers établit carrément que *grâce à Dieu, dans notre pays, un seul Prince a droit au Trône, celui dont l'honnêteté politique et les vertus civiques imposent le respect au monde entier ;* il ajoute : *tous les membres de sa famille le reconnaissent pour le Roi, et les deux Princes qui siègent sur les bancs de l'Assemblée l'affirment hautement à tous ceux qui ont l'honneur de les approcher. M. le duc d'Aumale a bien voulu exprimer ces nobles sentiments en ma présence, et devant mes collègues et amis, le duc de Bisaccia et Lucien Brun.*

Cette assertion de M. de Carayon-Latour est trop nette pour qu'elle ne soit pas conforme à la vérité.

Or, il serait piteux d'apprendre que M. d'Aumale put dire, sur ce point, en particulier, ce qu'il ne dirait pas hautement dans le sein de l'Assemblée nationale, et cependant tout le monde comprend le résultat immense de cette déclaration par celui des princes d'Orléans qui passe pour le plus opposé à la reconnaissance pure et simple des droits royaux d'Henri V.

M. le duc d'Aumale a une responsabilité immense, sa parole peut de suite donner au droit Royal un corps certain et reconnu par la majorité de l'Assemblée nationale pour faire proclamer la royauté constitutionnelle ; il n'y aurait plus d'ombre, la tête de la France environnée d'une divine auréole se relèverait lumineuse malgré tous nos revers ; un avenir prochain lui appartiendrait qui serait plein d'espoir et de réalités politiques.

Il ne faut point se lasser d'insister sur ce qui doit être le salut commun ; dans tous les cas, il importe d'avoir à l'égard de la fusion entre les deux branches de la famille royale des idées nettes et précises, il ne faut pas toujours n'en présenter que le fantôme indécis.

Mais surtout que les princes d'Orléans ne se fassent point illusion, le sort de leur maison est uni au sort du véritable héritier d'Henri IV ; c'est la tradition française.

Le meilleur conseiller en politique est l'histoire des temps passés ; rien n'est nouveau sous le soleil, et qui sait le passé peut conjecturer l'avenir.

Si vous voulez savoir la vérité, ô Prince, qu'on ne vous mente pas impunément. Nul ne vous manque plus de respect que celui qui ose porter des mensonges à vos oreilles sacrées ; c'est ce que disait Bossuet.

Et moi, à mon tour, mon cher Directeur, je dis simplement qu'avec tous et dans l'intérêt de tous il faut de la franchise, et c'est elle qui me sert de guide dans tout ce que je vous écris sur notre malheureuse situation ; je ne puis me débarrasser de mes préoccupations politiques qu'en m'en occupant sans cesse, en me livrant à elles, et la nuit et le jour. Mon attention se porte sur l'histoire de nos Révolutions, et j'y lis des enseignements certains sur tout ce qui se passe au milieu de nous.

Ainsi M. d'Aumale, après avoir lu la lettre de M. de Carayon-Latour fera bien de reprendre la lecture des journaux et documents historiques du 6 novembre 1793, il y lira ce dont il doit garder mémoire.

Louis-Philippe, duc d'Orléans, après avoir été absous par le Tribunal des Bouches-du-Rhône devant lequel il avait été d'abord traduit, fut amené le 6 novembre 1793 au Tribunal révolutionnaire de Paris et condamné à mort pour les soupçons qu'il avait inspirés *à tous les partis.*

Depuis la prison jusqu'à la place Louis XV, il fut accâblé d'injures; lorsque la charrette passa devant son palais, on la fit arrêter un instant, il leva les yeux et les baissa bientôt; enfin arrivé à l'échafaud il y monta avec courage pour recevoir la mort.

Mais M. Thiers l'a écrit, le malheureux duc d'Orléans, odieux à l'émigration, suspect aux Girondins et aux Jacobins n'inspira aucun de ces regrets qui consolent d'une mort injuste.

Ah, que les princes d'Orléans se souviennent du 6 novembre, qu'ils pensent aux besoins, aux vœux, au bonheur de leur patrie! qu'ils aient devant les yeux ce qu'a écrit M. de Carayon-Latour : *je reste convaincu que si un Roi de France eut été sur le trône, nos chères provinces de l'Alsace et de la Lorraine, on le sait à Berlin, seraient encore notre patrimoine.* Cette opinion est conforme à la vérité. Que les princes d'Orléans se hâtent donc de contribuer

au salut de la France; qu'ils comprennent que là est aussi leur honneur, leur dignité, leur fortune, leur avenir entier!

Quelle prévention fatale et sans raison les pousserait à tout compromettre? Est-ce que par hasard il y a du plaisir au milieu des tempêtes furieuses d'entendre craquer le navire et de le voir avec tout ce qu'il porte, sombrer dans l'Océan?

Que Dieu protège notre bonne patrie? croyez à la sincérité de mes vœux et agréez etc. U. D.

Camargue, 28 septembre 1872.

P. S. J'avais fini ma lettre, j'ouvre mes journaux, j'y vois que les prussiens étant encore en France, M. Gambetta festine, banquette et boit toujours, il va jusqu'à dire que nous cachons notre drapeau, le drapeau de Jeanne-d'Arc, d'Henri IV, de Louis XIV; le drapeau du commandement en France.

Saintes ombres de Bayard, de Villars, de Dassas sortez de la nuit des tombeaux! Oh, ma plume, ma plume... mais vous, attendez... au prochain courrier.

U. D.

XI.

Mon cher Directeur,

La situation du pays toujours provisoire et anormale, soumise à toutes les incertitudes, à toutes les oscillations du moment, nous force continuellement de revenir aux principes vrais de la politique nationale.

Hors de ces principes point de salut, mais avec eux l'avenir nous offre encore toutes les espérances.

Ce sont donc ces principes qu'il faudrait entourer de lumière, de clarté, lorsque au contraire partout on s'efforce à les couvrir des voiles les plus épais en amoncelant les unes sur les autres les plus impénétrables obscurités.

De bonne foi plus un souffle ! éloquence menteuse ! troubles jetés avec préméditation dans les intelligences populaires ! L'ambition qui répand les semences des calculs égoïstes ; voilà l'aspect de notre pauvre France!

C'est un orateur du quartier latin, connu dans les cafés-estaminets, sympathique à leurs jeunes et vieux habitués, bohêmes aventuriers de la politique radicale, c'est Gambetta, l'ex-dictateur, lancé par son aérostat vers un pouvoir qui a arrêté, comprimé, étouffé le droit souverain de la nation sans son Roi, quand tout nous disait que dans une Assemblée nationale choisie immédiatement et librement était notre salut, c'est lui qui a encore le triste courage de soulever les flots populaires pour couvrir de lie la surface de notre belle et malheureuse patrie.

Quand tous les français devraient s'unir, chercher une réconciliation si nécessaire, s'appuyer sur les droits légitimes de chacun, invoquer l'ascendant moral de la raison et d'un consciencieux patriotisme, c'est l'idolâtrie des excitations et des menaces démocratiques qui ressuscite, c'est l'étincelle qui peut allumer un incendie atroce que l'on voit dans les airs ; c'est Gambetta qui se laisse entraîner par les feux follets de ses emportements ambitieux.

Les discours de Firminy et de Grenoble, remarquez-le bien, Mon cher Directeur, sont la condamnation et la contradiction de ce que fesait naguères le Tribun aujourd'hui si violent et si passionné.

En effet, c'est Gambetta qui avait accepté une sorte d'alliance avec Thiers, c'était compère et commère tenant sur les fonts-baptismaux un enfant nouveau-né de notre République provisoire et consultative auquel le couple voulait donner le nom de sage, mais à présent ce n'est plus la sagesse qui est la vraie patronne de l'enfant ; Thiers dit, notre filleule s'appelle conservatrice, Gambetta dit notre filleule s'appelle le syndic de la grande faillite nationale pour régler une liquidation politique.

Thiers ne veut que se conserver au Pouvoir, Gambetta se chargera volontiers d'une liquidation embrouillée.

Et nous autres endormis par l'infâme chloroforme de l'indifférence, nous laisserons tout faire, et comme des morts à la raison, et aux sentiments de patriotisme et d'humanité, nous deviendrons les complices du crime politique qui tuera notre pays !

Mais voyez donc, mais jugez donc vos hommes ! rappelez-vous la séance du Corps législatif au 4 septembre ! Thiers demandait, au plus tôt, la convocation d'une constituante, et Gambetta réclamait la déchéance de l'Empereur, c'était évident à tous, mais surtout le calme et la régularité de délibération pour ce qui concernait la République.

Gambetta donc monte à la tribune et dit : attendu que le temps nécessaire a été donné à la représentation nationale pour prononcer la déchéance ;

Attendu que nous sommes, et que nous constituons le pouvoir régulier issu du suffrage universel libre ;

Nous déclarons que Louis Napoléon Bonaparte et sa Dynastie ont à jamais cessé de régner sur la France. (Explosion de bravos et salve générale d'applaudissements et bruyante et longue approbation).

Mais la République, le Corps Législatif ne voulut pas la voter, et ce fut, en l'absence de ce vote, que MM. Gambetta, Crémieux et de Kératry, à 3 heures arrivant à l'hôtel-de-ville proclament la République.

Où est la régularité, la nationalité de cette proclamation !

La voilà, cette République de la Commune de Paris ; n'a-t-elle pas tous les caractères d'un gouvernement que Paris a nommé provisoirement ? Ne fallait-il pas assembler la constituante proposée par M. Thiers ? La France n'avait-elle pas le droit incontestable de dire oui ou non à la République de Paris ?

MM. Thiers et Gambetta pour être conséquents avec eux-mêmes devaient le reconnaître alors et doivent le reconnaître encore.

Ces MM. doivent aussi savoir que la classification exacte des Républiques est indéfinie, qu'elle est encore à faire et le sera longtemps.

L'embarras ne disparaît point dans les discours de Gambetta; notre prétendue République est inconstituée; elle n'est qu'un état provisoire qui doit être régularisé et fixé par l'Assemblée nationale chargée en tout de représenter la France. M. Thiers n'a pas plus que vous et moi le droit de qualifier cette République, au nom du bon sens elle ne doit point avoir le titre de conservatrice mais d'indéfinie.

La clé de voûte de l'édifice nominal de M. Thiers est une clé fendue. La fusion républicaine s'écroule.

Quant à la liquidation politique à faire par la République, l'histoire est là pour nous dire que tout le mal est venu en 1793 de la République de 1792; qu'en 1848 la République a préparé le funèbre 2 décembre et le despotisme de l'Empire; et la République du 4 septembre jour de misère pour la France n'a encore donné qu'un gâchis menaçant pour tous. L'analyse est exacte.

Le faisceau de la République est fort mal lié, il est le symbole vrai de la confusion des idées, il nous a

déjà livrés en désunion aux Prussiens, son aspect a éloigné de nous toute alliance de l'Autriche, de la Russie et des nations Européennes en général qui voudraient voir renaître parmi nous les garanties de la liberté chrétienne et de l'ordre social.

Plus que jamais nous sentons fuir les rivages de cette liberté, de cet ordre devant les systèmes faussement démocratiques de Firminy et de Grenoble ; la Bourse a baissé sur la nouvelle de l'explosion Gambettiste ; mauvais indice, la Bourse nous a avertis ! amis de la France, réveillez-vous ! Mon cher Directeur, les honnêtes gens ne doivent plus dormir.

Soyez donc prêt et agréez, etc. U. D.

Camargue, le 4 octobre 1872.

XII.

Mon cher Directeur,

Depuis quelques jours nous avons eu des pluies bienfaisantes, mais à présent le soir amène vite la nuit, j'ouvre la fenêtre de ma chambre où je viens de monter, le ciel est couvert, les étoiles paraissent

disparaissent au caprice des nuages qui courent, j'écoute le silence des campagnes, bientôt j'entends au lointain le sourd mugissement des vagues de la mer qui jettent dans mes oreilles un oh hou ! oh hou ! confus ; de plus près, le Rhône m'envoie les murmures distincts de ses flots qui roulent avec la précipitation donnée par les crues nouvelles ; par intervalles m'arrivent les cris aigus et retentissants du chemin de fer qui n'empêchent pas le recueillement et la méditation de pénétrer dans mon âme. J'ai là près de moi sur ma commode la *politique* de Bossuet ! J'ouvre le livre, je ferme la fenêtre, et je suis à toi, ô ma pensée !

Et ma pensée quelle est-elle ? France ! France ! ma patrie. mon amour, mon bien, autrefois mon espoir, maintenant mon deuil et ma douleur profonde! oui, laissez-moi lire la politique de ce grand évêque, de cet homme dont la tête touchait toujours au ciel, de ce Bossuet qui dans ses propositions sublimes résume si bien les besoins de l'humanité.

Il nous dit : *Tous les hommes sont frères. Nul homme n'est étranger à un autre homme. Chaque homme doit avoir soin des autres hommes*. Et quand il aborde ses propositions sur la loi, que dit-il ? *La loi est* réputée *avoir une origine divine.* Voilà son

droit divin établi par le mot net : *Réputée*. Et sur l'amour de la patrie quelles sont les paroles de Bossuet : *Il faut être bon citoyen, et sacrifier à sa patrie dans le besoin tout ce qu'on a et sa propre vie.*

Sont-ce là les paroles d'un cagot ? C'est l'éclair d'une âme où resplendit en entier l'image de notre grand Christ ; c'est le vrai soleil de l'humanité !

Oui, soyons bons citoyens, et sacrifions tout à la patrie ; se dessèche cent fois mon cœur dans ma poitrine, plus tôt que de ne pas m'incliner toujours devant d'aussi saintes maximes !

Aussi, mon cher Directeur, vous me voyez malgré mon âge, garder toutes les ardeurs d'une active jeunesse, et je vous envoie mes pensées comme des volées d'oiseaux qui voudraient tout couvrir de leurs chants inspirateurs pour ranimer et faire vivre encore notre France chérie.

Car ne vous y trompez pas, Mon cher Directeur, la démence est partout, la déraison est notre maîtresse, le bon sens a disparu, tous les Français sont fous ; les uns par peur, les autres par fascination diabolique.

Faites attention, Mon cher Directeur, qu'au moment où je vous écris, c'est la nuit complète qui m'environne, ma montre me dit qu'il est tard, et ma bougie a bien diminué en brûlant, de sorte que quand je vous exprime ainsi ma pensée, elle a chance d'être bien vraie, le proverbe le dit : *La nuit porte conseil*, et ce conseil je l'écoute attentivement, il accompagne ma plume.

On nous a dit que la Commission de permanence s'était émue des manifestations républicaines de Gambetta et de la tolérance que le gouvernement avait eue pour ces manifestations ; on nous a dit que cette Commission voulait demander la réunion de l'Assemblée nationale, et cette Commission a parfaitement raison, l'Assemblée n'est que trop longtemps restée séparée et au repos.

Je vous l'ai déjà écrit, Mon cher Directeur, et ne crains pas de le répéter, à mon avis, l'Assemblée n'a pas eu bonne inspiration de prendre des vacances comme en temps ordinaires ; à chaque instant notre pays a des tressaillements inévitables quand nous sommes dans une époque sombre et malsaine ; quelques lueurs de soleil suffisent pour nous éblouir, et trois ou quatre rayons d'un clair de lune indécise

nous font croire que toutes nos fleurs fanées vont reprendre leurs plus fraiches et leurs plus ravissantes couleurs ! N'en doutez pas, Mon cher Directeur, un génie malfaisant est venu répandre sur nous les flots inépuisables de sa haine empoisonnée pour anéantir la claire intelligence des faits qui nous environnent.

Voyons, aplanissons les sentiers où doit marcher le bon sens; ne sentez-vous pas l'absurdité de cette prétention qui veut parquer la République dans le mot de conservatrice ?

Oui, nous le disons et le redisons à tous, si la République n'était pas un vain nom, si la République n'était point un fantôme verbal, si ce mot pouvait faire le bien, l'honneur de la patrie, oh vers elle nous irions, nous nous précipiterions comme l'électricité à travers les espaces quand elle veut réunir ses deux éléments ; mais ce mot de République, chacun l'entend à sa façon, voyez : Thiers, qui n'est pas un sot, l'explique d'une manière ; Gambetta, le gascon, le développe suivant son système ; M. d'Aumale s'occupe à formuler une république orléaniste, et moi je crie à tue-tête : Mais admirez et reprenez ma *République royale*, car comme a écrit Bossuet : Il faut être bon citoyen et sacrifier à sa patrie dans le besoin

tout ce qu'on a et sa propre vie, et à mon sens vous n'avez pas de meilleur citoyen qu'Henri V qui toujours a sacrifié toutes ses prétentions personnelles pour la France, et qui ne veut remonter au trône de ses pères que rappelé par les Français.

Tenez, Mon cher Directeur, quand on veut soutenir la vérité on prend une rude tâche en ce monde ; si vous saviez comme moi, tout ce qu'il m'a fallu, tout ce qu'il me faut voir pour cela, vous en verseriez des larmes ou plus tôt vous prendriez les hommes en pitié !

A quoi bon se jeter dans une noire mélancolie ! Seigneur, seigneur, votre croix est un enseignement éternel pour nous, et dans notre passage rapide sur terre nous avons assez de fautes sur le dos pour ne pas craindre de subir des expiations légitimes souvent mais qui ne sauraient jamais nous dispenser d'être tout à notre pays, quelles que soient les conséquences de l'injustice de nos semblables.

Aussi bien je ne crains pas d'affirmer que si l'on a voulu faire par les mots de République conservatrice, la fusion des nuances républicaines, on a réalisé seulement la preuve qu'il n'y a pas moyen de s'entendre quand on parle de ces nuances infinies.

Du reste, nous avons dans la collection de nos lois une preuve de cette facilité à donner le nom de République à toute forme de Gouvernement ; le premier Empire prétendait très-bien n'être que le gouvernement de la République, à cet égard lisez l'art. 1 du *Sénatus-consulte organique* du 18 mai 1804, il porte ceci : *Le Gouvernement* de la République *est confié à un Empereur qui prend le titre d'Empereur des Français.*

Le nom de République n'est qu'un caméléon qui peut prendre toutes sortes de couleurs, et se met au service de tous ; ce nom est impérial, royal, il ira à Thiers, à Gambetta, et se moque des gens qui ne savent pas le comprendre.

Et pour finir, mon cher Directeur, en soutenant le mot de *République royale* qui a fait sourire bien des ignorants, je rappellerai un souvenir historique de la République la plus républicaine de l'antiquité, la République de Sparte qui était gouvernée par des Rois héréditaires.

Vers la fin du quatrième siècle avant Jésus-Christ, après la mort de ses frères Cléomènes et Doriée, Léonidas monta sur le trône de Sparte.

Xerxès allait envahir la Grèce avec plus de deux millions de soldats, la Thessalie avait succombé,

l'armée des Perses n'avait qu'à traverser le défilé des Thermopyles, porte de la Grèce; la défense de ce passage est confié à Léonidas, il ne prend que 300 hommes avec lui, ce nombre s'accroît avant d'arriver.

Le roi de Perse parvenu au passage, après quatre jours de menaces, attaque Léonidas qui d'abord combat et reste vainqueur ; un traître vient indiquer un sentier de traverse pour entrer dans la Phocide, Léonidas instruit renvoie tous autres que ses 300,— ils vont en colonne serrée contre les barbares, Léonidas à la tête succombe un des premiers, ses soldats défendant le corps de leur Roi, tombent les uns après les autres.

L'héroïsme de Léonidas porta l'effroi parmi les Perses et sauva la Grèce. Ne doit-il pas vivre toujours le souvenir de ce Roi républicain de Sparte? Il meurt pour la patrie, et l'écho de l'antiquité fera éternellement pour l'honneur humain retentir le cri de : Vive le Roi.

A ce nom sacré de Léonidas associons celui de Saint-Louis, d'Henri IV, de Louis XIV, et de leur héritier Henri V, c'est pour le bien du pays qu'il faut demander la *République royale*.

Agréez, etc. U. D.

Camargue 10 octobre 1872.

XIII.

Mon cher Directeur,

Puisque vous le désirez, je continuerai à vous écrire mes *lettres de Camargue*, remarquez cependant que déjà nous sommes arrivés à un chiffre qui devrait plus que suffire ; l'attention du public est changeante; *douze lettres*, c'est presque un volume, et maintenant nous voilà à la treizième ; ceci devient sérieux, et si mon esprit payait prudent tribut à la croyance populaire, je devrais m'arrêter ; le nombre treize a de mystérieuses et dangereuses influences, mais vous affirmez que nous pouvons aller plus avant ; allons ! le fait est que nous avons bonne intention pour tout le monde, et dans nos troubles politiques et sociaux l'homme consciencieux et convaincu n'a point le droit de quitter un instant la défense des principes de justice et de vérité.

Courage donc et cherchons une planche de salut pour l'ordre, la liberté et l'indépendance de la patrie; ne laissons point semer partout les tempêtes ; et consacrons nos malheurs par le retour à la raison publique.

Les partisans exaltés de la Révolution de 1789 sont dominés par des préoccupations opiniâtres qui en font presque les très-humbles serviteurs de la niaiserie ; pour eux le nom de République a des éblouissements irrésistibles de telle sorte qu'à ce nom ils sont prêts à tout sacrifier, et ils ne savent point reconnaître au milieu de cette multitude follement entraînée, combien sont profondément divisées entre elles les mille et mille factions dont elle est composée ; une République quelconque, l'appelleriez-vous conservatrice ou autrement, soulèvera fatalement des révoltes toujours renaissantes.

C'est la nature essentielle de la démocratie exagérée, et c'est au milieu de cette démocratie que veulent nous pousser les ambitions égoïstes, les cupidités personnelles et les passions dévorantes et criminelles qui sont leur cortège indispensable, et forment leur détestable appui.

Regardez au contraire du côté des partisans de la monarchie, et dites-moi en conscience si vous n'y trouverez pas des hommes disposés depuis 1789 et avant, à chercher et à accorder tous les moyens réalisables pour pratiquer le maintien des principes d'ordre et de liberté qu'a toujours développés la

nation française pendant les siècles de royauté qui ont progressé toujours vers la grandeur et l'indépendance de la France.

Pour nier cette vérité, il faut ne point connaître l'histoire de notre pays ; les communes de France ont dû leur affranchissement à Louis-le-Gros et aux Rois ses successeurs ; l'autorité royale modifiait elle-même son exercice pour seconder et fortifier l'établissement des municipalités libres ; la tradition, les monuments écrits, les lois et ordonnances royales nous en ont gardé les preuves certaines.

Il ne faut pas du reste prétendre que ce mouvement général des libertés publiques fut toujours sans oscillations, sans incertitudes, avec une marche régulière, ce n'est pas ainsi que procédent les affaires des nations ; mais la liberté est vieille sur notre terre de France, et c'est toujours vers l'application et les garanties de cette liberté qu'ont été les tendances du pays.

Saint-Louis, Charles VII, Henri IV ne régnèrent pas dans des temps où leur volonté put tout faire ; l'impartialité royale ne pouvait tout retenir, tout entraîner ; il y avait alors aussi des passions, des partis et des luttes par la raison bien simple qu'il y avait des hommes.

L'édifice de notre société politique s'était donc construit lentement, mais depuis la réforme surtout un mouvement passionné qui s'était répandu dans toute l'Europe avait aussi introduit une agitation fébrile dans notre nation et jetait un élément nouveau et perturbateur au milieu de toutes nos institutions.

Aristocratique dans son principe, le mouvement de la réforme fut changé successivement pour arriver au fond démocratique et radical.

Cette transformation fit sentir ses effets dans les dix-septième et dix-huitième siècles ; dans celui-ci surtout, Montesquieu, Voltaire et Rousseau exercèrent une influence universelle et imprimèrent à l'esprit public une audace d'appréciation et de jugement politique qui renfermait les tempêtes et les dangers de tout genre pour la société quand cette audace descendait dans des cerveaux ignorants et grossièrement préparés, manquant des études nécessaires à une consciencieuse raison.

Au commencement de son règne Louis XVI qu'animaient les plus loyales, les plus pures, les plus saintes, les plus vives inspirations pour le bonheur et les libertés vraies de la France fut bientôt pris, entraîné, et assassiné par le vertige d'une nation que

rien ne pouvait plus retenir sur la pente des plus folles et des plus infâmes orgies qui avaient fait naître une soif inextinguible de sang.

Au milieu des épouvantements universels s'était élevé le trône despotique de la convention où se groupaient Robespierre, les Girondins, Danton, et les hommes de Thermidor tous, bourreaux et victimes successivement ; alors c'était la République première.

Puis vient le Directoire où apparaissent d'abord Barras, Rewbel, Sieyès, Lareveillère-Lépaux et Letourneur, les cinq premiers directeurs ; encore c'est la République.

Puis arrive le Consulat, Bonaparte et les deux consuls, c'était encore la République.

Puis le premier consul prend le titre d'Empereur, le sénatus-consulte du 18 mai 1804 et les monnaies disent que c'est toujours la République ! quelle République, grands Dieux ! c'était à l'instar de l'Histoire romaine.

En effet, mon cher Directeur, dans les temps terribles des Révolutions violentes quand on veut s'emparer du Pouvoir, on ne cherche qu'à fausser les idées des peuples par le langage qu'on emploie, et avec de l'audace on y parvient

Rome avait le nom de République sous Marius et sous Sylla, la Dictature de César était une République, Auguste et Tibère conservaient le nom de République, Caligula qui lui-même étrangla Tibère régnait au nom de la République, Néron et ses successeurs gardaient le nom de République ; ce fut lorsque la Convention eut décrété la République le 22 septembre 1792 qu'on vit se relever plus haut le bras sanglant du 2 septembre quand pour le massacre des prisonniers avait battu la générale, sonné le tocsin, retenti le canon d'alarme et que pour vaincre les ennemis on avait déjà entendu les paroles de Danton, qu'il fallait de *l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace.*

Et aujourd'hui qu'avons-nous vu ? Le prince Napoléon placé sous la main d'un commissaire de police a senti sur son épaule, le poignet des gendarmes, symbole de l'ordre, mais symbole fatalement obligé à proclamer trop souvent que la force fait le droit.

L'Empire avait violé toutes les garanties du droit, il était juste providentiellement que la peine du Talion fut appliquée à un Bonaparte ; et cependant, je l'éprouve involontairement, une sorte de soulèvement agite toute ma raison, et m'inspire des réflexions pénibles pour mon pays entier.

Ah, je ne peux vous expliquer, mon cher Directeur, toute ma pensée à cet égard, l'espace manque, ma lettre est déjà longue, quelques mots encore cependant.

Il faut que les garanties de la liberté individuelle soient inviolables ; qu'il y ait pour cela des règles claires et précises ; ces règles doivent être scrupuleusement suivies ; il ne faut point les éluder par de misérables subterfuges ; il faut détester le Pouvoir arbitraire.

Mais les lois doivent aussi donner à l'autorité un pouvoir suffisant pour sauvegarder la société menacée, c'est la conscience éclairée qui surtout fait la justice.

Cette conscience éclairée subsiste plus facilement dans un état de choses ordinaire, habituel, réglé, traditionnel, voilà pourquoi dans l'antique monarchie française modifiée suivant les besoins des temps et développée par le bon sens d'un Roi entouré des conseils de la nation se trouveraient les meilleures garanties pour le droit de tous et la résurrection du pays.

C'est le vœu de ma raison, il est certainement le votre, mon cher Directeur.

Mais au moment où je vous écris des appréhensions d'un autre genre naissent à notre entour, les eaux du Rhône grossissent, grossissent toujours ; les orages multipliés du côté du Nord ont fait déborder les affluents de notre fleuve ; le Gardon, la Durance, l'Ardèche, l'Isère, la Saône et les torrents se sont précipités à la fois ; les ombres de désolation et de misères s'étendent sur nos campagnes. Les gardes du Rhône, les *terrayons* sont sur les chaussées, — Dieu nous préserve !

Agréez, etc. U. D.

Camargue, le 18 octobre 1872.

XIV

Mon cher Directeur,

A tout seigneur tout honneur, c'est un vieux proverbe que l'on peut aujourd'hui mettre en pratique sans beaucoup d'inconvénients et qui pourrait au contraire nous donner plus d'un avantage si on voulait l'appliquer à propos.

Cette réflexion m'est très naturellement inspirée par la lettre que M. le comte de Chambord vient d'adresser à M. de La Rochette.

Cette lettre est vraiment royale, il y a une netteté, une limpidité, une profondeur et une vérité de pensée qui doivent plaire à tout le monde.

Il faut bien le reconnaître, le langage d'Henri V sans ambages, sans circonlocutions est une preuve certaine de la loyauté de son âme, et de la grandeur de son esprit.

Il était nécessaire au milieu de notre désorganisation politique de voir intervenir celui qui représente, à mon avis, les principes des vraies conditions du salut de la France.

Le comte de Chambord ne pouvait se taire aujourd'hui, sa pensée est toute à tous, elle devait être produite au grand jour, il répond franchement aux questions qu'on lui pose ; que partout sur les ailes de l'imprimerie apparaisse cette noble et sainte pensée, qu'elle fasse connaître de plus en plus celui qui bien connu devrait être aimé de tout le monde.

En France sommes-nous honnêtes gens, je le crois, mais nous avons des têtes du diable et avec ça où peut-on aller? On n'en sait rien, ou plus tôt, vous le voyez, on va où nous sommes, à notre perte certaine.

N'y a-t-il pas eu encore assez d'amertume dans cette coupe où chaque jour est obligé de boire notre malheureux pays ? N'est-il pas temps enfin de dire, *seigneur*, *détournez ce calice*? Quoiqu'on en dise, je ne peux comprendre la continuation de nos aberrations, et des divertissements triomphaux et comico-tragiques des *Rabagas* de notre époque ; il n'y a donc qu'une explication possible c'est que nos têtes sont à la diable et que nous sommes de véritables possédés du démon.

A cette parole on dira que je suis un fanatique, un arriéré, un retrograde, un convulsionnaire, un imbécile, oh, mon cher Directeur, cela ne m'émeut guères, ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que dans ce monde les plus belles choses ont le pire destin ; si Henri IV revenait sur terre il y aurait encore des gens qui voudraient l'assassiner.

Il faut donc bien s'attendre à ce que chacun ne rende pas justice à la royale et intelligente lettre d'Henri V ; mais convenez qu'il est difficile de mieux penser, de mieux écrire.

N'est-il pas vrai que notre pays est las des agitations, qu'il sent instinctivement le repos auquel il aspire dépendre du retour à la monarchie traditionnelle ?

En me promenant dans mes *drailles* et allées, plus je réfléchis, plus, malgré toutes mes préoccupations contre les dangers du Rhône en ce moment, je suis convaincu que l'esprit de Révolution dans ses détestables préventions fait des efforts sur efforts pour nous noyer dans un déluge d'erreurs politiques et de contre-vérités sociales.

C'est un parti pris, on oublie tout, on ne voit pas l'Alsace et la Lorraine qui nous ont été arrachées, on ne voit pas les Prussiens qui occupent Belfort, on ne voit pas leurs pioches qui y travaillent, on ne voit pas leurs canons dans nos départements occupés par l'étranger, et de tout cela des esprits généreux sont complices. Comment ne pas sentir l'indignation d'un vrai patriotisme ?

Comment se méprendre sur les conséquences d'une République en France ? L'anarchie, les convoitises, les funestes entreprises de tout genre nous jettent dans l'imprévu, obligent à des expédients qu'il faut toujours renouveler, détruisent la sécurité générale,

et nous jettent dans l'abîme, si nous n'avons plus l'ancre des constitutions traditionnelles de la nation.

Contre le parti de la violence vainement s'élèveraient les doctrines d'un parti qui croirait pouvoir jouer tout le monde, ce ne serait point là qu'on pourrait trouver notre salut, les détours ne serviraient à rien ; la différence de langage de ces partis n'est qu'un leurre, alors que par la force des choses ils n'ont qu'un seul étendard.

Le spectacle des sanglantes et meurtrières journées auquel nous avons assisté enlève bien des illusions, et ne nous permet pas d'oublier les avis de la Providence et les leçons d'une vieille et nouvelle expérience.

Gardons la foi de nos Pères, elle vit encore chez plusieurs, nous en avons la preuve, mais surtout soyons d'accord contre les ennemis qui nous menacent.

Au sein de nos adversités ayons une ombre de raison politique, repoussons un isolement fatal et comprenons que dans le monde il n'y a pas seulement la France et la Prusse, mais que nous sommes au milieu de toutes ces nations qui nous regardent et voudraient s'allier à nous pourvu que nos divisions

informes ne s'attaquent pas à Dieu et à la société humaine.

Les intérêts publics, la conscience religieuse demandent les garanties vraies de liberté; c'est à l'ombre de la monarchie que le caractère trop mobile des français peut les trouver ; la monarchie est conservatrice par essence ; c'est ce qui donne à ses amis un cachet de réserve et de prudence parfois excessives pouvant fausser la connaissance de nos devoirs et allant jusqu'à nous rendre coupables.

La couardise est le crime des honnêtes gens, réveillons-nous !

Qu'il soit permis d'aller même à la messe, ainsi le veut la liberté, c'est ce qu'avait dit Béranger, c'est ce que proclame tout esprit éclairé, c'est ce qu'impose toute justice.

Le fanatisme anti-religieux se précipite aujourd'hui dans tous les égarements, sa passion méconnait les écueils et ne sait point entrer au port.

Ecoutez, écoutons tous, les dernières paroles de ce loyal Bourbon, chacun est forcé de le reconnaître l'honnêteté même ; ces paroles révèlent une âme enthousiaste pour la vérité, la justice et l'honneur ;

l'amour entier et absolu de la patrie est inscrit en lettres de feu sur le drapeau d'Henri V.

Je vous le répète, mon cher Directeur, je n'ai à présent qu'une seule pensée, elle est concentrée dans la méditation des idées exposées par la lettre de Mgr le comte de Chambord ; j'ai le regret de ne pas trouver des expressions suffisantes pour faire naître envers ce Prince tous les sentiments d'affection qu'il mérite ; certes son retour sur le trône ne doit effaroucher personne.

En écrivant j'éprouve une émotion qui fait circuler plus vite le sang dans mes veines, ma sympathie personnelle s'accroît de l'espérance qu'un jour notre France reprendra sa vieille existence, ses biens perdus, sa grandeur, sa dignité, sa gloire et surtout les garanties vraies de ses droits et de sa liberté.

Agréez; etc. U. D

Camargue, 25 octobre 1872.

XV

Mon cher Directeur,

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que la France s'est trouvée au milieu des situations malheureuses ; les temps passés nous ont laissé des souvenirs qui doivent nous servir d'enseignements et renferment des germes précieux d'espérance.

Lorsque le roi Jean eût livré le 19 septembre 1356 cette funeste bataille de Poitiers où l'armée française fut mise dans une déroute complète par le *Prince noir*, fils aîné d'Edouard, qu'était devenue notre pauvre patrie?

Le roi de France prisonnier avait été amené à Londres, Edouard plein d'égards pour son captif lui offrait la liberté à condition de reconnaître que le Royaume de France relevait de la couronne d'Angleterre ; que répondit le roi Jean : « J'ai reçu de mes ayeux un Royaume libre ; je le laisserai libre à mes descendants ; le sort des combats a pu disposer de ma personne, mais non des droits sacrés de la Royauté.»

C'était en combattant héroïquement que le roi ne pouvant se résoudre à fuir avait été pris sur le champ de bataille, mais son éloignement suscita la guerre civile sur toute la France ; les paysans se formèrent en bandes, pillèrent, brûlèrent, assassinèrent, commirent des excès épouvantables comme les amènent toujours les révolutions où le peuple confond les haines et les vengeances aveugles avec la justice, cette guerre des paysans prit le nom de *Jacquerie ;* la captivité du roi était le prétexte, aujourd'hui nous avons vu le prétexte sortir des droits obscurs, menaçants, indéfinis de la *Commune* qui s'entourait du sang des ôtages et des flammes du pétrole.

Alors les Etats généraux furent assemblés par Charles, dauphin de France, qui depuis a reçu le titre de *Sage* et attendait leur concours pour faire face aux besoins du Royaume ; mais hélas les Etats ne répondirent qu'en demandant des réformes et la liberté du Roi de Navarre. Ce Roi, Charles-le-Mauvais, fut enlévé par le sire de Picquigni, complice de Marcel, du château d'Arleux où il était détenu.

Ainsi quand le Corps social était prêt de se dissoudre, existait une compétition pour le Pouvoir royal, car le Prévost des marchands Marcel, avec l'évêque

de Laon ne tendaient qu'à une révolution dynastique, en cherchant à s'appuyer par Charles-le-Mauvais sur une autre branche royale contre la régence du Dauphin.

Les divisions populaires étaient alors entretenues comme aujourd'hui par les divisions de la famille royale; les passions politiques font tout oublier; l'histoire des temps passés est celle des temps présents; Henri V c'est le Dauphin de France, Charles, les d'Orléans sont à la place de Charles-le-Mauvais, Roi de Navarre, le Prévôt Marcel qui était pour celui-ci comme Thiers pour les d'Orléans est ensuite éloigné de ses premières idées par l'ambition personnelle, et la *Jacquerie* continue ses désastres abattant la France privée de son Roi, captif en Angleterre.

Voilà, mon cher Directeur, des souvenirs incomplets, mais que de tristes et malheureux rapprochements! notre Assemblée nationale qui va se réunir de nouveau, hélas pas trop tôt, ne devrait-elle pas s'inspirer des leçons de notre histoire? les princes d'Orléans ne devraient-ils pas s'instruire des temps passés? Thiers ne pourrait-il pas comprendre qu'il est changé de ce qu'il devrait être? Où sont ses promesses d'honnêteté, d'impartialité? ne foule-t-il pas à ses pieds les mandats qui lui ont été confiés par ses élec-

tions multiples ? ne sont-ce pourtant pas ces mandats qui ont donné à Thiers son importance politique et l'ont fait choisir pour chef du Pouvoir exécutif ?

Ce n'est pas, vous le voyez, dans la seule Révolution de 1789 qu'ont été les causes des anxiétés, des angoisses, des misères et des abaissements de la France à diverses époques.

Mais dans cette Révolution qui part de 1789 pour passer par 93, qui de l'Assemblée constituante voit naître l'Assemblée législative, la Convention, le Directoire, le Consulat, et continue en confiant le Gouvernement de la République à un Empereur, alliant ainsi comme par une terrible fatalité les trompeuses apparences d'un nòm de liberté avec l'inévitable conséquence de la consécration d'un despotisme sans limites, n'y a-t-il pas des lueurs capables d'éclairer l'intelligence et les résolutions du pays ?

Nous devons tous comprendre ce que deviennent ces déplorables retours des choses ou révolutions, nous qui avons été témoins des résultats obtenus par la catastrophe de 1848 ; en dehors des traditions nationales, mais comme par une sorte de transaction avec les vieux principes monarchiques qui sont un

besoin, une habitude, une nécessité du caractère français, nous sommes revenus à l'Empire.

Erreur profonde de ne pas comprendre que voulant reprendre le principe monarchique il fallait en reprendre le représentant Henri V; la conséquence de cette erreur a été la politique aventurière et brise-tout de l'Empereur de Sédan qui nous a placés sous le pied de la Prusse.

Maintenant nous sommes tirés de tous côtés par ces deux nouvelles Républiques dont l'une est appelée conservatrice, dont l'autre peut être dite Gambettiste, n'ayant point encore de nom spécial, mais mangeant et buvant bien, lorsque d'autre part le prince Napoléon s'est venu faire prendre par des gendarmes, que le duc d'Aumale et le prince de Joinville par la force de leur situation font comme le Roi, Charles-le-Mauvais, *semant partout moult de venin* d'après *le Rosier historial*, et que le comte de Chambord reste loin de nous dans son exil volontaire mais réfléchi.

En effet, au milieu de tous nos mouvements où l'on parle beaucoup de liberté, il y a vraiment lieu de craindre toutes sortes d'abus ; au nom de la politique tout est dénaturé, toutes idées sont confondues, et les coups d'état prennent toute sorte de désignations ;

les prétextes ne manquent jamais à celui qui veut justifier les plus détestables violations des lois ; mille et mille voiles tombent de tous côtés sur la justice, le droit et la liberté ; la morale politique anéantit toute autre morale pour les particuliers comme pour le Gouvernement accidentel qui a le Pouvoir.

L'expérience de chacun est une excuse personnelle et légitime par rapport aux autres, ainsi Thiers a été pris par commissaires de police, gendarmes et sergents et il a fait prendre aujourd'hui Napoléon-Jérôme, c'est une sorte de justice relative.

Mais ce que l'on ignore assez généralement, je crois, mon cher Directeur. ce n'est pas que le Napoléon de Sédan a été pris et repris par les commissaires et agents de police à Boulogne et à Strasbourg, pour lui c'était habitude et justice, mais c'est une anecdote relative à Napoléon 1er, Empereur des Français ; me permettrez-vous de la raconter, elle me paraît assez curieuse ?

Après la reprise de Toulon, Buonaparte nommé d'abord chef de bataillon fut bientôt après nommé général de brigade et chargé en second du commandement de l'armée d'Italie, dont le vieux Dumerbion était général en chef nominal.

Pendant le siège de Toulon, Buonaparte avait capté la faveur de Robespierre jeune, l'un des représentants en mission à l'armée du Var ; ce Robespierre au 9 Thermidor, subit le sort de son frère, mais ces liaisons avec Buonaparte rendirent celui-ci suspect aux nouveaux représentants venus à l'armée d'Italie qui le supendirent, ordonnèrent son arrestation et son envoi à Paris.

Provisoirement Buonaparte fut donc arrêté et mis sous garde de trois gendarmes ; il y resta 8 à 10 jours, heureux de n'être pas envoyé à Paris, c'eût été sa mort certaine ; il dut la vie à son compatriote Salicetti ; à quoi tiennent les plus grands événements !

Parmi les représentants qui fesaient prendre Buonaparte était Albitte, aujourd'hui presque inconnu et qui fut un des conventionnels abusant le plus cyniquement de leur puissance ; il assouvissait à tout prix ses plus honteuses passions par la tyrannie de ses pouvoirs illimités ; à Bourg pour les bains qu'il prenait chaque jour il mettait en requisition le lait apporté le matin pour la consommation de la ville, et cela se passait aux premiers essais de la République, si désirée, disait-on, Rien de pareil, j'en suis sûr, ne s'était vu sous la *Jacquerie*.

Il faut cependant en finir aujourd'hui, mon cher Directeur, ma lettre arrivera comme essai très-loyal de correspondance, mais n'ayant de bon que son intention de démontrer que la France s'est relevée déjà plusieurs fois et qu'elle peut se relever encore.

Agréez, etc. U. D.

Camargue le 1er novembre 1872.

XVI

Mon cher Directeur,

Mes jours se passent comme un rêve, pourtant je n'ai qu'une pensée , la situation de la France ; mais cette pensée me plonge comme dans un paroxisme de cauchemar quand je vois ce qui se passe autour de nous, et ce que deviennent tant de bons et généreux esprits.

Non, nous ne savons point où nous sommes quand on soulève et qu'on seconde les vents et marées de toutes les expositions, discussions et démonstrations démocratiques, par là nous ne pouvons avoir que du bruit et des explosions dangereuses, mais de résultat utile pour le pays, aucun.

L'expérience politique faite par la France en est la preuve, et c'est pour mettre cette preuve sous les yeux de tous que j'ai repris les souvenirs des siècles passés en vous présentant partie de l'esquisse rapide de la captivité du roi Jean, ce héros qui ne succomba qu'entouré de morts, et au moment où était tombée aussi la sainte et nationale oriflamme.

Le Prévost des marchands, Etienne Marcel, dans ses menées sourdes se déclarait le protecteur des droits du Peuple, et se faisait suivre d'une populace insensée qu'il avait séduite ; pour répondre à l'honneur qu'il venait de recevoir, d'être choisi comme chef des députés du tiers-état dans les états-généraux, il conspirait avec Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, contre le Dauphin, duc de Normandie, fils du roi Jean et lieutenant-général du royaume.

Sous la double pression de Marcel et de Charles-le-Mauvais, le Dauphin, malgré son amour pour la justice, est contraint en 1357, d'ordonner au Prévost de mettre en liberté tous les prisonniers : *larrons*, *meurtriers*, *voleurs de grands chemins*, *faux-monnoyeurs*, *faussaires*, *assassins*, et le Navarrois lui-même donna la liste de ces crimes.

Pendant ce temps, ainsi que le raconte Froissard, contemporain de ces événements, la plus horrible des guerres civiles était dans les campagnes; la démocratie paysanne commençait à se lancer dans les tourbillonnements horribles des fureurs populaires sans frein. « Les méchants gens tuèrent un chevalier, le bou-
« tèrent en une broche, le tournèrent au feu et le
« rôtirent devant sa dame efforcée et violée, et ses
« enfants, ils en voulurent faire manger et puis les
« tuèrent. » Et après, comme en tout il faut un chef, ils avaient un roi entre eux, et l'élurent le pire des mauvais, et lui donnèrent le nom de Jacques-Bonhomme.

Les habitants des campagnes vinrent se refugier à Paris, et le Dauphin voulut y remédier, ce fut alors que Marcel et ses complices pour donner à leur parti un caractère d'indépendance ouverte prennent une marque visible, un chaperon ou capuce, mi-parti de rouge et pers (bleu tirant sur le vert) avec des fermails mi-partis d'émail vermeil et azur portant l'inscription : *à bonne fin*.

Ceci se passait en présence des états-généraux de la *langue d'oil*, c'est-à-dire du nord de la France; mais dans les pays de la *langue d'oc* les états assem-

blés à Toulouse s'étaient, depuis la captivité du roi Jean, signalés par des témoignages éclatants de leur fidélité, ils ordonnèrent des levées de troupes et des contributions pécuniaires, et de plus « que hommes « ni femmes, pendant l'année, si le Roi n'étoit aupa- « ravant délivré, ne porteroient sur leurs habits or, « argent, ni perles ni fourrures de vair ou de gris, ni « robes ni chaperons découpés ni autres cointises « quelconques, et qu'aucuns ménestriers ni jongleurs « ne joueraient de leur mestier ou instrument. »

Les hommes du Midi, ces enfants du Soleil, comme les a très spirituellement appelés un maréchal de France, aimaient toujours la Royauté et ne tenaient pas à rôtir les chevaliers ; pour nous la civilisation n'était point en retard.

Remarquez, mon cher Directeur, à cette triste époque l'apparition des deux couleurs bleue et rouge, c'était le drapeau bicolore qui fut repris par Camille Desmoulins en cocarde lors de la prise de la Bastille après avoir rejeté la première couleur, la verte qu'il avait adoptée dans le jardin du Palais-Royal, comme signe de l'insurrection populaire.

Camille Desmoulins revint contre le vert parce qu'il prétendit que c'était la couleur d'un traître le

comte d'Artois, le comte d'Artois dont la trahison a été sous son nom de Charles X, de planter le drapeau blanc sur les murs d'Alger et de laisser à la France, avant de partir, cette glorieuse conquête d'Afrique !

Comment le blanc fut-il, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, ajouté au bleu et au rouge, couleurs du temps de Marcel, pour former les couleurs nationales adoptées légalement par la Constituante, (décret du 22 octobre 1790)? ce point d'histoire n'est point nettement établi, les uns attribuant l'addition du blanc à Lafayette qui, dit-on, était absent de l'Hôtel-de-Ville, quand cette addition fut acceptée, les autres l'attribuant au choix manifesté par la garde nationale de Paris, fidèle encore à la Royauté et à ses emblêmes.

Plus tard si je continue avec vous, mon cher Directeur, notre correspondance, nous pourrions étudier les documents divers sur nos drapeaux français, mais à présent croyez-vous que j'aie pu rester indifférent aux manifestations si logiques et si nationales qui se sont produites au banquet offert à Bordeaux, aux députés conservateurs?

Les paroles du président du Banquet, M. Samazeuilh, sont l'écho de la vérité ; « Conservateurs, »

a-t-il dit, vous avez proclamé bien haut que si votre patriotisme, au milieu des circonstances douloureuses que nous traversons, vous a fait accepter une forme provisoire de gouvernement, vous saviez ne pouvoir compter, pour fonder des institutions durables, que sur les principes qui ont fait la grandeur et la prospérité, de la France, et l'ont sauvée des désastres d'une première invasion. »

Ces paroles doivent servir de trait-d'union pour tous les amis du pays, de l'ordre et de la liberté ; cette union est indispensable pour le droit et pour le le salut commun. Quelles autres garanties nous restent ? Que nous font à nous les promesses d'un homme qui a manqué à ses premiers serments ? Ce n'est pas l'adjectif *Conservatrice* marié avec le substantif *République* qui change la nature de la foi jurée.

M. Thiers n'a point à se consulter seul, il faut qu'il consulte sa conscience devant l'histoire et le pays ; quelle peut être leur réponse ? la neutralité promise a-t-elle été gardée? nul ne peut se faire illusion à cet égard.

Un jeune publiciste vient de faire des déclarations qui déchirent tous les voiles ; il faut lire l'article que

M. Duvergier de Haurane a placé à la tête du dernier numéro de la *Revue des deux Mondes*, c'est effrayant de naïveté politique ; c'est-à dire qu'il n'y a plus dans le monde gouvernemental de règle d'honneur, de droit et de vérité ; l'intérêt du moment apprécié par celui qui a fait les serments les plus formels à ses semblables, à ses concitoyens, à ses collègues, le dégage de tous liens et le livre à toutes ses convoitises et à ses pernicieuses fantaisies. Où allez-vous ainsi, monsieur Duvergier, vous méconnaissez tout, la logique, la philosophie, la justice, la patrie !

Ah que vous êtes loin de cet héritier de nos Rois qui a si hautement levé le drapeau de l'honnêteté en présence de nos déplorables défaillances ! au milieu de nos profondes misères une fausse doctrine du Pouvoir est un acte bien dangereux.

Ainsi, mon cher Directeur, de tous côtés nous arrivent des préoccupations sérieuses, au moment où l'Assemblée nationale va reprendre ses délibérations trop longtemps suspendues, car elle a le vrai Pouvoir souverain, et l'exercice de ce pouvoir est un sacerdoce d'honneur qui ne doit pas avoir d'interruption; les faits accomplis en seront la preuve ; il y aura beaucoup de noir broyé pour nos affaires; Prions Dieu pour que l'âme nationale étende partout son influence protectrice.

Je voudrais, mon cher Directeur, exprimer toute ma pensée sur les divers points que j'ai touchés, mais la précision n'est pas toujours facile, du moins il reste le sans-gêne souvent favorable et même nécessaire à la vérité de bonne foi.

Agréez, etc. U. D.

Camargue, 8 novembre 1872,

II.

Mon cher Directeur,

Notre correspondance n'a eu pour but que le moyen de rassembler, exposer, étendre et développer successivement nos opinions politiques à l'occasion des différents faits qui naissent au milieu de nos tristes et douloureuses évolutions nationales.

Après avoir souffert tous les abaissements et toutes les misères d'une guerre à laquelle nous avait livrés la plus sotte des forfanteries et imprévisions du Gouvernement impérial, nous sommes tombés dans les entraînements violents et permanents d'une démocratie qui a voulu faire concurrence à l'Empire pour

écraser la France en établissant une République irrationnellement imposée et qui nous a jetés comme une proie hébétée aux Prussiens d'abord et ensuite à la Commune de Paris ?

Quels splendides résultats de la politique Gambettiste? quel travestissement de la volonté nationale opéré par cette dictature de l'anarchie qui suspendait, arrêtait, comprimait, étouffait la représentation vraie du pays, cassait et brisait tous les pouvoirs électifs, et n'avait d'autre règle que de considérer la France comme un cadavre qu'il fallait faire revivre par les expériences fantaisistes d'un galvanisme empirique, qui, sans souci, anéantissait les meilleures et les plus sérieuses garanties du patriotisme.

L'agonie a été longue, les ensevelissements ont été heureux, le spectre en est encore là, pâle, brûlant, ensanglanté, pas un fragment de langes sur lui, il n'a que des cris, des pleurs, des gémissements, c'est horrible à la vue de tout homme qui pense.

Ah, revenez donc à nous sentiments consolateurs de l'humanité, respect du droit, de l'ordre et de la conscience publique !

Ne croyez pas, mon cher Directeur, que ce que je viens d'écrire avec les sombres teintes que mes sou-

venirs trop vrais répandent sur mes idées soit inspiré par une surrexcitation factice, c'est le produit exact d'une tranquille et froide appréciation.

Il ne faut pas approuver et sourire, ou critiquer, blâmer et condamner avec laisser-aller et indifférence; on ne le fait que trop aujourd'hui, il faut être vrai, il faut être sincère, il faut avoir le courage de son opinion ; mais il faut toujours garder un calme impartial qui est nécessaire pour juger ce qui se passe autour de nous.

Voilà des idées très-simples, dont l'adoption par tous serait notre salut certain, la raison publique retrouverait les conditions essentielles de la Société, et bientôt renaîtrait notre généreuse Mère, cette France que nous devons tant aimer et sauver.

On nous parle continuellement de progrès social, mais vous n'avez qu'à écouter un moment pour entendre les bruits sinistres produits par notre dislocation sociale ; le sens commun est troublé par une vapeur qui s'assombrit toujours de plus en plus ; la division évidente des opinions se multiplie à l'infini, et mine partout les bases de notre réorganisation politique et sociale, ainsi prenez pour exemple, le conflit à soufflet survenu au Conseil municipal de Marseille, conseil

fièrement démocratique et fraternel où le nœud des questions doit se résoudre par l'intervention du Procureur-général.

C'est un vrai bouquet de fleurs républicaines dont les parfums Guinot-Cocquand étendront au loin leur influence *conservatrice*. Dieu a fait les hommes bons, mais le diable les rend mauvais, donc si dans nos Conseils municipaux, ce qui arrive, on rencontre de très petits esprits, de mauvais cœurs, il ne faut que mépris ou compassion à cela ; c'est une des racines de nos malheurs publics.

Et maintenant où veut aller la Gauche réunie au *Grand-Hôtel?* où tend l'extrême Gauche, rue de *la Sourdière?* Comment fera la Droite qui a consenti à donner le titre de Président de la *République* à M. Thiers tout en réservant le Pouvoir constituant de l'Assemblée? à côté du système des messieurs des *Réservoirs* sera l'affirmation décidée des *Chevau-Légers*, et tout cela se mêlera dans les nuances diverses des centres droit et gauche, c'est une tête de méduse!

Pauvre France, quand elle aurait besoin de l'union de tous ses enfants pour réparer tant de ruines, pour cicatriser tant de blessures elle ne rencontre que les

tintements éperdus et sauvages, produits par la discordance universelle des esprits et des cœurs ; et au bout de tout cela un manifeste présidentiel nous arrive comme pour mettre un cachet d'inviolabilité à nos divisions nationales, avec la suscription ironique des temps de la *Jacquerie : à bonne fin.*

Au nom du Ciel, ne sommes-nous pas tous frères? ne savons-nous pas que le salut de notre mère commune, la France dépend de nous? notre devoir n'est pas douteux, union, union entre nous tous, oubli de soi-même, amour de ses semblables, dévouement à tous, garanties morales et religieuses qui sont l'essence de la nature humaine, enfin droit et justice !

Sans ces conditions, que ferons-nous? regardez à l'horizon politique, mon cher Directeur, il n'y a que des nuages confus où mille figures contournées au gré de notre imagination nous offrent toutes sortes d'apparitions fantasques, gigantesques, démesurées, caricatures fabuleuses changeant comme dans un kaléïdoscope ; rien de fixe, rien de certain, tout fantasmagorique et baroque, offrant un lion et un parapluie, un mandarin chinois avec un gros poisson, un cheval fringant et un polichinelle ; tout ça n'est point une étoffe solide, cela fuit avec le crépuscule et s'anéantit dans les ombres de la nuit.

Ainsi tout s'évapore, voilà ce que nous promet, ce que nous assure ce Gouvernement provisoire, cette République de l'Hôtel-de-Ville que l'on veut proroger en la personne de M. Thiers.

Mais la prorogation de la présidence en la personne de M. Thiers ne saurait être une garantie et ne nous donne aucune certitude pour la prorogation de la personne elle-même. M. Thiers est un peu plus que mon contemporain, il est de l'autre siècle, et alors où diable peut-on trouver le moyen de lui assurer 4 ou 5 ans, ou plus de vie? ça ne dépend ni de lui, ni de moi, car si cela dépendait de nous deux je lui assurerais volontiers une très-longue vie.

Supposons donc que je reçoive une lettre imprimée m'annonçant de la part de madame Thiers le décès de son immortel époux, voyez mon effroi, mon cher Directeur, plus d'espoir, la France est perdue parce que nous avons opté pour la prorogation des pouvoirs présidentiels en la personne de M. Thiers qui a passé dans un monde meilleur.

Mauvais système que celui qui nous livre aux caprices de la mortalité humaine; le pays est immédiatement en ébullition, tout est jeté dans les incertitudes, dans les bouillonnements, dans les luttes électorales; pauvres

français, vous êtes abusés, vous ne vous connaissez pas assez, vous ne savez pas ce que sont les élections parmi vous. Ah! croyez-m'en, mon expérience personnelle m'autorise à vous dire que de toutes les inventions du diable, la meilleure est certainement ce qu'on appelle une élection.

Aussi contentez-vous d'appliquer l'élection à ce qui n'est point la clé de voûte de la nation ; élisez aux Conseils municipaux, d'arrondissement, généraux, à l'Assemblée nationale, c'est bien suffisant, je vous le passe, mais après, vous avez le Roi, celui-là vient de nos pères, c'est l'hérédité, elle est pleine de bons et précieux résultats.

En assistant au renouvellement des opérations de notre Assemblée nationale, j'ai été saisi d'un double sentiment, en moi il y a crainte et espérance.

Ange protecteur qui veilles sur ma patrie, penches toi vers elle, descends sur terre, que ta tendresse inépuisable pour la France vienne nous inspirer les meilleures pensées, dis-nous en caractères divins ce qui doit être la règle de notre conduite, prête-nous aide et assistance, rends-nous dignes d'être les enfants de France ; car c'est là le plus beau nom qu'il y ait dans le monde.

La mauvaise fortune nous enseigne à prier, dit un vieux proverbe ; hélas nous devrions savoir le faire ! qui a été plus malheureux que nous. ?

France, France à genoux, c'est au ciel qu'il faut adresser nos prières, la volonté de Dieu est notre vrai refuge.

Agréez, etc. U. D.

Camargue, le 15 Novembre 1872.

P. S. — En écrivant ma lettre je ne connaissais point le message ; je viens de le lire, il a été touché et retouché, on a fait sa toilette, plus d'un cheveu est tombé, mais il a gardé le point de vue final devenu plus nuageux qu'il ne devait être d'abord. Un *post-scriptum* est vite long, je m'arrête.

XIII

Mon cher Directeur,

Enfin il a été connu, lu et publié pour tous ce Message si attendu ! nous l'avons en entier sous nos yeux, mais cela n'a point, hélas ! changé l'appréciation que nous avions faite de notre situation.

Il était bien évident que M. Thiers n'avait suspendu la lecture de son message à l'Assemblée nationale, qu'afin d'avoir quelques heures de plus pour chercher à modifier la formule de sa pensée politique, suivant les besoins imposés par les agitations qui ont paru de suite au retour de l'Assemblée nationale.

Ce retour des députés à Versailles, a révélé immédiatement l'accord de la majorité sur un ensemble de menées gouvernementales dirigées selon les idées personnelles de M. Thiers contre les intentions connues de l'Assemblée.

Le Président de notre Gouvernement provisoire fait un long exposé de notre situation financière et économique, dans lequel il a parfaitement mêlé des réflexions politiques et religieuses très justes et très vraies, mais il fallait pourtant arriver au but, à la conclusion nécessaire, et c'est là que se trouvait l'écueil. Quelle que fut l'habileté du pilote, il ne pouvait l'éviter, son navire était trop chargé de lourdes marchandises, il n'a pu passer en effleurant les ondes, plus d'une trouée a fait entrer de l'eau amère, et porté des avaries dans la cargaison.

Vraiement il est merveilleux de voir l'assurance de M. Thiers dans ses affirmations sur sa République conservatrice.

Il en a presque autant que moi quand j'ai eu parlé de ma République consultative, ou de ma République royale ; mais il y a une différence grande entre nous deux, c'est que pour tout homme sérieux la République conservatrice de M. Thiers n'a jamais encore existé nulle part, c'est un oiseau plus que rare, c'est que ces deux mots *conservatrice* et *République* sont destinés à rester en perpétuel antagonisme, c'est la certitude de cet antagonisme démontrée par l'histoire et la connaissance du caractère des français qui prononcent la condamnation absolue des affirmations de M. Thiers ; s'il croit avoir fait une belle et nouvelle invention il se trompe, je ne lui conseille pas de prendre un brevet.

Mais quant à moi, ma *République royale* est vieille, j'ai déjà cité en preuve le Roi républicain héréditaire Léonidas, mourant héroïquement pour sa patrie aux Thermopyles ; et ma *République consultative*, elle est incontestable en ce moment et depuis surtout qu'a été brisée cette dictature républicaine et violente du 4 Septembre, si tristement ensuite prise par Gambetta et qu'il fallait supporter en présence des Prussiens ; à Bordeaux et ailleurs qu'a-t-il été reconnu par tous ? c'est qu'il fallait examiner loyalement, et il faut le faire, quelle forme de gouvernement convient le mieux

à la France ; ainsi donc voilà le fait : nous devons consulter et le fait de l'avenir, à mon avis, doit accepter ma théorie de République royale qui, mieux que toute autre, peut accorder les esprits puisqu'elle donne et la Royauté et la République.

Ainsi viendrait un arrangement facile ; c'est une simple affaire de noms, mais les noms souvent sont des choses, et il faudrait cependant sortir de cette impasse où nous place l'ignorance publique, car c'est elle qui entretient et perpétue ces discussions éternelles d'une *logomachie* intarissable.

Mais puisque la nation est appelée à déclarer sa volonté par ses représentants ; puisque d'après une royale expression : « *La parole est à la France* » ce n'est pas seulement M. Thiers qui doit donner son adjectif *conservatrice*, c'est vous, c'est moi, c'est tout le monde qui a dû être consulté, et qui a dû répondre logiquement et surtout consciencieusement.

Prenez-y garde, mon cher Directeur, en l'absence du Roi, nous avons tous été lieutenants-généraux du Royaume, chacun sa part, chacun son devoir, ainsi est née l'Assemblée pour notre salut.

Il ne faut point un escamotage de l'opinion publique, M. Thiers est un habile prestidigitateur, mais

son parler d'aujourd'hui est si différent de celui d'autrefois, qu'il faudrait avoir perdu toute oreille pour ne pas reconnaître que ce parler a du faux. Non, non, la vérité n'est point ainsi, la vé.ité a de plus blanches ailes et dès qu'elles s'ouvrent on en voit se répandre de tous côtés les plus douces et les plus pénétrantes lumières ; mais M. Thiers prétend nous aveugler, il a tort, c'est bien assez d'avoir déjà tant de borgnes qui nous gouvernent. Vérité, vérité sainte, viens nous éclairer et s'il est des serments trop facilement oubliés, conserve pour la France un souvenir fidèle de son passé ; il sera l'étoile de l'avenir.

Irons-nous maintenant discuter mot à mot la péroraison du Message. Mon cher Directeur, ce Message est entre toutes les mains, et j'ai bien peur qu'il ne nous rende pas de longtemps l'Alsace et la Lorraine.

Ce qui même m'a frappé, et que j'ai ressenti avec un profond regret, c'est que l'on ait vu arriver les premières félicitations de M. Manteufel, c'est un soldat prussien qui approuve le Message ! où sommes-nous, où sommes-nous ? Quand on paraît être satisfait de ces félicitations, il me semble que l'on n'a pas une très-haute place, et pourtant mon cœur en voudrait une belle pour la France !

Vous me pardonnerez bien cette ambition, mon cher Directeur, elle doit être permise, elle est bien française, mais l'ambition est dangereuse, en étudier la nature et les conséquences n'est pas chose facile.

Un homme pourtant a publié un ouvrage intitulé : *Théorie de l'ambition*, cet homme fut Hérault de Séchelles, il était un des compagnons de Danton sur l'échafaud, ancien avocat général au Parlement de Paris, membre et Président de la convention, la République première de 93 le prit, comme tant d'autres pour victime ; J'aime souvent à voir les œuvres de ces républicains, elles me font faire bien des réflexions. Hérault de Sechelle avait de l'esprit, voici ce qu'il écrivait de Buffon ; pardonnez moi si ce nom me distrait du message :

« *En général la conversation de Buffon est très négligée..... il est très intéressant lorsqu'il parle de lui ; il en parle souvent avec de grands éloges. Pour moi qui ai été témoin de ses discours, je vous assure que loin d'en être choqué, j'y trouve du plaisir. Ce n'est point orgueil, ce n'est point vanité ; c'est sa conscience que l'on entend ; il se sent et se rend justice. Consentons donc quelquefois d'avoir des grands hommes à ce prix. Tout homme qui n'aurait pas le sentiment de ses forces ne serait pas fort.* »

Ainsi écrivait ce pauvre guillotiné de la première République! puisse M. Thiers être toujours heureux, mais l'ambition a ses périls; et moi-même ne paraîtrai-je pas trop ambitieux à plusieurs quand j'ai la prétention de publier mes observations, moi qui n'ai pas seulement la patience nécessaire pour être court, et ne sais aucun ménage de mes paroles. Quant à vous, cher Directeur, mon excuse sera l'amour de la franchise et de la liberté.

Agréez, etc. U. D.

Camargue, le 25 octobre 1872.

P.-S. — Ce qui est écrit, était écrit avant d'avoir connu la tempête Changarnier-Lefranc et les offres de démission Thiers. Que de réflexions à faire! les nuages du message renfermaient éclairs et foudres. Le général Changarnier en loyal soldat, en honnête homme, en bon citoyen, a mis le feu aux poudres et rendu service au pays; que l'Assemblée fasse son devoir!

XIX

Mon cher Directeur,

Pour sortir des embarras mortels qui ont blessé, mais non pas encore tué la France, il faut une froide raison seule capable d'apprécier notre situation, mais il faut aussi un ferme courage pour exécuter les conseils de la raison.

Dans nos agitations nationales les influences personnelles sont bientôt changées; M. Thiers s'est aujourd'hui réduit à une faible expression, toute sa force est dans Gambetta; Gambetta lui-même, qu'était-il devenu, quand il jugea prudent d'aller se reposer en Espagne? Thiers est tombé dans la violation manifeste de sa parole, sa parole ne saurait être désormais une garantie suffisante des droits du pays, et c'était pourtant là que résidait la force de Thiers.

Avec la nation française, faire de la ruse italienne, et croire qu'il sera possible de duper ainsi tout le monde quand il nous reste un peu de bon sens pour demander qu'on parle à ciel ouvert, ce n'est pas donner preuve d'une intelligence politique complète; le

caractère national n'est pas tout effacé ; on n'a pas encore vendu toute la vaisselle d'or et d'argent à l'usage des jugements publics ; le Président de la République s'est trop pressé dans son amour ardent pour la Présidence *conservatrice* ; c'est une attaque de nerfs de l'ambition qu'il fallait avoir l'adresse de dissimuler un peu plus longtemps. Mais quoi? l'attaque était naturelle, violente, le Président a compté sur son esprit, sur sa finesse, sur son habileté oratoire qui devait amener un dénouement favorable par le Pouvoir présidentiel prolongé à l'effet de nous garantir des profondeurs de l'abîme.

Pour obtenir ce résultat si désiré on comptait sur la peur inspirée aux membres si souvent trop effrayés de l'Assemblée ; mais cette fois le croquemitaine avait pris une proportion d'enflure si considérable qu'on a cru voir un homme de paille ; en effet, quand après les paroles si simples, si vraies, si franches, si nobles, prononcées par le général Changarnier à la tribune, on a pu entendre l'éloquence surfaite, exagérée dans ses appréciations de M. Victor Lefranc, était-il possible à l'Assemblée nationale de ne pas comprendre que c'était le complément radical du Message, et que M. Thiers devait être à tout prix un Jupiter présidentiel qui se révélait pour une durée infinie, qu'un

Pouvoir temporaire n'était fait ni pour le dieu, ni pour le ministre ?

M. Lefranc a hautement déclaré qu'il ne resterait pas cinq minutes ministre d'un gouvernement provisoire ; Et pourquoi donc ne pas être disposé à servir sous un Gouvernement provisoire? pourquoi n'être pas fier du mandat de défendre son pays au moment du danger ? un instant suffit pour le salut ou la perte d'une nation. La gloire est un éclair ; Boissy-d'Anglas en baissant son chapeau devant la tête de Feraud assassiné par des brigands a trouvé la couronne de l'immortalité historique ! le chevalier d'Assas en disant dans la nuit de Clostercamp, à moi, Auvergne ! s'est ouvert les portes de l'éternité dans tous les cœurs français ! le provisoire d'un moment c'est l'honneur ou la dégradation, c'est le ciel ou l'enfer.

Il ne faut pas, ce me semble, mon cher Directeur, une rare sagacité pour comprendre la vérité de mon observation sur la susceptibilité de M. Lefranc, elle est peu convenable ; certainement je n'ai aucune raison d'être antipathique au ministre de l'intérieur, mais il y a eu dans son langage des écarts si marqués de tous les principes de nos devoirs politiques qu'il m'a été impossible de ne pas éprouver un mouvement peut-

être trop glorieusement idéalisé de ma pensée ; c'est indépendant de ma volonté, mon esprit a des intuitions élevées et presque sublimes quand il s'agit du bien, de l'honneur, du salut de notre belle France; il y a là pour moi un absolu qui m'entraine et m'emporte ; c'est comme une illusion, un rêve d'héroisme, ceci n'est que pour nous deux.

Il est bien entendu que nous avons à reprendre tranquillement, mon cher Directeur, le cours de notre correspondance dont le but est d'apprécier ce qui est fait ou doit être fait dans l'intérêt public.

Or, comment ne pas reconnaitre l'étrange déviation du Gouvernement présidentiel dans tous les actes qui nous environnent, et ne pas voir qu'il y aurait danger très-sérieux à ne pas arrêter la marche des idées de M. Thiers. Il veut s'attribuer des pouvoirs qui ne lui appartiennent pas, il prononce des mots qui ressembleraient à des mots d'un Louis XIV républicain, le pouvoir constituant c'est lui, ainsi il constitue la République *conservatrice* qui n'a pas de constitution et qui n'est jusques à présent que la République *consultative*.

Et c'est bien heureux que cette République *consultative* ne soit que provisoire ; seulement à cause de la

confusion universelle produite par la mauvaise foi, le provisoire et un provisoire dangereux menace de durer trop longtemps, si l'Assemblée nationale ne sait pas prendre une résolution logique et qui est indispensable aujourd'hui, quel que soit le résultat qui arrive, par suite de la confiance trop grande placée en M. Thiers jusques à ce jour.

Par ce qui a eté fait et déclaré catégoriquement le Président de la République provisoire ou consultative est en rupture évidente avec la droite et le centre droit. L'esprit de M. Thiers s'il ressuscitait de la tombe que lui a ouverte son ambition, ne pourrait trouver baguette magique assez puissante pour anéantir la vérité, aujourd'hui connue de tous, c'est que M. Thiers a méconnu ses serments; et le vieux proverbe dit : qui a bu, boira.

Mais le plus fort c'est que M. Thiers déclare vouloir boire toujours dans la coupe d'oubli des promesses données et qu'il affirme sa République *conservatrice* dont l'existence, selon lui, est indispensable, inévitable, certaine.

Or, c'est un démenti formel donné aux droits, aux pensées, aux espérances de l'Assemblée, et cela n'a lieu que par l'opinion de M. Thiers que l'Assemblée

a toujours peur; ce qui en réalité a été cause de l'agrandissement de M. Thiers et de son alliance ou plutôt de sa coalition avec le parti Gambetta.

A quoi donc servirait l'expérience du passé. La peur, la peur, ce n'est point devant elle que doit s'incliner la France ; elle ne l'a que trop fait. Est-ce Robespierre qui sort du tombeau, voyez il a sa tête dans ses mains ; le guillotineur devint guillotiné ; la justice de Dieu conduit pour tous la justice des hommes ! Suivez la conscience et laissez faire.

Nous ne le savons que trop, l'esprit républicain est éminemment autoritaire et terroriseur ; il n'y a rien de plus illibéral ; mais je suis vieux, mon cher Directeur, et l'expérience m'a démontré qu'un homme diffère peu d'un autre homme, et qu'il ne faut craindre ni le serpent, ni le vautour, ni la hyène ; l'homme civilisé sait terrasser et vaincre même les lions et les tigres ; un peu de poudre suffit ; petite pluie abat grand vent. Mais Dieu nous garde des actes de violence, ils n'ont que la légitime défense pour excuse. Ah bien malheureuse nation que celle qui tombe en guerre civile ! Mais le droit n'est point une faculté, c'est le droit ou pour mieux dire l'obligation et tout pourtant arrive dans notre pays, mais il me semble impossible que les Français soient assez niais,

malgré tous nos malheurs, pour ne pas reconnaître que détruire l'Assemblée nationale en ces moments serait briser la seule et véritable Pierre du salut de la France.

Agréez; etc. U. D

Camargue, 29 novembre 1872.

P.-S. — Un jour, une heure, un instant dans notre politique populaire si mouvementée amènent des résultats qui déjouent en apparence toute saine appréciation ; les vagues humaines s'abaissent et s'élèvent au souffle d'un vent capricieux et c'est là le vice essentiel de la forme démocratico-républicaine; La stabilité manque, la menace des révolutions est sur nos têtes, le droit est livré au hasard. Voilà ce qu'il adviendra des dernières séances de l'Assemblée dont je ne peux que préjuger la portée dans mon éloignement; mais j'ai toujours présente à mon esprit l'image de la Pologne ; que de ce destin funeste Dieu préserve notre Patrie! Les Prussiens sont toujours sur notre sol !

XX

Mon cher Directeur,

Plus j'étudie attentivement les nombreux et le divers mouvements qui se montrent au milieu de nous, plus je me confirme dans les principes qui jusques à présent ont servi de base à notre correspondance.

Le point de mire de nos visées n'est que le salut du Pays par le droit vrai et l'application logique des institutions nationales et humaines dont le caractère et l'essence répondent à la conservation de la Société.

Ainsi il est incontestable pour tout homme de sens et de cœur, qu'on doit se soulever d'indignation contre la déclaration politique d'un docteur hypocondriaque écrivant qu'on se bat à coups de guillotines comme à coups de canons ! Marat qui fut aussi docteur et portait aux approches de la première Révolution, le titre de médecin des gardes du corps du comte d'Artois, revivrait-il encore ? ne devrait-on pas repousser son ombre féroce, hideuse, sanglante ?

Certes, nous ne sommes pas à 93, mais nous venons de sortir des flammes qui ont dévoré les édifices, les monuments de Paris ; nous avons vu couler le sang des ôtages, nous avons vu les pillages et les assassinats publics ; ces avertissements sont d'hier, il est bien permis d'y réfléchir aujourd'hui.

Oui, c'est un devoir impérieux pour tous de veiller au salut commun, mais ce devoir est encore plus fort pour l'Assemblée nationale, maintenant notre meilleure garantie.

Aussi sur cette Assemblée sont tous nos regards, en elle toutes nos espérances ! que Dieu l'inspire, qu'elle ait courage ! depuis son retour, ses efforts ne sont point infructueux, sa présence éclaire et guidera nos révolutions populaires.

Je vous l'ai déjà dit, mon cher Directeur, nous sommes tous fous, à peine j'en excepte un seul qui souvent me souhaite un grain de son bon sens ; ah, il peut faire un souhait pour tous, un grain de bon sens, peut-être même pour lui, mais en vérité, il est détestable de voir à quelle situation nous sommes réduits.

Les appréciations sont faussées de toutes parts ; n'y a-t-il pas eu bien des gens qui ont regardé le

résultat de la séance du 29 novembre à l'Assemblée nationale comme une victoire et un triomphe pour M. Thiers ? Le dépouillement du scrutin, c'est vrai, a donné pour l'*amendement* Dufaure au projet de résolution présenté par la Commission d'examen de la proposition Kerdrel un chiffre d'adoption de 372 voix quand la majorité absolue était de 354 voix, mais les voix qui en sus de la majorité absolue sont de 18 voix, comment sont-elles venues ?

D'abord six de ces voix très-régulièrement contestées, doivent être mises hors de cause ; mais qu'importent six voix quand il est sûr que la Gauche entière, Gambetta et Gent ont voté pour M. Thiers qui a tenu cependant le langage entendu de toute la France.

M Thiers a dit qu'il était *un vieux disciple de la Monarchie ;* avant il avait prononcé ces paroles : *si comme le sculpteur qui a de la terre plastique dans les mains, j'avais pu façonner mon Pays, j'en aurais fait une Angleterre et non pas une Amérique.*

Il a ajouté qu'il ne partage pas la plupart des opinions sociales, politiques et économiques de la Gauche.

Puis il a vanté la franchise de sa conduite en faisant cesser l'équivoque par les déclarations offertes main-

tenant et qui sont un témoignage certain qu'auparavant il avait dissimulé la vérité. Quelle étrange franchise ! lui monarchiste, ayant toujours rêvé la monarchie constitutionnelle, s'était engagé avec les Républicains ; ce point etait caché, il le révèle ; mais chef de la république nominale avait-il le droit de s'engager seul, et d'agir comme chef absolu ?

Non : Président du Gouvernement, M. Thiers devait faire connaître son engagement à l'Assemblée nationale, ou pour le moins au Conseil des ministres qui auraient avisé.

Le Président a fait du gouvernement personnel au suprême degré, ou, pour parler exactement, il a outrepassé tous ses droits ; il a violé tous les principes constitutionnels du Pays et les promesses faites.

Rien n'est plus clair, et voilà pourquoi il obtient les voix de la Gauche qui veulent l'accabler de leur poids; c'est un souvenir du *Néron* de Racine : *j'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer*.

En effet, rien ne condamne M. Thiers mieux que l'approbation donnée par Gent et Gambetta. Croyez-vous que ces messieurs n'ont que la pensée de porter une couronne sur la tête de l'adjectif *conservatrice* de la République Thiers ?

Il y a autre chose ; les voix du scrutin du 29 novembre font chacune leur partie et présentent *en ce point d'orgue* le retentissement pénétrant d'une dislocation politique.

Aussi à peine la nuit commencée s'était-elle passée que le lendemain a offert un spectacle changé, c'était le revers de la médaille triomphale que s'était dédiée le Gouvernement. La livrée de la victoire présidentielle a perdu l'un de ses plus beaux galons, l'habit de gala est taché, vous connaissez l'histoire; faisons un peu glisser les anneaux sur les tringles en entr'ouvrant seulement les rideaux ; montrer tout serait trop long.

Après les préludes d'un tournois oratoire où s'était élevée la statue des récriminations éloquentes de M. Casimir Perier, l'incident étant clos par le président Grévy, l'ordre du jour a appelé la discussion de l'interpellation Prax-Paris sur les adresses et les vœux formulés par les municipalités.

Il restait encore dans l'atmosphère de la salle de l'Assemblée des molécules d'électricité des discussions de la veille ; hélas, M. Lefranc n'avait pas de paratonnerre suffisant dans son éloquence, M. Thiers avait pris la veille pour lui tous les fils conducteurs au réservoir commun, il le fallait; aussi bien M. Le-

franc, le Ministre de l'intérieur, a été atteint et foudroyé par l'ordre du jour, motivé de MM. Raoul-Duval, Callet et de Castellanne.

Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ? il fallait mourir, et M. Lefranc a été frappé de mort ministérielle, mais il est bien entendu qu'il vit encore comme député, et du reste il est homme loyal et franc, quant à moi, je lui souhaite bonne et longue vie.

Mais M. Raoul-Duval était dans la plus complète vérité, sa parole a du être entendue par tous avec sympathie, j'aurais bien voulu assister à cette séance de l'Assemblée ; M. Grévy n'ayant pu lire la proposition Raoul-Duval écrite d'une manière illisible, a dit le Président, c'est M. Raoul-Duval lui-même qui a lu la proposition suivante : « L'Assemblée nationale, considérant que plusieurs Conseils municipaux ont violé la loi en transmettant directement à M. le Président de la République des adresses d'un caractère essentiellement politique

« Considérant que l'article de la loi du 18 juillet 1837 et les articles 23 et 25 de la loi du 5 mai 1855 imposaient à M. le Ministre de l'intérieur l'obligation de réprimer ces manifestations coupables dont plusieurs Conseils généraux avaient déjà impunément donné l'exemple ;

« Rappelle M. le Ministre de l'intérieur à la pratique de la loi et passe à l'ordre du jour. »

Le scrutin s'est ouvert, on l'a dépouillé, et le résultat a été celui-ci : nombre de votants 603 — pour l'adoption 305 contre 298, l'ordre du jour a été adopté ; depuis M. Lefranc a donné sa démission ; et M. de Rémusat, Ministre des Affaires étrangères a été chargé de l'intérim du Ministère de l'intérieur.

Quelle tuile tombée sur la tête de M. Thiers que M. Lefranc! mais le *Journal des Débats* a prétendu qu'il en était ici comme *au sacrifice d'Iphigénie en Aulide.* Diane mit une biche à la place d'Iphigénie pour être immolée ; M. Lefranc serait la biche que l'Assemblée aurait mise à la place de M. Thiers.

C'est mythologique mais très parlementaire, enfin l'on est à Versailles où Louis XIV a laissé partout des splendides traces mythologiques, et d'ailleurs ceci montre que la majorité des conservateurs n'en veut qu'aux actes et non à la personne de M. Thiers.

Ménagements, tolérances, avec loyauté et sincérité entières, c'est ce qu'on se doit réciproquement dans nos désarrois politiques et sociaux ; mais si l'on passe pour les personnes, il faut sévérité pour les actions.

Je voudrais bien dire deux mots sur les 132 millions en déficit, mais mon cher Directeur, vous ne comprenez pas mes embarras, vous ne voyez pas comme moi ces foules d'idées et d'observations qui s'agitent à mon entour et voudraient trouver place dans ma lettre; hélas elle n'est que trop pleine ! elle sera trop lourde peut-être ! idées, observations à une autre fois, laissez-moi dater et signer, et puis venez vous promener avec moi dans ma *sauzette*, sous les *aubes* dépouillées de verdure, à ma grande *alluvion* du Rhône — il y a un rayon de soleil, du beau soleil de Provence.

Agréez, etc. U. D.

Camargue le 8 décembre 1872.

XXI.

Mon cher Directeur,

Dans ma retraite de Camargue vous m'avez presque entièrement transformé en homme politique, et l'étude de la meilleure solution gouvernementale de nos difficultés actuelles est devenue l'objet de prédilection exclusive pour mon esprit qui sent les besoins impérieux de notre Patrie,

J'aime la clarté dans l'exposition de mes idées, la clarté pour tous est une chose si belle! On me reproche de mettre quelquefois les points sur les *i*; on aurait bien fait de mettre ces points dans le pacte de Bordeaux, peut-être nous ne serions pas dans ce triste gâchis où nous nous tordons tous, les cheveux au vent, comme des furieux.

Je dis peut-être, parce que en vérité ce Pacte avait été clair et net, et que de bonne foi il n'y avait aucune obscurité, mais avec des virtuoses politiques de la force de M. Thiers il faut s'attendre à toutes sortes de fantaisies..

Aussi, voyez où nous en sommes; contre toutes les règles, une modification sérieuse est faite dans le ministère en opposition absolue avec les intentions de l'assemblée nationale; M. Thiers déclare faire acte de concession, il prétend être conciliant, mais il invente cette concession, mais il se joue avec cette conciliation!

M. de Goulard, soldat mobile à volonté, passe du ministère des finances à celui de l'intérieur;

M. Léon Say, préfet de la Seine, l'homme qui a donné le journal *des Débats* à M. Thiers, reçoit en récompense le ministère des finances;

Et M. de Fourtou, que l'on a appelé un transfuge de la droite, touche le prix de son échappée déjà faite vers M. Thiers, par le ministère des travaux publics qu'avait rejeté le fidèle et loyal M. de Larcy.

Il n'entrera dans la pensée de personne que M. Thiers ait cherché et obtenu l'avis approbateur de la commission des 30 pour ce *chassé-croisé* du ministère. Le Président du Gouvernement provisoire fait à sa tête, il est vif, dit-il, et sa vivacité doit tout excuser.

Mais que deviennent les règles constitutionnelles, les obligations parlementaires du pays ? Leurs échos mêmes s'enfuient, il ne reste rien que la personne du Président et sa volonté qui prend la place de la raison.

Comment, M. Thiers qui demandait de l'assemblée nationale une déclaration de confiance, sans quoi il déclarait donner sa démission, n'a obtenu que des déclarations de méfiance, c'est évident pour qui veut voir la vérité, et non seulement il ne donne pas sa démission, mais il replâtre son ministère comme un fashionable changerait son service domestique.

C'est étrange ! quoi, c'est le vrai *dilletantisme* politique, c'est l'élégance républicaine, c'est le confortable gouvernemental, c'est une dictature sans façon ! c'est

un singulier préambule, il faut en convenir, pour la discussion de la loi sur la responsabilité ministérielle.

Le Président de notre république provisoire s'amuse mieux qu'un roi en se créant un ministère qu'on n'a pas appelé sans raison le ministère des *tampons* ou *des bouche trous*.

Cela se passe ainsi en présence de l'assemblée nationale et de la commission des 30, qui entendent résonner dans les journaux officieux si nombreux, les chants de conciliation ; M. Thiers est content, tout le monde doit l'être.

Pauvre France ! ainsi l'on te traite, et puis on ne dira pas que tu es la plus *bonnasse* des personne ! Oh, comme ils sont loin ces jours où l'on établissait ce principe : le Roi règne et ne gouverne pas.

M. Thiers, sous le prétexte qu'il n'est pas roi, veut régner et gouverner, et il le fait; Gambetta a bien déjà eu la dictature, c'est vrai M. Thiers n'est pas monté en ballon, mais du temps que l'on se battait à Paris, il avait eu un *excat* pour aller parlementer avec les puissances étrangères qui ne lui accordèrent rien, il faut bien en compensation de ce désagrément lui donner quelques fleurons de dictature républicaine, cela

consolera ses peines de cœur; M. Thiers est un spirituel causeur ; oui, je le garantis, il n'est pas sot, mais il peut se tromper, et son vrai portrait moral, intellectuel et politique n'est pas la perfection même.

Il a été fait dans le temps une étude sur M. Thiers par M. de Cormenin qui avait pris le nom de Timon. Cette étude est curieuse à relire, elle est longue mais très-bien faite, très-intéressante par la vérité des détails.

Mon cher Directeur, prenez le livre de Timon aux pages de Thiers, vous m'en donnerez des nouvelles et vous me direz si, sur ce certificat, l'assemblée nationale aurait dû ne pas s'assurer complétement de son homme ; l'assemblée nationale a été trop française, c'est-à-dire trop confiante ; que voulez-vous, la confiance est un bien beau défaut, mais un défaut pourtant !

Et moi aussi, mon cher Directeur, je l'ai ce défaut; il me semble que tout le monde doit avoir bon cœur, bon esprit, bonne foi, bon désir d'être utile à ses semblables. Ah, que je suis . . . . . ! mais Dieu me pardonne, je crois quasiment que je vais cesser d'être poli envers moi-même ; oui vraiment, c'est le vent du Midi, le Simoun pénétrant qui de vis-à-vis

traversant les mers arrive des bords africains et me rend âpre et dur comme un arabe, l'enfant du Désert ; ne vous étonnez donc pas, mon cher Directeur, si mon langage est rude pour le Président de notre Gouvernement provisoire et toute sa boutique de mannequins, artifices et pétitionnements spontanés et recrutés par des collecteurs qu'un peu de prudence devrait nous faire asperger avec de l'eau bénite et d'où je ne sens rien venir des suaves et naturels parfums de l'Arabie, pour embaumer et cicatriser les plaies effrayantes de notre France, notre mère chérie. Mais je suis d'une franchise et d'un laisser-aller, à manger du foin ! excusez-moi, j'écris comme on parle en Camargue, au milieu des luzernes, des pailles, des roseaux et litières ; chacun fait ce qu'il peut.

Cela étant, et croyant qu'il est bon de ne pas adorer M. Thiers, mais de lui rendre justice, dans l'intérêt de tous et conformément à la vérité, je voudrais bien avoir la plume de *Timon* à mon service, mais il est mort M. de Cormenin, à ce que je crois, et son talent d'écrivain n'a pas été par lui légué à votre correspondant de Camargue.

Sur les bords du Rhône, j'aurais beau invoquer les Fées, les Péris, les Ondines, les Sylphides, tous ces

charmants et mystérieux génies des croyances populaires, je n'obtiendrais pas meilleur sort pour mes inspirations ; mon style serait comme celui de tout le monde, comme celui, peut-être, d'un faiseur d'annonces pour le journal.

Et cependant je voudrais que ma plume ardente comme le plus beau des chevaux camargues effleurât le papier en le couvrant de l'éclat des démonstrations de bonne politique, des flammes de l'amour de la Patrie, des lumières de la vérité, des splendeurs de la conscience ! Viens, viens, mon beau cheval camargue, crinière flottante, tête levée au soleil, naseaux fumants, hennis, piaffe, brûle le sable, ah, noble créature, en liberté, allons !

Et nous hommes, nous Français, nous avons besoin d'éperon pour défendre le droit, la justice, les lois de notre pays ! combien de nous ne valent pas un beau cheval camargue !

Soit : voyons, acceptons l'éperon et puisque vous m'avez appelé encore, mon cher Directeur. j'écrirai, pardonnez-moi si je vagabonde, c'est en bonne intention.

Ainsi, ministres, bouche-trous, voyez ce que demande de vous la responsabilité ministérielle, réflé-

chissez et appréciez si vous ne devez pas immédiatement demander des successeurs à votre Président, c'est votre affaire.

Ah, mon cher directeur, dans ma solitude, si j'ai des élans de l'âme, j'ai aussi le calme de la réflexion et la solidité de jugement qu'elle donne ; or voici ce que je pense sérieusement et ce que j'écris en conscience quoique peut-être un peu avec la liberté que La Fontaine donnait à son Paysan du Danube, et que je prends avec la méditation du devoir.

M. Thiers avait une position admirable, il n'avait qu'à suivre le courant des flots, il entrait au port; hélas! il a voulu vêtir une diplomatie mensongère, s'est couvert de fallacieux mystères, et malgré son âge s'est refait gamin de Paris ; mais quand aujourd'hui il a levé le masque en jetant de côté l'équivoque, qu'a-t-il montré ? une politique frippée et déchirée, bonne tout au plus à des marchands de bric-à-brac pour garnir, rempailler et couvrir les vieux meubles cassés de nos révolutions bancales ; et voilà M. Thiers avec son Lefranc à bas, sa Commission Dufaure, 19 voix contre 11 ; l'anarchie et la débandade, compagnes de sa République *conservatrice* n'ayant pour appui vrai que le citoyen Gambetta, orateur de la dernière couche, dont le triomphe pourrait faire encore flamboyer

les hôtels de Paris empétrolés, et par lequel c'est évident, nous serons vite débarrassés des Prussiens!... hélas!

Français, Français, vous êtes ingrats pour la mémoire de vos aïeux, leur héritage était beau et vous voulez le perdre, triste métier! balle mortelle! expiation!

Ah plutôt, écoutez-moi, regardez ce cheval camargue, son œil sauvage est fier de sa couleur, le blanc, c'est la lumière, c'est le jour, c'est la vie; croyez-moi, voilà le vrai symbole de notre nature française, reprenons la Royauté de nos pères, elle est le meilleur gage du règne du droit, des lois et de la liberté.

Agréez, etc. U. D.

Camargue, 13 novembre 1872.

P.-S. — Mon jeune confrère Baragnon a compris parfaitement son mandat de Député, sa parole de feu méridional peut servir à redresser le pas des chevaux de renfort, puisqu'on dit qu'il y a de ces chevaux à la Chambre. Pauvre France où vont tes affaires et ta langue. U. D.

XXI

Mon cher Directeur,

Vous souvient-il de ce que je vous écrivais dans ma lettre du 29 novembre dernier : *c'est bien heureux que notre République* consultative *ne soit que provisoire ; seulement à cause de la confusion universelle produite par la mauvaise foi, le Provisoire, et un provisoire* dangereux *menace de durer trop longtemps*, si l'Assemblée Nationale ne sait pas prendre une résolution logique et qui est indispensable aujourd'hui, quelque soit le résultat qui arrive, *par suite de la confiance trop grande placée en M. Thiers jusqu'à ce jour.*

Cette résolution que je regardais comme indispensable, l'Assemblée Nationale vient de la prendre et de la confirmer nettement dans sa séance du 14, il n'y a plus qu'à la maintenir et la développer dans ses conséquences naturelles. L'Assemblée a repris son droit de souveraineté d'une façon éclatante; 483 voix contre 196. Les applaudissements dans la salle ont prononcé la déchéance du pouvoir personnel.

L'alliance de Thiers et de Gambetta reproduit l'image de l'alliance de Lamartine avec Ledru-Rollin, lors de 1848 ; Thiers a sombré dans Gambetta comme Lamartine avait sombré dans Ledru-Rollin. L'expérience des temps passés ne sert donc à rien puisque un homme politique de l'intelligence de M. Thiers n'a pas su se garer contre Gambetta ; et celui-ci ne saurait se garer contre Gent qui, je l'ai connu assez familièrement pour en juger, ne saurait aussi, quoiqu'il n'ait pas une nature de Marat et de Robespierre, se retenir sur cette pente effroyable, fascinatrice et dévorante de l'extrême gauche presque taillée à pic ; c'est la roche tarpéienne infernale d'où le démon de nos révolutions se plaît fatalement à précipiter ses propres enfants ; je répète ainsi à peu près le mot de Vergniaud quand le 13 mars 1793 il dénonçait à la Convention la conspiration des *Montagnards* qui avaient commencé leur projet en soutenant les pétitionnaires par eux excités à demander le 10 mars à l'Assemblée les têtes de Vergniaud, de Gensonné et de Guadet.

Ah, mon cher Directeur, M. Thiers, non seulement pour nous mais pour lui-même qui en aurait certainement eu de longs regrets, est bien heureux de n'avoir pas réussi dans sa funeste entreprise ; il peut

faire brûler un fameux cierge en l'honneur du Saint, patron de M. Dufaure, car c'est bien celui-ci qui a sauvé la situation ; son langage consciencieux et net, éloquemment inspiré, a tout ramené vers ce qui doit être le but commun pour la *chose publique*. M. Dufaure a été un magnifique orateur; son cœur fécondait sa raison ; *pectus est quod disertum facit;* jamais je n'ai mieux senti la vérité de cette vieille maxime.

A présent irai-je répéter ce que tout le monde sait et vous photographier la séance du 14 décembre pour le jour et pour la nuit? inutile. Pourtant il faut bien en jeter comme une ombre rapide ; dans cette séance un souffle saint d'union nationale a fait flotter le vrai Drapeau de la Patrie.

Oui, nos âmes peuvent se replonger et se purifier dans les ondes de l'espérance ; *spes, fides*, espoir et foi dans l'avenir c'est notre partage encore ; nous sommes à l'abri ; dans son école buissonnière de la politique, le gamin Parisien n'a pas cassé toutes les vitres, c'est qu'il a une rude étoffe d'intelligence, ce gamin, mais trop confiant en lui-même, il croit que la matière sous ses mains peut prendre la forme qu'il voudra lui donner; qu'il y prenne garde, les confréries révolutionnaires ne sont pas endurantes ; il y avait

place Saint-Georges un hôtel très-élégant, très-coquet, qui semblait une oasis solitaire, je ne le verrai plus à Paris, *fuit* il a été, il faut le reconstruire aujourd'hui avec le million national, mais ce million n'assure pas que l'hôtel remplaçant n'ait pas lui-même le sort de l'hôtel remplacé.

Laissons-donc cette place Saint-Georges devenue tristement historique, mon cher Directeur, et cependant ce nom me plaît, il me redonne des souvenirs d'amitié; c'était dans la rue de ce nom, pas loin de l'hôtel Thiers qu'habitait jadis un de mes vieux camarades, ancien médecin du Roi Charles X; mon excellent docteur, je ne l'ai plus revu depuis nos lamentables catastrophes. Hélas, que les temps sont changés !

Convenons que l'Esprit est un facile et merveilleux entremetteur, il mêle, brouille et démêle toutes les idées et n'a pas besoin de pierres de taille pour construire ses édifices ; mais sur un des miens, léger comme une feuille volante, je veux, reconnaissance obligatoire, inscrire les noms des trois rapporteurs de ces pétitions si singulièrement *spontanées* adressées à l'Assemblée Nationale pour la dissolution d'elle-même; on veut un suicide et non une mort naturelle.

MM. de Cazes, de Montlaur et Raoul Duval, parlaient au nom de la 7ᵉ, 12ᵉ et 8ᵉ *commissions de pétitions ;* ils ont rempli dignement leur devoir; mais M Raoul Duval a su mettre une empreinte à part sur son rapport ; il a rappelé, l'histoire est implacable, les moyens atroces de la loi du 27 germinal an IV contre les pétitionnements ; dans cette loi revivait le sanglant génie de la Convention qui inspirait encore le Directoire à sa naissance ; la mort frappait les pétitionnaires.

Ce n'est pas un tel système de compression qu'a demandé M. Raoul Duval, mais le rejet pur et simple de ces pétitions manœuvrées pour troubler le Pays et partant des mêmes hommes qui, quand ils avaient le pouvoir, ont par tous les moyens retardé l'élection et la convocation de l'Assemblée Nationale jusqu'en février 1871. Ce rejet demandé était de toute justice.

Ne sait-on pas la manière dont on fait signer ces pétitions, témoignages soufflés, travaillés et présentant souvent des formes par trop spiritueusement *méphistophéliennes* qui n'ont pu tromper ou séduire ni M. de Cazes, ni M. de Montlaur, ni M. Raoul Duval, ni personne de bonne foi ?

Ce n'est pas M. Gambetta qui pouvait démontrer le contraire à l'Assemblée Nationalé ; aussi bien ce n'était pas pour elle qu'il parlait, c'était pour le dehors ; mais dans son embarras visible, comment n'a-t-il pas senti sa langue se dessécher avant d'invoquer le texte du funèbre traité signé avec la Prusse ? où ne descend pas l'aveuglement de l'esprit de parti? Anathème, anathèm sur une telle citation ! jetons les plus sombres voiles sur de telles paroles !

Vite, vite, M. Raoul Duval, marquez d'un fer brûlant cet orateur qui oublie tout son désastreux passé, et sa calamiteuse insuffisance ; lui dictateur de racroc qui voulait être le Dieu de la Guerre, et pour lequel le brave général d'Aurelles de Paladines n'a pu signer qu'un certificat d'assassinat moral. Oh, M. Gambetta, M. Gambetta, il faut que votre vue soit bien troublée ! De ce trouble quelle est la cause ! viennent-elles autour de vous les ombres de la foule de nos pauvres soldats qui sortent de leurs fosses sanglantes ? A cet aspect, pour la Présidence de toute la terre votre ambition prête à être satisfaite, devrait reculer ! Souvenez-vous, au nom du ciel, souvenez-nous !

Mais, mon cher Directeur, je ne voulais parler que simplement, et vous voyez où m'entraîne le mouvement trop vrai, trop naturel de l'instinct de ma raison.

Heureusement pour tous dans cette séance du 14 sans M. Thiers et en toute liberté, M Dufaure était là ; sur lui, que puis-je dire ! Sa parole sortie des flammes du plus saint patriotisme, au milieu des lumières de la plus sainte conscience est venue éclairer au mieux notre situation, toutes les Communes de France liront cette œuvre, désormais immortelle, d'une raison palpitante, des émotions sincères et des vœux vrais de notre malheureuse Patrie. L'Assemblée Nationale a ordonné que partout où il y a centre de population, les paroles de M. Dufaure soient affichées sur les murs. Qu'elles aillent relever le courage et l'espoir du Pays ! Non, la France ne périra pas ! elle s'est repliée dans son âme qui est immortelle et qui saura garder toujours le germe impérissable de sa nature libre et généreuse, nourrie du lait divin qui peut lui donner la douceur résignée de l'agneau pour être victime, et la force du lion qui s'élance furieux pour terrasser ses ennemis ! — Sur le papier, ma tête s'incline, mon cher Directeur, ma réflexion se concentre et sa voix consolatrice me dit : écris, écris pour ton pays, rejete tout découragement pour la France ; Dieu saura rouvrir le temple de sa Gloire et de sa vieille Liberté !

Agréez, etc. U D.

Camargue, le 20 Décembre 1872

P.S. Il faudrait bien dire un mot sur les paroles de M. Thiers devant la commission des Trente, elles méritent attention sérieuse; à plus tard.

XXIII

Mon cher Directeur,

Vous avez vu quels ont été les résultats de ces pétitionnements de dissolution organisés pour faire une charge à fond de train contre l'Assemblée nationale ; Gambetta et les siens croyaient avoir amassé une trombe populaire, dont les ondes, les grêles et les foudres devaient tout abîmer ; c'était un triomphe facétieusement rêvé, et nous n'en avons pas vu sortir une image merveilleusement idéalisée de notre République provisoire, dans laquelle nous ont fait tomber les désastres et les hontes de Sedan.

Alors la France malheureuse était dans la folie du désespoir, la raison publique s'était évanouie, dans ce moment le fanatisme d'un parti s'est précipité avec une sacrilège impatience sur le Pouvoir, et les sons menaçants de sa voix ont jeté de toutes parts l'épouvante et le désordre.

La dictature des pouvoirs illimités assurait les succès mortels des canonniers Prussiens ; nos généraux ahuris, nos soldats démoralisés, nos mobiles, nos mobilisés poussés de tous côtés comme des troupeaux privés de pasteur, nos francs-tireurs évoqués par la licence et l'anarchie, nos entrepreneurs et fournisseurs diaboliquement éperonnés par une cupidité infernale qui fabriquait les chaussures de carton, les vêtements neufs avec de vieux et sales débris de draps, les cartouches garnies de cendres noircies, les fusils fendus et cassés, les canons mal âmés, mal chambrés, mauvais métaux mal fondus, tout venait avec la République nouvelle, imposée sans autre concours que la violence intrônisée par la Commune de Paris, qui proclamait ainsi sa toute puissance à l'Hôtel-de-Ville, et ne comprenait pas que le droit appartient à tous et non à quelques-uns seulement.

Quand nous avions besoin de ménagements, de modération et d'accord réciproques, aussi bien peut-être qu'aujourd'hui, on croyait d'un tour de main pouvoir escamoter toute la France ; et à présent l'on croit sans doute encore qu'elle n'a dans son sein que de simples marionnettes puisqu'il suffirait d'une formule de pétitions pour s'en rendre les maîtres absolus.

C'est une erreur profonde, le pétitionnement de dissolution a été condamné par la raison publique ; dans ce moment il nous faut surtout la réflexion paisible, la conciliation, la liberté loyale pour tous, et un pétitionnement à outrance serait une action déplorable ; le Pays est divisé, il faut que l'apaisement des esprits fasse cesser la confusion des idées ; faut-il périr pour le vain nom de République dont on ne comprend pas le sens à tel point que chaque parti met son *adjectif* à cette République ?

Aussi vous avez, mon cher Directeur, comme tous les amis du Pays applaudi les paroles de M. Dufaure quand inspiré par le bon sens et les souvenirs historiques il n'a pas craint de dire : « *Savez-vous ce qui nous crée une difficulté pour le gouvernement* même provisoire *que nous exerçons sous le nom de* République française *le voici : « ce n'est pas la forme de Gouvernement , c'est le nom de* République » *dans notre longue Histoire il a toujours paru accompagné d'agitations permanentes, de prétentions toujours nouvelles, d'ambitions toujours croissantes comme si toute République était un état turbulent, aspirant à passer des belles et grandes institutions de* 1789 *à celles de* 1792, *et de celles de* 1792 *à celles de* 1793 *pour se perdre dans le sang.* »

Il ne peut y avoir là-dessus qu'un avis, il faut écarter complètement cet élément de sabbat politique.

Mais ce n'est pas seulement une source du mal public qu'il faudrait tarir ; à côté d'une ambition il s'en élève une autre et chacune d'elle amène ses engins et ses machines de guerre. L'un a ses deux appartements: ici cuvette cassée et là mobilier splendidement fashionable ; l'autre a sa République *conservatrice*, et le profond amour d'une seconde Chambre ; chacun a son fétiche qu'il implore pour la réussite des spéculations entamées.

Ce spectacle serait amusant et prêterait à rire s'il n'était tristement dangereux et lamentable.

Après le langage si beau de M. Dufaure devant l'Assemblée vous avez entendu M. Thiers devant la Commission des Trente ; M. Thiers autrefois la clarté même, n'a eu que de l'obscurité en partage, il est nébuleux, entortillé, il est harcelé par ce qu'il veut dire et cacher tout à la fois.

A sa place je dirais simplement : « Messieurs, je voudrais être seul le maître, je suis si libéral que le despotisme irait admirablement dans mes mains ;

l'Assemblée nationale me gène, c'est un mal pour le Pays, vous avez trop de bon sens pour ne pas le comprendre. Arrangeons-nous, proposez à l'Assemblée nationale de créer une seconde Chambre, qui d'accord avec moi, aura le droit de dissoudre l'Assemblée nationale, vous me connaissez, je ne tiens pas à mes engagements, je vous en ai donné la preuve pour ceux que j'avais pris avec vous, ceux que j'ai pris avec les radicaux, je m'en débarrassera i de même, dans l'intérêt de tous, vous me comprenez. »

Si M. Thiers disait cela avec les paroles et le ton qu'il sait si bien trouver, il charmerait, séduirait, entraînerait la Commission des Trente. et nous serions flambés dans les vacances.

Mais M. Thiers craindra de dire la vérité, il n'est pas bonhomme comme moi qui, si j'étais devant la Commission des Trente, n'hésiterais pas à exprimer mon avis comme on le donne dans les vastes et libres plaines de la Camargue, où il y a partout un sel naturel et piquant qui s'imprime même dans le caractère des gens du Pays.

Or, mon avis, le voici, mon cher Directeur : chat échaudé craint l'eau froide.

Agréez, etc. U. D.

Camargue, 24 décembre 1872.

P.-S. Obligé de partir pour la ville où les fêtes de Noël m'appellent au sein de ma famile. J'ai vite écrit, ces quelques lignes.

XXIV.

Mon cher Directeur,

Voilà le temps des vacances encore passé ; une sorte de repos a régné dans le Pays, mais, hélas, il n'est que trop vrai le vieux proverbe, « il n'y a pire eau que l'eau qui dort. » Dans notre Camargue, vous le savez bien, les fièvres nombreuses et les plus irritantes sortent de nos marais quand les eaux sont stagnantes, et quasi-mortes ; le monde moral a beaucoup de ressemblance avec le monde physique, et il ne faut pas se fier aux apparences ; les mirages de nos sables sont trompeurs, la politique aussi a des mirages dont il faut se méfier; voyez quelle triste réalité s'est ramassée au milieu de ces quelques jours qui semblaient être donnés au repos et au calme.

La Commission des Trente malgré sa subdivision en deux commissions n'a presque rien fait de certain,

elle a été obligée pour la partie la plus sérieuse de ses opérations, de s'environner des voiles du mystère, il a fallu rétablir la loi du secret pour des discussions qui devraient au contraire se présenter au grand jour ; tout se passe dans l'ombre presque comme faisait autrefois le terrible Conseil des Dix de la République de Venise. Les Français aiment naturellement le grand jour Dieu leur a donné ce noble et généreux caractère de franchise innée, eh bien non, il faut refouler dans leur esprit ce besoin instinctif de communication loyale, il faut les républicaniser.

Et remarquez, mon cher Directeur, combien est faux pour nous ce système de républicanisme forcé. En effet, nous sommes dans l'enfance des notions politiques ; partout l'ignorance lève ses insignes et les montre au grand jour. Ainsi puisque je vous ai parlé du Conseil des Dix de Venise, c'était ce conseil qui imposait ses volontés absolues au Doge, ce conseil était le nombre dictatorial et le doge était obligé de suivre la loi imposée, mais en France c'est le Président de la République provisoire, c'est le simple délégué de l'Assemblée nationale, c'est M. Thiers qui se joue de la Commission des Trente et qui l'oblige à employer toutes sortes de faux-fuyants.

Voyez quels détours diplomatiques et quels ménagements étudiés la Commission des Trente emploie envers M. Thiers, quoiqu'elle ait la conviction arrêtée de son droit et de sa supériorité qui apparaît de tous côtés malgré la modestie de sa tenue.

Au contraire M. Thiers comprenant parfaitement son rôle d'infériorité relative, condense en quelque sorte ses efforts pour montrer une fierté de matamore présidentiel, il siège de préférence à Paris, il se rapproche des lieux où trônait la Commune, il va dîner au Luxembourg et s'entoure des radicaux, et d'un sourire rayonnant se complaît à se consoler avec Gambetta, ce débris récent de la dictature de Tours.

C'est ainsi le présent qui veut rivaliser avec le passé de nos désastres ; Thiers ressent pour Gambetta une faiblesse inconcevable, il tient à respecter les engagements pris et publiquement avérés pour les radicaux; au milieu des invités au palais du Luxembourg, M. Dufaure n'aurait certainement pas le front de porter sa choquante indignation contre le nom si souvent funeste de République, mais le chef du Conseil des ministres, M. Thiers a le malin bon sens de donner toutes les explications nécessaires pour faire comprendre au besoin que le monde étant une comé-

die il faut que chacun joue son rôle, et qu'à côté d'Alceste Molière a placé Philinte.

Alors, mon cher Directeur, M. Thiers a dû recommencer dans les salons splendides du Luxembourg sous le patronage de M. Calmon, le nouveau préfet de la Seine, la séduisante et merveilleuse exposition du roman de sa *République conservatrice*. En regardant autour de lui, M. Thiers n'a pu voir que des adulateurs de sa parole facile, élégante, abandonnée et lançant je ne sais combien de fusées étoilées qui coulaient à fond le pauvre et modeste esquif de la pauvre et modeste Commission des Trente ; il ne devait pas y en avoir beaucoup des Messieurs de la majorité de cette Commission. Mais quoi, les absents ont toujours tort, surtout en pareille occasion.

Que la Commission prenne bientôt sa revanche à Versailles, il en est besoin. Que l'on aborde sans crainte, la question de notre ambassadeur près le Saint-Père ; que M. de Bourgoing soit nettement soutenu, c'est honneur et droit ; l'équipage de l'*Orénoque* et le navire avaient été envoyés pour être à la disposition et au service du Saint-Père, et non pour aller parader devant celui qui tient le pape captif. Cet équipage en partie double ne peut être compris par la logique vraie et sincère d'une nation comme la

France. Il est des obligations qu'on doit impérieusement remplir, surtout à l'égard du souverain Pontife.

Il n'est pas oublié le mot si connu du *Comediante, Comediante*, mais M. Thiers n'est pas encore un Napoléon 1er et l'Assemblée nationale peut le rappeler à l'application du véritable droit et des traditions françaises.

Ainsi donc les courtes vacances pourront encore avoir été le prélude de nouveaux et sérieux orages dans l'Assemblée.

La Commission des Trente aura ses comptes à rendre, la lumière viendra se répandre sur ce qui a été fait; est ce à la Commission d'aller au-devant des idées de M Thiers, n'est-elle que son auxiliaire dévouée, ou doit-elle être son guide?

Etendra-t-elle les pouvoirs prétendus par M. Thiers, ou les régularisera-t-elle en les fixant dans leurs justes et utiles limites?

M. Dufaure aura-t-il tenu le vrai langage du Pouvoir exécutif, ou n'a-t-il que fait miroiter un moment les rayons de l'honneur, de la justice et de la conscience publique pour nous faire retomber dans l'obscurité la plus profonde? faut-il nous retrainer

dans la boue et la fange de la démoralisation politique, ou retrouver les germes de la loyauté et de l'honneur français? Faut-il n'user que de jongleries politiques pour tout perdre ou ne vaut-il pas mieux chercher, trouver et asseoir les véritables garanties de gloire et de liberté!

Quant à moi, mon cher Directeur, je ne veux à aucun prix être le chaland des idées qui tueraient notre Pays, et je demanderai toujours à l'Assemblée nationale de faire hardiment et consciencieusement l'application des principes qui doivent nous sauver; ces principes sont ceux de l'Assemblée.

La lampe de la vérité n'est pas encore éteinte, honneur à ceux qui entretiendront sa sainte flamme, et sauront ainsi préserver la France des dangers qui menacent son avenir.

Agréez, etc. U. D.

Camargue 10 janvier 1873.

XXV

Mon cher Directeur,

A quels tristes enseignements assistons-nous? l'homme du 2 Décembre et de Sedan est mort entre les mains de ses opérateurs qui n'ont pu le soustraire à l'atrocité des douleurs qu'en lui donnant un excès de chloroforme dont est venue une sorte d'empoisonnement.

C'est le 9 janvier, à dix heures et demie du matin, qu'a pris fin cette fatale existence.

Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, né à Paris, aux Tuileries, le 20 avril 1808, vient d'expirer à Chislehurst, en Angleterre.

Deux fois prisonnier à Strasbourg, à Boulogne, il était monté sur le trône impérial pour tomber devant l'invasion prussienne et devenir encore prisonnier de Guillaume.

Ah, si l'on pouvait jeter un sombre et noir manteau sur cette tombe, et ne faire entendre ensuite qu'un éternel silence, nous n'aurions rien de mieux à

demander ; mais voilà que pour des siècles peut-être la France aura des gémissements, et des regrets douloureux.

Et pourtant il faut le reconnaître, ce sont nos divisions intérieures, ce sont nos déchirements de partis, ce sont nos avidités égoïstes qui nous ont conduits dans l'abîme où nous nous sommes jetés nous-mêmes.

L'Histoire en apporte le trop évident témoignage ; lisez nos annales depuis les deux premières invasions de 1814 et de 1815, et de bonne foi peut-on méconnaître les véritables causes de nos profondes misères ?

Réfléchissez un instant sur les prospérités admirables de notre nation depuis 1815 ; regardez naître et grandir l'ordre, la liberté et la gloire ; voyez la fortune et le bien-être universel se développer, les lettres, les sciences, les arts splendidement s'étendre, le commerce et l'industrie nous enrichir, toutes les conaissances humaines progresser par l'application pratique des découvertes innombrables qui semblent avoir créé des rapports nouveaux de gravitation pour tous les intérêts de la Société universelle.

Ce mouvement était marqué de l'empreinte du génie de la France ; le souffle de la grandeur morale se faisait d'abord sentir quand s'éleva un vent nuisible.

On aurait dit une jalousie des nations étrangères venant répandre parmi nous les semences de nos divisions intestines ; insensés, que fîmes-nous ? nous préparâmes les aspirations, les éclats, les désordres de 1848 ; nous enfantâmes l'anarchie, le plus horrible des monstres politiques, celui qui fatalement engendre le despotisme illimité.

Ce despotisme foule tout à ses pieds ; quand c'est un homme seul qui maîtrise, toutes les garanties morales disparaissent, plus de dignité, plus de sens, plus de cœur ; quand c'est le Peuple qui prend le Pouvoir, rien n'est sacré, la sauvagerie renaît, le sang coule, l'incendie brûle, tout est anéanti.

Hélas, il fallait choisir, telle était notre démence ! entre un renouveleur impérial, ou les hordes populaires qui déjà semblaient se précipiter pour tout ébranler et détruire ; le spectre apparaissait, la peur croissait de jour en jour, d'heure en heure, de minute en minute, de sorte que le fantôme obscurcissait la raison publique et ne lui laissait plus le moindre rayon de lumière, quand on alla s'incliner et se perdre aux pieds de Napoléon. Ailleurs était notre salut.

Vous souvient-il, mon cher Directeur, de cette politique qui n'avait plus de règle que dans la volonté

fantasque du maître? les candidatures officielles, les décrets arbitraires, et partout le silence !

C'étaient bien nous qui étions si non les coupables du moins les complices avérés ; aurions-nous dû laisser violer la représentation nationale et emprisonner les membres de l'Assemblée ? les 20 et 21 décembre aurions-nous dû donner presque l'absolution par une majorité de 7,439,216 voix ? aurions-nous dû croire un seul instant à celui qui disait l'Empire c'est la paix ! les 21 et 22 novembre 1852 aurions-nous dû accepter l'autre plébiscite par 7,824,129 suffrages. Qu'était-ce que la guerre de Crimée, si non une invitation à la reine d'Angleterre pour venir visiter l'exposition universelle de Paris ? Après la prise de Sébastopol, succès heureux si l'on eut su s'en servir, pourquoi s'empêtrer dans les affaires d'Italie et déclarer cette guerre, cause du bouleversement politique de l'Europe ?

Cette guerre d'Italie s'ouvrait par une alliance royale de la famille des Napoléons, la princesse Clotilde fille de Victor Emmanuel était donnée en mariage à Jérôme Napoléon, c'était le prix de notre intervention et du sang de nos soldats, ainsi était célébré le mariage le 30 janvier, dans la chapelle du palais de Turin et la France accourait au-devant

de son abaissement futur par l'espoir de prendre Nice et la Savoie ! Mais Victor Emmanuel et Garibaldi chassaient ainsi par avance le roi de Naples, et faisaient le Pape prisonnier à Rome.

Quant à la guerre du Mexique, quel démon pouvait nous faire envoyer nos armées dans ces pays lointains où nous allions conduire l'Empereur Maximilien pour le faire si lugubrement fusiller ?

Quelle figure pouvait-on trouver à cette politiqne impériale ! Quelle espérance avoir dans de pareilles agitations, lorsque les députés trop officieusement se taisaient, et que d'autres parts se peignaient proprement les gens de cour, et s'épandissaient les costumes dorés et argentés ou autres, c'était réellement misère ; et puis quand la Prusse et l'Autriche dépouillaient le Danemark, on laissait faire.

Ah, elle a été bien vengée cette spoliation du Danemark ! le faible, vaincu injustement, appelle et amène souvent des conséquences providentiellement redoutables ; l'Autriche l'a senti par Sadowa, et nous par notre inaction d'alors et par notre guerre d'Italie avons mis la France à ses derniers abois, la folie imprudente était au comble.

Voilà donc, mon cher Directeur, bien funèbrement présentées les méditations qui occupent mon esprit dans ma retraite ; ah, ce n'est pas moi qui ai applaudi aux différents actes de cette politique impériale ! que de fois, mais comme dans le plus abandonné désert, ma voix et mes cris se sont répandus en gémissements redoublés sur l'avenir de notre malheureux Pays ! Cette voix et ces cris ne rencontraient que de sourds échos, et mes plaintes inutiles se perdaient pour ce qui concernait le bien de tous, et amenaient de tristes et déplorales ennuis pour leur auteur.

mais de vains efforts, de frêles entreprises, des trompeurs essais ne m'ont jamais découragé ; dans ma modeste et obscure situation, j'ai toujours dit : fais ce que dois, advienne que pourra ? ma constance à défendre le vrai et le juste est inébranlable, vous en avez la preuve.

Dans mes vieilles années c'est une consolation d'avoir dirigé toujours ma pensée vers le but du bien public, et maintenant que bientôt viendra ma dernière heure, j'estime qu'il n'y a pas de plus belle couronne au monde que celle d'être utile à son pays, et pour cela je travaille encore malgré le temps qui dévore ma vie.

Si du moins après l'exemple de cette ambition malheureuse qui vient de descendre dans la fosse faite de terre, ou de pierre ou de marbre, il m'était permis d'espérer que ceux qui dirigent de haut nos affaires pussent m'entendre et juger mes avis, je ne serais point fâché de vous avoir écrit trop longuement mes idées que je ne relis point en vous les envoyant, peut-être à tort, mais fermement je les crois abritées suffisamment par le désir absolu que j'ai de faire du bien à mes compatriotes.

Mes paroles ne sont point filles de l'injure mais de la vérité ; la mort est quelque chose de trop sérieux dans la vie pour ne produire que le silence ; après la mort le jugement, c'est inévitable, mais il doit toujours être impartial. Quant à nous, il reste encore le droit et l'honnêteté de conscience, si nous le voulons il s'en faut de beaucoup que tout soit perdu; la France n'est point dans la caisse en bois d'ébène de Chislehurst où est un mort ; la Patrie vit, autour d'elle pressons-nous, voilà mon avis ; énergie, espoir et confiance ! Reprenons notre vieux souvenir : Dieu, la Patrie et le Roi; c'était le cri de nos pères, c'est ma doctrine.

Vous connaissez d'ailleurs votre Paysan du Rhône, veuillez l'accueillir tel qu'il est.

Agréez; etc. U. D

Camargue le 17 Janvier 1873

XXVI

Mon cher Directeur,

Agitations sur agitations, incidents sur incidents, d'une part l'Assemblée nationale, d'autre part la Commission des Trente, ici les affaires de l'intérieur, là les embarras de l'extérieur, parler de tout cela n'est pas possible raisonnablement ; les journaux quotidiens répandent partout les nouvelles diverses et dans ce charivari continuel nous voyons à chaque instant des apparitions diverses venant faire leurs révérences devant la curiosité publique qui serait fâchée d'être privée d'un si ravissant et réjouissant spectacle.

Mais quand on rentre en soi-même un instant, quand le penseur se préoccupe des vrais et sérieux intérêts du pays, quand on a la moindre estime pour soi-même, dites-moi si la réflexion attristée ne fait pas surgir immédiatement les plus profondes méditations sur l'état de nos désordres politiques.

Dans ces ondoiements infinis qui poussent le gouvernement vers une action perpétuelle sans méthode,

où faut-il arrêter notre attention ? Dans cette forme échevelée où nous retient la lutte malheureuse d'un pouvoir qui voudrait devenir personnel avec l'adhésion de tous quand cette adhésion fait complètement défaut, resterons-nous toujours en dehors de l'application des idées sérieusement propres au salut du Pays ?

Vous l'avez vu, mon cher Directeur, pour cette question de la frégate l'*Orénoque* envoyée à Civita-Vecchia, et qui devait rester à la disposition du Saint-Père ; le grand *Maestro* a cru devoir idéaliser au mieux la mission des officiers de la frégate en voulant les faire parader au *Quirinal*.

Quels égards pour le Saint-Père au Vatican ? quel dédain pour notre propre ambassadeur, M. de Bourgoing ? celui-ci l'a bien senti ; de là sa démission ; et la facile et brillante folâtrerie du Pouvoir exécutif a dû être accommodée et rapiécée par l'habile et pénétrante constance de M. de Corcelles ; grâce à lui on a obtenu de M. de Belcastel le retrait de son interpellation à l'Assemblée nationale. C'est une boucle enlevée à la chevelure de notre méduse politique, mais hélas, cette chevelure est si abondamment ébouriffée !

Aussi ce n'est pas étonnant de voir l'Assemblée nationale attentive au vif débat élevé entre MM. Johnston et Jules Simon à l'occasion d'une circulaire de ce ministre ; tout est petit, tout est rand , notre foyer politique est si garni qu'au moindre pétillement on craint de faire naître un incendie

Mais ce n'est pas seulement au sein de l'Assemblée nationale que notre politique a sa cravate mal mise ; regardez ce qui se passe dans les réunions à part du centre gauche, le Dieu de la subdivision s'y glisse avec un fracas énorme, et M. Casimir Perrier après son élection manquée au centre-gauche devient président d'une subdivision nouvelle dite centre-gauche droit ; à la tête de l'autre subdivision formant le groupe centre-gauche-gauche se trouve M. Albert Christophle qui, rival de l'allocution centre-gauche droite de M. Perrier, a fait un discours centre-gauche-gauche pour vanter l'unité des opinions de la France. C'est à ne pas y croire et voilà pourtant la triste vérité.

La comédie n'est pas seulement au théâtre, mon cher Directeur, car ces messieurs n'y sont pas et ils mangent, boivent et peut-être fument comme vous et moi, ce qui ne les empêche point de jouer des rôles peu utiles et glorieux au Pays.

En attendant il est mort à Chislehurt ce Bonaparte III, empereur des français, et les honneurs funéraires sont venus jusques à sa tombe lui porter les témoignages magnifiques de notre néant ; mais hélas, les inconséquences de son règne laisseront des traces trop ineffaçables; je vous l'ai dit et le maintiens, il n'a pas été le seul coupable, et notre désorganisation sociale doit faire retomber sur nos têtes une part de cette redoutable responsabilité.

Mais que du moins cette expérience funeste nous éclaire sur les résolutions à venir et ne restons point les esclaves de cette sottise étroite qui répugne à reconnaître ses fautes et persiste volontairement à se nourrir des glands du chêne sauvage, en rejetant la blanche farine du plus pur froment. Absurdité flagrante ! brouillards et ténèbres de la raison !

Et vous surtout, princes de la nation française, qui avez dans vos veines des restes du sang de nos antiques Rois, soyez instruits par le temps qui s'est écoulé depuis les jours d'exil, et comprenez ce dicton si simple et si populaire : l'union fait la force. Quoi la Révolution de 1848 ne vous dirait rien! l'intrônisation de Bonaparte ne vous apprendrait rien ! sa mort ne vous enseignerait rien !

Ah voyez plutôt ce que le seul bon sens nous impose comme loi nécessaire ! désunis vous nous perdez, tous unis, vous nous sauvez ! n'est-ce pas là votre devoir ?

Admirez ce concours des événements qui vous poussent vers ce que la raison vous demande ; le comte de Paris ne semble pas être antipathique au comte de Chambord ; à celui-ci depuis longtemps le duc de Nemours ne paraît point être contraire ; le prince de Joinville et le duc d'Aumale ont-ils un intérêt plus personnel que leur neveu et leur frère ? ne savent-ils pas quelle est l'honnêteté, la conscience de celui qui est leur Roi par loi traditionnelle et nationale ?

Quel motif plausible peut exister pour empêcher ou suspendre une complète et loyale fusion ? C'est la véritable France qui la demande et elle en a le droit et le besoin, le comte de Chambord l'a dit, et c'est vrai, *la parole est à la France*. Quels mots plus clairs et plus nets pouvait-il prononcer ? Ces mots ont toujours été sa pensée.

Oui, le comte de Chambord est « le représentant naturel de l'idée monarchique » c'est ce que dit le *Journal de Paris*, moniteur des princes d'Orléans et

« il ne trouvera pas de compétiteur dans sa famille. » Mais aussi le comte de Chambord qui a toujours voulu donner la parole à la France, ne refuse point de reconnaître « la libre volonté de la nation sur la triple base de l'égalité civile, de la liberté politique et religieuse, et des garanties constitutionnelles. »

Le comte de Chambord l'a écrit : Egalité devant la loi, liberté de conscience, libre accès pour tous à tous les emplois, à tous les honneurs sociaux, tous les grands principes d'une société éclairée et chrétienne lui sont chers comme à tous les Français.

Quels nobles et nationaux sentiments n'a-t-il pas ? Quelle est donc la chose bonne pour la France que le comte de Chambord n'aime pas ? un seul instant a-t-il perdu de vue les principes qui entretiennent la grandeur de l'âme ?

Et nous hésiterions entre Thiers et Gambetta ou le comte de Chambord ? Princes d'Orléans, allez au devant du Roi de votre famille, c'est le chemin qui conduit au salut de la France !

Le 21 janvier, les princes d'Orléans ont assisté pour la première fois à la messe commémorative de la mort de Louis XVI, dans la chapelle expiatoire.

Que Dieu nous protège !

Le caractère bien simple de l'hommage rendu par les princes à la mémoire du roi martyr est un gage d'honneur pour-tous.

Le principe monarchique ne peut reprendre sa force que par son application entière ; la division de la famille royale serait aujourd'hui un crime politique qu'il faut écarter à tout prix pour la renaissance des fleurs de la Patrie, pour que les tressaillements sympathiques de l'univers répondent aux vœux de la France, pour que vous, provinces chéries, Alsace et Lorraine, rejoignez encore vos cœurs à notre cœur; avec l'union, oui, en avant le drapeau d'Alger, nous le replanterons sur Strasbourg.

Agréez, etc. U. D

Camargue, le 24 Janvier 1873.

XXVII

Mon cher Directeur,

Depuis que vous m'avez demandé mon concours et que j'ai été ainsi institué soldat de la presse arlésienne, vous m'avez vu fidèle à mon point de départ, j'ai toujours regardé le passé, étudié le présent et réfléchi sur l'avenir du Pays.

Cette triple préoccupation m'a accompagné dans les diverses communications que je vous ai faites, et le système que j'ai adopté me paraît être le meilleur pour arriver à un jugement sain et solide sur notre situation politique, et sur nos vrais intérêts.

Ne jamais désespérer de la France est mon principe, c'est mon orgueil, mais tout craindre pour elle est une pensée qui oppresse mon cœur et me pousse perpétuellement à prendre une part active aux affaires publiques ; ma constance ne serait-elle que l'éternel jouet d'une trop patriotique illusion ? Si c'est mon destin, je l'accepte.

Comment pouvoir rester étranger à nos misères, à nos désolations, à nos abaissements, peut-être à notre ruine dans l'avenir ?

Les désastres épouvantables qui ont frappé la France sont loin d'avoir produit sur l'esprit national les conséquences qui devaient en être les fruits naturels, la douleur, la gravité, la méditation, le courage de reconnaître nos fautes et le retour de tous à des idées de raison, et aux besoins essentiels de la Société.

Nous avons été livrés aux plus déplorables combinaisons de tous les petits commerces de la cupidité,

de la vanité, de l'ambition personnelle. Chacun a ouvert sa boutique et déployé avec une scandaleuse et cynique impudence les drogues et poisons destinés à tuer le Pays; hélas, ma parole n'est point exagérée, il suffit de regarder en arrière, et de nous souvenir.

L'usurpation démagogique du 4 Septembre, la dictature donnée et lancée du haut du balcon de l'Hôtel-de-Ville de Paris aux membres du Gouvernement provisoire que laisse proclamer une foule pantelante, trouvant alors son régal assouvi par l'espoir des désordres certains qui commençaient et ouvraient l'exploitation de toutes les mauvaises passions dans un prochain avenir, voilà la première enseigne que tout le monde peut lire.

Puis deux dictatures surgissent, Paris et Tours ou Bordeaux, puis Paris se rend, puis Gambetta et Jules Simon luttent à Bordeaux, enfin arrive l'élection des 5 et 8 Février 1871.

753 membres sont à nommer, des nominations multiples, sont faites, la première réunion partielle des députés est tenue à Bordeaux le 12 février, le 15 février M. Grévy est élu président de l'Assemblée, le 17 M. Thiers est désigné chef du Pouvoir exécutif; une source de mal est ouverte.

Dans l'ébranlement universel de la France, on avait oublié le portrait si fidèle que Timon avait fait de M. Thiers ; les intelligences étaient dans les brouillards des misères publiques, l'Assemblée en grande partie était neuve et de bonne foi, tout fut fait à la hâte, l'esprit de l'Assemblée pourtant était certain, ses idées et ses vœux étaient connus, mieux que personne M. Thiers les connaissait, l'Assemblée souveraine était son roi, il ne manqua pas *de lui témoigner son humilité et le terre à terre de son adoration.*

Ce n'est pas de moi ce style mordant, c'est Timon qui l'a écrit et qui a ajouté : *les personnages de cette espèce sont comme ces prédestinés de la géhenne qui ont fait un pacte avec le diable.*

Si j'étais M. Thiers, pour démontrer le contraire de ce qui est ainsi écrit, je ferais tous les jours le signe de la croix ; je renoncerais à toute ambition personnelle ; je n'aurais pas du moins voulu changer mon titre de chef du Pouvoir exécutif et j'aurais prié mon ami Rivet de ne pas déposer le 12 août 1871 une proposition pour proroger mes pouvoirs et m'amener à être Président de République, responsable devant l'Assemblée ; ce qui était un croc-en-jambe des plus caractérisés relativement à l'Assemblée et au Pays.

Ce pauvre M. Rivet qui est dans l'autre monde en ce moment pourrait nous dire un mot non sur le pacte de Bordeaux, celui-là est clair pour tous, mais sur le pacte avec le diable dont a parlé Timon ; toutefois faudrait-il qu'il existât des timbres-postes pour de l'autre monde écrire à celui-ci ; mais si M. Rivet garde le silence, entre nous il est permis de dire que M. Thiers ne doit rompre qu'un des deux pactes.

Hélas, M. Thiers paraît aussi, il l'a dit, avoir fait un troisième pacte avec les radicaux et celui-là est pire que le pacte avec le diable, car voyez tous les embarras qu'il nous donne.

De là est venu le message dans lequel, M. Thiers avec le cœur léger de M. Olivier, nous disait purement et simplement que la République conservatrice était un fait légal, qu'il ne fallait pas perdre son temps à la proclamer, alors que nous avons entendu le tonnerre d'éloquence de M. Dufaure éclater sur cette République et la foudroyer avec les sillonnements redoublés de ces feux électriques qui ont enflammé tous les bancs de l'Assemblée nationale.

De plus maintenant voyez les travaux persistants de la Commission des Trente ; sortirons-nous de cet amphigouri ?

M. Thiers est plus vieux que moi qui crains parfois de parler ou d'agir par trop de confiance en mon âge; peut-être croit-il avoir le droit d'user de la politique comme d'une simple et vieille amusette ; son esprit sceptique veut enguirlander des fleurs longuement présidentielles cette *rouerie proverbiale* dont parle Timon, mais non, cela n'est pas possible, M. Thiers doit avoir du cœur, un peu, un peu du moins ; l'esprit ne doit point être tout dans l'homme ; il faut aussi le sentiment, l'affection; au Pays sacrifions tout, vanité puérile, ambition misérable, cupidité, fortune, pouvoirs, mauvaises et détestables passions, enfants du démon allez à tous les diables ! Ah l'influence du Pays me pénètre, le sel est dans l'air. Qu'en dites-vous mon cher Directeur, mon langage de Camargue devient presque égal à celui de Victor Hugo quand il met à nu le mot de Cambronne.

Mais pardonnez-moi, ne sentez-vous pas que la mauvaise humeur est excusable à l'aspect de tant de souffrances de notre pauvre Patrie ?

Quoi, la Commission des Trente a besoin de tant d'ambages, de tant de circonlocutions ? la raison publique ne s'éclaire-t-elle pas d'une manière splendide ? N'est-il pas évident qu'il faut mettre en haut lieu, en place inaccessible à toute prétention ambitieuse la

souveraineté de l'Assemblée nationale ? c'est notre palladium, c'est notre garantie sacrée. c'est de là que part la voix de la France pour maintenir son droit, ses lois, ses traditions, ses mœurs, ses besoins, sa nature propre et éternelle; que M. Thiers mette les mains dans ses poches, elles sont assez garnies, il aura pour lui honneur et profits.

N'est-ce pas heureux qu'il ait ainsi tout ce que peut souhaiter un homme raisonnable ? qu'il fasse seulement ce que demande la France, c'est son devoir, et il n'aura qu'à remercier Dieu de lui avoir donné les moyens et la puissance de rendre à tous liberté, ordre public, droit, prospérité et gloire, que lui faut-il de plus ?

Et puisque M. le duc de Nemours consent à reprendre la cocarde blanche qu'il a déjà eu l'honneur de porter, puisque les d'Orléans sont d'accord avec le bon sens public pour reconnaître ce que demande l'intérêt vrai du Pays, comment M. Thiers veut-il continuer son rêve de *maniaque incorrigible* pour sa seconde Chambre parfaitement inutile et sa République *conservatrice*, de nouvelle invention, qui ne conservera rien, pas même la présidence de l'*incorrigible* et nous jetera au despotisme radical, c'est infaillible.

Pourtant M. Thiers un jour a écrit que la liberté n'était pas nécessairement perdue avec les Bourbons ; qu'accepter les Bourbons était la solution non seulement la plus probable, mais la moins dangereuse, si on savait y amener les choses habilement et honnêtement. C'était le remède après Waterloo, c'est le remède encore après Sedan et la Commune de Paris ; pour tous les bons esprits c'est évident ; le temps court, la France souffre, guérissons.

Au milieu des roulis si tumultueusement agités de mes réflexions politiques une sorte de songe m'arrive, j'écoute aux pâles rayons de ma bougie et j'écris. Le temps est mauvais, le vent du nord souffle, les rafales et la pluie font plier les roseaux battus le long de ma *roubine,* et j'entends leurs voix plaintives qui semblent gémir d'accord avec mes douleurs, et me disent : « courage, courage, l'indépendance de ta pensée assure la justesse et la force de tes paroles, suis ton chemin, la rampe est rude, mais on arrive. » — merci, mes bons roseaux, vos accents ont un charme ravissant, et sont déjà pour moi plus que la récompense.

Ah, quand cette antique famille de saint Louis et d'Henri IV réunit ses membres pour écouter et suivre la parole de la France, qui donc ne comprendrait pas qu'il faut bénir et admirer les arrêts divins de la

Providence ? oui, il est toujours un Dieu qui protège notre patrie ! la France ne saurait mourir ! par nous tous qu'elle se relève fière et généreuse ! à elle l'avenir !

Agréez, etc. U. D.

Camargue le 30 janvier 1873.

XXVIII

Mon cher Directeur,

Il s'en faut de beaucoup que j'aie la pensée de me faire considérer comme un saint ou comme un vrai Caton ; je me connais et mieux que personne je sais combien petite est ma valeur ; mais je vous le déclare sans peine, j'ai souverainement inné en moi le sentiment de ce qui est beau et grand, de ce qui est vrai et juste ; j'aime passionnément ma noble et généreuse France, et j'éprouve pour elle tous les désirs les plus ambitieux de la voir reprendre le rang qui lui avait été si glorieusement accordé dans l'Univers entier.

Et maintenant quand je regarde autour de moi et que je vois la triste déchéance morale de la Patrie,

quand je vois cet énervement des esprits et cette corruption des âmes, où voulez vous que je place mon espoir ?

Tous les jours nous assistons à des spectacles qui nous démontrent de plus en plus l'avilissement des calculs égoïstes et de la peur qui nous abaissent, nous dénaturent et nous perdent.

Quoi, cette nation française autrefois si fière et si chevaleresque dont toutes les aspirations, toutes les pensées, toutes les volontés, par un secret concert mis dans nos âmes, tendaient vers l'honneur et la gloire, n'est plus aujourd'hui composée que de gens flétris par le culte et l'entraînement des piètres doctrines de l'individualisme le plus déhonté, et par les débordements de la crue continuellement augmentée des plus détestables passions que rien n'arrête !

Voilà ce qui partout donne signe de vie, et fait naître cette fourmillère d'insectes, reptiles et vers qui couvrent notre cadavre encore agonisant et respirant les angoisses de mort.

Ah, d'où me viennent donc ces noires, sombres et hypocondriaques couleurs qui s'étendent de toutes parts autour de mon esprit et révoltent ma pensée ?

c'est que dans ma solitude, je lis attentivement les discussions qui ces jours derniers ont absorbé notre Assemblée nationale ; c'est que j'ai suivi ligne à ligne ces paroles de M. Challemel-Lacour défendant les marchés, les troubles, les désordres, les abominations de Lyon ; c'est que j'ai senti des impressions presque désespérées au langage, toujours choisi, souvent intelligent, parfois bien inspiré de cet orateur qui évidemment a pour lui tout ce que peut donner l'étude des lettres, mais qui doit manquer des impulsions et de la générosité du cœur ; c'est l'homme de la civilisation parisienne.

En cet homme une partie essentielle de l'homme a été par lui suicidée ; c'est ainsi qu'aujourd'hui dans tant d'individus, les destinées de l'humanité sont partiellement éteintes, et que les lumières factices enfantées par notre intelligence s'allient, ensuite d'une fatalité malheureuse, avec les sombres ténèbres dont notre véritable nature est ainsi enveloppée.

Qu'allez-vous donc dire de moi, mon cher Directeur ? n'ai-je pas perdu un peu de ma raison en vous écrivant ainsi ? Oseriez-vous offrir à vos lecteurs ordinaires ces paragraphes exagérés de misanthropie ? Ceci est-il ou n'est-il pas de la politique ?

Oui, je soutiens, qu'en cela sont bien des observations politiques, car voyez jusqu'à quel point M. Challemel-Lacour est arrivé par l'application de ses doctrines.

Que sont ces doctrines? c'est le laisser-faire et le laisser-aller illimités ; c'est l'anéantissement des garanties de toute société humaine ; c'est la reconnaissance de la supériorité de la force sur le droit ; c'est la destruction du devoir et de la conscience.

Quand on accepte des fonctions publiques, il faut les remplir suivant les règles du droit et de la justice, et quelles que soient les conséquences de l'accomplissement du devoir, il faut l'accomplir ; et un homme qui tient la plume et qui sait ce qu'il fait, n'est point excusable, quelle que soit la pression qu'il rencontre, d'écrire : *fusillez-moi tous ces gens là*, quand ces *gens là* se sont conduits comme des gens d'honneur et de courage.

Aussi bien, vous l'avez vu ce soulèvement d'indignation de l'Assemblée nationale quand M. de Carayon-Latour a dit que M. Challemel avait donné l'ordre de le fusiller ? tout n'est pas encore perdu, la conscience publique a des échos qui vivront éternellement et le nom de Challemel-Lacour est désor

mais irrévocablement allongé dans l'histoire par ce sanglant surnom : *fusillez-moi tous ces gens là.*

Mais, ne vous y trompez pas, cette faiblesse de caractère, cette mollesse de lâcheté qui partout laisse faire n'est pas le partage d'un seul homme, et c'est là notre peste sociale ; l'égoïsme dans sa détestable propagande fait partout surgir la peur, et vous en trouverez nombreux troupeaux de gens qui écriront : *fusillez-moi tous ces gens là.*

De toutes nos révolutions s'échappent des vapeurs funestes qui ont étouffé l'honneur et la conscience dans une foule d'esprits; c'est ainsi qu'à la terreur de 93 des crimes devinrent le partage de ces hommes que la nature n'avait point créés féroces ; à cette époque, il y avait dans la Convention comme Président le jour où Louis XVI eut à subir son interogatoire, ce Barère dont l'infâme lâcheté lui fit tenir un langage de sang, et pourtant au fond du cœur il plaignait le Roi qu'il aurait voulu pouvoir sauver ; en secret il le dit au vénérable Malesherbes devant lequel il laissa même tomber des larmes.

Triste exemple que Barère, triste preuve que Challemel-Lacour : *fusillez-moi tous ces gens là !*

Ces souvenirs et ce présent me semblent pleins d'horreurs, c'est la débauche du crime, l'orgie du sang, la froide monstruosité du laisser faire et de la peur, de la peur qui fait plus de mal qu'on ne croit.

Mais dernièrement vous me parliez d'un beau nom qui fut celui d'un brave maréchal de France, c'était aux Tuileries le 10 août 1792 que devant son roi infortuné se présenta le vieux maréchal Joseph Augustin comte de Mailly-d'Haucourt, il mit un genoux à terre, et dit : « Sire, nous voulons relever le trône ou mourir à vos côtés » chargé de la défense du château, le maréchal dirige avec courage la résistance, mais l'ordre de cesser le combat arrive ; sur le point d'être massacré, le maréchal est sauvé par un homme du peuple qui le ramène à sa maison et disparaît ; brave homme ! ..

Le héros de fidélité devait périr sous le fer du bourreau.

Arrêté le 26 Septembre 1793, le maréchal fut transféré et décapité à Arras le 25 mars 1794 à 86 ans, et comme l'histoire l'a écrit pour la postérité, il monta sur l'échafaud avec le même courage qui l'avait signalé dans les combats en disant d'une voix forte : « *Vive le Roi !* je meurs fidèle à mon Roi comme l'ont été tous mes ancêtres. »

Ainsi je n'ai, dans ma lettre, jeté qu'une ébauche rapide d'histoire avec trois noms, deux pour la peur un pour le courage.

N'est-ce pas qu'il est beau de mourir comme le maréchal de Mailly pour son Roi, et qu'il servait bien mieux sa patrie que Barère président de la Convention, et que Challemel-Lacour écrivant ; *fusillez moi tous ces gens là ?*

La morale de tout cela, c'est qu'il faut que tous les gens de cœur soient dévoués à la France, à la vie à la mort, et que laisser faire le mal, c'est le commettre

Et maintenant voyez encore et encore ces discussions interminables de la Commission des Trente, M. Thiers veut être l'instructeur absolu de cette Commission qui est obligée de donner sans cesse de nouveaux renseignements à M. Thiers ; c'est une lanterne magique gouvernementale, il faut le voir pour le croire ; à Athènes pour occuper l'esprit des Athéniens, Alcibiade coupait la queue de son chien ; M. Thiers n'est qu'un vieil Alcibiade.

Ah, pourquoi ne puis-je répandre dans mes lettres tous les prestiges du talent et de la raison ? pourquoi ne puis-je avoir la puissance de faire comprendre à tous, les besoins vrais de notre Pays et raccoutumer

les intelligences à ne pas dédaigner, comme on le fait avec si peu de sens, nos traditions naturelles et nationales ? leur application systématisée et calculée suivant les convenances connues de notre époque est facile ; de ce côté il faut se tourner. Ce que je dis n'est point charlatanisme, je ne demande rien pour moi, tout pour la France si malheureuse qui retrouvera sa vie par le retour à ses lois d'instinct d'unité du Pouvoir royal basé sur les garanties de notre droit public, et loin de ce mécanisme trompeur d'un pouvoir présidentiel dont le seul ressort est l'égoïsme accompagnant la menace d'une dictature sans limites toujours prête à renaître.

Agréez, etc. U. D.

Camargue le 7 Février 1873.

XXIX

Mon cher Directeur,

Tout ce qui se passe aujourd'hui parmi nous n'est pas beau ; il y a longtemps que les affaires de notre pauvre France vont à vau-l'eau, la rude nécessité est de ne pas désespérer de la situation, le devoir consiste à tenir ferme et sauver la barque en faisant force de rames.

Ainsi résolûment regardons notre but, l'obstacle et le moyen de le surmonter ; notre but c'est le bien du Pays, l'obstacle c'est l'état provisoire d'une République de toutes parts tiraillée, le moyen de le surmonter c'est la reprise de notre constitution naturelle et traditionnelle en revenant à la royauté franque, c'est-à-dire à la royauté basée sur la franchise et la liberté, conditions essentielles à l'ordre général en coupant court au retour des Dictatures.

En parlant ainsi je ne veux que trouver l'expression de la vérité vivante de mes sentiments, et j'espère que l'on voudra bien ne pas m'adresser le conseil de Shakspeare : « retiens ta langue, et serre lui la bride, elle piaffe de la manière la plus extravagante. » Mon âge, mon expérience, mes études, me donnent le droit et m'imposent même l'obligation de parler. Hélas, il y a déjà longues années que je n'ai pas craint de combattre pour la cause publique, je suis un vétéran peu connu de la presse, mais cependant mon nom a paru à côté des plus beaux noms, ce n'est point par vanité que je le dis, plus que personne je connais la vanité de la vanité. Mais c'était en 1851, à l'occasion de l'incomplète et funeste loi du 31 mai, je publiai des observations présentées à un conseil général.

Cette brochure eut un certain retentissement et sur cette brochure parut dans la *Gazette de France* un article très développé, signé par **M. C.** de Beauregard.

De votre correspondant actuel de Camargue voici ce que disait le publiciste de la *Gazette* : « M. D.... est plus qu'avocat, il est homme politique, il demande au Conseil général un vœu pour la rectification de cette loi (31 mai) ; il demande encore que chaque Français soit appelé, et que d'un concert général, sorte l'expression du vœu de la majorité des Français pour rendre hommage à la mémoire de nos aïeux et assurer la gloire, la prospérité, la grandeur et la liberté de nos enfants.

Le Conseil général du . . . a dignement répondu à cette demande. Honneur à lui ! Honneur à M. D...! »

Voilà un vieux certificat d'aptitude que vous ne m'avez pas demandé quand vous m'avez prié de vous écrire, mon cher Directeur, pour la *Gazette des Bouches-du-Rhône*, mais je vous le fournis à présent pour remercier tous vos excellents lecteurs et leur faire connaître que l'approbation qu'ils vous ont si bien témoignée pour votre correspondant, n'est peut-être pas loin de la justice et de la vérité. Excusez les

excès d'amour propre de mes paroles, car je sens l'influence surexcitante de la fièvre qui sort des marais et porte sa main brulante à mon cerveau, il faut être modeste jusqu'à une certaine limite pourtant et j'aime assez cette pensée d'un homme d'esprit et de sens que : « la fierté est le courage dans une âme élevée »

Mais tout cela ne dit pas grand chose de ce qui se passe, et des embarras perpétuels que nous donnent les prétentions bien autrement exagérées de M. Thiers.

Remarquez précisément de quelle manière aux apparences modestes, mais faussement modestes M. Thiers veut établir son droit de supériorité à l'égard de l'assemblée nationale.

M. Thiers qui se connaît, sait très bien qu'il est petit; il est réellement beaucoup plus petit que moi qui ne suis pas un géant; mais il monte sur des échasses que lui fabriquent tous les jours et Gambetta et Saint-Hilaire avec leurs journaux et lettres d'adhésion et d'admiration factices.

Sur ces échasses monté, M. Thiers se présente à la Commission des Trente, il se dit petit Bourgeois qui tient à la situation conquise à la sueur de son front et ce petit Bourgeois ose se plaindre des atteintes portées à sa conquête !

C'est à la sueur de son front que le petit bourgeois attribue sa situation conquise ; non, cette situation a été usurpée par la dissimulation de sa pensée et par la violation de ses promesses faites devant le pays et l'histoire. Voilà l'exacte cause de la situation de M. Thiers à la présidence de la République nominale ; et maintenant dites moi si la Commission des Trente n'a pas dû briser immédiatement le contre-projet *à bref délai* présenté par le garde des sceaux au profit du petit Bourgeois ; sans délai, il fallait répondre ; avoir cru à l'hésitation de la Commission, c'était l'injurier ; il est des limites de déférence que la raison ne peut dépasser ; le *nec plus ultrà* est atteint ; *halte là ;* car il faut maintenir le vrai et le juste.

Où sommes-nous, grands dieux ! mais tout le monde est donc renversé ! quoi, petit Bourgeois, vous voulez gouverner et régner mieux que ne faisait le roi Louis-Philippe, votre premier patron ! quoi vous voulez être le maître de la France, la première nation du monde par l'intelligence ! quoi vous voulez nous dominer tous, vous, petit Bourgeois, allié de l'homme à la cuvette cassée, et qui vous êtes si bourgeoisement dégagé des obligations du pacte de Bordeaux !

Mais, au nom du ciel, ne comptez pas trop sur vos échasses, ne vous basez pas sur notre bêtise perpé-

tuelle ; les malheurs et les misères nous rendent la raison, M. Thiers, vous êtes connu.

La Commission des Trente ne vous a que trop, comblé de déférences, petit Bourgeois; vous sentez-vous le cœur de relever la France ? vous avez trop d'esprit pour nous, comme Voltaire complimentez le roi de Prusse ; Voltaire se moquait de Rossbach, ah par pitié, ne vous moquez pas de nos malheurs ? ne devenez pas le second de Bismarck, ne relevez pas le drapeau rouge de la Commune de Paris ; vous n'arriveriez qu'à faire la courte échelle à Gambetta ; il en est temps encore, donnez, donnez à l'Assemblée nationale cette supériorité de situation qui lui appartient et qui lui est nécessaire pour rétablir la situation de la France, de cette Reine des nations que ne doit coiffer ni le bonnet phrygien, ni le bonnet d'un petit Bourgeois, cent fois vaut mieux une couronne.

Vous le savez bien, vous petit Bourgeois qui avez étudié l'histoire de la France, et qui d'ailleurs l'avez déjà écrit : c'est aux descendants de saint Louis et d'Henri IV qu'appartiennent nécessairement les hautes et grandes aspirations ; en eux elles s'imposent par le langage certain d'outre-tombe de leurs aïeux ; là plus qu'ailleurs sont les espérances de notre reprise de possession parmi les nations du monde.

Certes le nom jadis quasi légendaire de Napoléon n'a plus aujourd'hui de valeur ; tout le monde le voit, l'honneur de l'impérialisme a été perdu à Sedan le jour où Bonaparte III s'est lâchement rendu prisonnier livrant lui-même son armée à Guillaume de Prusse; pour l'éternité de l'histoire le fer rouge a marqué fatalement le front de celui qui ne sut point mourir ; sa race désormais sera rejetée ; cet arrêt de déchéance irrévocable est notre loi si la nation conserve une fibre de son cœur! gens de Napoléon, ne soyez plus *partiotes*, mais redevenus patriotes placez-vous résolument sous le drapeau de la vieille royauté, seule république possible pour la France.

Mais vous M. Thiers, vous n'êtes que le représentant nouveau du vieux docteur allemand Fauste rajeuni en bonnet de coton ; comme lui vous avez abusé de la parole, comme lui vous vous êtes débauché des gens de bien, en vous séparant de l'Assemblée nationale, et vous vous êtes abandonné aux mauvaises compagnies, vous laissant aller au plaisir du diable sans repos et sans défense, concourant ainsi à faire croire à la vérité des paroles de Cormenin-Timon qui a affirmé que vous aviez fait pacte avec le démon ; vous avez été courir le monde, passant par *Cracovie*, au royaume de Pologne, où vous avez

appris toutes sortes de mauvaises sorcelleries et conjurations de damnés, devenant maître-ès-arts en drogues politiques et empoisonnements populaires, même en herbes des simples, potions, receptes et clystères bourgeois, comme dit la légende de Fauste.

Oh, vraiment, M. Thiers, vos amis et vous devez en avoir beaucoup, puisque vous êtes président provisoire de la République provisoire et aspirant à être président définitif de la République définitive, doivent trembler pour vous à présent qu'ils sauront votre véritable situation dans le monde.

Vous êtes beau diseur, mais comme dit la règle de Notre Seigneur Jésus-Christ : celui qui sait la volonté de son maître et ne l'a fait pas, sera battu au double.

Item : nul ne peut servir deux maîtres à la fois.

Mon cher Directeur, si vous publiez ma lettre dans votre journal, envoyez-en un numéro soigné à M. Thiers pour qu'il le lise et sache que Fauste s'attira tous les châtiments sur soi, mettant son âme à son plaisir par dessus la barrière.

Puisse M. Thiers éviter les lamentations et gémissements du docteur Fauste et les serpents, verminiers

et monstres infernaux qui l'attendent s'il ne sait marcher d'accord avec l'Assemblée nationale et nous sauver.

Voyez, mon cher Directeur, le danger de vous écrire au courant de la plume, une idée arrive, on la suit, elle vous entraîne, prend toute la place de la lettre, et on ne peut plus rien y mettre.

Mais en vérité, cette idée est essentielle, c'est que M. Thiers ferait la plus grande sottise des sottises politiques pour la fortune de la France s'il n'abandonnait ses prétentions désordonnées et ne se mettait loyalement au service de ceux qui l'ont fait ce qu'il est dans le but de conserver et non de tuer la France.

A cette semaine appartient le jour d'un triste anniversaire ; le 13 février 1820 fut assassiné le duc de Berry ; la mort de ce Royal Bourbon, plein de toutes les grandes aspirations du ciel et de tous les amours de la terre était une perte irréparable pour la France; on ne peut en calculer les conséquences ; à cette époque de ma jeunesse je fus un des huit délégués de l'école de droit de Paris pour aller porter aux Tuileries l'expression de nos douleurs publiques ; nous vîmes cette lamentable désolation de la famille Royale, cé deuil rempli de désespoir. La naissance du

Duc de Bordeaux vint comme un rayon du ciel rendre quelque espérance, cet enfant est aujourd'hui Henri V, certes c'est par lui surtout qu'on peut répéter les paroles de Chateaubriand qui disait: « dans l'état actuel des choses, la légitimité est la vie même de la France. »

Agréez, etc. U. D.

Camargue, 15 Février, 1873,

XXX

Mon cher Directeur,

Ce n'est pas seulement en France que souffle le vent des révolutions ; on dirait que le monde entier éprouve des tressaillements sociaux et parmi les nations surtout celles de race latine éclatent successivement et presque à l'imprévu des mouvements capables de bouleverser toutes les situations politiques.

C'est ainsi qu'après avoir ambitionné et brigué la couronne d'Espagne on voit décamper et s'évanouir ce Roi que la maison de Savoie avait établi à Madrid comme un appui certain des grandeurs prochaines de l'intriguante et remuante ambition de Victor-Emmanuel.

Mais Amédée Ier s'est enfui presque sans tambour ni trompette, plantant sa royauté élective au milieu des orties radicales et se moquant ainsi souverainement du qu'en dira-t-on.

Voilà pourtant un prince de famille royale qui donne à tous un enseignement manifeste que le nom n'est pas la chose ; que la royauté ne devrait point être prise comme un jouet d'enfant, et qu'elle exige au contraire pour résister et vivre au milieu des tempêtes contemporaines, l'accomplissement des conditions d'un droit ferme, vrai et substantiel, reconnu par la conscience des Peuples, et nourrissant ses racines puissantes au sein des siècles passés ; le temps est un maître légitime des institutions humaines, et il est absurde de croire que demain peut exister sans aujourd'hui, et qu'aujourd'hui peut se passer d'hier.

Ce que je dis a l'air d'une simple naïveté, c'est cependant le fondement de toute instruction sociale et sans elle vous n'avez que des docteurs politiques *in barrocho*.

Quoi, vous voulez couper et sectionner à votre fantaisie le corps de l'humanité qui vit d'un ensemble indivisible dans sa triplicité présente, passée et future ;

c'est comme si vous vouliez disjoindre et séparer les jours de ma vie pour, de mon identité, faire des identités diverses et multiples ; non, vous me tueriez, je ne serais plus moi-même.

Ce que j'affirme ainsi, ce n'est point une idée fugitive et banale, cette idée sort du cœur d'une réflexion vieillie et méditée; le génie de l'homme est la patience ; le génie des nations est la persévérance ; ainsi la grandeur romaine avait suivi ses progrès dans le monde, et ce fut en cessant d'être ce qu'il avait été que le peuple romain vit arriver sa décadence et sa servitude, après avoir si grandi par ses dieux et par sa liberté.

Tous les fracas et toutes les ruines de nos révolutions ne peuvent changer la loi dont la puissance invincible gouverne les individus comme les nations ; l'histoire nous en donne les preuves irrévocables.

Quel a été le caractère de l'Espagne ; quelles sont ses habitudes, ses mœurs ses traditions séculaires ? N'est-ce pas la royauté héréditaire qui toujours a présidé à ses destinées ? le Cid, ce fameux héros des Espagnols, le Cid lui même malgré sa puissance, ne voulut jamais prendre le titre de Roi, même après la mort de Hiaga, roi maure de Tolède qui s'était retiré

à Valence, le Cid qui s'empara de cette ville, s'y établit avec ses compagnons d'armes, mais n'oublia jamais qu'il était sujet du roi de Castille, rendant toujours hommage à son monarque qui pourtant l'avait exilé.

Mais allez donc aujourd'hui vanter les sentiments héroïques et chevaleresques du Cid, quand vous verrez à Madrid installés sur le trône républicain MM. Figueras, Castelar et Pi y Margall s'empressant d'expédier de toutes parts les télégrammes électriques annonçant le superbe triomphe de leurs démocratiques personnages ! croyez-vous qu'il y aura des regrets universels, des douleurs patriotiques, des appréhensions pour le bien-être, la sécurité et l'honneur des Espagnols ?

Non, c'est évident, plusieurs souriront, le diable boiteux en restant à Madrid a dû jadis y laisser plus d'un enfant de sa race ; mais le sang héroïque, le vrai sang du Cid peut encore circuler dans quelques veines.

Don Carlos vient d'entrer en Espagne, son frère Don Alphonse de Bourbon y tient ferme son drapeau, les provinces du Nord sont soulevées, les trois mots sacrés, *Dios*, *Patria*, *Rey* : Dieu, Patrie, Roi, retentissent au milieu des armes ; la Navarre, le Pays des

Basques, les Asturies, l'Aragon, la Catalogne, même les deux Castilles, redemandent la royauté, cette royauté garante des droits et des libertés du Pays, cette royauté toujours debout dans les souvenirs de l'instinct populaire, toujours vivante dans les cœurs nationaux, toujours forte et puissante dans les mœurs, glorieuse des rayonnements de l'histoire, et mère antique de l'indépendance de toutes les Espagnes.

Ceci n'est point une assertion jetée à l'aventure, ce n'est point une vaine fanfaronnade ; il est évident que des milliers de partisans sont prêts à verser leur sang pour Don Carlos, il est certain que les sentiments religieux animent des populations entières, que de bons curés, braves comme une lame d'acier trempée au ciel, courent sur les champs de bataille ; qu'il y a là dévouement et vérité d'amour ; qu'une foule de héros tomberont victimes obscures mourant pour la patrie, et que toutes ces généreuses flammes qui brulaient dans les cœurs des vieux Espagnols combattant jadis pour Dieu, la Patrie et le Roi s'allument et vivent encore pour l'honneur de l'humanité.

Et tout ceci, mon cher Directeur, je vous l'écris très raisonnablement et très philosophiquement, mais à côté des paroles de vérité et de sens populaire mon

âme voit aussi qu'elle s'élève et grandit, et moi l'homme de Camargue ignoré, moi votre publisciste d'occasion, qui demain garderai peut-être le silence éternel, je me passionne pour ces gens nationaux.

Ce n'est pas seulement l'ombre du Cid qui s'offre à ma pensée, ce n'est pas l'image de cet héroïque et fameux Pelage retiré dans sa grotte profonde des Asturies où il prépara, commença et assura l'expulsion des Maures, c'est tout ce peuple Espagnol si valeureux, si ferme, si noble, si fidèle que j'aime et que j'admire ; il y a là un roman historique qui me séduit et me charme par mille et mille attractions sympathiques.

Pour la France surtout n'y a-t-il pas des liens à part qui nous rattachent à l'Espagne? du moment où Charles II eut appelé sur le Trône à Madrid Philippe V, petit-fils de Louis XIV, l'Espagne n'est-elle pas devenue la sœur de la France? son sort n'a-t-il pas suivi notre sort? nos malheurs ont suivi ses malheurs ; Charles IV devint fatalement le jouet de Napoléon ; la guerre de l'indépendance de 1808 à 1813 fut notre mal, mais c'était la violation de son droit.

Qu'elle fut fière et vaillante la défense opiniâtre de Saragosse par Palafox? tout fut ensanglanté, incendié,

ruiné, foudroyé ; le monde n'a peut-être jamais vu un autre semblable spectacle. Honneur à Saragosse ! Pauvre et malheureuse Espagne livrée à tant de luttes, à tant de souffrances ! Ferdinand VII en mourant laisse son royaume livré aux divisions des familles ; hélas, l'esprit des temps modernes s'étend et couvre l'Espagne ; les guerres civiles sont entretenues par les compétitions infinies ; et aujourd'hui, où en est-on ?

La République est proclamée par une assemblée qui avait reconnu le principe monarchique comme loi du Pays ; la volonté nationale n'est plus, quelques hommes sont les maîtres ! Où va-t-on ? la situation de l'Europe est de plus en plus embrouillée.

S'il ne s'agissait que d'Amédée 1er. on aurait pu lui faire entendre la chanson, *bon voyage*, et sourire de son école buissonnière ; mais le sort des Peuples est de marcher, marcher toujours, malgré les égarements et les précipices qui s'ouvrent de toutes parts. et de s'y jeter à moins que de grands cœurs et de vrais dévouements ne viennent porter secours, et remettre tout dans les voies de l'ordre.

Après avoir levé son drapeau à Paris le 4 Septembre, l'anarchie Européenne vient de le planter à Madrid,

et aussitôt la Commune s'affirme et se proclame audacieusement à Barcelonne, aux clameurs triomphantes d'une multitude soulevée contre les nécessités de l'ordre social ; devant cette reprise des principes de la force remplaçant le droit instinctif et naturel des peuples, faudra-t-il s'incliner ? c'est la question encore posée ; doit-on la résoudre affirmativement ou négativement ? c'est le nœud de l'antique et perpétuelle lutte entre les deux principes du bien et du mal ; c'est le mystère impénétrable d'Ormuzd et d'Ahriman ; c'est l'homme double de Pascal ; c'est la vie ou la mort des nations : ces deux principes vivraient-ils par le comte de Chambord et les d'Orléans? au nom de la raison et du salut de tous, d'Orléans, d'Orléans, à l'unité, la France l'implore ; je vous l'ai dit, c'est un crime politique de la refuser ; et vous les Trente, méditez ! le recours reste encore devant l'Assemblée.

La raison humaine semble devenir hébétée, la Suisse jadis Pays symbole de liberté, donne le signal de l'esclavage des consciences ; Genève se laisse *berner* hors de toute mesure, et le grand conseil fédéral plus froid, plus sans vie, plus matérialisé que les glaciers éternels du sauvage Oberland qui l'avoisine veut se rendre digne des ours son emblême traditionnel et proclame la dictature de l'intolérance religieuse ; c'est de Berne

qu'est arrivé à un commissaire de police de Genève, l'ordre de mettre la main sur l'Évêque d'Hébron ; Mgr. Mermillod, à la honte de notre siècle, vient d'être pris dans sa cathédrale, entraîné, chassé de Genève, et le presbytère de Ferney est devenu le pauvre asile du généreux Évêque réfugié ; maintenant apprenez par la Suisse même ce qu'est la liberté de nos jours !

Pour moi, je ne suis point ami des paroles vaines et d'inutiles déclamations, mais il me semble que très logiquement on peut croire à une main invisible et providentielle qui tient le sceptre des affaires de l'humanité et qui la frappe ou la relève et la délivre à sa volonté et justice, selon ce que valent les hommes ; cette main connaît ce qu'elle fait, c'est la main de Dieu !

Agréez, etc. U. D

Camargue, le 21 Février 1873.

XXXI

Mon cher Directeur,

Plus je pense et repense à la situation politique et sociale de la France, plus il me semble voir partout les idées faussées dans les esprits pour apprécier les conditions essentielles à l'organisation de la Société et au salut du Pays.

Les paroles ne sont plus l'expression, mais le masque de nos pensées; l'égoïsme s'affuble d'hypocrisie, rejette les pures lumières de la conscience, se refugie au hasard dans l'obscurité, tâtonne à droite, à gauche et n'écoute qu'avec des oreilles assourdies par les carrillonnements bizarres et tapageurs des cloches les plus dissonnantes entre elles; cela étant, où peut-on aboutir?

Voilà comme un tableau du sort de la Commission des Trente; elle devait étudier et unifier la volonté de l'Assemblée nationale; elle a lanterné, s'est promenée au gré de tous les vents, et quand elle semblait être fixée, ah bien oui, l'*imbroglio* a soufflé, la girouette a tourné.

Pauvre moulin politique, hélas, que tes ailes sont fripées, toiles rompues, bois cassés! que voulez-vous faire avec votre république provisoire? comment diriger la société des minotiers, quand le gérant veut faire moudre à son profit seul, et non au profit des actionnaires; c'est pitié!

Sans allusion, parlons clair et net, c'est M. de Broglie, Rapporteur de la Commission qui étant malade n'a pu préparer pour l'Assemblée nationale qu'un rapport de malade.

Vous l'avez vu ce Rapport de l'immortel académicien ; partout des fleurs et des guirlandes pour l'autre immortel Président de la République provisoire qui a 76 ans faits et pourra bien passer l'arme à gauche avant la fin de ce provisoire, car notre situation ne s'éclaircit guère et le gâchis se perpétue ; c'est la seule chose hélas que parviennent à conserver nos conservateurs !

L'intrigue est parvenue à répandre la confusion parmi les Trente ; mais il n'y a eu pour eux que temps perdu, rien n'a été décidé souverainement, c'est à l'Assemblée nationale qu'est remis le soin de prendre des décisions qui sont d'ailleurs bien inopportunes en ce moment.

A quoi bon, je vous prie, s'occuper théoriquement de l'établissement d'une seconde Chambre ou d'une haute Cour? c'est ne pas comprendre le caractère vrai de nos révolutions.

Nous en avons la preuve sous les yeux ; que s'est-il passé à Madrid le 11 février quand Amédée a eu fait connaître définitivement sa retraite? les sénateurs ont-ils délibéré entre eux, non, ils ont reconnu leur insuffisance ; ils se sont réunis aux députés. Le Président du Sénat s'est placé à côté du Président

du Congrès qui déclare que le Sénat et le Congrès réunis se constituent en Cortès souveraines.

Dans les effervescences populaires les hautes Cours sont des zéros sans unité, à moins que cette unité par laquelle elles auront l'air d'être quelque chose ne soit la Chambre des communes.

Rappelez-vous 1830 ; que pouvait faire la Chambre des Pairs en présence de la Chambre des Députés ?

En 1848, à quoi purent servir les Pairs quoique non héréditaires ?

Au 4 Septembre, pensez-vous qu'un seul moment il fut question de ce Sénat conservateur ? conservateur de quoi, grands dieux !

Ah oui, c'est vrai, en 1814, le Sénat conservateur sut très bien veiller à la conservation de ses dotations, et à la reversion du titre de Sénateur en titre de Pair héréditaire ?

N'est-ce pas là quelque trait de vérité historique sur l'existence des Chambres hautes ? dans nos vergers politiques apercevez-vous là des fruits qui soient du meilleur acabit ?

Non, ces études à faire par la Commission des Trente n'avaient point de but sérieusement utile pou dégager nos embarras nationaux, et j'approuve parfaitement les observations judicieuses faites par M. de Franclieu dans la lettre adressée par lui à M. le duc d'Aumale, le 20 de ce mois.

Le moyen certain de faire une œuvre patriotique serait d'écarter les prétentions personnelles. Provisoirement on a arrêté celles de Gambetta et de *fusillez-moi tous ces gens là ;* il faudrait brider celles de Thiers et du duc d'Aumale.

Je dis brider, vous le voyez, je suis dans la basse Cour, le troupeau est là avec les agneaux bêlants, les chevaux et bêtes rentrent dans les écuries, les ustensiles de ménage apparaissent de tous côtés, c'est si agréable de brider un beau et blanc cheval camargue, d'y pouvoir sauter dessus, et en avant ; j'abandonne ou je retiens, ou j'agite la bride, c'est fier et noble ce mot ainsi placé ; tandis que l'appliquer au Président provisoire de la République provisoire, ou à un prince du sang, c'est maladroit et sauvage. Soit, j'espère que ni M. Thiers ni M. le duc d'Aumale ne liront ma lettre et que les autres m'excuseront.

Oui, bridons ces prétentions personnelles qui brouillent tout, chacun prêche trop pour sa paroisse.

Voyez seulement des gens qui voudront une préfecture, une sous-préfecture, une *conseillerie* de préfecture, ils ne s'occupent plus alors de la *chose publique*. elle peut bien aller comme on la pousse ; et ces gens ne sont pas les seuls ainsi disposés, il en est de toutes les robes noires, rouges et violettes. Nos maisons en sont pleines de la cave au grenier ; c'est un fléau qui nous poursuit partout ; s'il fallait faire la liste de tous ces dangereux prétendants à l'intérêt particulier elle serait peut-être plus longue que celle des électeurs de France et de Navarre !

Mais ce n'est point l'œuvre de M. de Broglie qui bridera ; à son rapport il fallait donner un corps et une âme pour y faire naître une vie énergique, image des intentions actives et connues de l'Assemblée nationale qui voulait que M. Thiers, son délégué, apprit à se contenir dans les limites de sa délégation ; mais M. de Broglie n'apporte qu'un simulacre d'inertie et de mort, c'est un drap sinistre et lugubre, pailleté et brillanté recouvrant un cénotaphe d'arrière-pensées en la glorification du Président qui désormais pourrait écrire sur son chapeau : *Ne touchez pas la Présidence ; n. t. p. l. P.* comme sur les casquettes du chemin de fer : *P. L. M. Paris, Lyon, Marseille.*

C'est le talisman mystérieux du salut de la France !

ô *Cracovie,* tu n'es plus en Pologne ! en France, en France, à Versailles !

Mais nous, Républicains ! en sommes-nous ? sans mœurs, sans dévouement, sans désintéressement, avec ignorance partout, avec égoïsme partout !

Allez donc à Saint-Rémy ou à Charenton jusqu'à notre transformation radicale ! Thiers sous ses lunettes peut bien se . . . de nous, pauvre fous, et de moi surtout piétinant dans mes lettres comme un cheval Camargue. Soit : mais pour preuve qu'autrefois j'ai été civilisé, laissez-moi placer ici un vers de ce bon Andrieux, mon ancien maître :

Appelons-nous Messieurs et soyons Citoyens.

Oui, je veux être citoyen et servir mon Pays, c'est un rêve peut-être, mais c'est pour cela que j'écris avec une entière indépendance.

Vivent ceux qui parlent comme M. de Franclieu ; homme de cœur et de raison, il ne marmotte pas entre les dents, il ne bredouille pas sa pensée, elle est claire et limpide comme un cristal de roche.

N'est-elle pas aussi loyale et nette, cette lettre du comte de Chambord à Mgr l'évêque d'Orléans ? le Roi parle en roi à l'évêque qui a parlé en évêque, ces

hommes sont faits pour se comprendre ; je les aime tous les deux ; la fierté royale fleurit et grandit près de cette pensée épiscopale et française. Le Roi n'est pas un cagot, c'est un fils de saint Louis qui tenait à *sa pragmatique-sanction;* l'évêque est un grand citoyen qui probablement doit tenir comme moi au système très-rationnel et très-logique de ma République royale, la meilleure des républiques.

Henri V et Mgr Dupanloup peuvent n'être pas d'accord sur certains points, mais il en est à l'égard desquels leur accord est complet et absolu, chacun d'eux, j'en jure sur ma tête, saura ne vivre que pour Dieu et la Patrie. Nobles âmes qui sur terre sont une vraie trouvaille divine !

Quelques uns ont remarqué le *Monsieur* écrit par le Roi à Monseigneur l'évêque d'Orléans, c'est tout simple, Henri V est Roi ; mais voici ce qui pourra être curieux : jadis le mot *Monsieur* s'appliquait au Roi dans les actes publics ; voyez plusieurs ordonnances de Louis-le-Hutin, en 1315 notamment, vous y lirez ; Monsieur Saint-Louis notre Bisaïeul, Roi de France, c'est un souvenir.

Ah, tout le monde certainement peut se tromper en politique, mais non en conscience, et cela se voit

nettement au langage de la conscience car comme je l'ai déjà dit ailleurs, le langage de la conscience se reconnaît comme la lumière du soleil.

C'est cette lumière qui éclairera l'Assemblée nationale dans la discussion ouverte sur le rapport des *imbroglio* de la Commission des Trente ; espoir et confiance dans le pouvoir de l'Assemblée qui doit rester souveraine; courage! Henri V, roi héréditaire n'abdique point, qu'à son exemple, l'Assemblée, notre reine nationale, garde sa couronne ; Amédée peut abdiquer, Thiers donner sa démission, mais l'Assemblée doit régner jusqu'à ce qu'elle ait posé les bases solides de notre avenir.

Agréez, etc. U. D.

Camargue le 28 février 1873.

XXXII

Mon cher Directeur,

Je viens de faire une promenade rapide sur les chaussées du Rhône, les flots poussés les uns par les autres fuient en refléchissant les rayons flamboyants du soleil de Provence, de notre doux soleil de mars ;

ô belle et divine création de la nature ! mais il faut rentrer dans mon salon, il faut vous écrire ma lettre ordinaire, vous ne voulez plus me laisser un instant de repos, ce trésor si précieux des dieux, comme l'a dit notre bon Lafontaine.

Car vous le comprenez, ma pensée n'est pas à vous seulement au moment où j'écris ; écrire n'est rien, c'est de bien savoir ce que l'on écrit qui importe ; à chaque heure, à chaque minute, je regarde les journaux, les nouvelles que j'ai, l'activité de mon esprit mêle et remêle les mille réflexions qui surgissent de mon étude sur la situation politique, et cherche les moyens de nous tirer de notre triste guêpier.

Trouver ces moyens, n'est pas facile, quand tout le monde se plait à jeter broussailles sur broussailles, dans toutes les avenues qui peuvent conduire à la vérité et à la justice.

Il faut donc dégager d'abord les sentiers inabordables en apparence des intrigues et des *imbroglio*, et pour cela répandre la lumière partout et mettre à découvert les mauvais desseins de ceux qui ne veulent que trop exploiter à leur profit personnel les misères publiques.

Nos dernières discussions à l'Assemblée nationale ont pris un caractère remarquable d'énergie et de virilité politique.

Les journaux des officieux divers ont bien voulu mettre l'éteignoir sur la chandelle ; mais c'était un feu d'artifices toujours renouvelé par les étincelles électriques; une chandelle était éteinte, deux se rallumaient, et la progression allait ainsi toujours croissante, de sorte que l'on y a vu de mieux en mieux.

Ainsi jeudi de la semaine dernière, presque d'une manière sourde a commencé la discussion du projet de la Commission des Trente ; le vent se levait, une étincelle avait allumé la mèche de coton d'une première chandelle ; la nuit était venue, elle devait préparer le calme, au contraire le jour levant de vendredi a fait pressentir la bise, et quand la séance de l'Assemblée a été ouverte à 2 heures 1/4, bientôt après la lecture du procès-verbal, le nuage s'avançait, M. le général du Temple, déjà le poussait ; on le voyait disposé pas mal le général contre la clôture de la discussion, il s'était adouci pourtant, se rabattant sur le préambule où sans doute il espérait redevenir *pousse-nuage,* lorsque M. Gambetta a demandé la parole.

Le voilà donc lancé l'orateur radical contre le projet de la Commission, bonne chance pour cette dernière !

Cependant le discours de l'homme à dictature escamotée le 4 Septembre n'a pas été tout-à-fait mauvais ; il est venu de là un rayon de juste conscience pour éclairer la tombe de ce pauvre président Bonjean ; de temps à autre des lueurs nouvelles ont paru, mais comme la chandelle répandait aussi de mauvaises fumées, il y en a eu, il y en a eu ; elle brûlait des deux bouts, la chandelle ; pas bonne odeur, et des étincelles pétillaient par-ci, par-là ; feux multiples d'interruption ! oh, par exemple M. Gambetta avait bien raison quand sur la création d'une seconde Chambre, il demandait, pourquoi faire ? Vous le savez déjà, mon cher Directeur, mon avis personnel est qu'une seconde Chambre est aujourd'hui parfaitement inutile, ainsi que tout le reste du projet de la Commission dont une seule partie me paraît toujours être utile, le préambule.

C'est dans ce préambule qu'on affirme l'intégralité du pouvoir constituant de la Chambre pour tout ce qui a été fait ou qui se fera ; l'Assemblée nationale est toujours maîtresse souveraine, et demain la prétendue constitution Rivet peut aller rejoindre son père dans

la tombe ; un mot de l'Assemblée suffit ; M. Thiers n'est que le délégué, le mandataire à terme de celle-ci, et rien n'empêche de révoquer le mandat avant le terme fixé si cela convient au mandant ; il faut seulement qu'il parle, tant qu'il ne dit rien, le mandat tient, c'est convenu ; mais si le mandant révoque les pouvoirs, le mandataire ne les a plus ; c'est le B, A, BA d'un étudiant en droit ; M. Thiers le sait bien, voilà pourquoi il tient à son article 4 ; M. Thiers est un *Finot* pour ne pas dire autre chose ; car en vérité je ne tiens à rien lui dire de personnellement désagréable ; mais *amicus Plato, magis amica veritas;* plus que mon ami Platon, la vérité est mon amie. M. Thiers dans son discours que je viens de lire est parfaitement de mon avis sur la nature de son titre de délégué.

Ma lettre n'est point un procès-verbal, j'ai omis sans peine de parler des meilleurs et des plus tranchants orateurs ; par exemple M. le Royer, vraie charge de républicanisme bonne à faire lever les épaules ; tout s'était animé, coloré et caractérisé dans un soulèvement universel ; les hérissons et autres s'en donnaient à cœur en veux-tu ; mais je remarque ce qui me frappe le plus ; et puis je glisse.

Aussi après que s'est fait entendre le rapporteur M. de Broglie qui veut faire une conciliation de contre-

bande, bien volontiers mon attention s'est attachée aux paroles de M. le général du Temple ; il me semble que M. du Temple doit être un peu de la rude nature de M. Dufaure, celui-ci excellent avocat parle comme un avocat, je ne vous ai rien dit de son discours parce qu'il m'a paru un peu dissemblable de la première opinion si vraie, si solide, si rationnelle du garde des sceaux qui avait été un jour si net et si précis sur la République ; maintenant l'avocat a voulu défendre son client, le petit Bourgeois au gousset bien garni, tandis que M. le général du Temple s'est présenté comme pouvant dire à la République ce que Burrhus disait à Agrippine, mère de Néron :

Je parlerai, Madame, avec la liberté
D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

M. du Temple doit avoir pu respirer de bonne heure à pleine poitrine l'air vital et tempêtueux des bords de l'océan, l'influence des climats sur les caractères des hommes a une puissance reconnue ; c'est comme nous qui recevons les influences des brises de mer, et des rayons ardents du soleil du Midi, devons-nous être toujours peureux et craintifs? Bon et vaillant discours que celui de M. du Temple. Il a atteint son but, croyez-le.

Comme le goëland qui déploie ses longues ailes et livre hardiment son vol au souffle de la tempête, allons dans l'atmosphère politique et reposons-nous balancés sur la lame républicaine, ce mouvement est nécessaire pour régénérer nos âmes affaiblies et dégradées par nos lâchetées égoïstes. Il nous faut l'écume blanche des vagues soulevées pour nous laver et nettoyer ; Dieu n'a pas fait tout cela sans dessein.

Entendez, entendez donc ce craquement d'éloquence océanique ; le soldat, le marin, le royal Breton bondit, les flots écumants grondent et menacent la jetée ; tout est soulevé, la surface du discours s'étend, et à ce grand spectacle d'une indignation vraie, loyale, sincère, justifiée, M. le président Grévy accorde pour couronne un simple rappel à l'ordre ; oh, M. Grévy, M. Grévy, vous ne comprenez pas tout ce que vaut M. du Temple. Pourtant le coup de celui-ci a porté juste ; M. Thiers aime à greffer la duperie sur l'équivoque, la greffe cette fois a été dérangée par les grêles brûlantes que de tous côtés a fait tomber le général du Temple ; mais admirez où vont ces discussions de conciliation ? on dirait qu'il s'agit de la domination de la France sur le monde entier ! hélas, hélas, que sommes-nous, il ne s'agit que de l'article 4 de la Commission des Trente et des pouvoirs à donner au petit Bourgeois !

Ne sommes-nous pas insensés! Dieu veut-il nous perdre tout-à-fait en nous levant la raison? Suivez donc les conseils éloquents de mon confrère Baragnon, bien mieux que moi. il plaide la cause de l'hérédité royale et du vrai salut de la France! à côté de lui M. Bertauld, c'est de la crême doctrinairement fouettée.

Enfin, enfin, on a forcé le lièvre; M. Thiers est sorti de son terrier du silence; lui qui est la parole faite chair en sa personne, il voulait se taire et il avait raison, puisque en parlant il a été obligé de renoncer à son fameux message; mais quelle peine, quels tiraillements, quel barbotage de négociations et d'affirmations, ce serait à n'y plus rien comprendre, si l'on ne savait que M. Thiers ne tient qu'à une chose, la prorogation de ses pouvoirs, l'art. 4, l'art. 4.

Et moi qui ai eu la bonhommie de croire que j'apporterais un peu de clarté dans ces luttes et ces débats puérils à mon sens pour le but que l'on veut atteindre! ne ferais-je pas mieux de mettre un terme à mes explosions sincères mais peut-être inutiles de nationales et sociales vérités. Je devrais avoir la force de résister à vos insistances qui veulent toujours que je fasse sentir les angles pénétrants de mes coudes trop pointus, et la raideur de mes genoux qui ne peuvent

plier pour des révérences devant les chinoiseries de la Commission des Trente. On les mettra sans doute de côté ces œuvres trop fantastiques comme étant des produits nuisibles d'un art politique exagéré.

Dans l'intérêt public, le phosphore des Trente doit être jeté hors barrière! et vous, gens de l'octroi, veillez à ce qu'il ne puisse rentrer.

Agréez, etc. U. D.

Camargue le 7 mars 1873.

P. S. M. Thiers est un chat en lunettes qui sait faire patte de velours avec tout le monde et griffe son morceau; son discours bigarré de toutes couleurs n'est plus le reflet absolu du message; patte de velours, l'Assemblée sera griffée, mais les amendements pleuvent de toutes parts!

XXXIII

Mon cher Directeur,

« Le petit bonhomme vit encore. » Voilà le mot d'ordre qui s'est fait entendre à la Bourse, où l'on avait appris que M. Thiers était malade. Hélas, quelle était donc la cause de cette maladie si menaçante pour les affaires publiques? C'est que le petit Bourgeois au

lieu de prendre du café préparé à la façon sans doute connue de la Bourgeoise, avait pris du café à la buvette commune de l'Assemblée nationale; la conséquence naturelle à déduire de cela, c'est que M. Thiers aurait mieux fait de rester chez lui pour prendre son café que d'aller à la buvette ; c'est un vrai service à rendre au Président casuel et mortel de la République que de le retenir à sa maison, et il est bien ingrat envers ceux qui veulent l'empêcher de tousser, cracher et expirer peut-être, au grand dommage des opérations faites par les prêtres du temple de la Bourse.

Encore s'il n'y avait que ces prêtres-là qui fussent en émoi, le mal serait tolérable ; mais c'est la France entière qui peut ressentir les contre-coups d'un glas funéraire sonné à Versailles ou à Paris ; ceci devient plus que sérieux et démontre le vice de la forme toujours provisoire du gouvernement républicain.

En effet, nous ne pouvons nous soustraire aux lois immuables de la vie humaine toujours prête à fuir comme une fumée légère, et cependant sur cette fumée est placée une des plus fortes assises de la Société, et celui qui tient cette place semble craindre qu'on lui parle de mort ; en cela sans doute il veut imiter Louis XIV, qui bâtit et créa Versailles pour ne

plus voir les cloches qui sonnaient et sonnaiént toujours au-dessus des tombeaux des Rois dans la crypte de Saint-Denis ; cette sonnerie, compagne avertisseuse de la vie, se fera entendre aussi des Présidents de la République, c'est l'ordre impérieux de la Providence.

On a beau se boucher les oreilles, et s'étourdir par les bruits incessants des discours artificieux, Talleyrand ni son élève le plus renommé n'auront pu parvenir à se soustraire aux nécessités irrévocables de notre nature ; et la dernière heure arrive pour eux comme pour le pauvre trapiste qui ne fait entendre que son mélancolique et religieux refrain: Frère, il faut mourir.

Mais c'est parcequ'il nous faut tous mourir que nous devons vivre pour Dieu, la Patrie et le Roi ; c'est parcequ'il faut mourir que nous devons nous aimer les uns les autres ; c'est parcequ'il faut mourir, que nous devons respecter les tombeaux de nos aïeux ; c'est parcequ'il faut mourir que nous devons nous dévouer au bien, à l'honneur, à la gloire du Pays et assurer à tous nos enfants ce que nos Pères avaient préparé, les garanties d'amélioration, d'ordre et de liberté.

C'est parcequ'il nous faut mourir, que nous sommes obligés à diminuer, à amoindrir et rejeter tant

d'abus, de misères et d'antagonismes sociaux que font sans cesse augmenter la dégradation de nos caractères et l'écartement croissant de la charité religieuse ; c'est parcequ'il nous faut mourir que nous sommes tenus en tout et partout à écarter nos divisions intestines, à rétablir l'accord et l'harmonie entre nous, à marcher tous ensemble vers ce but irrévocablement imposé à toutes les âmes françaises de rejoindre l'Alsace et la Lorraine à cette France sur laquelle vivants ou morts nous devons veiller toujours.

Oui, pour moi, quand je pense aux hontes actuelles de ma Patrie, je confonds et ma mort et ma vie, mon existence est éternelle pour l'amour de mon Pays, et j'en suis sûr, après les jours d'expiation, la France redeviendra plus belle et plus brillante que jamais ; Est-ce que saint Louis, Henri IV et Louis XVI ne vivent pas toujours? à travers de nos sombres tempêtes et de nos sanglants désordres, j'entends les voix consolatrices d'outre-tombe qui viennent se mêler à mes profondes tristesses.

Dans mes immenses plaines de Camargue, aux heures de la nuit, le murmure des ailes d'un vent patriotique vient doucement caresser mon âme qui s'envole aux doux et pâles rayons de la lune vers ces cieux infinis où Dieu pour tous les esprits généreux a

placé le foyer d'un espoir sans limites pour le triomphe de la justice, de la liberté et du droit éternel des nations et de l'humanité.

Le Christ éclate toujours dans sa splendeur pour nos âmes comme le soleil de notre univers brille pour nos yeux ! Ah, M. Thiers, petit Bourgeois qui en vous trompant de café, jetez le trouble à la Bourse, pensez à ces feux éclaireurs de la mort, dans quatre jours, pour vous et pour moi, la tombe va s'ouvrir, moi j'y vais avec toutes les illusions d'avenir, de gloire et d'honneur pour la France ; vous, mettez de côté les guenilles de votre ambition personnelle, et vous serez une des plus glorieuses figures de cette histoire devant laquelle vous avez prêté serment, et qui attend que vous le réalisiez.

Il en est temps encore, oiseleur intelligent, vos filets seront bientôt préparés, voyez dans les airs ce Phénix éternel de la gloire française, il vole déjà vers vous, soyez prêt à tirer la corde, tout est solide, l'oiseau pris nous restera symbole d'immortalité et de perpétuelle rénovation de la France dans les parfums les plus purs, et les plus suaves encens d'honneur et de liberté.

Que si au contraire, vous répandez partout autour de vous les graines et semences de pouvoir personnel et de dictature, vous tuerez votre Pays, et l'humanité entière qui attend son salut universel de la France ne fera entendre sur votre tombe que les plus aigres et les plus retentissants maudissements qui soient capables d'épouvanter les morts.

C'est entre mes deux bougies que j'écris ainsi, pardonnez-moi, mon cher Directeur, mon lit est là, je sens l'influence de la nuit, je touche aux domaines des songes; des sons lugubres et plaintifs me redisent France! France!.. Oh, oui France, vienne, pour moi le sommeil, à toi je rêverai, ce sera mon bonheur!

Agréez; etc. U. D

Camargue le 14 mars 1873

P. S. Avant de fermer ma lettre qui va partir ce matin, et sans vous parler de mes songes de nuit troublés presque autant que la réalité de nos jours, laissez-moi vous écrire quelques lignes de plus sur les quatre allumettes phosphorescentes de la Commission des Trente; elles ont été entaillées de manière à en faire cinq qui ne valent pas mieux que les quatre. Grappe de cinq ou de quatre, c'est un fruit inutile,

une apparence vaine, ce n'est rien de fait, et ce rien peut encore être mis de côté par un vote d'ensemble. C'est la montagne qui a enfanté une souris avec cinq pattes au lieu de quatre; mais la pauvre souris ne peut même pas trotter sans la permission du petit Bourgeois en lunettes qui s'amusera à regarder la petite bête aux heures de prendre le café mieux connu, ou quand surviendra encore un saignement de nez.

Car nous en sommes au point de veiller soigneusement au café et aux saignements du nez du Président de la République. Juvénal, reviens de l'autre monde, ton vers satyrique trouvera sa place à Versailles comme il l'avait à Rome jadis ; on s'occupera de la cuisine du petit Bourgeois comme jadis on faisait du poisson de Domitien :

Le Sénat mit aux voix cette affaire importante
Et le Turbot fut mis à la sauce piquante.

XXXIV

Mon cher Directeur,

On a l'air de savoir ce que l'on fait, mais en vérité le bon sens de la nation française est en complète

débandade ! rien n'est meilleur évidemment que de nous empresser de payer aux Prussiens et autres allemands le prix convenu pour la libération de notre territoire encore occupé par les régiments de nos exigeants vainqueurs, mais donner à cette occasion une grande fête à Berlin ! Oh, sur mon âme, cette pensée oppresse ma raison, et j'éprouve un serrement de cœur, quand je vois les vêtements de deuil que notre France porte si lamentablement pour la perte de l'Alsace et de la Lorraine ! O vous, provinces chéries, si douloureusement disjointes de votre mère Patrie, pourrez-vous comprendre les chants et les joies à l'hôtel de l'Ambassade française à Berlin !

Oh, non, payons, payons notre rançon partielle, cette masse monstrueuse d'or, d'argent, stipulée en métal, qui pesera toujours sur nous et nous écrase, mais au moins laissons couler nos larmes librement, et de ce triste duel où nous avons été livrés comme un troupeau sans défense au fer et aux feux des envahisseurs, ne songeons pas un seul instant à effacer de notre mémoire le sinistre souvenir ! Non, sur les bords de la Sprée, sous les yeux des Hohenzollern, après tant de malheurs, tant de misères, tant de funérailles en France, je n'aurais pas voulu les festins et les danses, les toilettes, les illuminations et les

chants ; il m'aurait semblé voir accourir de toutes parts les spectres et fantômes de nos pauvres soldats morts sanglants dans les batailles, ou déguenillés, exténués de faim, atteints de regrets et de maladies, périssant, à l'abandon sur les grandes routes ou en captivité. Ouvrez donc le bal, Alsace et Lorraine, vos inviteurs sont prêts, Bismarck et de Moltke vous offrent la main, et toi France, tout le monde alors peut te faire danser !

Tableaux effrayants, épouvantables pour nos souvenirs dans lesquels seulement devraient retentir des gémissements sombres et farouches, des lamentations éternelles jusqu'à ce que vienne une génération réparatrice de nos abaissements nationaux.

Est-il besoin de longues réflexions pour nous souvenir? les fleurs nouvelles de l'oubli viennent-elles immédiatement éclore et s'épanouir sur tant de fosses récentes, couvertes ainsi de gazons verdoyants, de blanches marguerites, de frais muguets, de resplendissantes roses dont les parfums embaument et énivrent nos intelligences éperdues? Faudra-t-il alors entonner tous ensemble et répéter en chœur ce triste chant populaire de Béranger : *Les gueux, les gueux, sont des gens heureux !* lui le disait par ironie et déri-

sion, et nous, le dirons-nous par mépris de nous-mêmes ?

Que voulez-vous ! mon cher Directeur, je deviens vraiment détestable, je me sens si français dans mon cerveau, dans mon cœur, dans toutes les moëlles de mes os, que je vais partout criant et pleurant comme un vrai Jérémie national.

En effet, il me semble avoir une vision, c'est le Seigneur qui m'adresse la parole : « pour ce que je veux de toi, je t'ai connu, avant que tu fusses né, et avant même que tu fusses formé dans le sein de ta mère. » — Hélas, Seigneur, je ne suis qu'un vieil enfant. — « Tu iras où je t'enverrai, repart le Seigneur et tu porteras mes ordres où je te dirai de les porter ; ne crains point de paraître devant ceux à qui tu seras envoyé, car je suis avec toi pour te défendre. » Cette vision est pour moi un signe de liberté que doit toujours porter ma pensée.

Ce signe depuis longtemps est mon guide, c'est lui qui fait toute ma valeur, si j'en ai une, et aussi m'impose la loi d'agir et de parler en pleine conscience ; mais rassurez-vous pourtant, mon cher Directeur, je ne suis qu'à moitié Jérémie, car si je pleure sur les affreuses blessures de la France, si mon cœur est brisé

de l'oubli de ses misères par nos compatriotes, je suis convaincu que Dieu réalisera un jour mes espérances par le retour de toutes les conditions essentielles, indispensables pour l'honneur, la gloire et le vrai droit de la patrie.

Mais au nom du ciel aidons tous au retour de ces conditions en agissant comme des hommes intelligents et nationaux ; n'allons pas croire que l'Assemblée nationale ait été conduite par Thiers seul à la libération du territoire et à la sécurité de l'avenir.

Le système sceptique de M. Thiers plein de ce qu'on appelle en langage du jour, *balançoires,* jette de toutes parts les causes de désarroi ; M. Thiers se complaît à suivre les mouvements de son hamac politique qui nous berce au-dessus des abîmes où peut à chaque instant, nous précipiter la rupture de ses ficelles trop usées ; nous sommes dans les airs de l'aventure ; provisoirement le Gouvernement tient par le poids de la masse des intérêts sociaux, c'est la nature de l'homme qui nous préserve encore, car elle renferme les conditions essentielles et conservatrices attachées à l'instinct nécessaire de sociabilité qui nous a été donné par Dieu ; c'est là notre salut, et non M. Thiers, qui aurait pu faire pour la *chose publique* ce qu'il n'a pas fait. Dans mes appréciations je suis

dur comme votre homme de bronze de l'Hôtel-de-Ville d'Arles, qui cependant est le symbole des plus vives affections de l'amour patriotique.

M. Thiers est intelligent, c'est vrai, seulement d'après l'opinion exprimée il y a longtemps par Timon-Cormenin il faut prendre garde que les pieds du petit Bourgeois ne soient trop fourchus ; c'est qu'il a de très bons bottiers à son service, et qui peuvent lui faire des chaussures très propres à prendre tous plis nécessaires pour dissimuler la véritable disposition des parties inférieures formant la base sur laquelle repose le corps très éminent de notre Président provisoire.

C'est une remarque patriotique que je fais ici sans y ajouter une importance trop sérieuse, car je suis certain que M. Thiers par lui même ne voudrait nous faire aucun mal ; mais s'il est conduit par..... je ne veux pas dire le nom, notre Président peut aisément devenir un malfaiteur involontaire pour la France.

Dieu l'en préserve ! Mais en garantie contre tout événement fâcheux, reconnaissons les droits vrais et légitimes de l'Assemblée nationale qui jusqu'à ce moment malgré ses oscillations et ses sollicitudes hésitantes et très peu politiquement chancelantes, a

porté dignement le drapeau de l'honnêteté mais n'a pas su former une fédération solide et irrévocable pour briser les entraves qui retiennent la France captive et cousue dans un lit du grand Hôpital social.

O vous tous, amis de la Patrie, préparez-nous donc les moyens d'arriver au jour de la revanche ; ayez pitié de nos malheurs, et ne faites pas que nous soyons continuellement obligés à tirer le diable par la queue, alors que nous devrions être à la tête des nations.

Mais ne vous y trompez pas, tout le monde parle politique, et il en est bien peu, bien peu qui connaissent les premiers et plus simples éléments de la politique ; moi qui suis vieux et qui toujours étudie après avoir toujours étudié, je doute très souvent de moi-même ; mais de cette foule que je vois à mon entour, je ne doute plus, hélas, je ne le sens que trop ; d'ailleurs chacun dans cette foule pris à part, et consciencieusement interrogé serait obligé de reconnaître qu'il manque des conditions logiques nécessaires pour juger utilement ce qu'il faut à la politique du Pays.

Vous n'en voyez pas moins tous ces gens sans études, sans réflexions suivies, sans système combiné, maintenir hardiment, follement, fanatiquement leurs

opinions souvent frivoles et factices, mettant de côté toutes les traditions nationales, tous les instincts vrais de l'homme, tous les mouvements naturels de la conscience, pour se livrer aux plus dangereuses passions.

Quand donc arrivera la fin de cette comédie en plein vent que nous jouons avec nos *Fantoccini* misérables qui frappent à droite et à gauche sans rime ni raison, toujours prêts à conduire leurs poignards empoisonnés jusques au cœur de la France ?

Cherchons donc une vraie et solide liberté dans une pratique gouvernementale conforme aux mœurs, aux habitudes, aux besoins de la Société française, sinon nous passerons et tomberons perpétuellement de tentatives en tentatives impuissantes ; à mon avis, nous n'irions pas chercher la *chose publique* des Grecs et des Romains, mais nous prendrions la *chose publique* de nos aïeux appuyée sur les garanties réellement constitutionnelles, morales et certaines d'ordre général, de bienveillance réciproque, et de liberté raisonnées ; vous savez, mon cher Directeur, où nous pouvons trouver la pie au nid ; voilà tout le secret de la mort ou de la vie de notre nation ; je ne veux flatter ni blesser personne, mais je crois qu'en politique la

France ne manque pas de maraudeurs et de fraudeurs numéro 1. Dieu nous garde !

Agréez, etc. U. D

Camargue, le 21 Mars 1873.

P. S. — C'était bien une grande fête que la fête à notre ambassade ; 900 invitations a-t-on dit ; pourtant il paraît qu'on n'a pas dansé, nous sommes en carême; mais que de joies et de chants! Chante, hélas, chante pour le roi de Prusse, ô toi jadis si glorieuse France, pauvre soumise à présent, chante..... Sais-tu ce que tu fais ?

XXXV

Mon cher Directeur,

Voici que je viens de quitter la ville où m'attachent souvent mes vieilles habitudes, où par fois j'interviens dans l'activité des affaires pratiques, où tous les jours, pour ainsi dire, mon cabinet d'étude est ouvert à ceux qui demandent mes conseils, où ma parole mardi dernier a été entendue devant la première Chambre de notre Cour d'appel comme se fait voir le

rayon d'une lampe ardente qui n'est point encore éteinte, mais au regard des scènes immenses et si admirables de la nature dans nos libres campagnes, la ville ne me semble présenter à l'intelligence que l'aspect d'un cachot réduit dans son étendue où nos mouvements d'imagination sont restreints, resserrés, retenus captifs de tous côtés par les bornes de la réalité vivante des hommes et des choses.

Parlez moi de ce spectacle infini des cieux où notre horizon lui-même ne rencontre plus de limites en nous jetant au sein de ce firmament où roulent les astres de la création divine ; la réflexion est le véritable jour de la pensée, et c'est dans la campagne isolée que la réflexion se développe le mieux en toute son étendue quand on vient de quitter les centres plus ou moins populeux de nos villes diverses.

A peine sorti du wagon du chemin de fer à la station de la Camargue pour entrer dans les herbages déjà fleuris où je ne suis séparé de mon mas que par quelques centaines de mètres, je sens qu'il m'arrive un calme merveilleux dans l'esprit, le silence des champs n'est interrompu que par les cris aigus déjà lointains de la locomotive, le bruit des passions est tombé dans ma promenade solitaire, mais le sentiment du devoir envers mon Pays qui m'accompagne

toujours, de suite me présente son image plaintive et rappelle ma raison libre et tranquille à la réflexion et à l'appréciation des vrais intérêts publics.

Ainsi déjà ma pensée prépare ma lettre politique pour vous, le souffle du printemps que je respire ranime mes forces intellectuelles et les flots de lumière dont le doux soleil m'inonde assurent une perception d'idées non troublées pour ma pensée.

Dans cette disposition, j'arrive au mas, tout le monde est au travail des terres, j'entre et vais droit à ma table d'étude, ma plume est là près de l'écritoire, ainsi ma main a commencé ma lettre d'aujourd'hui, pourquoi n'ai-je pas seulement une idylle à écrire?

Pauvre France, tu vois pour toi quelles sont les désolations de mon âme! Pourquoi tant d'insensés veulent-ils te tromper, te perdre et te tuer? Pourquoi vouloir fausser toutes tes pensées? Quel bien peut-il leur en revenir? A quoi bon cette lutte entre Gambetta et Thiers ou leur déplorable accord pour nous engloutir dans les misères?

Avons-nous perdu tous les souvenirs de notre histoire? ne gardons-nous plus rien de cette vieille roche française d'où sortaient avec tant d'abondance

les flots des sentiments de notre dignité, de notre fierté nationale? Eh bien, soit : la réflexion m'amène presque jusqu'à la folie, et j'aime presqu'autant, peut-être mieux la guerre à outrance contre la Prusse envahisseuse de la France, que l'espèce de honte qui me fait rougir quand je pense à cette fête de Berlin. O mon Dieu, ma raison s'égare involontairement, je ne veux point attaquer ces hommes qui ont cru sans doute bien faire en répandant des fleurs sous les pas de Guillaume et de Bismarck, mais tout mon être se révolte à l'idée de cette soumission si simple en apparence et si rude portant. Oh le dépôt de l'honneur de la France ne peut être bien placé entre des mains si facilement ouvertes à l'excès de politesse !

Oui, je redeviens en plein l'homme sauvage de la Camargue, on peut me tuer mais non m'humilier, et surtout je ne veux point voir humilier ma Patrie ; la France vaincue n'a jamais été domptée. Souvenez-vous en, quand le prince Eugène après s'être emparé de Bouchain, du Quesnoi, de Douai, eut poussé des partis jusques dans la Champagne, ce fut alors que Louis XIV proféra ces admirables paroles : « Si je ne puis obtenir une paix équitable, je me mettrai à la tête de ma brave noblesse, et j'irai m'ensevelir sous les débris de mon trône. »

Eh bien non, la paix de la Prusse n'a pas été équitable et si l'héritier de Louis XIV eut été appelé par la France, j'en jure sur toute mon existence, il se serait enseveli avec nous tous citoyens français qui sommes la noblesse aujourd'hui sous les débris de la Patrie plutôt que de signer ce traité couronné enfin par des fleurs et des chants.

Mais c'est là ce qui indique pour la politique nationale la nécessité du retour au principe monarchique, car nous sommes en Europe où ce principe est en faveur dans la majorité des nations; or, comment voulez-vous qu'un petit Bourgeois comme M. Thiers en impose à ce hardi et farouche Hohenzollern, si fier de son ours originaire? (*) Cet héritier des électeurs du Brandebourg aurait bien pu s'incliner devant le courage à mort du descendant de saint Louis et d'Henri IV, mais devant M. Thiers, Guillaume s'est aisément rappelé Frédéric II, le grand Frédéric faisant bâtonner M. de Voltaire, et si l'occasion s'en présentait, Bismarck pourrait bien conseiller de suivre toujours la jurisprudence du bâtonnement royal.

(*) Albert l'ours, Marckgrave par Conrad III, et puis électeur par Frédéric Barberousse, (Mémoires pour l'histoire de la maison de Brandebourg, par Frédéric II)

Quoi donc, la *schlague* est dans les mœurs prussiennes ! Dans cette pensée, on peut certainement l'appliquer à un Bourgeois, Voltaire même avait titre de gentilhomme, mais la Prusse sait aller en avant.

J'ai déjà pu comparer M. Thiers au vieux docteur Fauste, c'est poétique, j'imagine, mais le comparer à Voltaire, ce n'est pas injure ; pourtant voici la conséquence pour le Pays, c'est que dans l'ordre politique des nations, à tort ou à raison, un nom a de la puissance ; Voltaire était flagorneur de Frédéric II et de la grande Catherine, tandis que Louis XV même, comme Bourbon était diplomatiquement au-dessus de Frédéric et de Catherine. M. Thiers-Voltaire n'est qu'un petit Bourgeois et (Manteuffel craignant l'insolvabilité prochaine) Thiers consent à payer révérentieusement à Guillaume, empereur d'Allemagne, les cinq milliards qui nous écrasent et que l'on s'est empressé d'emprunter à grands frais, car Guillaume n'a pas voulu faire crédit à la France, représentée cependant par M. Thiers ; c'est clair ; la situation est nette.

Or, voilà l'Assemblée nationale qui déclare que M. Thiers a bien mérité de la Patrie, ceci me paraît grave; Bismarck, au Reichstag, est aussi déclaré avoir bien mérité de la sienne, en touchant les milliards au

plus tôt. Ah, certes personne plus que moi ne voudrait que M. Thiers mérite bien de la Patrie ; mais en vérité et pleine conscience, il faut que je le dise, notre Assemblée nationale est bien troublée, ses nuances mêlangées sont singulièrement bigarrées, les eaux de la raison publique sont presque corrompues, c'est au hazard que marchent les affaires de la France, ou pour mieux dire c'est sous les yeux de la Providence, et par ses ordres que tout va ; la nuit est pour nous, la lumière pour Dieu, la preuve en est dans la Commission des Trente. Une telle politique n'est bonne qu'à nous donner une France allant à quatre pattes, il nous faut une France debout.

Jules Favre, Gambetta, Thiers, ces noms n'arrêteront pas nos malheurs : c'est la grande race royale de nos aïeux qui a fait la France ; de nos Rois à la nation s'est communiquée cette majesté qui entoure notre Patrie aux yeux du monde entier, c'est là qu'il faut revenir par une politique intelligente.

Notre correspondance n'exige point un ordre dictatique dans l'expression de ma pensée, aussi je vous l'envoie presque en état de nature ; mais je parle hardiment parceque j'ai eu de grands maîtres dans ma jeunesse, parce qu'une indépendance vraie met à ma disposition tous les trésors d'une réflexion loyale,

parceque je ne demande rien que l'honneur et la dignité du Pays, parceque je crains à la première occasion imprévue que la politique de la République *conservatrice* n'éclate en mille pièces, parceque je crois à la République *consultative* qui nous donne le droit, et nous impose l'obligation de parler à ciel ouvert.

Aujourd'hui cependant j'ai contenu mes expressions, j'ai retenu les élans des jugements trop vrais et trop sévères, j'ai touché légèrement ce qu'il faudrait frapper fort ; mais l'erreur possible est le partage de tous, il faut le reconnaître, soyons tolérants, c'est mon refrain, je n'ai point de poignard caché, volontiers à tous j'offre ma poitrine, tous ses mouvements sont pour l'ordre, la liberté, Dieu et la Patrie.

Agréez ; etc. U. D.

Camargue le 28 mars 1875.

XXXVI

Mon cher Directeur,

N'est-ce pas que quelquefois vous êtes surpris par l'allure de ma correspondance ? en recevant ma lettre vous ne savez pas ce dont je vais vous parler, et surtout vous ne savez pas de quelles expressions et de

quelles formes d'expression je ferai usage; parfois mon langage saute les fossés et les haies, une idée imprévue lève la tête, et quand d'un coup d'aile puissant mon esprit s'est élancé dans les cieux où il roule avec les astres, vous le voyez immédiatement se précipiter vers la terre et courir à mon salon pour vous montrer ma plume et mon écritoire.

Chacun fait à sa façon, et je vais comme mon cheval camargue qui d'un œil s'élargissant, regarde les ailes du moulin de Salliers que le vent et le meunier viennent soudainement de mettre en mouvement sur la chaussée, il est parti le camargue, il faut me tenir ferme, je ne sais où il va m'emporter.

Ainsi quelquefois je vais dans mes écrits, dans mes paroles, je me livre à l'instinct de ma raison rude et vigoureuse qui emporte mon âme où Dieu veut la conduire dans les sentiers infinis de la loyauté, de la franchise et de la conscience; mais ce Dieu, notre maître tout-puissant répand dans ma course les pierres précieuses et les célestes diamants qui dans leurs assemblages divers forment des lettres et des mots où je lis : courage, courage, quand l'édifice social est menacé, l'ouvrier ne doit point quitter le travail des murs de soutènement.

Cette idée ne peut nuire à la justesse de mes appréciations politiques, l'homme est un animal divin, pour lui se souvenir toujours du ciel, son vrai lieu de naissance, est une garantie d'intelligente argumentation sur les besoins indispensables de l'humanité.

Mais du ciel, venons à l'enfer, de ces théories supérieures passons aux pratiques infernales des démons sur la terre.

Voici les vrais et légitimes enfants du diable, les Prussiens, Gambetta, Bonaparte et consorts, jetant notre pauvre France dans un abîme de misères incalculables où nous retient encore un pacte inconnu.

Le navire politique avait un vent favorable, la Commission des Trente portait bon pavillon, celui de l'accord des conservateurs ; à l'improviste, la sourde et perfide tempête d'Audiffret et Broglie a tout détruit le vieux Thiers d'un air narquois avec son bonnet de coton haut et pointu, et avec ses lunettes moqueuses a ressuscité de sa peur, il s'est mis en danse nouvelle, a brouillé toutes les figures, et certes, il peut se rire du pacte de Bordeaux avec la carte rouge qu'il a signée d'autre part ; c'est conforme aux affirmations de Timon. Où donc s'est envolé le bon ange gardien de la France? il semble presque s'être éloigné de

l'Assemblée nationale qui de plus en plus méconnaît les règles du droit, de la liberté et du salut du Pays.

Ainsi, par exemple, prenons la pétition du prince Jérôme Bonaparte, cet homme est éminemment impopulaire en France, il fallait la Corse pour lui déférer une élection à un Conseil général, mais le rapport de M. Depeyre sur cette pétition était une œuvre sérieuse, juridique, morale et consciencieuse, il paraissait impossible de ne pas admettre ces conclusions n'ayant point de caractère hostile contre le Gouvernement; tout était plein de vérité, de convenance, de haute et ferme justice; le texte de ces conclusions était simple : « *l'Assemblée nationale, sous la réserve des principes exposés dans le Rapport, passe à l'ordre du jour.* »

Eh bien, le gouvernement de M. Thiers n'a pas voulu accepter cet ordre du jour, et nous avons vu l'alliance de Gambetta en action; la Gauche extrême a soutenu son *cheval de renfort* qui lui donne espoir de remonter aux cimes de la dictature.

Par ce secours dangereux, M. Thiers a triomphé en obtenant la suppression de réserve des principes exposés dans le rapport; c'est-à-dire la suppression de ce qu'il fallait comprendre, respecter et maintenir. Mais quel triomphe, quelle majorité, 27 voix! et

quelles voix faussées, déviées! des abstentions, en veux-tu, en voilà !

La Droite et la partie du Centre-Droit encore indépendante ont eu le mérite de vouloir l'application des principes nationaux et logiques pour la liberté, même envers un Bonaparte peu digne personnellement d'exacte justice, mais à l'égard duquel la loi, dans son universalité sacrée, doit être la règle suprême comme pour tous, jusques à jugement qui condamne.

La vraie liberté ne doit point être une fille perdue qu'on livre sans réflexion à toutes les fantaisies capricieuses et désordonnées d'un vieux petit Bourgeois qui ne doit devenir ni un Tibère, ni un Robespierre, mais qui à la lueur des flammes de son hôtel place Saint-Georges aurait dû lire dans cet incendie les pages déjà écrites pour toujours par la conscience de l'Histoire et savoir profiter de cette lecture tant pour lui que pour son Pays.

Veulent-ils donc que parmi nous il n'y ait plus à craindre que la faiblesse et la lâcheté des honnêtes gens? Faut-il que l'on ne soit plus touché de l'honneur de la France? N'est-ce pas ainsi que l'on verrait finir notre malheureuse Patrie livrée à la fureur aveugle de ses misérables enfants trahissant la liberté

pour la dictature, l'indépendance pour l'esclavage, le droit pour l'iniquité et l'arbitraire.

Ils ne comprennent pas que les excès des préventions et des ignorances populaires peuvent nous submerger tous dans de sanglantes et irréparables misères; ils ne voient pas ce mauvais génie de la République qui déjà nous a arraché l'Alsace et la Lorraine et a ouvert l'abîme des milliards en cherchant à maintenir la proscription de celui dont le nom seul nous aurait immédiatement assuré le secours de l'Europe? Folie diplomatique, erreur funeste de nos incorrigibles!

Mais moi qui suis convaincu de la loyauté et de la vérité de ma pensée, dois-je garder le silence? Le devoir du bon citoyen doit être l'âme de toutes mes actions et voilà pourquoi je ne veux point m'incliner en idolâtre de la peur, et pourquoi de ma retraite isolée je demande à tous, au mieux que je peux, le compte de ce que chacun de nous doit porter en tribut nécessaire au salut public; hélas, mes cris seront-ils inutilement perdus dans le désert!

Mais dans tous les cas je serai sans regret, j'aurai fait mon possible, mon âme respire à l'aise, autour de moi je sens le baume de ma volonté et de mes désirs

patriotiques! Qu'il en soit ainsi pour tous, et la fortune de la France certainement se relèvera.

Ne voyez vous pas ce grand évêque d'Orléans qui qui par ses fermes et courageux efforts donne la place aux modestes curés au milieu de nos administrations publiques?

Certes il était nécessaire pour les garanties de l'instruction populaire que l'admirable éloquence de Mgr Dupanloup eut son magnifique triomphe, et que sa parole fit de suite changer le mouvement de la Commission, et pencher la balance du côté du droit et de l'intérêt général. Ainsi on le voit à chaque instant, la méthode qu'il faut suivre et pratiquer partout, c'est le travail et l'espérance; les hommes ne sont pas si mauvais qu'on les fait, mais, ils n'aiment pas les indifférents, les égoïstes, les peureux et les lâches.

Voilà pourquoi il faut redire: à l'œuvre de toutes parts, sur le navire à babord et tribord! Pour nos assemblées supérieures et inférieures prenez autant que possible gens à parole puissante et libre. On prétend que le vote suffit, souvent le vote n'est rien et la parole devient maitresse. Un soldat ne doit pas seulement répondre à l'appel, il doit savoir tirer le

chassepot. Ceci est la vérité, l'autre maxime n'est qu'un prétexte ; l'exception a besoin de motifs justifiés.

Mais nous avons, à tout prendre, une bonne Assemblée nationale, contre laquelle on crie : *dissolution;* vous autres criez tous : *conservation*. Seulement il faut que l'Assemblée nationale ait confiance en elle même, qu'elle se réharmonise vite, qu'elle raccourcisse ses vacances ; les vacances pour l'Assemblée sont une hérésie politique ; c'est mon avis, déjà je vous l'ai écrit.

L'incident Grévy a eu son caractère à part ; le Président de l'Assemblée, entouré de la considération générale, s'est involontairement trop ému en faveur de M. Leroyer qui par des paroles très-peu parlementaires avait traité de *vieux clichés* et *bagage* le rapport de M. de Meaux sur la Municipalité Lyonnaise. *Impertinence* a dit M. de Grammont, et M. Grévy de suite a prononcé le rappel à l'ordre ; c'était trop prompt, cela n'a pas agréé à l'Assemblée ; elle avait compris l'*impertinence*, comme fruit assez naturel ; M. Grévy prétend être infaillible et veut donner sa démission, c'est raide, tout le monde peut se tromper, y compris M. Grévy, n'est-ce pas ? Sa volonté soit faite !

Et maintenant laissez-moi vous dire quelques mots d'un triste deuil, quoique bien des sujets appellent encore mon attention, mais il faut savoir resserrer son cercle.

La reconnaissance publique doit porter son témoignage de regrets profonds sur la tombe ouverte pour un jeune et vaillant écrivain ; Arthur de Boissieu envoyait à la *Gazette de France* ses *lettres d'un passant* œuvre remarquable d'un homme d'esprit, de raison, d'études sérieuses et de cœur vraiment français.

Cette mort est un malheur public, A. de Boissieu avait tout ce que demandait sa mission, finesse d'intelligence, hardiesse pénétrante, goût parfait, éclats imprévus, originalité piquante, écrivain hors ligne, son âme était généreuse, héroïque, ses inspirations se remplissaient de charmes et de sympathiques entraînements ; ses écrits vivront, monument choisi de notre époque ; hélas, il ne m'en arrivera pas autant ! mais que ce nom d'Arthur Boissieu soit honoré par tous, c'est justice sur terre, et il est impossible aussi que cette noble et belle existence n'aille pas trouver place dans un autre monde où Dieu l'entourera des fleurs et des rayons d'une meilleure immortalité.

Agréez, etc. U. D.

Camargue le 4 Avril 1873.

XXXVII

Mon cher Directeur,

Chacune de tes lettres semble avoir son étoile, me disait un de mes amis. — Oui, lui ai-je répondu, étoile filante qui paraît à peine dans un point du ciel pour disparaître à jamais. — Soit : n'est-ce pas le sort de bien des choses en ce monde? pourquoi s'en fâcher?

Vous recevrez donc ma lettre hebdomadaire ; envers elle toute liberté ; une ombre de crainte doit suffire pour en arrêter la publicité, c'est convenu entre nous ; à l'égard de vos lecteurs voilà ma garantie.

Mais en vérité si l'on ne demande que du nouveau pour intéresser, ce nouveau sort de tous côtés ; n'y en a-t-il pas toujours au milieu de ces mouvements imprévus que fait naître notre politique multiple, chancelante, livrée aux incertitudes d'un déréglement infini ?

C'est le sort nécessaire et fatal de tout gouvernement populaire ; la forme de ce gouvernement est

funeste pour toute grande nation ; la confusion des volontés et des intérêts entraîne la ruine du Pays ; c'est ainsi, ô noble Pologne, que tu mourus au sein de ta république royale, mais avec un roi électif et non héréditaire ; c'est ainsi que pour nous avec Thiers, chef du Pouvoir exécutif dans notre République consultative, est signé le traité misérable qui nous arrache la Lorraine et l'Alsace ! Ressuscite, Pologne, et toi, ma France, reprends au plus tôt l'Alsace et la Lorraine, le moyen est facile.

Pour une grande nation il faut la fixité du Gouvernement par l'hérédité du Pouvoir, et par les garanties publiques données constitutionnellement à la pratique vraie et sérieuse de la pensée et de la vie nationale.

Il faut surtout de la bonne foi, de la conscience, de la loyauté, de la tolérance, de l'amour de son prochain.

Il faut l'appréciation profondément méditée des principes chrétiens et leur application large et sympathique dans tous les rangs, dans toutes les positions de la Société, et comprendre que l'égalité des droits de chacun de ses membres, ne peut produire l'identité de la situation des personnes ; l'égalité des droits est la vraie théorie chrétienne et sociale, la diversité des

ndividus, leur aptitude propre, leur capacité distincte, leur être organisé à part, et par conséquent la combinaison, l'agencement, l'établissement et l'ensemble de leur existence intime et séparée des autres est une loi impérieuse de la nature.

Mais quoi, mon cher Directeur, me voilà jeté dans le torrent des idées révolutionnaires et politico-sociales ; c'est tout simple, nous y sommes tous, les uns le sachant, les autres l'ignorant et se laissant emporter sans résistance par la violence du courant.

En pareille situation, ce n'est pas le silence et l'irréflexion qui nous sauveront ; non il faut réfléchir et parler à tout le monde ; les idées philosophiques les plus élevées sont à la portée de tous ceux qui veulent être attentifs, pourvu que la parole soit mure, intelligente, claire et patiente. Voyez, mon cher Directeur, quand arrivant à votre cercle des *Amis réunis*, on me fait faire lecture de mes lettres, ces braves ouvriers, ces excellents agriculteurs qui m'écoutent avec excès de sympathie bienveillante, ne donnent-ils pas preuve d'aptitude de raison, et de bon sens instinctif en suivant mes observations qu'ils jugent en pleine liberté, recueillis en leur âme et conscience? Plus d'une fois je vous l'ai dit, mon esprit aime à se baigner dans les

ondes populaires, il y a là des ressources certaines et abondantes, mais il ne faut pas les troubler.

Il faut recevoir, ramasser, canaliser, préserver avec prudence ces ondes populaires, elles pourront servir à un nouveau Baptême du Jourdain, le Christ vit toujours, Dieu est l'éternelle source du bien pour les hommes, suivons et admirons ses rivages fleuris et bienfaisants ; le Christ est né dans une étable, et son berceau fut une crêche.

Insensés seront ceux qui ne voudront pas rendre un continuel hommage à ce divin tableau ! De là doivent sortir les idées vraiment conservatrices de la Société humaine, du salut et de la grandeur des nations.

Vous le voyez, mon cher Directeur, aujourd'hui, ma pensée est presque dogmatique, c'est que je viens de relire attentivement le discours prononcé par le duc d'Aumale pour sa réception à l'Académie française.

C'est sur le siége naguères occupé par M. de Montalembert que l'Académie française a permis à M. le duc d'Aumale de s'asseoir.

A ce nom de Montalembert tous les sentiments chrétiens doivent se réveiller ; M. de Montalembert fut

un homme, et paya, sous plusieurs rapports, son tribut à l'Humanité, mais il avait senti le souffle du Christ, et son âme remplie d'une ivresse divine eut toutes les aspirations les plus nobles de l'ordre social et de la liberté.

Il m'en souvient encore, je l'ai entendu à ses premières paroles d'orateur politique dans la Chambre des Pairs ; ses accents étaient pleins des feux d'une sainte inspiration, et eurent de suite unéclat resplendissant.

Aussi, ai-je lu avec un vif intérêt cet éloge de M. de Montalembert par le duc d'Aumale à l'Académie française ; le style c'est l'homme, et M. d'Aumale a aujourd'hui un rôle politique sérieux ; une double cause a donc excité ma curiosité de lecteur.

Je n'ai jamais eu l'honneur de voir ni d'entendre M. le duc d'Aumale, mais le hasard me permit un jour de rencontrer l'un de ses frères, M. le duc de Nemours ; c'était, il y a déjà plusieurs années, dans un concours agricole tenu à la ferme-modèle de Grignon ; j'étais occupé à regarder une des charrues concourantes quand M. le duc de Nemours arriva en spectateur aussi près de moi, il m'adressa la parole, une conversation assez longue suivit; M. le duc de

Nemours avait l'aspect aristocratique mais bienveillant, sa tenue distinguée peut faire croire à une fierté qu'on lui reproche à tort, je ne vis que politesse exquise et bon goût, j'en ai gardé mémoire.

Il serait à souhaiter que M. le duc d'Aumale eut tous les instincts et toutes les sympathies de famille de M. le duc de Nemours, c'est à peu près ce que j'ai entendu dire par Mme la duchesse de Berri dans une soirée où j'avais eu l'honneur d'être invité par un royal billet ; Nemours, disait la bonne duchesse, aime mon Henri.

Ne vous fâchez pas, mon cher Directeur, de ce que vous voyez dans mon *bagage* épistolaire, un peu de désordre, enfant de la liberté ; mais considérez combien il importe de tout savoir, de tout connaître de ce qui se rattache à ces gens dont dépend presque le sort public.

Nous avons beau être en république, nous sommes égaux pour la chanson, mais pour le fait, non ; en France c'est ainsi, nous sommes républicains pour rire, il faut des chefs, Henri V et d'Aumale, sinon Thiers, Gambetta, Bonaparte ou le Diable.

Quant à moi, je n'hésite pas un seul moment pour dire que mes préférences sont toutes concentrées dans Henri V et ses amis, et savez-vous pourquoi ?

Eh bien, le voici : c'est qu'Henri V est éminemment clair, honnête et loyal, c'est un cœur d'or, il parle à ciel ouvert, point de porte de derrière ; symbole d'ordre par l'hérédité, signe de liberté par la vérité, indice de grande pensée par l'indépendance, drapeau d'honneur par son désintéressement, absence d'ambition par son titre incontestable de premier gentilhomme du monde, il a tout ce qu'on doit avoir pour être appelé au trône de France dans l'intérêt de la France, et les Français se disputent pour l'appeler par oui, ou par non. C'est la répétition éternelle de cette scène des juifs au nom de Barrabas !

Est-ce que M. le duc d'Aumale dans tout son discours académique parle clair comme Henri V ? non, M. le duc d'Aumale enveloppe sa pensée d'un voile politique ; il a de nobles aspirations, il les retient, les resserre, les étouffe ; Monseigneur, Monseigneur, dites, dites librement, hardiment, franchement ce que vous voulez ! ah j'aime vos larmes retenues sur la tombe de votre fils ; mais laissez-vous aller pour la France, votre mère, et notre mère aussi à nous tous ! Sauvez-la, préservez-la, rendez-lui son rang parmi les peuples ; faites de la politique à l'Henri IV, de sa tombe il vous dit de reconnaître le vrai chef de votre maison, le seul qui, d'après le vieux droit de nos

Pères, soit le Roi de la nation française! Pour vous, pour nous, au présent, à l'avenir, voilà politiquement la *poule-au-pot ;* sinon, c'est le vertige, pendant des équivoques de M. Thiers.

Et moi qui voulais vous parler de Buffet, de don Carlos, des vacances de l'Assemblée nationale, des Espagnols, je suis pris, je reste à court, le papier manque ; au nom du ciel, dites à vos lecteurs de m'excuser, une autre fois, je serai plus heureux.

Mais au papier il reste encore la marge, il me la faut, m'y voilà, lisez donc :

Que faites-vous pour l'élection du 27 avril dans les *Bouches-du-Rhône ?* Vous dormez, réveillez-vous! les *conservateurs* veulent donc toujours perdre la partie ! ils ont des forces qu'on paralyse. N'avez-vous pas l'exemple de M. Mistral à Saint-Rémy? sa persistance a vaincu ; électeurs, amis de la France, de l'ordre général, du droit et de la liberté, en avant! celui qui ne vote pas manque à ce qu'il doit au Pays.

Prenez le nom de M. Mistral ou tout autre, mais prenez-en un! Le déshonneur est aux fuyards, non à ceux qui tombent en combattant ; quand la France pliait sous la Convention, la Vendée se levait et le

paysan Cathelineau vaincu devenait immortel par la balle qui le tuait à Nantes ! Mais vous, dans votre si belle et si faible Provence ! vous n'avez pas seulement le courage du vote !

Et maintenant aussi, mon cher Directeur, veillez à vos épreuves, veillez, j'en ai besoin !

Agréez; etc. U. D

Camargue le 11 avril 1873

XXXVIII

Mon cher Directeur,

Aux divers mouvements de la politique générale viennent à chaque instant se mêler des événements particuliers qui appellent un moment l'attention publique, et puis on passe.

C'est la mort qui de son poignet vigoureux nous pousse les uns après les autres à sa fantaisie, et nous jette à ses pieds dont elle nous foule pour nous mettre à toujours dans la fosse ou le tombeau; qu'importe l'une ou l'autre? là n'est plus qu'un espoir, le signe divin.

Dans ma dernière lettre je parlais d'une mort déjà vieille, celle de Montalembert, immortel académique remplacé par le duc d'Aumale, et voici que d'une attaque d'apoplexie, à peine les vacances commencées, un des vice - présidents de l'Assemblée nationale, Saint-Marc Girardin est emporté subitement vendredi 11 avril, à 9 heures 1/2 du matin ; c'est aussi un des immortels de l'Académie Française : hélas ! notre langage a bien des confusions.

Saint-Marc Girardin était né à Paris, le 12 février 1801, mon aîné de quelques mois, il a été étudiant comme je l'étais à la Faculté de Droit de Paris, mais devant la Cour royale je l'ai précédé quand j'ai prêté mon premier serment le 16 novembre 1822 entre les mains du président Séguier, le célèbre Tripier étant mon parrain.

Un attrait involontaire rattache ma pensée à ces souvenirs des temps heureux et glorieux de la France, Saint-Marc Girardin était reçu avocat en 1823 ; mais il était homme de lettres, l'Université l'accueillait, l'Académie Française le couronnait pour son *Eloge de Bossuet*; journaliste aux *Débats*, professeur d'histore à la Sorbonne comme remplaçant de Guizot il fut professeur titulaire de la chaire de la poésie française,

député, conseiller d'État, ministre de l'instruction publique, un instant; il eut tous les titres.

Plus d'une fois je l'ai entendu à la Sorbonne; orateur spirituel, littérateur d'un excellent goût il était inspiré par l'étude sérieuse et par la conscience d'un honnête homme; son âme était française et humaine, elle était chrétienne.

Laissez-moi vous transcrire ici quelques lignes de l'*Éloge de Bossuet* présenté par Saint-Marc Girardin en 1827 à l'Académie Française qui l'a couronné.

« Finissons par un trait qui achève de peindre Bossuet et cette foi ardente et vive qui fut une partie de son génie.

« Bossuet était près de mourir : l'abbé le Dieu, son secrétaire, à genoux près de son lit, le suppliait de penser quelquefois à ses amis qu'il laissait sur la terre, et qui étaient si dévoués à sa gloire. A ce mot de gloire qui venait troubler la pieuse humilité de ses derniers instants, Bossuet ranimé par une sainte indignation, se souleva à demi et retrouva assez de force pour s'écrier : cessez ces discours et demandez pour moi à Dieu pardon de mes péchés. »

L'homme qui parlait ainsi de Bossuet a dû trouver une mort chrétienne.

Sur lui donc laissons sans crainte tomber le drap mortuaire, qu'il aille vers Dieu et que son souvenir soit respecté sur la terre !

Ah, ce n'est pas lui qui aurait répandu autour de nous ces tristes et déplorables équivoques d'où naissent tant de lamentables préoccupations ! Ce n'est pas lui qui seconderait et fomenterait par ses mesures et ses exhortations rassurantes les désordres politiques de la malheureuse Espagne voulant nous imiter !

C'est dans ce pays autrefois si monarchique qu'on voit aujourd'hui la République radicale cherchant à planter son drapeau.

Parmi les Espagnols la guerre civile se précipite de toutes parts plus ardente et plus rugissante que jamais ; le désordre universel est dans les esprits, l'anarchie est souveraine; la commune, le radicalisme, la république, coudoient les Carlistes, les Isabellistes, les Alphonsistes.

Quelles nouvelles avons-nous de cette nation voisine ? Les passions politiques dénaturent tout, la vérité disparaît, sa lumière est éteinte par le fanatisme des partis.

L'insurrection royale paraît cependant grandir sous les drapeaux de Don Carlos; les provinces du nord gardent toujours fidélité à l'hérédité royale des Bourbons; le pays entre les Pyrénées et l'Ebre a des montagnes héroïques, formidables asiles, retraites inaccessibles où sont des soldats indomptables, voués de cœur et d'âme à Don Carlos, et dont le vaillant courage rayonne de la Navarre à l'Aragon, à la Catalogne au levant et au midi, aux pays des Basques, aux Asturies, à la vieille Castille au couchant et au sud encore; le nord presque entier leur appartient; des bandes audacieuses et fières vont se répandant de tous côtés, jetant la terreur ou plutôt portant les espérances jusqu'à Madrid.

Vous connaissez, mon cher Directeur, les tristes divisions de famille qui ont fait pour l'Espagne ce qu'ont fait pour la France les divisions de la branche aînée des Bourbons et des Orléans.

Jadis en Espagne, les anciennes constitutions de Castille et d'Aragon reconnaissaient le droit de succession au trône au profit des femmes; c'est ainsi que Louis XIV pouvait avoir des droits éventuels sur la couronne d'Espagne par suite du mariage d'Anne d'Autriche avec Louis XIII, et qu'à la paix des Pyrénées dont le traité fut signé le 7 novembre 1659

sous la clause importante du mariage du Roi de France avec l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, il fut stipulé expressément que l'infante et Louis XIV renonçaient à toute prétention sur l'héritage de Philippe, moyennant le paiement d'une dot de 500,000 écus d'or.

Mazarin préparait alors les prétentions de la maison de France au trône d'Espagne, par suite du non paiement probable de la dot promise à l'infante.

C'est par là que plus tard Philippe V, petit-fils de Louis XIV, fut appelé au trône d'Espagne par le testament de Charles II; alors Philippe V avec le concours des Cortès changea l'ordre de succession venu des Aragonais et des Castillans, introduisant en Espagne la loi salique de France, mais cependant avec cette restriction que les femmes étaient admises à succéder au trône au cas où il n'y aurait pas d'héritiers mâles dans la descendance directe du Roi régnant ou dans la branche collatérale.

Charles IV proclamé Roi d'Espagne le 17 janvier 1789, aurait, dit-on, par un acte des Cortès réunies pour son couronnement qui n'eut lieu que le 23 septembre suivant, aboli la loi salique introduite par l'avénement des Bourbons; mais cet acte longtemps tenu

secret n'aurait été publié qu'en 1831 pour assurer le trône à la fille de Ferdinand VII au préjudice de son frère Don Carlos.

Ferdinand VII, sans enfants, après trois mariages, épousa, en quatrième noces, sa nièce Marie-Christine de Naples, fille d'Isabelle, Reine des Deux Siciles; ce mariage eut lieu en 1829; la jeune Reine devint grosse et accoucha d'une fille, Dona-Isabel, qui depuis a régné sous le nom d'Isabelle II et après tant de péripéties a abdiqué en faveur de son fils, Prince des Asturies, Alphonse XII.

Ainsi se trouvait réglée la nouvelle succession royale, et la Reine Marie-Christine donna en 1832 naissance à une seconde fille, Maria-Louise-Fernanda, mariée aujourd'hui au duc de Montpensier.

Quelques mois après cette naissance, en août, Ferdinand VII eut à la Granja un violent accès de goutte, et le premier ministre Calomarde, obtint la révocation de l'acte de rappel des anciennes constitutions Aragonaises et Castillannes.

La sœur de la Reine vint de Cadix, elle avait du pouvoir sur l'esprit du Roi; il déchira l'acte de révocation, renvoya Calomarde, assembla les ministres,

la Grandesse, l'archevêque de Tolède et les autres dignitaires pour déclarer solennellement que sa fille Isabelle était seule héritière légitime de son trône.

Don Carlos protesta; des troubles survinrent; le nouveau ministre Zéa Bermudez fit exiler Don Carlos en Portugal; les Cortès furent réunies, et suivant les antiques pompes de la cour, Ferdinand VII affirma son acte royal et moins d'un an après, il mourait le 29 septembre 1833, léguant à l'Espagne les désolations de la guerre civile.

Isabelle II fut proclamée Reine, mais Don Carlos leva son drapeau royal qui ne fut baissé provisoirement que par la trahison de Maroto en 1839.

L'héritier de Don Carlos, Charles V, a été son fils Charles VI aujourd'hui représenté par Charles VII, né à Venise le 29 mars 1848, de Don Juan de Bourbon et de Dona Béatrix d'Este, archiduchesse d'Autriche; en faveur de Charles VII, son père Don Juan, frère de Charles VI a abdiqué par acte signé à Paris le 3 octobre 1868.

En 1867, le Duc de Madrid, Charles VII a épousé à Gratz, en Styrie, la princesse Marguerite de Bourbon, fille de la Duchesse de Parme, et par conséquent nièce de notre royal Henri V.

Ah, pour eux et pour la France je fais les souhaits les plus sincères, et ne suis pas seul à les faire ! Soyez en convaincu, seulement, que tous aient courage !

Vieux paysan du Rhône, je lis dans ma mémoire, et dans les livres anciens et nouveaux où je recueille pièces et morceaux, faisant comme nos pauvres glaneuses de Camargue ; les gerbes du glanage donnent les plus propres et meilleurs grains.

Ainsi j'ai fait ma gerbe des notions de l'Histoire présente; j'ai pris rapidement ces renseignements et ne me fâcherai pas si l'on me démontre que j'ai commis quelques erreurs ; ce ne sera pas ma faute, mais je veux être utile et m'en tire comme je peux; travaillons au bien public : *laboremus*, et gardons l'espérance, je le dis aussi bien que le duc d'Aumale.

Agréez, etc. U. D.

Camargue, le 18 Avril 1873.

XXXIX

Mon cher Directeur,

De tous côtés naissent les fleurs dans nos campagnes, les souffles printaniers répandent les douces vapeurs et les fraîches agitations de l'air, la nature

est à sa renaissance, la lumière est pure sous un soleil dont les rayons sont tantôt étincelants, tantôt légèrement gazés par les mobiles nuages.

Les cimes verdoyantes des arbres déjà se balancent au gré des vents, l'Univers est harmonieusement soumis aux lois d'une nature divine, l'ordre vient régulièrement suivant d'inéffables mystères, mais pour les hommes, pour les nations, en est-il de même ?

Quand les fleuves des révolutions ont été gonflés par des orages et tempêtes épouvantables, quand les vagues en fureur descendent de toutes parts, entraînant et tombes et berceaux et maisons et cadavres, où se trouvent les points d'arrêt et de retour ?

L'intelligence a pourtant été donnée aux hommes par Dieu, et semblerait devoir offrir un gage de rétablissement d'ordre social ; c'est en effet aux hommes à guérir les maux faits par les hommes ; ce sont eux qui ont ouvert les cataractes d'un déluge universel, ce sont eux qui seuls peuvent et doivent les fermer.

Les lois de l'Humanité sont éternelles comme les lois de la nature physique.

Nous en avons la preuve dans l'Histoire, mais sachons lire et nous comprendrons les conditions de notre salut.

Regardons autour de nous, voyons ce qui se passe, réfléchissons et concluons.

Comment est venue cette fatale guerre de Prusse qui nous a si honteusement écrasés ? C'est le despotisme impérial aveuglé par le plébiscite et poussé par les craintes des mouvements populaires qui nous a jetés dans l'abîme.

On ne peut pas demander à un gouvernement qu'il ne fasse jamais de fautes, mais ce qu'on doit lui demander c'est de n'en pas commettre constamment ; la fortune peut nous préserver une fois, deux fois, mais pas toujours ; c'est certain.

Eh bien, après toutes nos désastreuses misères, comment faut-il encore retomber sous un gouvernement présidé par une volonté personnelle déplorablement persistante ?

L'Assemblée nationale, notre vraie souveraine, a outrepassé toutes les limites de tolérance, elle a successivement laissé grandir les *embargo,* les équivoques, de sorte que l'anarchie politique est au comble ; nous en sommes arrivés au point de voir Paris élire pour se faire représenter à l'Assemblée nationale un M. Barodet, ex-maître d'école de village, qui n'ose pas même venir prendre la parole dans une réunion quelconque, se connaissant un peu.

Barodet élu à Paris ! n'y a-t-il pas de quoi exaspérer un homme qui, en Camargue sait lire, écrire et penser avec pleine réflexion sur le sort de la France !

Et voici ce qui est le plus fort; ce Barodet auquel, dans Paris, on oppose pour concurrent le ministre des affaires étrangères, M. de Remusat, ayant accepté une candidature officielle par délibération du Conseil des ministres, ce Barodet obtiendrait et obtiendra toujours aussi la candidature officielle à Lyon, où l'on a pour faire honneur à ce nom de Barodet, ouvert le scrutin électoral avant le moment opportun suivant les indications convenables et raisonnées d'une utile politique; en effet, à Lyon, mille motifs engageaient à suspendre toute élection.

Barodet, ex-maître d'école de village, maire communard de Lyon, maire renommé par le Gouvernement Thiers, refuseur de comparution en assemblée électorale à Paris, est l'astre radieux devant lequel s'inclinent en adoratrices ferventes les deux villes capitales de France, Paris et Lyon ; le Gouvernement Thiers offrant en vain l'encens et les parfums d'une élection certaine à Lyon !

N'y a-t-il pas de quoi jeter tous les voiles les plus épais sur la tête de notre pauvre France?

Nos esprits sont bouleversés ; comment être surpris qu'à chacun on refuse sa véritable place? Elle n'est que trop vraie, cette maxime très-souvent citée : toute nation a le gouvernement qu'elle mérite ; l'Assemblée nationale est en vacances, la Commission de permanence dans sa dernière réunion a cru que ce qu'il y avait de mieux à faire en présence des agitations Barodet-Thiers était de garder le silence ; c'est grave qu'une telle situation produite par une désespérante bascule gouvernementale.

Le silence est la ressource de la Commission de permanence, cette Commission croit devoir faire taire sa véritable opinion ; on dit trop parmi certaines gens que le silence est d'or, il est une pierre précieuse plus dure et plus brillante que l'or, c'est le diamant, son éclat resplendit de lumière surtout aux rayons du soleil.

La politique franche et libre, la politique à ciel ouvert me plaît souverainement, c'est elle qui doit guider le génie de l'homme suspendu entre deux mondes, le monde immuable et éternel de la conscience, et l'autre monde de l'artifice variable sans cesse et mourant tous les jours ; c'est aux principes immortels qu'il faut s'attacher, et si la violence des temps nous en sépare momentanément, si une prudence indispensable nous

force à subir le poids de la résignation, l'intérêt vrai du Pays nous impose de revenir au plus tôt à ce qui est le droit essentiel de tous.

Ce droit essentiel consiste dans la conservation des traditions et libertés nationales ; ceci n'est point une assertion neuve dans notre histoire ; lisez nos annales, c'est par ces traditions et par ces libertés que toujours la France a pu se relever, et se mettre au premier rang.

Il existe au fond de notre nature une force qui résiste à tous ces mouvements désordonnés produits par l'inconstance du peuple français, le plus mobile et le plus flottant de tous les peuples, et cette force nous a perpétuellement ramenés vers l'application des principes monarchiques par lesquels nous avons retenu les meilleures et plus solides garanties de l'ordre et de la liberté.

Est-ce que vous croyez que l'on peut donner une bonne constitution nationale suivant les caprices de MM. Thiers et Barodet? la réunion étrange de ces deux noms doit inspirer quelques réflexions sérieuses à l'amour-propre du Président provisoire de la chose publique ; elle est donc toujours vraie cette image de la roche tarpéïenne, et Paris populaire immolerait demain Thiers devant le buste triomphant de Barodet ;

où n'irait pas cette foule que l'on dit la plus spirituelle du monde ?

Tout notre mal vient de ce que par une versatilité fatale, M. Thiers a renoncé depuis longtemps aux doctrines de Gouvernement qui lui avaient été confiées par l'Assemblée nationale, quand elle l'institua chef du Pouvoir exécutif à Bordeaux. M. Thiers nommé par les conservateurs ne pouvait être soupçonné de devenir volontairement le *cheval-de-renfort* adopté par la Commune, M. Thiers dont les talents, la longue expérience et le pénétrant esprit pouvaient être si glorieusement le palladium certain d'une France ressuscitée !

Mais c'est la peur de l'Assemblée nationale qui peut-être a produit ce résultat ; dès le principe, à Bordeaux, la majorité monarchique devait s'affirmer ; les Royalistes ont été surpris d'un triomphe aussi complètement obtenu, ils se sont dépouillés eux-mêmes de leur réussite ; M. Grévy élu Président de l'Assemblée, n'était-il pas un symbole de crainte ?

M. Thiers a vu de bonne heure ce bout d'oreille de l'Assemblée, et a préféré se mettre du côté des audacieux en désertant ceux voués à l'excès de prudence ; M. Thiers y voit très-clair pour lui ; ce ne sont pas les prudents qui le mèneraient à la Roche.

Voilà comment on arrive à renier les siens ; voilà comment autour de nous, en Provence, les honnêtes gens renoncent à lutter devant le scrutin électoral ; chacun se retire lâchement, et craint de se compromettre ; le silence se fait partout ; Muets du sérail, avancez, voilà le cordon, entendez l'ordre, le sultan est obéi, toujours règne le silence.

Paris a pourtant compris un peu cette fois le système conseillé par le bon sens; les conservateurs se sont levés à demi pour repousser l'inaction électorale, simple excuse de faiblesse pour ceux qui émigrent à l'intérieur; un hommage tardif mais nécessaire a été rendu au principe du droit commun en proclamant la candidature du colonel Stoffel; d'ailleurs c'est avec raison que dans *l'Union* M. Laurentie appelle M. Stoffel (*le candidat de l'honneur militaire*) en regard du (*candidat du mensonge républicain*). Arrière ce qui est factice, en avant ce qui est droit et vrai ! Quoiqu'il arrive, le pis est de se suicider, c'est l'inertie.

Français, surmontez donc vos préventions, usez de raison, abordez les véritables questions auxquelles tient l'avenir de la France ; sincèrement, loyalement, résolument servez votre Pays ; prenez des hommes de cœur et de bon sens pour vos élus; allez, quel que soit

votre nombre, il n'y a qu'un déshonneur à craindre, celui de ne pas remplir son devoir.

Camargue, le 25 Avril 1873.

Agréez, etc. U. D.

XL

Mon cher Directeur,

Ce n'est plus une simple lettre, c'est un volume entier qu'il faudrait vous écrire sur ce qui vient de se passer dans nos jours d'élections. Quelle immense matière d'observations, de réflexions, de jugements !

Jusques à présent ma couvée d'idées politiques était éclose peu à peu, à chaque instant de mieux en mieux je sentais les picotements et les frémissements répétés de la cassure des œufs trop pressés les uns contre les autres et dont les oisillons sortaient munis de leurs ailes entières mais faibles encore et incomplètes pour s'envoler même sur les branches périlleuses, cassantes ou moqueuses d'un petit arbre de publicité, où pourtant les voisins bienveillants donnaient bonne et amicale assistance à ma nichée.

Couci-couci mes oisillons voletaient, chantaient et se faisaient entendre dans le tapage général, mais voici que tout est sens-dessus-dessous; le jour est nuit; l'e zéphir est tempête; le soleil n'est plus que lune très-obscure ou pour mieux dire, c'est un renversement absolu de la raison publique; l'expérience du système des équivoques a produit son explosion foudroyante.

Paris a nommé..... Barodet! Marseille a nommé Lockroy, c'est moins surprenant, mais c'est encore assez drôle.

Barodet, *magister* de village de la dernière couche, absent de Paris, contre M. de Rémusat, ministre des Affaires étrangères! et Lockroy que je connaissais seulement pour avoir vu son nom sur des affiches de théâtre annonçant les représentations de *Perrinet-Leclerc,* drame en 5 actes de MM. Bourgeois et *Lockroy,* et de l'opéra comique, *Ondine,* en 3 actes, de MM. *Lockroy* et Mestepès, musique de Th. Semet.

M. Frédéric Passy, concurrent de M. Lockroy, est auteur d'ouvrages d'économie politique répondant mieux qu'un drame ou un opéra comique aux occupations naturelles d'un député.

Mais toutes ces œuvres ne sont guère connues des électeurs qui ont accepté M. Lockroy sur parole anonyme ; bons électeurs, pardonnez-leur, Seigneur!.... mais en attendant l'élection est valable pour le mal qu'elle fait.

Barodet a fait singulièrement baisser le baromètre de la Bourse ; pourquoi donc en vouloir tant à notre Bourse? les finances sont chose importante ; on peut aussi en vouloir à la vie du Pays ; et pourtant ce nom de *Barodet* a quelque chose de naturellement enfantin et puéril ; pour si peu que la langue tourne on dirait *Baroquet* sans mauvaise intention. Hélas, hélas! *Le français né nigaud aime le calembourg*, surtout quand il est mauvais. Barodet sans *ar* n'est qu'une très-modeste nature.

Laissez-moi me justifier, Victor Hugo a dit : « Le calembourg est la sottise des gens d'esprit ; » un bon paysan du Rhône peut bien se la permettre.

Voilà où nous en sommes depuis longtemps, arlequins politiques nous plaisantons bien ou mal, nous rions et nous faisons même hors du carnaval des descentes de *Courtille* qui entraînent et emportent Paris et la France pour les précipiter dans un gouffre de misères! Insensés que nous sommes, Peuple dégradé

et déchu justement dans l'estime des nations! Oh mon Dieu, pourquoi donc me laisser la vie pour assister à ce triste spectacle? Ah, oui, c'est que vous m'imposez l'obligation de faire encore quelque chose pour mon malheureux Pays, auquel je me dois tout entier.

Mon Dieu, voulez-vous que de ma solitude, je fasse entendre ma voix, ma voix qui peut encore grandir et éclater au service de tous, comme éclate souvent dans les airs ce tonnerre dont les principes électriques sont sortis quelques fois de nos marais les plus délaissés, les plus fangeux? Ayons donc confiance en l'avenir, et toujours en avant quoiqu'il arrive, allons! pourtant la vieillesse me touche de son doigt écrasant; hélas, déjà je n'ai que trop souvent bien prévu ce qui survient; mais on m'a toujours laissé sans armes, semblable à ces pauvres mobiles et mobilisés qui appelés par une dictature incapable, étaient balotés à droite, à gauche, de toutes parts, ne sachant où aller, n'ayant même pour marcher que des chaussures de carton, et sans armes, sans armes! malédiction! contre ces Prussiens bardés de fer et nous abîmant des feux incessants, redoublés des canons, fusils et obus amassés par les économies rudes et prévoyantes d'un Gouvernement qui savait ce qu'il faisait, contre cet aigle-étourneau d'un empereur prodigue que nous avions

laissé s'énivrer à la coupe maudite du pouvoir personnel.

Et c'est à cette coupe aussi qu'a voulu boire à son tour mais à pleines gorgées notre Président actuellement plus que jamais provisoire de la *chose publique,* M. Thiers, lui qui avait jadis donné de si bons conseils à ce Bonaparte III, dont il n'avait pas été écouté pour le malheur de tous.

Oui parlons nous nettement, consciencieusement, et clairement, c'est un besoin pour tous, pour vous M. Thiers qui avez commencé à vous dévoiler dans vos messages et commentaires successifs, ayant oublié facilement le pacte de Bordeaux pour vous rappeler les engagements postérieurs pris avec Gambetta et les radicaux d'où nous viennent les élections actuelles des *Barodet* et *Lockroi,* et qui peut-être à présent soutenez la candidature Remusat pour entrer dans des combinaisons nouvelles avec le duc d'Aumale et les d'Orléans! Nos temps déjouent vite les intrigues. Droit, droit chemin, c'est la ligne la plus courte, la meilleure; c'est la politique à ciel ouvert qu'il faut.

Aussi voudrais-je avoir une exposition simple et précise de la politique du duc d'Aumale et de la famille d'Orléans dont il paraît être le conseiller et

directeur privilégié ; leur but est-il la restauration *entière* de la Monarchie traditionnelle, franque, libre, représentative, nationale, tolérante, religieuse, intelligente et fière comme Henri IV ?

Qu'ils ne donnent pas à deviner des énigmes, sinon la dragée pourra être pour eux plus haute qu'ils ne pensent ; Thiers est plus habile qu'eux en équivoque, et les fera tourner comme une toupie, mais nous tous paierons le jeu qui pourra devenir convulsif, dangereux, terrible et ensanglanté.

Garde à Thiers ! c'est un vrai *Bosco* politique, petit Bourgeois prestidigitateur, il se plaît aux soubresauts, aux surprises, aux ombres chinoises, aux *Barodet,* il aime les représentations amusantes et périlleuses, il s'y joue en fin matou aux lunettes achromatiques, donnant aux autres un prisme diabolique, marche sur des échasses, escamote la Commission des Trente, prend Remusat monarchiste de sa main droite et l'envoie à sa main gauche républicain, c'est le *partez muscade et revenez canelle,* mais le tour peut manquer, nous l'avons vu, quoique M. Thiers soit adroit, comme un singe, dit le proverbe ; regardez à Bordeaux, sur la Gironde, Thiers donne sa parole d'honnête homme par serment, en pleine Assemblée ; hélas la Gironde est formée des eaux de la Garonne et de la

Dordogne, eh bien, M. Thiers garonnisera, dordognera, girondisera l'Assemblée nationale, changera la muscade en canelle, et sourira en levant les regards vers les cieux où il montrera les nuages allant du nord au midi, de l'est à l'ouest, aux caprices des vents; ne comptez pas sur eux, car ces vents et ces nuages renferment la foudre et les tempêtes; les destructions, les terreurs et les morts sont là, qu'importe? l'Hôtel de M. Thiers se reconstruit, le trésor est assez riche, il trouve à emprunter pour la libération postiche qu'on a trop vantée, ah oui, il en faut une autre! revanche! revanche!

Mais quand M. Thiers croit tenir Gambetta, survient un juste retour des choses d'ici-bas, le compère a fait défaut; alors *Thiers-Bosco* voit presque changer son nom à l'aspect de l'ombre du maréchal Soult, qui sort de la tombe avec sa parole soldatesque, c'est le vainqueur de la bataille de Toulouse, qui dit à Thiers : « Tu as garonisé l'Assemblée nationale, eh bien, moi qui connais les bords de la Garonne pas éloignés des lieux de mon enfance, je te donne ton nom nouveau, je te baptise encore, désormais tu seras *Barodétisé ;* tire-toi de là si tu peux, le plus tôt sera le mieux; pauvre Thiers, si lettré, tu connais l'Histoire; les trois sorcières de Shakspeare t'ont-elles dit

comme à Macbeth : tu seras roi ; regarde où est ton sceptre, ta couronne, ton manteau royal ? vois Rienzi, Mazaniello, le brasseur Jacques d'Artevelle, que devinrent leurs cadavres? (*) Vois Gambetta, vois Barodet, ton hôtel encore se relève, il en est temps, adieu à ta République conservatrice, reprends la *consultative* de celui qui m'a fait sortir de la demeure des morts pour un moment, reviens aux vrais conservateurs, sinon tant pis pour tous. »

Et maintenant vous aussi, d'Orléans, ne tardez pas, parlez clair, la bonne foi d'Henri V est proverbiale, il a dit : *la parole est à la France ;* cela suffit, Henri V acceptera tout de la France libre et pour la France libre, mais non sous la pression et dans l'ambiguité.

Les élections nouvelles ne changent rien à la majorité vraie de l'Assemblée nationale, c'est un avertissement sérieux ; dans les huit élections, une

---

(*) Colas de Rienzi, le 8 octobre 1354, à Rome, reçoit dans son ventre, l'estoc d'un artisan, l'idole des Romains est alors traîné dans la boue.

Le 16 juillet 1647, à Naples, Mazaniello assassiné, subit le même traitement.

Artevelle, à Gand, est mis à mort en 1345 par le Peuple.

seule, celle du Morbihan, répond aux espérances qui diplomatiquement nous permettent d'attendre la revanche utile ; que l'Assemblée avise dans l'intérêt de la France !

On va s'occuper des conditions futures des élections, la loi électorale doit chercher surtout à donner des garanties de vérité et d'utilité au suffrage universel ; deux choses d'abord me paraissent appeler les rectifications par l'Assemblée nationale.

1° Le scrutin de liste est un très-mauvais mode pour procéder aux élections, je ne peux pour le moment en faire ressortir tous les inconvénients nombreux.

2° Les circonscriptions départementales doivent être remplacées par les circonscriptions d'arrondissement; il y a plus de garantie, de sincérité d'élection·

Ce n'est pas que bien d'autres observations ne tendent à démontrer les difficultés d'application du suffrage universel, hélas, mieux que personne, je connais les vices innombrables des élections; mais c'est la loi du Pays dans les révolutions, et j'en reconnais la théorie juste et la pratique inévitable ; mais au nom du Pays, au nom du droit vrai, au nom de ce qu'il y a de plus sacré, au nom du salut de tous, maintenons à tout prix la loyauté, la bonne foi, la

franchise, avec elles rien n'est irrévocablement perdu; ainsi que chacun ne pense point à soi, mais que tous songent à la Patrie !

Agréez, etc. U. D.

Camargue le 2 Mai 1873.

XLI

Mon cher Directeur,

Ce n'est pas une petite affaire que vous avez mise sur mes bras, en me chargeant de vous entretenir des impressions diverses que font naître dans mon esprit le spectacle auquel nous assistons, et les réflexions qui en sont la conséquence naturelle.

Il y a vraiment des moments où j'éprouve une sorte de frayeur involontaire ; à l'aspect de cet amas de désordres sociaux, à travers ces complications de démences publiques, il me semble presque impossible de ne pas me croire réduit à l'état de visionnaire.

C'est un torrent de folie politique qui nous entraîne; ce doit être un cauchemar, un rêve fantastique, une illusion effrénée. Eh bien non, nous ne sommes pas

les jouets d'une imagination, qui se trompe, le délire est hors de nous dans la réalité pratique de la vie universelle, chacun de nous y voit clair, et tous sont aveugles.

Explique qui voudra ce phénomène, il est l'exacte vérité; nos dernières élections politiques nous en donnent la preuve.

Les Français sont descendus du haut rang qui les plaçait à la tête des nations civilisées; plus de caractère, plus de pensée, plus d'intelligence collective, plus d'honneur, plus de gloire; on se roule sur un fumier de déraison d'où sortent des exhalaisons qui tuent et le corps et l'âme.

Tous les symptômes de la folie surgissent en telle abondance qu'il est impossible de les analyser; la subversion des affections morales amène dans la faculté pensante une monomanie qui produit des idiots frénétiques et des crétins furieux.

Il est bien entendu, mon cher Directeur, que je mets hors procès et vous et quiconque lira ma lettre, car je ne veux pas soulever contre moi la nation entière; notez ceci soigneusement et tenez-en bon compte.

Mais vraiment n'admirez-vous pas ces entortillements d'argumentations misérables dont on veut quasi enguirlander et embellir l'élection du célèbre et si peu connu Barodet?

Ainsi l'on a dit que cette candidature était *impersonnelle,* mais un choix impersonnel sont deux mots qui jurent d'être mis ensemble; quand on choisit, quand on élit, on doit connaître le choisi, l'élu; faire le contraire, c'est faire œuvre de hasard, de parti pris sans motif, de résolution irraisonnée; ce n'est plus un choix, c'est l'aventure que l'on va encore courir à Lyon en votant pour Ranc, le communard.

Mais le peuple de Paris a voulu agir en souverain-maître, en despote qui pour raison n'a que sa volonté, il a voulu imiter l'empereur de la république romaine Caligula qui de son cheval fit un consul; l'usage du pouvoir a des enchantements qui sont loin d'éclaircir notre vue.

Quand on a ce pouvoir fascinateur, il faut prendre garde, surtout en République où sont anéanties les garanties, les contrôles, les précautions législatives et constitutionnelles; alors sans peine en effet on se rappelle que Néron se plaisait à un incendie de Rome, et mieux que lui par deux mots on fait flamber

Finances, flamber l'Hôtel-de-Ville, flamber les Tuileries, flamber et démolir l'Hôtel de Thiers, flamber partout Paris ; et l'on a un plus beau spectacle que celui de Néron, car Paris est bien plus grand que Rome.

Oui, Néron régnait ou tyrannisait avec la république, et les édits étaient rendus au nom du *Sénat et du Peuple romain :* S. P. R. C'est ainsi que ce nom de *République* amène toujours la confusion des idées et des actes ; c'est la chose publique qu'il faut dire, elle a besoin d'un gouvernement conforme aux mœurs du Pays.

Et pour vous donner en passant, mon cher Directeur, une preuve de la vérité de mon assertion, laissez-moi vous citer un passage de Suétone dans son histoire de Caligula ; c'est au paragraphe XXVI. Caligula destitua des consuls qui avaient oublié de faire un édit sur l'anniversaire de sa naissance, et la *République* resta trois jours sans premiers magistrats. J'écris une partie en latin, ceci a l'air de faire de moi un savant, hélas, croyez-moi, mon ignorance est grande ! *Fuitque per triduum sine summâ potestate Republica.* Ouff, que de sottises ne fait-elle pas faire cette République ? cette République dont le nom est moins compris que celui de Barodet, et qui flotte

ondoyante et mobile toujours entre les mille sens gouvernementaux qu'on lui prête ; fixez-la.

En effet, voyez ces nuances infinies de Républiques de tout acabit dont on parle ; où donc est une organisation, une Constitution précise et claire de la République ? est-ce Spartes, Athènes, Rome qui vous donnera un modèle de Constitution ? est-ce le roi Minos dans sa République royale de Crète ? est-ce Carthage ? est-ce Venise ou Gênes ? sont-ce toutes ces Républiques en guerres civiles et en tyrannies au moyen-âge ? est-ce l'Amérique avec ses désordres et ses mœurs démocratiques, et ses guerres civiles du Nord et du Midi ? est-ce la France avec sa première République du 21 Septembre 1792, instituée nominalement par la Convention nationale, et qui passe successivement entre toutes sortes de mains, à Robespierre, *l'incorruptible,* aux Girondins, à Danton, à Tallien, au Directoire, au Consulat, à l'Empire enfin, car d'après le texte de l'art. 1 du Sénatus-Consulte du 28 floréal, an XII (18 mai 1804) le gouvernement de la République est confié à un Empereur ?

Ceci n'est point écrit en latin comme le passage de Suétone ; c'est le premier article de la Constitution républico-impériale. La République se revêt de tout.

du manteau impérial de Napoléon, du bonnet phrygien de 93, de la redingote du petit Bourgeois, ou des flammes brûlantes du pétrole ; la République va à tous ou à personne, quand elle n'est pas définie ou précisée ; mais avec ces deux adjectifs bien compris et bien appliqués elle ira mieux à Henri V qu'à tout autre.

Son grand aïeul Henri IV ne craignait point le nom de République, et son cœur plein d'humanité pecondé par son active raison voulait fonder une Résublique universelle, chrétienne, pour établir en ce monde une paix perpétuelle ; lisez l'Histoire,

La réflexion et l'étude doivent servir de guide à la raison publique dans ses jugements sur le déplorable triomphe des aveuglements populaires ; quand la foule à Paris est ainsi entraînée par une passion que rien n'arrête, croyez-le, mon cher Directeur, c'est aux méditations sérieuses d'un solitaire de Camargue, ayant vécu parmi toutes les expériences du monde, qu'il est bon de se confier ; la retraite est une excellente conseillère, elle écarte les préoccupations égoïstes et leurs paradoxes incurables ; l'homme livré à son appréciation indépendante, tranquille et sincère, doit mieux que partout ailleurs aimer, chercher et

trouver la vérité, mère légitime du droit et de la justice universelles, bases immuables de toute société humaine. La rectitude du cœur, la clairvoyance de l'esprit assurent alors la solidité de la pensée, et du sentiment du devoir de l'offrir à tous avec une liberté entière et loyale pour anéantir la pourriture et l'infection de nos plaies sociales, et donner naissance à des hommes nouveaux.

Ces hommes nouveaux, il faut les trouver dans notre Assemblée nationale actuelle, c'est-à-dire qu'il faut que l'expérience du passé leur serve de leçon et les renouvelle.

La Commission de permanence à Versailles se recueille et doit méditer profondément sur ce qui vient de se passer ; le principe de la souveraineté nationale est le principe vital de notre situation, le seul représentant de ce principe est l'Assemblée dont le délégué M. Thiers a été institué serviteur et ministre ; il ne faut pas que l'Assemblée oublie ces mots de Fénélon : *Le suprême et le parfait Gouvernement consiste à gouverner ceux qui gouvernent.*

Rappelons-nous la sottise impériale, les erreurs du petit Bourgeois, les entraînements populaires, conséquences d'un système à l'excès démocratique ; fuyons

la confusion des idées par l'obscurité du langage ; c'est l'ombre partout quand il faudrait partout élever des piliers de pure lumière pour éclairer l'ensemble des harmonies politiques.

Ainsi mon âme ne peut rester indifférente, apathique à la vue des besoins impérieux du Pays ; je ne le crains que trop, ma pensée et mes écrits éphémères ne seront rien dans nos affaires, et pourtant j'éprouverais un malaise, un mécontentement secret à ne pas dire ce que je pense ; de ce devoir rempli il me faut mettre un acquit dans un coin de ma conscience.

L'influence du Pouvoir est énorme d'après nos mœurs égoïstes, Thiers par cette influence a gâté une grande part des élections ; il faut aviser.

Représentants de la nation, portez une main virile à la direction du Gouvernement ; étudiez l'esprit de l'époque, il a des ressources, saisissez résolument la minute opportune, vous l'avez eue ; vous l'aurez encore en tenant constamment vos yeux tournés vers le but ; ne soyez plus comme de pauvres conscrits, trop modestes quoique valeureux *pious-pious* que les vieux du régiment *embarlificotent* sans peine ; soyez pères-conscrits, vrais sénateurs, regardez en face nos dangers, faites revivre nos espérances ; vous n'avez

point été envoyés pour admirer M. Thiers faisant des tours de passe-passe sur sa bascule, ou bien prenant bosse par-devant, bosse par-derrière, à l'effet de bafouer et battre ses voisins à volonté, mais pour réparer et sauver le Pays qui ne peut respirer et revenir à la vie que par votre patriotique énergie.

Agréez; etc. U. D

Camargue le 9 Mai 1873.

XLII

Mon cher Directeur,

Jusques à ce jour il me semble que vous m'avez vu suivre le même but, et conserver l'unité de ma pensée visant toujours à l'ordre général pour assurer le bien public; voilà le phare qui me guide et seul peut me donner la certitude d'arriver au port d'une bonne et utile appréciation des choses.

Mes idées successivement assemblées par la réflexion et l'amour de la vérité s'emboîtent les unes dans les autres spontanément suivant un système

logique d'où sortent en abondance les expressions nécessaires à la clarté et à la netteté de mes conclusions.

De bonne foi je regarde les faits qui s'accomplissent auprès de nous, je les compare aux faits de l'Histoire moderne et de l'Histoire ancienne; je consulte la nature humaine, ses besoins, ses instincts essentiels, et en réponse partout je trouve des éléments détestables, dangereux, effrayants pour la sécurité publique; de tous côtés les passions politiques ont des fondrières et volcans. Nous sommes lancés sur un chemin de fer où la machine à vapeur peut éclater à chaque instant et doit fatalement nous anéantir si les machinistes intelligents et hardis ne se précipitent résolûment sur tous les points où doivent être dégagées les soupapes.

On nous a raconté dernièrement que M. Dufaure, notre Garde-des-Sceaux, allait être broyé par la locomotive du chemin de fer, si, rudement et violemment, un des employés n'eut jeté de côté notre excellent Ministre; c'est une indication pour notre Assemblée nationale.

Que l'Assemblée pousse vivement et puissamment tous les principes sociaux sur la voie du salut, il le faut, plus vous retardez, plus le mal grossit.

Nous sommes en état de chose publique livrée à la confusion, nous vivons au jour le jour, sans autre constitution que le principe de la souveraineté de l'Assemblée nationale.

Ce principe vrai, substantiel, indispensable est contesté pourtant par ces esprits emportés, violents, qui ne veulent reconnaître pour règle que la dictature sans limites de leurs passions.

Contre cette force brutale, exagérée, que peut faire l'Assemblée nationale? il n'y a qu'un moyen de salut indiqué par une raison impérieuse, c'est d'opposer une résistance à outrance, et de prendre en mains un pouvoir dictatorial souverain.

Ce pouvoir dictatorial que tout doit faire détester par tous les gens de sens et de cœur devient l'indispensable auxiliaire de ce qu'on nomme République; et cette nécessité irrévocablement imposée par la nature des choses à ce système politique est la condamnation absolue des opinions républicaines par tous ceux qui tiennent à l'ordre et à la liberté.

La République entendue dans le sens vulgaire est une forme indéfinie qui facilement fait naître au sein des peuples l'existence presque continuelle et toujours menaçante de la licence et de l'anarchie.

Cet inconvénient sérieux même pour les petites nations, devient intolérable et impossible de durée pour les grandes nations.

L'Histoire de tous les temps en offre la plus évidente démonstration.

Voyez, même en ce moment, la Suisse dont on a si longtemps vanté le gouvernement doux, modéré, rationnel; cette petite nation est la proie de la plus déplorable intolérance; l'inquisition, la persécution anti-religieuse, le fanatisme le plus odieux foulent aux pieds les lois de la conscience et de la liberté contre deux évêques, vrais martyrs de la démence populaire.

Remarquez d'ailleurs que dans cette petite nation ces excès d'intolérance, et du mépris souverain des lois de conscience, sont l'œuvre d'une majorité qui n'est pas en beaucoup d'endroits, de beaucoup supérieure à la minorité opprimée.

C'est-à-dire que le fait brutal est opposé à toute saine application de la raison, et ceci avec les développements que prennent les passions politiques modernes et les exagérations populaires amène certainement l'impossibilité des républiques même au sein des petites nations. Qu'en sera-t-il pour les grands peuples ?

La dictature est un pouvoir qui ne devrait être qu'exceptionnel, car la dictature est la suspension des lois; un seul homme dictateur absorbe en lui la République, c'est plus qu'un roi, c'est un despote, un tyran.

Eh bien, les effervescences populaires continuellement en feu dans nos temps modernes, rendraient la dictature perpétuelle pour nos grandes nations.

Dans les premiers siècles de Rome, la dictature fut une institution de salut accidentelle, mais redoutable néanmoins, on le comprenait si bien que l'élection du dictateur, dans les périls publics, était environnée de solemnité et de mystère par l'heure où le Sénat choisissait ce maître despotique; l'élection se faisait dans la nuit, en silence, un des consuls la proclamait.

La dictature était donnée à l'occasion d'une affaire spéciale, sa durée était de six mois, sa puissance était absolue, effrayante; en signe du droit de vie et de mort, vingt-quatre licteurs portant les hâches marchaient devant le dictateur.

Souvent le dictateur se démettait de son pouvoir avant la fin des six mois, quand le péril était passé.

Pour ce pouvoir il fallait des mains pures, sont-elles toujours faciles à trouver? qu'étaient nos dictateurs

de 93? il n'y en avait pas un seul en France, il en surgissait partout! les haches des guillotines étaient en permanence pour ces dictateurs illimités et sanglants! faut-il les voir ressusciter, comme après la République de 1848 nous avons vu ressusciter le despotisme de l'Empire qui nous a conduits où nous sommes!

Ainsi toujours la République aboutit à l'arbitraire; l'exemple de Rome est encore là; après les guerres civiles de Marius et de Sylla, les proscriptions, les assassinats donnent le pouvoir dictatorial à Sylla, après Sylla surgit César, après César les Triumvirs, après les Triumvirs Auguste, Tibère et les autres sous la République impériale.

En présence de ces déplorables souvenirs, comment ne pas reconnaître que la royauté traditionnelle et nationale de France est la meilleure garantie de l'ordre et de la liberté? Malgré toutes nos élections radicales, l'opinion publique est de cet avis; la minorité est dans l'abstention du plus grand nombre contre la majorité fictive du plus petit nombre dans sa turbulente activité.

Ce mal de l'abstention est favorisé dans ses progrès menaçants par l'influence aveugle du Gouvernement.

M. Thiers se croit environné de trapes et sauts de loup, piéges et embûches dont il se fait gloire de se tirer avec l'agilité d'un écureuil, mais il se trompe et le comique peut à chaque instant devenir tragique ; un chef d'Etat ne doit point consentir à prendre l'habit d'un Pasquin et se réduire au vêtement du petit Bourgeois ; son office est tout autre.

A ce chef d'Etat il faut une mise convenable pour se présenter partout au-dedans et au-dehors, pour voir tout et le juger de haut avec justesse.

M. Thiers n'a qu'un miroir peu fidèle jusques à présent pour lui présenter l'image de l'intérieur de la France ; le Président de notre chose publique a-t-il un autre miroir plus exact pour reproduire le tableau de l'extérieur ? sur ces deux miroirs un mauvais génie se plait à jeter des brouillards ; M. Barthélemy Saint-Hilaire ne sait ou ne veut nettoyer les glaces.

La Russie, la Prusse, l'Autriche s'unissent contre notre anarchie anti-sociale, et nous vivons confinés et perdus dans nos divisions infinies, sans préoccupations du dehors comme si nous n'étions pas environnés de nations voisines qui nous surveillent, et nous domineront à volonté par leur alliance pour un but politique commun. Souvenons-nous du sort de la Pologne.

Ainsi l'aberration diplomatique de la France vient confirmer la supériorité militaire de la Prusse maîtresse de l'Alsace et de la Lorraine par le Traité-Thiers, et de notre Pays entier quand elle le voudra par le concours forcément sympathique des nouveaux alliés de Guillaume ; M. Thiers ne paraît pas avoir la conscience du mal énorme qu'il fait sur l'esprit public par le régne de ses équivoques ; il s'est créé un jeu à sa façon dans lequel se délecte sa raison superficielle, fine et légère qui ne saurait pénétrer aux profondeurs philosophiques et morales de la vraie politique nationale où les inspirations du cœur et les intuitions de l'âme ont besoin d'un rayon divin ; là je crains bien que M. Thiers ne soit Eunuque pour procréer sa fille projetée, la République conservatrice. Illusion funeste ! rêve calamiteux d'une paternité pour nous trop irréalisable !

Contre ces insuffisances et ces désordres un recours nous reste dans l'Assemblée nationale ; il faut franchir le Rubicon, ou passer sous les fourches caudines du hasard ; la fortune de la France ne peut plus rester neutre !

Agréez, etc. U. D.

Camargue, le 16 Mai 1873.

XLIII

Mon cher Directeur,

C'est une très-bonne chose que de croire remplir un devoir, et j'ai cette croyance en vous écrivant.

Cette croyance est une précieuse compagne, douce, souriante toujours, elle a de grands cheveux blonds, brillants comme de l'or, des yeux bleus où se reflète le ciel, une lèvre fine comme celle d'un ange gardien. c'est une vraie créature du Paradis, pure et blanche fille de la conscience, puisse-t-elle présider à toutes nos inspirations pour notre malheureux Pays qui a si besoin d'amour, d'abnégation et de dévouement !

Hélas, regardons autour de nous, où est donc cet ardent patriotisme, où est ce zèle enflammé de l'honneur et de l'intérêt national, où est l'esprit de sacrifice, où est le culte des grandeurs de l'Humanité ?

Sont-ce nos acrobates politiques, danseurs de corde assermentés, saltimbanques de vanité, d'égoïsme, de cupidité, de pouvoir compresseur et despotique qui nous donneront espérance rationnelle de nous relever dans nos misérables désastres ?

Pour gouverner, il nous faudrait des hommes loyaux, fermes, irréprochables politiquement, planant au-dessus des vues personnelles et s'élançant au monde intellectuel et divin de l'accomplissement du devoir, à l'effet de réunir tous les débris épars de nos véritables et saintes institutions nationales, et de reconstruire les bases et l'édifice de la Société française.

Voilà où se trouvera la solution utile de nos intérêts positifs ; c'est notre corps qui a besoin de reprendre son âme pour vivre. La politique essentielle du moment consiste à sortir des boues immondes où nous sommes plongés en écartant ces maîtres du pétrin dans lequel se prépare le pain sophistiqué qui alimente nos désordres populaires ; la bonne théorie gouvernementale aujourd'hui est de placer le Pouvoir entre des mains intelligentes et consciencieuses ; ces deux conditions sont indispensables ; c'est le point capital ; l'avons-nous ?

A cette demande répondre affirmativement, ne serait qu'une moqueuse ironie.

Non, le système de bascule, le régne des équivoques, la théorie et la pratique du manquement des paroles données et des serments prêtés ne peuvent rétablir les forces morales de la nature humaine et

conserver l'ordre dans la Société. Au contraire par là on assure le triomphe des mauvaises passions prenant appui sur la force brutale et sur le nombre aveugle des populations nomades et cosmopolites des grandes villes ; il faut alors se transformer en allié facile et complice forcé de ceux que pour la sécurité commune on devait maintenir toujours en respect, et en état de surveillance.

C'est ainsi que M. Thiers ne peut plus résister et se débattre contre l'influence des communeux ; il est devenu le vassal de Ranc et de Barodet, ceux-ci représentants enchaînés par mandat impératif des masses irrationnelles et passionnées qui veulent des esclaves sous les pieds de la démocratie victorieuse et passionnément tyrannique.

Voyez comme l'étoile de M. Thiers a perdu l'éclat des scintillements qu'elle avait pendant qu'il luttait par son opposition si brillante et si juste aux égarements de l'Empire ; alors on entendait M. Thiers prononçant des discours merveilleux et pleins de logique éloquente contre les abus et les dangers du Pouvoir personnel ; il invoquait les bienfaits et les droits du Pouvoir parlementaire ; mais aujourd'hui qu'est devenu l'homme d'autrefois?

M. Thiers entre M. Simon et M. de Goulard a vu s'écarter et disparaître ses deux points d'appui si naturellement divergents ; c'était l'eau et le feu qui ne pouvaient toujours rester ensemble ; la moindre agitation dans l'atmosphère politique anéantissait l'un par l'autre, ou tous les deux à la fois ; M. de Goulard a donné sa démission le premier, dans l'état de la question, il était impossible que M. Simon ne donnat pas la sienne.

M. Thiers voulait bien retenir M. de Goulard par le ministère des Affaires étrangères. Soins perdus, tentatives vaines.

M. de Goulard s'est évanoui en entier pour le nouveau systême du Cabinet Thiers, il n'en veut pas ; il tient aux règles parlementaires, c'est la majorité de l'Assemblée qui doit être représentée par l'ensemble et la politique du ministère.

Or, quand l'Assemblée nationale remonte sur son Trône souverain à Versailles, comment le Président du Ministère, c'est-à-dire le Président de la République nominale doit-il se présenter devant l'Assemblée ? est-ce avec un Ministre de l'Intérieur, comme M. Casimir Perrier, chef du Centre-Gauche, en renvoyant M. de Goulard aux Affaires étrangères,

M. de Goulard dont la politique était éminemment conservatrice et monarchique? c'était un contre-sens évident, une équivoque de Barodet, c'était endosser le harnais du cheval de renfort, en mettant pompon sur la tête.

En effet, qu'est-ce qui ressort du recul de M. Thiers s'appuyant seulement sur le Centre-Gauche, minorité effrayante des 50 dans l'Assemblée nationale? c'est que le Ministère dérive à Gauche ; Thiers apppartient à Ranc, Barodet et Gambetta, celui-ci prononçant encore son discours non terminé à Nantes.

M. Casimir Perrier est donc arrivé en auxiliaire pour M. Thiers, d'abord en compagnie de MM. Bérenger, de la Drôme et Martel, ce dernier projeté comme ministre, mais bientôt remplacé, dans la combinaison réalisée, par M. Wadington, savant de l'Institut, membre du Centre-Gauche.

On a remanié le Ministère, on a divisé l'Instruction publique en deux, l'instruction et les cultes.

M. de Fourtou reste, en passant des Travaux publics aux Cultes, M. Wadington est installé à l'Instruction et aux Beaux-Arts, M. Bérenger aux Travaux publics, et ces deux Ministres ont pour couronnement à l'Intérieur M. Casimir Perrier ; ainsi le triumvirat du Centre-Gauche est formé.

L'œuvre monumentale est érigée, monument de carton, papier mâché, cerf-volant perdu dans les nuages s'il n'est pas rattaché presque immédiatement à la majorité conservatrice de l'Assemblée, vrai point solide pour tout ministère durable.

Il paraît que c'est l'espoir de M. Casimir Perrier qui serait disposé à formuler nettement des projets conservateurs, mais sa situation le dominera, et l'influence radicale grossie par les vents du jour fera des nouveaux-venus bon marché et à gogo litière.

Si ce n'est pas certain, c'est probable dans le cas où la Gauche radicale prendra le dessus, alors notre organisation éphémère ne paraîtra que pour disparaître ; depuis longtemps elle est ainsi conçue, mais M. Thiers ne rêve plus qu'expédients factices, rêvasseries de son rêve de République conservatrice qui le berce toujours comme dans un léger délire amené par la préparation d'un opium oriental, ou par l'emploi dangereux de la redoutable Belladonne.

Mais aujourd'hui la crise est à bout ; c'est la mort, ou la vie par une réforme absolue.

Ainsi je vais à travers mes saules parmi les agitations de leurs branches dont les frémissements se mêlent aux murmures redoublés des flots du Rhône

poussés par les vents les plus vifs du mois de mai, tout est surexcité, gens et nature autour de nous.

Connaissez-vous cet insecte qu'on appelle Ephèmère parcequ'il ne vit qu'un jour? son sort me revient en mémoire.

L'Ephémère me semble le symbole de ce ministère Perrier additionné par les trois nouveaux; vivra-t-il, c'est la question; voici l'histoire de l'insecte; en promenant on songe à tout, aigle ou éphémère volent ensemble dans notre esprit.

L'Ephémère ne vit qu'un jour et pourtant sa larve reste près de trois ans à se développer; devenues aériennes les Ephémères s'attroupent au coucher du soleil du jour de leur naissance; dans les airs elles s'accouplent un instant par les deux sexes; dans les eaux sur lesquelles voltigent les Ephémères, la femelle fécondée laisse tomber des grappes d'œufs qui vont au fond dans la vase attendre leur éclosion et leur longue-mue; la propagation ainsi accomplie, dès l'aube du matin, le lendemain, tous les insectes sont morts; cette rapidité d'existence ferait vite une légende.

C'est dans la vase d'un manque de paroles données que sur les bords de la Gironde, en un ruisseau pas

assez connu, serait tombée une grappe des œufs d'Ephémère, cette Ephémère aurait été le serment qui n'a duré qu'un jour; de ces œufs une larve dans la boue serait venue à Versailles par un moyen tel quel, et l'Ephémère sortie de sa larve aurait pris son vol du Centre-Gauche pour vivre ce que vivent les Ephémères; mais ceci serait une Ephémère politique et nous aurions à demander ce que dure un jour politique; huitaine, plus ou moins, matière à commenter !

Mais aujourd'hui l'interpellation des conservateurs va retentir à Versailles; la question n'est plus de rejeter la faute des uns sur les autres; l'air est plein de dangers; il s'agit pour tous de s'entr'aider quelles que soient les couleurs; l'avenir de la France est en péril; isolée contre les forces solidement organisées en Allemagne où se fait et se confirme par notre situation, l'alliance de la Prusse et de l'Autriche avec la Russie, notre Nation démembrée de l'Alsace et de la Lorraine par nos divisions intestines est conduite dans l'abîme par l'ambition aveugle de Thiers que pousse sa monomanie présidentielle; il méconnaît ses devoirs et les droits de l'Assemblée; il amène notre mort dans les antagonismes sociaux et européens. Droite, Gauche, Centres de tous côtés, veillez sur la France.

Il faut donc que l'Assemblée nationale prenne et dirige le Pouvoir avec vigueur et résolution, qu'elle se subordonne nettement M. Thiers désormais incorrigible ; si le roseau se croyant transformé en chêne ne plie de suite, il faut qu'il se rompe, plus d'hésitation, sinon tout est perdu, le meilleur est de transplanter M. Thiers de sa présidence à la députation, pour lui bonne place.

La République était plus possible en 1848 qu'aujourd'hui ; alors elle ne put réussir, maintenant le socialisme veut être le maître et ses conditions vont contre l'essence des facultés et des besoins innés à la nature humaine.

Votre Paysan du Rhône est audacieux, mais nous passons tous si vite sur la terre, nous sommes si peu de chose, pauvres éphémères, qu'il faut au moins sans crainte remplir son devoir, car c'est par là que suivant la volonté de Dieu, l'homme, malgré son humilité peut avoir l'espérance d'obtenir la meilleure des immortalités !

Agréez, etc. - U. D

Camargue, le 23 Mai 1873.

P-S. -- RESTERA-T-IL?.. OUI OU NON

La bataille a commencé, M. de Broglie a porté le premier la parole vivement comme on s'y attendait; la conséquence inévitable de cette attaque, c'est la demande d'intervention de M. Thiers.

Aujourd'hui M. Thiers viendra lui-même exposer son système de défense; les conservateurs résolus cette fois, se laisseront-ils encore prendre comme a été prise la Commission des Trente? Ce n'est point probable, à moins que M. Thiers ne déchire complètement les promesses faites aux radicaux.

Mais alors, quelle foi placer en M. Thiers? quelles garanties pourra-t-on obtenir de lui?

M. Thiers se trouve mis au pied du mur; le meilleur pour lui, le plus convenable serait la retraite.

En voudra-t-il? s'il n'en veut pas, que pouvoir penser de lui?



XLIV

Mon cher Directeur,

Il faut aujourd'hui rendre un éclatant hommage à l'Assemblée nationale, elle s'est conduite en souveraine intelligente, elle a montré qu'elle avait le sentiment vrai de son droit et de son honneur ; dans la seconde séance, séance de nuit du 24, elle a transplanté admirablement M. Thiers de la Présidence à la députation, suivant l'image que j'avais esquissée dans ma précédente lettre.

La veille du 24, M. de Broglie avait parlé comme un livre, je lui rends toute justice ; il a eu raison, et aussi cœur patriotique dans ses inspirations; il a réparé complètement les indécisions d'un récent passé dont j'avais rudement apprécié les conséquences ; mais il est des appréciations qu'on rétracte avec bonheur, et, pour mon compte, j'aime la vieille et bonne maxime : *Loyauté n'a honte.*

M. de Broglie a combattu en brave et vaillant soldat de la tribune ; il a pris noble revanche des pauvres et désolantes escarmouches de la Commission des Trente; il ne s'est plus contraint cette fois; il a largement dispensé la vérité pour tous, et sans scrupules s'est laissé guider par sa conscience.

Eh bien, vous le voyez, mon cher Directeur, les résultats du commencement sont magnifiques ; que sont devenues toutes ces craintes exagérées de désordres, de soulèvements, de guerres civiles? avons-nous donc perdu complètement la raison ; tout le monde n'est-il pas intéressé à l'ordre, à la sécurité, au respect du droit de ses semblables?

C'est vrai, le *cheval de renfort* s'est abattu, il s'est *couronné* pas mal ; mais ce *couronnement* est accident prévu, les dangers sont passés ; les genoux guériront avec un peu de soins; on aura un bon *maréchal,* ça ne paraîtra qu'en y regardant de bien près. Il y a tant d'autres choses à voir !

Mais pourtant quel dommage! la chute était facile à éviter, on croyait avoir un bel et bon coursier politique, en passant devant lui, plus d'un connaisseur redira : quel dommage!

Mais il faut bien se consoler, nous en avons déjà tant vu, tant vu?

A l'œuvre donc Messieurs de l'Assemblée ; vous avez bien choisi votre nouveau président de la *chose* publique.

Le Maréchal de France, Mac-Mahon, est connu, cœur franc, épée loyale, fier et modeste, il a rapidement fait sa confession politique, dans sa lettre adressée à l'Assemblée nationale.

Cette lettre, grave, simple qui répond si bien aux besoins du moment, doit trouver sa place dans ma correspondance, volontiers, je vous en transmets la copie.

« Messieurs les Représentants, j'obéis à la volonté « de l'Assemblée, dépositaire de la Souveraineté « nationale, en acceptant la charge de Président de « la République. C'est une lourde responsabilité « imposée à mon patriotisme. Mais avec l'aide de « Dieu, le dévouement de notre Armée, qui sera « toujours l'Armée de la loi, l'appui de tous les « honnêtes gens, nous continuerons ensemble l'œuvre « de la Libération du Territoire et du *rétablissement* « *de l'ordre moral* dans notre Pays. *Nous maintien-* « *drons la paix intérieure et les principes sur lesquels* « *repose la Société*. Je vous en donne ma parole « d'honnête homme et de soldat. »

Voilà le langage qu'il nous faut ; Dieu, la loi, les honnêtes gens, l'ordre moral et les principes sur lesquels repose la Société ; doctrine si bien française, légitime, consciencieuse qui doit être appliquée à notre nation dont elle est le droit naturel et nécessaire.

C'est pour cette doctrine que je suis venu à vous quand vous m'avez demandé un concours que vous avez jugé devoir vous être utile, et que pour cette cause je ne vous ai nullement ménagé.

Quand j'ai vu autour de vous, dans votre antique et belle ville naître tant de craintes, surgir tant d'abus, s'accumuler tant d'effacements au milieu de vos populations qui me semblent être bonnes et généreuses mais trop abandonnées aux détestables courants des passions d'un jour, il m'a paru que c'était une obligation de vrai citoyen, de Français honnête que d'écrire, et j'ai écrit.

Je ne me suis point trompé, car souvent j'ai rencontré des témoignages qui m'ont touché, m'ont soutenu, et ont empêché tout relâchement dans mon œuvre.

Je n'ai pas fait tout ce que j'aurais voulu, mais j'ai fait ce que j'ai pu pour maintenir les principes dont la vérité ne change pas selon les temps.

Mon instinct prévoyant n'a point été déçu, les idées conservatrices vont aujourd'hui se reconstruire et se recomposer sous les mains d'un Gouvernement soucieux essentiellement des grands et sérieux intérêts publics; plus d'équivoques, plus de subterfuges, plus de paroles données aux uns en opposition des paroles données aux autres.

Nos réformes doivent être basées sur la franchise et la conviction sincère.

Nous reprenons la République *consultative* qui nous amène à la libre expression de nos pensées non

pas seulement d'après des spéculations aventureuses et compromettantes, mais surtout d'après les leçons de l'Histoire et les expériences positives du Pays.

Les sentiments intimes de la France et les instincts vrais de toutes ses traditions conformes à son caractère, lui font une obligation raisonnée de maintenir les idées monarchiques avec lesquelles sont les garanties pratiques des améliorations sociales et de solide prospérité.

La richesse publique est fondée sur le travail et sur l'ordre ; le travail demande la sécurité pour tous, et l'ordre exige l'application des maximes de justice universelle, et des prescriptions divines imposées à la nature humaine.

Les porte-drapeaux de la Guerre civile, et du renversement des droits de la Société n'ont amené expérimentalement que les misères publiques.

Regardez ce qui se passe à la Bourse, un rayon d'ordre gouvernemental amène tout de suite la hausse de toutes les valeurs, signal du réveil de la prospérité des affaires et de la reprise du travail, source indispensable pour les nécessités et le bien-être des classes ouvrières, toujours les premières et les plus fortement intéressées à la tranquillité.

C'est vers ces points que la politique gouvernementale doit porter son attention ; l'affaire urgente de Ministère de l'Intérieur est de mettre partout des préfets honnêtes et fermes ; aussi bien est déjà commencé le mouvement préfectoral ; du reste plusieurs démissions sont arrivées à peu près immédiatement, car il était impossible à plusieurs préfets de ne pas reconnaître que leur présence à titre de préfet dans leur département était inconciliable avec leurs opinions et leurs actes connus ; c'est la condamnation évidente de la précédente administration ; de pareils fonctionnaires juraient avec les conditions essentielles de leurs fonctions pour l'ordre général et les besoins vrais de la Société, et de ces fonctionnaires, il n'y en a pas mal ; tous ne donneront pas leur démission ; que le Gouvernement avise et se méfie des mannequins égoïstes si habiles aux transformations personnelles d'un moment, c'est le fruit dangereux des mœurs de l'époque, et peut-être même il faut en convenir de l'espèce humaine anté-diluvienne, les gros traitements sont si bonne pâture.

Si les dernières élections pour l'Assemblée nationale ont amené des choix malheureux, si les Barodet, les Ranc, les Lockroy ont jeté partout la terreur, c'est que leurs noms venaient avec plusieurs autres sur la

venue desquels l'influence du Gouvernement avait eu une part plus ou moins directe ; mais peut-être cette leçon était nécessaire pour réveiller la raison publique, et décider à point les résolutions de l'Assemblée nationale pour ce qui vient d'être accompli.

On sentait, pour ainsi dire, les paroxismes des derniers moments du ver rongeur ; le ministère des trois du Centre-Gauche était un coup d'étouffoir pour Thiers ; la respiration politique lui manquait, l'adjectif *conservatriee* le tenait à la gorge, et à aucun prix ne voulait lui pardonner d'avoir voulu le marier avec une République sans nom, sans naissance légitime, fille bâtarde de la violence populaire s'accouplant, hors de toute forme d'assentiment national, avec les Prussiens sur les cadavres de nos héroïques et malheureuses armées.

Relevons-nous, entendons ce langage si vrai, si noble, si exact de Mac-Mahon ; son second message répond au premier, il n'en est que la vive et rapide paraphrase, le Maréchal veillera pour maintenir la souveraineté de l'Assemblée dont il est l'active sentinelle ; notre armée est l'armée de l'Assemblée nationale ; notre armée a vu les épouvantables désastres produits par notre désarroi politique et par la folie

furieuse des partis trop facile à dégénérer en idiotisme national ; notre armée voit l'Alsace et la Lorraine démembrées ; notre armée voit la dernière conquête de la France, l'Algérie qu'on nous jalouse peut-être encore ; notre armée composée d'enfants de la Patrie est l'espoir des honnêtes gens ; la confiance doit être réciproque ; il y a là un thème vrai que mon idéal accepte comme garant de notre avenir ; M. Buffet à la tête de l'Assemblée nationale, le maréchal de Mac-Mahon avec son armée, c'est la France véritable.

Ainsi dans mon cabinet de travail apparaît en mon petit coin un arc-en ciel radieux pour mon trop malheureux pays ; ô mon espoir, ne me trompe pas ! avec l'aide de Dieu, Mac Mahon l'a dit et le bon sens l'affirme, tout ira bien, et je n'aurai plus besoin de vous écrire.

Aussi bien, je supprime aujourd'hui la plus grande part du cours de mes réflexions sur lesquelles flotte un pavillon trop souvent producteur de mille et mille étincelles imprévues.

Agréez, etc. U. D

Camargue le 29 Mai 1873.

XLV

Mon cher Directeur,

Les expériences politiques faites, pour ainsi dire tous les jours devraient fortement contribuer à mûrir et améliorer la raison publique ; celle-ci en voyant les faits accomplis sous nos yeux est forcée de reconnaitre l'inexactitude et la fausseté d'une foule d'appréciations de l'esprit des partis sur la situation du Pays et sur le systême de conduite qu'il convient d'adopter pour l'intérêt général.

Le nouveau Gouvernement de la France s'est établi sans la moindre difficulté ; c'est par la plus douce des pentes que nous avons vu heureusement la Présidence de nos affaires publiques passer des mains de Thiers aux mains de Mac-Mahon.

La reconnaissance logique et loyale de la constitution réelle de la France a été proclamée amplement par le chef institué à notre Gouvernement provisoire.

Je l'ai déjà dit, et ne crains pas de le répéter, la confusion des mots trouble les idées les plus simples ; ainsi ce mot de République qui pour la plupart des

esprits n'a aucun sens déterminé, jette le désordre dans les intelligences et empêche de comprendre nettement ce qui, au contraire, devrait être environné des plus lumineuses clartés. A la rapide et bouillonnante activité de l'esprit français il faut donner de suite des notions exactes ; pour si peu que les principes soient faussés, immédiatement on voit dans les raisonnements se produire des écarts inconcevables issus d'une imagination plus spirituelle que méthodique, compagne naturelle et caractéristique de notre jugement.

En France la raison collective est souvent impatiente, moqueuse, aventurière, jetant un éclat de rire au milieu des plus sérieuses et déplorables préoccupations, à tel point que notre insouciante légèreté se change presque en folie apparente.

Cette allure nationale qui d'une part est désespérante, permet d'autre part de conserver l'espoir d'un retour au bon sens ; c'est une sorte d'intermittence dans les jeux de notre fortune politique, l'avenir ainsi nous restait toujours, et l'Histoire des siècles passés nous a laissé des traces certaines de cette allure.

Mais quand des hauteurs des méditations sociales, on examine aux temps où nous sommes, les

conséquences possibles et probables du laisser-aller gouvernemental, et, de l'inertie des indifférences individuelles, on doit être effrayé de l'avenir prochain du Pays si on ne change de conduite en mettant par le concours de tous une digue puissante et insurmontable contre les envahissements des immorales, irréligieuses et hideuses passions qui menacent tout parce qu'on veut les fixer à demeure perpétuelle ; on les transforme en dogmes et enseignements systématisés, les établissant comme règle irévocable d'une société qui par là nous entraîne tous dans une destruction et anéantissement inévitables.

Eh bien l'expérience qui vient d'être faite démontre tout ce que l'on peut par une résolution énergique et réfléchie ; que cette leçon ne soit pas perdue !

Gardons-nous de recommencer les écoles de Bordeaux; cessons d'être des conscrits pour le 4 Septembre ; empêchons toute usurpation du droit national ; ce fruit que nous avons de l'union des conservateurs renferme la graine d'où naîtra le salut de la France.

Il était bien temps que cette union fut établie et put fonctionner activement d'une manière complète.

La Commission des Trente n'avait commencé l'accord des conservateurs qu'avec des incertitudes,

des embarras, et on peut même dire des hallucinations sur la nécessité de maintenir Thiers au Pouvoir; c'était un mirage incompris sur le terrain politique.

Le charme de ce mirage, M. Thiers a voulu lui-même le détruire par la persistance incroyable de son aveuglement pour les radicaux ; cette persistance lui semblait être un talisman invincible contre toute vélléité d'indépendance des conservateurs qui ont en effet continuellement baissé la tête jusqu'à ce qu'enfin une intolérable lassitude les ait forcés de se lever d'accord contre la tyrannie nerveuse, agacante, despotique d'un pouvoir personnel plus que jamais.

La débacle est arrivée sans encombres ; le souffle naturel et chaud de l'Assemblée nationale a vigoureusement fondu toutes les glaces d'une prétendue légalité artificiellement créée, et destructive de toute condition de loyauté.

Ainsi s'est évaporée la présidence de M. Thiers devenue léger et fugitif brouillard duquel est sorti de suite l'espoir donné par le maréchal Mac-Mahon.

Celui-là va droit au but, ce n'est point un Janus à double face, un petit Bourgeois finasseur qui depuis longtemps avait su prendre place sur la colonne Vendôme en faisant graver son nom au talon d'une

des bottes de Napoléon Ier, à la cheville duquel il ne se reconnaissait pas digne d'aller. Ce n'est pas là où Mac-Mahon aurait voulu se mettre s'il avait été toujours libre de choisir sa place, lui victime sanglante des erreurs impériales et qui a supporté les dures et instructives leçons que donne la captivité pour la Patrie.

Mac-Mahon a parlé simplement en reconnaissant et affirmant les droits de l'Assemblée nationale dans les messages qu'il lui a adressés ; il parle encore plus simplement aux soldats de la France par la courte devise : Honneur et Patrie.

Le petit Bourgeois s'est complu dans toutes sortes de gaminerie, bohême politique; le Maréchal se recueille dans le manteau du soldat

Thiers aura été le Voltaire ricaneur, le Figaro gambettiste, le capricieux lutin, le mystérieux et diabolique Fauste ; Mac-Mahon songera toujours aux noms des Condé, des Turenne. dont il doit être l'héritier pacifique dans le moment, mais qui par leur passé imposent des obligations éternelles pour l'avenir de la France.

A ce titre Mac-Mahon doit être le régénérateur de la Patrie ; il faut faire revivre la gloire de nos aïeux ;

il faut voir flotter dans les airs la vieille oriflamme de saint Denys ; il faut déployer l'antique drapeau du commandement de Jeanne-d'Arc ; il faut suivre le blanc panache d'Henri IV ; il faut s'entourer de l'éclat du grand règne de Louis XIV ; il faut reprendre les traditions de nos prospérités aboutissant aux conquêtes de l'Afrique.

D'un regard sérieux et philosophique il faut lire dans nos annales où sont les règles d'une sage et utile politique pour la France ; où sont les feuillets marqués par le doigt de notre vrai Génie.

Il ne s'agit point de faire le moulinet avec son bâton et de frapper sans savoir où portent nos coups ; il faut une étude profonde des besoins impérieux du Pays, et des nécessités actuelles de la Société.

Quand dans ma lettre du 29 je vous ai écrit que *l'affaire urgente du Ministère de l'Intérieur était de mettre partout des préfets honnêtes et fermes,* n'ai-je pas d'avance été d'accord avec la circulaire de M. Beulé du 1er juin qui dit à ces fonctionnaires : « La netteté de votre attitude suffira pour relever le moral des *populations,* décourager les tendances anarchiques et assurer partout le respect de l'Assemblée nationale et de la loi. »

Mes appréciations sont ainsi devenues une vérité pratique.

Il m'en souvient, quand on donna à Thiers le titre de Président de la République, j'avais envoyé à l'un de nos députés une dépêche par laquelle je suppliais de ne donner ce titre sous aucun prétexte ; de ma part ce fut précaution inutile, mais j'avais vu juste dans la portée du changement demandé et consenti.

A présent, que Mac-Mahon suive l'Assemblée nationale en la stimulant ; que l'Assemblée à son tour en l'encourageant suive son stimulateur.

L'esprit de la Révolution qui a amené tant de constitutions éphémères, tant de bouleversements indéfinis, tant de destructions amères, laissé à son griffonnage si souvent illisible, devient pour la France une cause de dangers illimités.

C'est à ce point qu'il importe d'éclairer la raison publique en rassurant la pensée du Pays, en harmonisant le présent avec le passé par des enseignements consciencieux donnés à l'esprit, au cœur et à l'âme du Peuple, trois choses essentielles à la nature humaine.

Si follement vous négligez un de ces trois éléments, vous préparez la barbarie sociale ; vous hâcherez les

membres de l'Humanité; vous produirez des farces politiques, et vous n'aurez que des nations de pierrots, arlequins et polichinelles propres à faire naître les risées déclassées, les bouffonneries grotesquement agencées pour les théâtres des boulevards où viendront s'éjouir les flaneurs blasés de tous les pays du monde.

Oui, Paris n'est pas seulement aujourd'hui la capitale de la France, Paris est devenu la capitale du monde entier; c'est hélas ce que nous a valu notre caractère sympathique à tous; mais c'est à cause de cela que la province où réside la véritable France doit prendre garde à l'influence de Paris, et se méfier de ces agglomérations métis-parisiennes de tous les peuples de la terre qui sans peine feraient pendre tous les provinciaux pour la folle glorification de leur universelle Commune.

L'Assemblée n'a pas petite besogne à faire, et notre nouveau Président a une rude mission pour la restauration, l'ordre, la sécurité, la prospérité et l'honneur de la France.

Amis du Pays, conservateurs intelligents, entre vous accord parfait; que chacun de vous s'oublie pour ne penser qu'à votre malheureuse Patrie; nuit et jour

ayez devant vous l'image de la France, son passé, son présent, son avenir; qu'une illumination soudaine, immense, sûre pénètre en vos âmes; Mac-Mahon est à vous et vous à Mac-Mahon. Unité de pouvoir et de vue, respect aux lois essentielles du Pays; Thiers a plié le genou; étouffez les germes d'une mort prématurée pour la France, songez à vos enfants, songez à vos aïeux !

Agréez, etc. U. D.

Camargue, le 6 Juin 1873.

XLVI

Mon cher Directeur,

Quand on écrit, pourquoi ne pas laisser couler les idées qui viennent naturellement au bout de la plume? la liberté de l'intelligence a son charme et ses heureux produits de vérité; c'est ainsi que je pense encore au couronnement si imprévu de M. Thiers qui n'a reçu sa double couronne qu'à cause du titre à lui donné si peu glorieusement, de *cheval de renfort* pour les radicaux; il fallait relever ce titre équestre par trop vulgaire, et pour cela est venu mon couronnement.

Mais assez joué sur les mots, venons aux choses.

Nous ne pouvons point séparer le présent du passé, surtout quand l'un est si près de l'autre ; M. Thiers est encore là par ses œuvres présidentielles si malheureusement faussées ; il faut bien s'occuper de lui.

L'Assemblée nationale est obligée de faire une halte et de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'ensemble gouvernemental, il faut en quelque sorte tout réviser, mais utilement réviser.

L'attention s'est portée d'abord justement sur le personnel des préfectures et des parquets ; un mouvement a été opéré ; mais ce n'est pas tout que de faire du mouvement, il faut le faire avec attention sérieuse ; par la question des fonctionnaires est venue une des plaies les plus vives de notre époque ; il y faudrait un remède héroïque ; voyez la circulaire Pascal.

Du côté de l'université et de l'enseignement que n'a pas à faire le Ministre de l'Instruction publique ? combien de points à éclaircir ? ce n'est pas une lettre qu'il faut seulement à cet égard, il faudrait des volumes.

Et nos questions financières, et nos traités internationaux, et nos fixations d'impôts ! et nos lois électorales ! et nos troubles religieux ! et nos relations diplomatiques !

Tout a reçu la marque de la présidence de Thiers qui avait été considéré comme devant être impartial, et qui contre ses engagements d'honneur et ses serments jurés avait fait alliance sournoise avec les radicaux pour en obtenir ce malheureux titre de..... par suite duquel est survenue cette triste image du couronnement et de l'intervention du bon Maréchal.

C'est donc aujourd'hui au Maréchal de France, au Président nouveau de la chose publique qu'il faut se confier pour obtenir une restauration politique indispensable.

Revenons à la situation première du pacte de Bordeaux, mais en reculant ainsi, que ce soit aujourd'hui pour mieux sauter, et ne pas nous jeter encore dans une pétaudière.

C'est une chose étrange de voir les illusions de tant de prétendus amis de M. Thiers qui vantent ses immenses services, son dévouement aux intérêts publics, son expérience, son impartialité surtout, alors que de toutes parts s'avance une escorte innombrable de preuves contraires, et que toute solution utile et nationale a été suspendue, interdite.

L'on avait établi une situation d'attente, de réflexions, d'examen général et de *consultation* univer-

selle du Pays pour savoir quelle était sa pensée vraie sur la question de République ou de Monarchie.

On avait voulu se soustraire aux violences tyranniques de la proclamation faite par la tourbe populaire imposant la République à la France dans le jour néfaste du 4 Septembre en l'Hôtel-de-Ville de Paris.

M. Thiers fut institué pour ce but, chef du Pouvoir exécutif, il manœuvra de suite dans un clair obscur de son choix, obtint le titre ambigu de Président de la République, mais avec toutes sortes de réserves de l'Assemblée nationale ; il devait être modérateur, conservateur religieux des droits de tous, médiateur impartial; à lui seul par conséquent interdiction était faite d'avoir une opinion personnelle puisqu'il était le délégué soumis à l'Assemblée ; mais après mille et mille équivoques, tours et détours, s'habillant politiquement de toutes façons, prenant savons, pommades, eau de Cologne, vinaigre de Bully, cosmétiques pour devenir petit Bourgeois, il se présenta enfin avec son message du 12 Novembre.

Alors M. Thiers croit être le maître souverain de la maison, il n'est plus besoin, dit-il, de proclamer la République qu'il décore du titre de conservatrice, la République est pour lui l'état légal du Pays, et ce qui

n'était que provisoire devient définitif ; à bref délai l'Assemblée nationale doit s'incliner devant M. Thiers aux pieds duquel il faut mettre pour sa vie les insignes et les diplômes d'une présidence irrévocable.

Mais bientôt les jalons de la nouvelle route plantés par M. Thiers ont été abattus par les élections Barodet et Ranc ; la voix des radicaux s'était fait entendre, les souvenirs des flammes du pétrole, les ombres des ôtages assassinés, ont paru devant l'Assemblée nationale, et la présidence de M. Thiers a croulé.

C'était justice, c'était indispensable en présence du ministère Casimir Perrier ; le souffle du Centre-Gauche devait faire disparaître toute cette fantasmagorie politique.

Ainsi la Présidence de M. Thiers n'aura été qu'une plante parasite qui se sera nourrie de la substance du pouvoir national au détriment des intérêts publics.

Le temps perdu doit maintenant être réparé, et cela ne peut s'obtenir que d'un accord complet, absolu entre les conservateurs.

M. de Broglie l'a dit le 23 mai à l'Assemblée nationale : « Le précipice est ouvert, il n'y a qu'un pas à faire pour y tomber ; suivant une phrase

fameuse, il n'y a plus ni une faiblesse ni une faute à commettre. »

L'époque des tergiversations est passée, il faut vivre ou mourir ; pas la moindre hésitation.

Notre conviction est qu'il faut tout faire pour le salut de la France, à elle nous nous devons corps et biens ; peut-elle vivre en état continué de République sans nom ? S'il faut reprendre le vieux principe national de la Monarchie, en conscience, sans bégayer, y a-t-il un moyen, en rétablissant ce principe, de prendre pour son représentant et son essence tout autre que le comte de Chambord ? Hors de lui tout se brouille, avec lui tout s'harmonise.

N'allez pas vous perdre dans ces questions métaphysiques de drapeaux. Toutes les couleurs de salut sont les couleurs de la France, l'Histoire est là pour le dire ; l'oriflamme de Saint-Denys était rouge, le drapeau de Charles VII était d'azur, Jeanne d'Arc avait l'étendard blanc signe du commandement, avec lui Louis XIV prit Strasbourg, avec lui Charles X nous a légué l'Afrique ; Henri V doit le chérir.

Oui, ce fanatisme royal pour le drapeau blanc, je le comprends, je l'admire ; ce pavillon flotta sur son berceau, il veut qu'il ombrage sa tombe !

Noble et généreuse pensée ! elle me rappelle ce qu'a dit M. de Broglie dans la séance du 23 mai : « *Périr pour sa cause, en tenant ferme son drapeau dans la main, et au pied d'un rempart qu'on défend... c'est une mort glorieuse dont un parti se relève et qui grandit la mémoire des hommes publics.* » Nous ne savons pas le faire.

Pour nous, les vieux, qui depuis le commencement du siècle, sommes comme des cailloux roulés par les flots violents des révolutions et déformés involontairement suivant les lois d'un mouvement forcé, malgré notre dureté, nous avons subi les effets des changeants destins, et supporté leurs mobiles couleurs ; mais il nous est permis de penser que les Français sont absurdes de ne pas tous reprendre vite le drapeau blanc, symbole d'honneur, de gloire, de prospérité, de grandeur et de véritable liberté ; des drapeaux tricolores, les Prussiens en ont tant pris, tant porté à Berlin, que Guillaume peut en faire des housses pour garnir tous ses chevaux, hélas ! Malédiction sur cette infernale guerre de Prusse !

Soit : mais au nom de la Patrie, au nom de cette France qui a la parole, espérons tout de Dieu qui protége notre Pays ; c'est à ses pieds que d'un accord unanime il faut tous mettre les sentiments d'union

entière de nos volontés particulières pour faire cesser l'interrègne qui nous écrase.

Et moi qui ai donné théoriquement le nom de *consultative* à notre République actuelle sans nom, je profite de la liberté ainsi indiquée pour tous, je donne mon avis, cherchant à ramener les esprits intelligents et nationaux à l'application réalisée d'un autre nom qui me plaît, celui de la République royale qui doit placer Henri V sur le trône des Bourbons français, car il me semble que par eux, les ossements de nos Pères tressailleront d'une joie patriotique dans leurs tombeaux.

Agréez, etc. U. D.

Camargue, le 13 Juin 1873.

XLVII

Mon cher Directeur,

Par le temps qui court, au milieu de ces confusions politiques où se noient la raison particulière et la raison générale, un point essentiel consiste à porter dans l'expression de nos pensées une clarté et une transparence complète qui écarte toute équivoque.

Cette forme lumineuse qui me plait, que je cherche, que j'adore ne m'appartient pas toujours, malgré tous mes efforts pour l'atteindre et la garder ; un de ces jours, on m'a reproché l'obscurité de mon langage ; j'ai été surpris, effarouché en quelque sorte, par ce reproche inattendu. Mais un instant de réflexion m'a donné une leçon perpétuellement renouvelée pour tous, c'est que la préoccupation de l'esprit et l'intérêt personnel faussent notre intelligence et nous empêchent souvent de voir ce qui brille comme le soleil ; il ne faut contredire trop vivement ni l'intérêt personnel ni l'ignorance ; cependant la vérité a ses droits qu'il importe de maintenir.

Ayons donc le courage de la sincérité, et sachons n'être pas de l'avis de ceux qui aiment mieux ne rien faire que s'exposer à critique ou à danger plus sérieux.

Point d'indulgence pour l'égoïste, beaucoup de pardon à ceux qui osent se jeter au milieu du torrent pour contribuer au sauvetage public.

Voyez comme de tous côtés par une triste réalité se précipitent les ondes déchaînées ; et sur les bords menaçants vous prendriez la fuite ! non, la hardiesse d'action devient une obligation impérieuse ; aux menaces présentes il faut opposer la résistance.

Applaudissons donc vivement à l'énergie nouvelle de l'Assemblée nationale pour que dans son sein éclatent la justice et la vérité.

Il ne s'agit point d'ailleurs de se livrer à des mouvements passionnés, mais bien de savoir où l'on va. Ainsi dans ce rapport fait sur l'élection de M. Ranc, à Lyon, la situation légale a été parfaitement reconnue, l'élection a été validée, les règles électorales ont été logiquement respectées et suivies.

Mais cela fait, aucun motif ne peut exister pour enlever ce député nouveau à l'application de la loi commune ; il doit, comme les autres, subir la responsabilité attachée à ces actes épouvantables de la Commune de Paris, s'il en est coupable ; l'inégalité de traitement serait une pusillanimité qui devrait inspirer des remords à la justice.

Une temporisation exceptionnelle place déjà le prévenu dans une situation plus favorable, c'est facile à comprendre ; les mauvaises herbes ont poussé si rapidement dans les fentes du mur de la Présidence des équivoques ; soit : mais que du moins la justice ne soit pas complètement chassée de ses limites et que sa voix ne soit point capricieusement étouffée.

Que sont donc ces ballottements politiques imprévus ! quels tristes enseignements nous donnent ces retours incroyables, qui d'un élu de la souveraineté populaire font si vite un prévenu criminel devant les Tribunaux !

Ce désordre moral est l'enfant naturel de cette République provisoire dont l'existence continuée est pleine d'inquiétudes, de dangers, de maux réels pour le Pays. Chacun à tour de rôle, ou tous en même temps pouvons être emportés et broyés avec une désespérante rapidité par ces tempêtes monstrueuses qui frappent la France.

Ceci n'est point un rêve fantaisiste, un tableau de simple imagination ; Paris a failli être anéanti par les incendies dont les ruines sont encore un affreux témoignage, le démembrement de l'Alsace et de la Lorraine a brisé et ensanglanté le cœur de la Patrie ; nos frontières sur le Rhin sont anéanties ; Strasbourg, Metz, nos places fortes, sont livrées en proie abandonnée aux Prussiens ; et l'on nous parle de la libération du territoire, quand d'un mot, à la moindre altercation de son caprice, Guillaume peut de ses soldats inonder la Champagne ouverte de toutes parts et prendre immédiate possession de la France jusques à Paris!

Si nos divisions intestines continuent, si les conservateurs ne savent point reconnaître l'impérieuse nécessité d'établir entre eux union entière, absolue, irrévocable, quand nous aurons payé, au moyen de nos emprunts formidablement onéreux, les milliards de la Prusse et racheté ainsi une libération factice et simplement nominale de notre Territoire, le roi Guillaume s'il vit encore, ou à défaut son successeur, n'aura besoin que de se mettre en marche; dans nos déchirements nationaux, plus d'obstacle ! nous redeviendrons tributaires de la Prusse qui se rira de nous, prendra ce qu'elle voudra sur l'argent qui nous reste, et enverra ses arpenteurs au nom desquels la Franche-Comté, par la loi du plus fort, passera sous la baïonnette allemande. Et voilà, ne vous y trompez pas, ce que la République provisoire mettra de plus comme un brillant fleuron à la couronne nationale.

De nous, quand on voudra, sera fait une seconde Pologne ! Eh bien, dans cette situation faut-il rester inerte, silencieux, résigné à tout souffrir? faut-il ne regimber en aucune façon contre ce qui nous perd ? partout s'avance l'incendie, et vous ne voulez pas que l'on crie au feu ? mais c'est folie ! nous ne ferons rien pour sauver notre Pays ! entre nous sottement nous sommes acharnés pour un Ranc ou un Barodet ?

mais ouvrez, ouvrez donc les portes des petites maisons ! honte et misère !

Ah, je le sens, la fièvre s'empare de moi ! ô beau ciel de Provence, ô libres et vastes plaines de Camargue ! ô mes Tamaris et mes roseaux sauvages ! ô murmures sourds des flots de la Méditerranée ! ô mes aubes, mes ormeaux, mes saules touffus ! ô mes ondes fécondantes du Rhône ! oh, pourquoi ne puis-je point vivre pour vous et par vous seulement ? ô France, Faance, ma Patrie, mon amour, toi ma vie, mon espoir, tout mon être ; pourquoi faut-il qu'à toi j'appartienne tout entier ?

Oui sur toi coulent mes larmes involontaires ? ton nom ne peut s'effacer de mon cœur, de ma raison : l'homme se doit à son Pays ; à lui notre temps et nos veilles ; que pour lui et sa défense notre âme bondisse comme un lion au désert.

Voilà notre devoir ; que chacun l'accomplisse suivant ses moyens et ses forces, sans réserves personnelles, et la France sera sauvée.

Ne vous y trompez pas, c'est nous qui faisons notre mal par notre désorganisation morale ; pour guérir ce mal, il faut bien le connaître ; pour bien le connaître, il ne faut pas craindre de le regarder, de l'examiner et de l'apprécier ainsi justement.

L'ignorance des esprits est profonde, universelle, ayant des racines infinies qui plongent dans un amour-propre sans limites ; notre légèreté française est proverbiale ; frivoles et vains, engoués et fantasques novateurs nous oublions les lois de notre nature, et les conditions de notre caractère.

Mais aussi nous pouvons facilement revenir à nous, comprendre les beaux et nobles sentiments, éprouver l'enthousiasme pour l'honneur et la gloire, avoir l'intelligence du bien, et la perception rapide de tout ce qui doit relever et honorer le génie national ; nous pouvons reprendre la mémoire, et faire ce que demandent le bon sens et la conscience.

En effet, vous avez vu enfin Thiers être mis facilement de côté, Bismarck paraît en être au dépit le mieux marqué, il était l'ami de Thiers et ne fait pas des vœux sincères pour la France ; l'élection de Mac-Mahon ne va pas au sire de Bismarck, parceque Mac-Mahon porte le cœur français, et sent les aspirations qui répondent aux besoins du Pays.

Pauvre Pays, dans lequel par suite de notre désorganisation morale et politique, un Conseil de Guerre vient d'acquitter un juge de paix et un maire de la Marne, délateurs aux Prussiens d'un enlèvement

d'armes fait à ceux-ci pendant leur ivresse aux orgies de la nuit par de jeunes Français.

Mais d'un autre côté l'Assemblée nationale a autorisé les poursuites contre M. Ranc, par 485 voix contre 137 ; la justice est égale pour tous, on le dit.

M. Pascal, sous-secrétaire d'Etat, démissionnaire au Ministère de l'Intérieur, écrit aux journaux une lettre pour justifier sa circulaire qui n'est hélas! que le reflet clair et net d'une pratique habituelle et ancienne des gouvernants.

La démonstration de l'abaissement général des caractères et de la corruption universelle en France par l'égoïme, la cupidité, la vanité personnelle, et toutes les mauvaises passions n'est que trop évidente; voilà notre perte.

C'est l'antique guerre des Génies du bien et du mal qui se disputent l'empire de notre nation ; c'est Dieu, c'est le démon en lutte éternelle dans les ténèbres impénétrables de l'Humanité.

Il faut pour le salut de la France que le bien reprenne la supériorité sur le mal.

Le matérialisme et le spiritualisme sont en présence, la bestialité veut tuer l'âme; l'avenir de la France est à l'âme, l'anéantissement du Pays appartient à la bestialité et aux enfouissements civils.

Point de Dieu, point de Patrie ; cette cause et cet effet sont absolus ; le principe est éternel ; les raisons en sont fatales.

Dans toutes mes lettres vous avez pu voir cette pensée qui sur mon esprit plane toujours comme un aigle plane au-dessus des nues ; ma politique pour la France actuelle se résume en peu de mots : il faut rétablir l'ordre moral, c'est sur lui que repose la Société entière.

A son tour, l'ordre moral repose sur l'ordre divin ou religieux dont la base la plus solide consiste dans les admirables principes du christianisme ; c'est lui qui nous impose l'oubli de soi-même, et le devoir du sacrifice et du dévouement jusques à la mort pour notre prochain et la sainte Patrie ; c'est pour elle qu'il faut donc écrire dans nos cœurs et porter dans la réalité pratique de nos actions les trois mots sacrés : travail, désintéressement, courage !

En accomplissant cette loi, un espoir assuré nous reste, car entendez la voix du pauvre trapiste : « Frère, il faut mourir. »

Agréez, etc. U. D.

Camargue le 22 Juin 1873.

XLVIII

Mon cher Directeur,

Malgré tous les désordres intellectuels et moraux qui semblent être autour de nous la preuve complète de la dégénération définitive de notre caractère national, il n'est pas possible que les conditions propres, essentielles, naturelles à l'Humanité pour l'existence de la Société soient entièrement effacées dans le cœur des hommes ; la dégradation des âmes ne peut être absolue, les flammes de la raison publique ne sont point éteintes de manière qu'elles ne nous aient pas gardé encore quelques étincelles !

Il n'en faut pas davantage pour nous relever de nos déplorables humiliations ; une lueur suffit, une simple idée vraie peut assurer notre salut, c'est de comprendre qu'il faut *sacrifier les intérêts particuliers à l'intérêt général en immolant nos passions à la raison*.

Cette question de politique morale n'est point impossible à résoudre du moment où il est certain que l'âme existe dans l'homme et que cette *force pensante* sent et agit d'après des lois éternelles qui peuvent être obscurcies parfois, mais jamais anéanties.

Grands et petits, faibles et forts, travaillons suivant nos moyens à la solution de cette question ; savons-nous ce que Dieu veut faire de nous? il ne manifeste point sa puissance par le vol de l'aigle seulement, une mouche démontre les richesses de sa création.

Pourquoi donc me serais-je effrayé du concours que vous m'avez demandé pour manifester, étendre et propager autour de nous les idées et les vérités d'une bonne et saine politique? Notre Pays a besoin de tout le monde au milieu de nos étranges et lamentables tourmentes, mais mon cœur déchiré comme par un vautour cruel a trouvé une sombre et noire consolation dans l'œuvre des méditations patriotiques de ma solitude ; de là, ma pensée allait au milieu de vos populations bruyantes pour les adoucir, les éclairer, les améliorer, et leur faire comprendre nos misères, nos besoins et les espérances qui nous restent.

Si ma réflexion était inquiète et incertaine, je lui disais de *considérer les lys des champs ; ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni ne recueillent ; ils ne travaillent, ni ne filent ; et le Père céleste les nourrit et les habille*. la nourriture de ma pensée était l'étude, son habillement était confectionné à la garde de Dieu ; et vous l'avez vu, j'ai presque toujours rencontré auprès de moi une source merveilleuse et féerique d'où sortaient

avec une abondance magique les vêtements nouveaux, splendides, curieux, mirobolants qui ont garni, orné, embelli, transformé, diabolisé, satanisé et enfin présidentiellement enterré cet illustre orateur M. Thiers, aujourd'hui réellement métamorphosé en vrai *petit Bourgeois*, mais qui avec son cortége de République conservatrice et toute sa troupe accessoire nous a fait plus de mal qu'il n'a voulu sans doute, et dans des proportions égales presque à la distance infinie séparant la surface de la terre de l'extrême fin fond des enfers.

C'est mon opinion, peut être un peu exagérée, j'en conviens, par les expressions, mais conforme à ma pensée depuis la première de mes lettres, et que j'ai formulée avant *le couronnement du cheval de renfort ;* ce qui me permet de parler librement aujourd'hui que notre interrégne national est confié à la présidence du maréchal Mac-Mahon.

La France me paraît être maintenant beaucoup mieux logée ; on a dans sa maison déblayé rapidement une quantité de matériaux excessivement incommodes et dont le ramassis insensé, renfermant des matières premières fermentées et productrices d'exhalaisons putrides très dangereuses pouvait amener maladies, pestes et morts ; les noirs corbeaux et les oiseaux de

proie du ciel et des enfers, du jour et de la nuit accouraient de tous côtés, ils pressentaient bonne et succulente curée; c'était effrayant; regardez dans l'atmosphère, tous ne se sont point encore envolés; Mac-Mahon, Mac-Mahon, prends garde! Sentinelle, veille sous le soleil, sous les étoiles! partout sont de mauvais génies.

Tout le travail des Membres de notre Gouvernement provisoire ne consiste pas à boire et fumer, étendu mollement sur les canapés à crépines d'or et de soie des Palais de Versailles! Président et Ministres d'aujourd'hui ne le savent que trop! Alerte, partout! Assemblée nationale ne va pas encore te rendormir, et croire que dans le pigeonnier, ta blanche colombe, la France, soit certaine d'éviter le sanglant épervier qui la menace toujours de fondre sur elle pour dévorer à plaisir ses entrailles!

Non, Messieurs de l'Assemblée nationale, vous ne feriez point preuve d'une rare intelligence, si avertis par notre récent passé, vous ne compreniez pas quel immense devoir pèse sur vous.

Il ne faut plus ramper, il faut marcher résolument, hardiment, solidement vers la restauration du Pays.

Vous ne pouvez obtenir ce résultat que par l'emploi de toutes vos forces, par l'union concentrée de votre

action basée sur les principes vrais et toujours vivants de la nationalité française.

Ces principes sont simples, connus, traditionnels, nécessaires dans leur application et leur pureté indispensable.

N'allez pas refaire 1830; éloignez l'image du despotisme impérial; songez aux mille ans de gloire qui ont couronné si splendidement notre Patrie en ramassant d'une manière successive ces fleurons merveilleux, objets de sympathie et d'admiration parmi tous les Peuples de la Terre.

Prenez pitié de ces aberrations, de ces hallucinations populaires qui sont les créatrices de l'anarchie sanglante, incendiaire, destructive, et du pouvoir absolu venant ensuite fatalement nous étouffer

Le Droit monarchique est le vieux, le nouveau, le seul convenable Droit de la France, appuyé sur les garanties traditionnelles, parlementaires, historiques, nationales, nécessaires, indispensables au Pays qui pour les expliquer, suivant une déclaration royale, doit avoir aujourd'hui la parole.

Débarrassons-nous donc des intrigues, des équivoques; prenons pour guide une conscience loyale; sans être les esclaves des sentiments romanesques; suivons les lois du cœur et de la logique; prenons des

résolutions franches et naturelles; le vrai secret politique du moment est une complète bonne foi.

Eh bien, de tous les régimes qui depuis le commencement du siècle ont successivement présidé au gouvernement de notre nation, en est-il un seul qui puisse contre-balancer les avantages, les utilités, les sécurités de tout genre qui nous ont été donnés par la restauration ?

L'intérêt sérieux des Princes d'Orléans n'est-il pas de consacrer le principe de la royauté héréditaire par son application pratique la plus entière ? Une blessure à ce principe, une déviation légère renferme des conséquences funestes et déplorables pour le Pays.

N'arrangeons point une Monarchie plaquée; dans nos mœurs, avec nos instincts populaires, pour notre raison vive et pénétrante qui tire conséquence exacte, rigoureuse du principe posé, il convient de faire honneur complet au système royal en reprenant son seul et véritable représentant ; ceci est d'une portée immense pour ne pas avoir encore une ébauche imparfaite.

Le génie politique n'est point une chose imaginaire, il a sa puissance et son énergie propres; il ne doit pas essayer une marche boiteuse, indécise, il doit aller droit et ferme; la nation des Francs aima toujours cette allure, et sait lui rendre un hommage constant.

Ainsi, permettez-moi de vous faire une remarque assez singulière, à mon avis, sur notre inconséquence généralement appliquée à la couleur blanche qui d'un côté, fait déjà partie des trois couleurs, et qui d'un autre côté obtient la meilleure place comme signe d'honneur dans nos armées.

Ceci provient d'une vieille habitude, elle date de plusieurs siècles; le blanc a été comme il l'est encore, la couleur du commandement; monter un *cheval blanc* était le partage des généraux en chef; notez aussi que naturellement nos gens de Camargue sont souvent montés comme des Princes; nos chevaux Camargue ont un poil naturellement royal, c'est sans doute ce qui de tout temps les a rendus ardents, fiers et hardis comme des pages de cour, on n'en fait pas toujours ce que l'on veut; bien des Français leur ressemblent, et pour cela ne devraient point être antipathiques à la blanche couleur, symbole des temps de la chevalerie.

Jadis les colonels-généraux avaient le privilége du drapeau blanc que portaient seules les premières compagnies colonnelles; Louis XIV, après avoir aboli les charges des colonels-généraux, eût seul le drapeau blanc, le drapeau royal.

Mais aujourd'hui encore nos généraux en chef ont cette couleur, insigne du commandement sur leurs

chapeaux décorés par les plumes blanches; et tous nos colonels à la tête de leur régiment portent fièrement et glorieusement l'aigrette à la blanche couleur; c'est donc un contre sens, une chimère d'opposition non raisonnée que de trouver en cette couleur blanche une ombre de refus.

Ainsi donc ramenons tous l'ordre moral, le principe monarchique régénérateur des droits, des garanties publiques régularisées et fixes de liberté, de sécurité, de représentation nationale; faisons disparaître cette nature de convention par laquelle on veut changer les Français en fanatiques athées, frénétiques amateurs d'enfouissements civils, destructeurs des affections de famille, démolisseurs des espérances en Dieu, la meilleure part des pauvres gens; faisons revivre la nation, son honneur, sa prospérité, sa gloire; que l'aigrette blanche de nos régiments nous rende l'Alsace et la Lorraine! colonels, en avant; en avant, signe d'honneur; en avant l'aigrette blanche!

Agréez, etc. U. D.

Camargue, le 27 juin 1873,

XLIX

Mon cher Directeur,

Vous m'avez dit que plusieurs de vos abonnés qui font collection de la *Gazette* seraient bien aise d'avoir une table indicative des choses et des personnes dont j'ai parlé dans chacune de mes lettres; c'est très-facile à faire.

Cela ne saurait peut-être avoir un grand intérêt, mais pourtant si ce que vous m'assurez est vrai, si ces lettres ont toujours été bien accueillies, une esquisse rapide, un reflet des objets qu'elles ont exposés, pourrait avoir l'attrait de fixer un trop fugit, souvenir en faisant entrevoir une galerie vivante; animée. La table devient une sorte de tableau.

D'un autre côté il me faut bien faire une halte, car le Pouvoir remis au maréchal Mac-Mahon vient de créer une situation nouvelle qu'il convient de regarder, examiner; c'est la boite de l'espérance; il ne faut pas trop vite soulever quelques voiles de l'avenir; l'Assemblée nationale peut travailler en sécurité et réflexion; la loi électorale surtout appelle solution attentive; c'est la base essentielle.

Arracher les masques d'un faux patriotisme, assurer le retour du droit, de la justice, de l'honneur pour la France, respecter son passé, sauvegarder son présent, préparer son avenir, voilà le problème.

Après avoir si longtemps osé parler sans crainte, avec indépendance et liberté entière, se taire et réfléchir devient un besoin pour la raison et la conscience.

Ainsi à la veille de suspendre mes lettres, ce n'est point une désertion, c'est un repos que je demande ; ci-après commence ma table, ensuite viendront quelques lignes d'adieu à mes lecteurs, et promesses de nous revoir en temps et autres, s'il y a lieu.

Agréez, etc. U. D.

Camargue, le 4 Juillet 1873.

L

Mon cher Directeur,

Travail commencé doit arriver à sa fin ; la table de mes lettres est plus longue que je n'avais pensé ; en les relisant, une multitude de noms, de choses, de souvenirs se lèvent devant moi comme pour se faire annoter ; il y a un monde de mentions à faire.

Je crains de trop m'attacher à cette œuvre par laquelle est venue une liberté complète à mon esprit pour exprimer les sentiments de ma raison, de mon cœur, de mon âme en présence des affreux malheurs de la Patrie.

Triste consolation de mon deuil profond, étude attentive et loyale par laquelle j'ai espéré d'arriver à cette démonstration que la France pour son salut doit reprendre la Royauté nationale héréditaire.

Tout a confirmé cette doctrine théoriquement; l'ordre, la liberté, la gloire devraient bientôt renaître pour les Français ralliés sous la couronne des Bourbons unis ; mais hélas, que de mécomptes produits par l'égoïsme et ses tristes et aveugles calculs ! oh, satanique et dégoûtante note, tu fais mal à entendre.

Soit : enfant de mon Pays, je lui dois tout et suis prêt à tout pour lui ; ma pensée donc je la lui donne vraie et entière.

Il faut Dieu, la Patrie, le Roi pour avoir les garanties assurant à notre Nation les droits, les progrès, les améliorations, le bien-être que tous doivent trouver dans l'organisation sociale par le souffle de la civilisation humaine et chrétienne.

A tous donc demandons honnêteté, désintéressement, sincérité, amour de la France, c'est par là que notre vieux drapeau national flottera triomphant parmi les peuples de l'Univers. Sinon, non.

Agréez, etc. U. D.

Camargue le 10 Juillet 1873.

LI

Mon cher Directeur,

Pour continuer la table de ma correspondance je reprends la lecture de mes *lettres de Camargue;* grâces à vous, ces lettres se présentent à mes yeux avec les *caractères* d'une impression nette et correcte; elles offrent facilité à ma réflexion encore presque absorbée par les préoccupations de nos discussions politiques du jour.

On veut toujours par des efforts factices entretenir brûlant le foyer de nos malheureuses passions politiques; on est sans pitié, sans repos pour nos misères, et notre Assemblée nationale se prépare trop facilement à prendre de longues vacances; je crains que ce ne soit un tort.

Cependant aujourd'hui avec notre nouveau Président les dangers me paraissent amoindris.

Le gouvernement voguera sous le pavillon de la bonne foi, le calme se fera, la raison publique s'apaisera et se rectifiera; mais il faut que ce gouvernement soit armé, notre forme politique est toujours menaçante ; l'hostilité des partis est en permanence ; l'électricité révolutionnaire tend à reformer ses éclairs et ses foudres; organisons les paratonnerres, et la sécurité nous viendra.

N'avez-vous pas entendu M. de Choiseul aux regrets de M. Thiers; Gambetta n'a-t-il pas voulu se préparer des Firminy et des Grenoble nouveaux? les soulèvements de l'Assemblée sont encore en agitation; et l'on s'occupe surtoutdu *balcon*.

Il faut que le Président et son gouvernement portent une main résolue dans nos affaires.

Déplorable système d'administration pour un pays quand il faut toujours le déploiement de la force !

France, nation de tolérance et de douce sympathie pour tous, combien n'es-tu pas changée ?

Cependant la présence du Roi de Perse à Versailles et à Paris nous a donné la preuve de ce qu'est le

caractère national; ici nous l'avons vu par le retour si désiré de la fête du 15 juillet.

Ces messieurs de la Commune de Paris aux traditions farouches ont été obligés de revenir sur leur décision première, Paris a été joyeux, ravi, enthousiasmé par la présence d'un Roi, notre capitale a retrouvé des jours de fête; on nous a affirmé que les échos de la Seine avaient redit les cris répétés plusieurs fois de vive le Roi.

C'est un cri si naturel aux Français, si euphonique, qui va si bien à notre langage.

A cette occasion je dirai que j'ai souri plus d'une fois en voyant tous nos journaux nous parler du Shah ou du Cha de Perse; en France, cela ressemble à une plaisanterie. Pourquoi alors ne pas dire la *Quine* d'Angleterre, le *Kœnig* de Prusse, le *Basile* de Grèce, et ne pas désigner tous les rois de la terre avec leurs noms régionaux, ostrogoths, visigoths et *in barbaro?*

Ainsi je fais une remarque de linguistique provençale; je comprends que l'on appelle du nom de *chattes*, de *chattounes* nos si gentilles et si gracieuses arlésiennes, il y a une séduction si douce, si féline, si patte

de velours dans ces charmantes créatures! mais un Roi transformé en shah ou cha c'est autre chose; on voit tout de suite des griffes.

Eh bien, ce mot en Orient ne doit pas réveiller les mêmes idées; c'est pourtant de là qu'est venu, à mon avis, le nom des *chattes* et *chattounes* d'Arles. En effet cette ville doit sa naissance à l'antiquité la plus reculée, l'univers entier l'a formée, l'Orient surtout a porté son tribut, la Perse, la Phénicie, l'Égypte, la Grèce, Rome y ont laissé des traces éternelles; voyez la bandelette égyptienne orner la tête grecque de nos jolies *chattes* et *chattounes* qui par ces mots ont reçu la dénomination de reines et petites reines, car c'est le nom de l'homme *Shah* ou *Cha* roi suivant la langue persanne qui nous a transmis celui conservé encore à nos jeunes fleurs arlésiennes en passant du masculin au féminin; cette étymologie est évidente aujourd'hui par le Cha de Paris.

Arles possède son obélisque, son fameux mithra, qui est persan, dit-on; ce mithra était à Persépolis le symbole du culte du soleil adoré par Zoroastre et les mages orientaux; je crois donc sans peine que nos chattes et chattounes viennent de la Perse aussi bien que notre mithra.

Le Shah ou roi de Perse, pour cela, aurait déjà dû être invité par le Maire d'Arles à visiter notre ville, mais bast, il a autre chose à faire.

Mais nous aussi, nous avons besoin d'autre chose pour cette France si malheureuse et si aimée.

Considérez l'histoire, réfléchissez sérieusement, remplissez-vous de tous ces fantômes qui menacent encore la Patrie écrasée, et vous comprendrez où est notre meilleur espoir.

Ah, si nous pouvions seulement à Paris ou à Versailles voir monter sur son trône national le sympathique, l'honnête, le loyal héritier de nos antiques rois, tous les vœux des bons et véritables citoyens seraient accomplis ; la liberté s'élèverait comme une colonne merveilleuse autour de laquelle se grouperait tout ce que le Pays peut désirer.

Telle devrait être l'aspiration de toute âme patriotique; le génie monarchique fut toujours le vrai génie de la France.

Agréez, etc. U. D.

Camargue, le 18 Juillet 1873.

P.-S. A ma lettre je devrais joindre une note archéologique pour justifier ce que j'ai dit sur les restes antiques de *Mithra.*

En effet, la statue ou plutôt le torse de *Mithra* est au Musée de la ville d'Arles.

Cette partie si remarquable de la statue persanne fut découverte en 1598 sur l'emplacement de l'ancien Cirque Romain quand on creusa les terres pour établir les fondations du moulin à eau, existant à l'embouchure du canal de Craponne, vers la prise d'eau du canal d'Arles à Bouc.

Cette statue fut achetée en 1725 par les consuls d'Arles qui la firent placer au palier supérieur de l'escalier de l'Hôtel-de-Ville, d'où elle fut transportée au Musée.

Le *Mithra* représente les formes symboliques du *Dieu-Soleil* des Perses qui adoraient le feu suivant les règles du magisme instituées par Zoroastre.

Il ne convient pas trop de reproduire ici les longues dissertations et discussions sur l'origine exacte du *Mithra,* mais il est bon cependant d'en faire mention très-briève mais explicite pour faire comprendre que

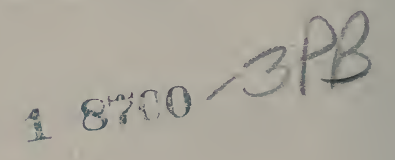
les souvenirs premiers de la Perse n'ont pas été complètement perdus dans les traditions du Pays et les études des savants.

On peut à cet égard consulter La Lauzière, le Père Dumont, Estrangin, Clair, Jacquemin, Millin et autres qui ont écrit sur les antiquités de la ville d'Arles.



TABLE DES MATIÈRES





ARLES — Imprimerie veuve CERF, place du Sauvage, 7

0

